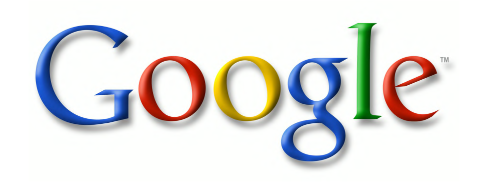
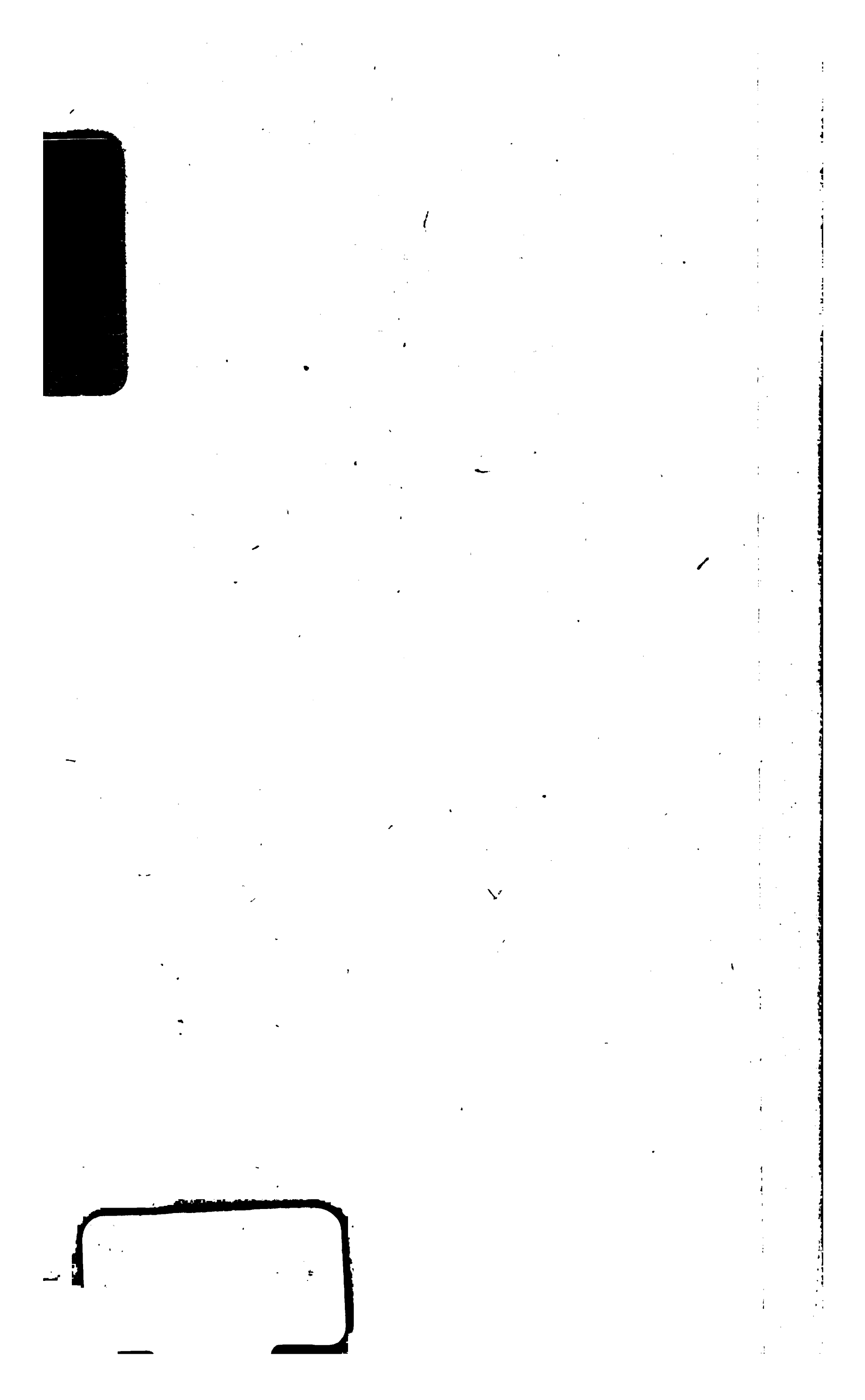




Nouvelles

I

NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE,
OU
RECUEIL

DES RELATIONS ORIGINALES INÉDITES, COMMUNIQUÉES PAR DES VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;
DES VOYAGES NOUVEAUX, TRADUITS DE TOUTES LES LANGUES EUROPÉENNES;
ET DES MÉMOIRES HISTORIQUES SUR L'ORIGINE, LA LANGUE, LES MŒURS ET LES ARTS DES PEUPLES, AINSI QUE SUR LES PRODUCTIONS ET LE COMMERCE DES PAYS JUSQU'ICI PEU OU MAL CONNUS;
ACCOMPAGNÉES D'UN BULLETIN OU L'ON ANNONCE TOUTES LES DÉCOUVERTES, RECHERCHES ET ENTREPRISES QUI TENDENT A ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DES SCIENCES HISTORIQUES, ET SPÉCIALEMENT DE LA GÉOGRAPHIE.

AVEC DES CARTES ET PLANCHES,
GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE,

PUBLIÉES PAR
MM. J. B. EYRIÈS ET MALTE-BRUN.

TOME XII.

PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N.° 20.
1821.



NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE.

VOYAGE DE DÉTROIT

A TRAVERS LA GRANDE CHAINE DES LACS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

AUX SOURCES DU MISSISSIPI,

FAIT EN 1820

PAR H. R. SCHOOLCRAFT.

Traduit et extrait de l'anglois.

(SUITE ET FIN. — *Voyez* le Volume XI, pag. 57.)

LE 5, on fit halte à la Prairie-du-Chien, où les États-Unis ont élevé un fort. Il est entouré d'un village composé de quatre-vingts maisons. Le nombre des habitans est de 500, indépen-

damment de la garnison, forte de quatre-vingt-seize soldats. Cet établissement, formé pendant que les François possédoient le Canada, fut ensuite abandonné à cause de l'insalubrité de sa position. On l'a occupé de nouveau. Les habitans descendent des François mariés aux femmes indiennes. On dit que ce sont des hommes actifs, entreprenans et néanmoins paisibles et soumis aux lois : la taciturnité farouche du caractère des sauvages a été heureusement contre-balancée par la vivacité et l'urbanité naturelles aux François. Prairie-du-Chien est le siége du tribunal du comté de Crawford, qui fait partie du territoire de Michigan. On y a formé une compagnie de milice qui exécute très-bien les évolutions militaires; mais il n'y a pas encore d'école.

Comme on devoit séjourner quelques jours dans ce village, je demandai à M. Cass la permission d'aller visiter les mines de plomb situées plus bas sur le Mississipi, et qui ont acquis quelque célébrité tant par l'importance qu'on leur a attribuée, que par la singularité d'être exploitées par des tribus indiennes. Je m'embarquai le 6 à onze heures du matin, et, à sept heures du soir, je campai près d'un village indien abandonné. Les Renards qui l'occupoient l'avoient quitté, parce qu'ils craignoient une attaque des Sioux, en représailles du massacre dont j'ai parlé plus haut. Ils n'étoient partis qu'après les semailles;

et, tout étant encore en bon ordre dans le village, je suppose que leur dessein est d'y revenir.

Le lendemain 7 août, j'arrivai à dix heures du matin, par une pluie qui n'avoit pas cessé depuis trois heures, au village du chef Chaudière. Il est composé de dix-neuf cabanes bâties sur deux rangées à la rive droite du fleuve, et comprend 250 habitans. Une grande île, située vis-à-vis, sert constamment de rendez-vous aux voyageurs qui viennent y échanger des marchandises contre du plomb. J'abordai d'abord dans l'île, où je fus fort bien reçu, et où j'obtins beaucoup de renseignemens intéressans; ensuite, accompagné d'un Américain qui eut la complaisance de me servir d'interprète, et d'un marchand, j'allai au village. Le chef étoit malade, d'une fièvre bilieuse; il paroissoit âgé de quatre-vingts ans, avoit l'air respectable, quoique décrépit, et jouissoit de ses facultés intellectuelles et physiques; il me parla de sa mort avec beaucoup de résignation, comme d'une chose à désirer.

Des chefs présens firent d'abord quelques difficultés de me laisser visiter la mine, parce que les Indiens craignent toujours que, depuis la mort de Dubuque auquel ils en avoient autrefois fait la concession (1), les blancs ne la leur en-

(1) *Voyage de Pike*, Tom. I, pag. 28, de la traduction françoise.

lèvent ; un présent de whiskey et de tabac fit taire les craintes et les scrupules.

Le territoire, connu sous le nom de *Mines de plomb de Dubuque*, comprend une surface de 21 lieues carrées ; il commence à l'embouchure du Manquantiton, et a une étendue de 7 lieues le long de la rive droite du Mississipi, sur 3 de profondeur. Les principales mines sont situées dans un espace d'une lieue carrée, qui s'étend à l'ouest du village du chef Chaudière. Le minérai est de la galène, à grands feuillets, et très-brillante. On la trouve en masse et disséminée dans une terre rougeâtre, posée sur de la roche calcaire ; quelquefois elle est dans de petites veines qui traversent la roche ; mais on l'exploite principalement dans un terrain d'alluvion. On la rencontre généralement en veines qui ont peu de largeur et se prolongent jusqu'à 1,200 pieds dans une direction déterminée ; puis cessent ou bien se montrent dans quelques crevasses de rochers en présentant une apparence de régularité. La plupart des fouilles ont été abandonnées à ce point. On ne trouve pas de gangue avec le minérai tiré du terrain d'alluvion ; il est enveloppé d'une croûte de terre ocreuse, quelquefois du spath calcaire est mêlé dans le terrain ; j'y ai ramassé un morceau de sulfate de baryte transparent, mais ces deux substances paroissent être très-rares. Le rocher calcaire auquel le terrain d'alluvion est

superposé, paroît être de transition. Cette même formation, recouverte d'un banc distinct de calcaire compacte contenant de nombreuses pétrifications, se présente à différens endroits entre les mines et Prairie-du-Chien.

Suivant la coutume des sauvages, le travail de la mine tombe principalement sur les femmes; les vieillards y prennent part aussi, mais les guerriers et les jeunes gens le regardent comme indignes d'eux. Les Indiens emploient pour l'exploitation de la mine la houe, la pelle, la pioche et la pince; outils que les marchands leur fournissent. Ils ne creusent pas de puits, même de l'espèce la plus simple; les treuils, les seaux leur sont inconnus; ils pratiquent dans les collines des tranchées aussi loin qu'ils peuvent pénétrer sans le secours de la poudre à canon; et, si une de ces ouvertures s'affaisse, ils l'abandonnent. Ils creusent leurs fosses d'après une inclinaison qui leur permette d'y entrer et d'en sortir en marchant; je descendis dans une de ces cavités qui avoit quarante pieds de profondeur. Quand on a fouillé une certaine quantité de minérai, les femmes l'emportent dans des paniers au bord du Mississipi, et des canots le transportent ensuite à l'île, où les marchands l'achètent à raison de deux dollars les cent vingt livres, payables en marchandises aux prix des Indiens; ce qui le fait revenir à 75 cents, ou un dollar en argent,

le quintal. Les marchands font fondre le minérai dans l'île ; leurs fours sont de la même construction que ceux des mines de plomb du Missouri. Autrefois, les Indiens fondoient eux-mêmes le minérai, mais ils en perdoient beaucoup ; aujourd'hui, les marchands leur achètent les scories entassées auprès des anciens fours.

On compte encore trois autres mines de plomb à peu de distance de la mine Dubuque : 1° la mine de Sissinaouas, 15 milles plus bas, au confluent de la rivière de même nom à la rive droite ; 2° la mine Au-Fevre, de même au confluent d'une rivière à la rive droite, 21 milles plus bas ; 3° la mine du Maquanquiton, sur la rivière de même nom, à 15 milles au-dessus.

Les Renards ou Otagamis occupent les deux rives du Mississipi, entre Prairie-du-Chien et la rivière des Roches ; ils ont les Sioux à l'ouest, les Ouinebags et les Potaoutamis à l'est, les Saks et Kickapous au sud. Leur principal village est celui du chef Chaudière. Ils ont une origine commune avec les Saks, dont ils se sont séparés dans le siècle dernier.

Dubuque, auquel ils avoient concédé leurs mines, mourut le 24 mars 1810, à l'âge de quarante-cinq ans et demi. Un tombeau, avec une inscription, lui a été élevé sur une colline près de la mine. Après sa mort, les Indiens brûlèrent sa maison, détruisirent tous ses établissemens,

de sorte qu'il ne reste pas le moindre vestige qui rappelle la demeure d'hommes civilisés. Ils ont révoqué la concession, et paroissent mettre un prix très-haut à ces mines.

Le 9 août, je fus de retour à Prairie-du-Chien; le même jour, on quitta ce lieu, on descendit le Mississipi trois milles plus bas, et l'on entra dans l'Ousconsing, rivière large, peu profonde, dont les eaux sont transparentes, et le courant embarrassé de beaucoup de petites îles et de barres de sable; elle coule dans une vallée d'alluvion large d'un mille, et bornée de chaque côté de collines calcaires qui souvent montrent des escarpemens nus du côté de la rivière; les arbres les plus fréquens sont le chêne, l'orme, l'érable.

Le 14, nous sommes arrivés au point où l'on quitte l'Ousconsing pour aller, par un portage, à la source de la rivière des Renards. Nous avions remonté l'Ousconsing pendant 180 milles : cette rivière est rapide; sa pente est de deux pieds par mille; sa largeur, qui est de 2,400 pieds à son embouchure, se réduit à 1,200 au portage : à 20 milles au-dessus de cet endroit, les montagnes disparoissent à la rive méridionale, et s'éloignent beaucoup de la septentrionale : on appelle ce canton *les Montagnes de l'Ousconsing*. On peut encore remonter cette rivière à 90 milles au-dessus du portage, d'où elle se dirige au nord; ses sources ne sont séparées de l'Ontonagon et du

Montréal, affluens du lac Supérieur, que par de petits intervalles.

Le portage de l'Ousconsing à la rivière des Renards est d'un mille et demi à travers une prairie unie. La route est bonne pour le charoi. Un François, établi en cet endroit, nourrit un certain nombre de chevaux et de bœufs pour servir au transport des bagages; il demande 25 cents du quintal. Il y a si peu de différence entre le niveau des deux rivières, que, dans les hautes eaux, les canots chargés passent fréquemment de l'une à l'autre à travers la partie la plus basse de la prairie. Le portage est très-boueux au printemps et à l'automne, le sol étant un terrain d'alluvion gras; en ce moment, il étoit sec et commode à traverser.

Le 15, on s'est embarqué à la source de la rivière des Renards; le 16, on est entré dans le lac du Bœuf qu'elle traverse, près le Pockaoua, au-dessous duquel elle est plus rapide; le 18, dans l'Ouinnebag. A sa sortie de ce lac, la rivière a un rapide d'un mille et demi; les canots y passent avec moitié charge; plus bas est le grand saut de Konomi, où elle tombe perpendiculairement de cinq pieds de haut. Le portage est d'un mille. Les rochers sont de calcaire de transition.

On compte 15 milles du Grand-Konomi au saut de Kakalin; dans cet intervalle, le lit de la rivière est rempli de fragmens de rochers; dans

cette saison, il offre une suite de rapides. Les cavités des rochers contiennent du spath calcaire réuni à des pyrites ferrugineuses; on y trouve aussi de petites particules de zinc sulfuré. L'eau étoit si basse, que, le 19, on a laissé la grande barque sur les rochers entre les deux rapides.

Le 20, on a passé le Petit-Kakalin, rapide qui n'oppose pas un obstacle bien sérieux à la navigation en descendant. Nous y avons trouvé un détachement de soldats des Etats-Unis envoyés pour préparer les fondations d'une scierie qui doit servir aux besoins de la garnison et de l'établissement de la Baie-Verte, où nous sommes arrivés à une heure après midi. On commence à voir des maisons et des fermes au Petit-Kakalin, qui est à 12 milles de la baie; et, à mesure que l'on avance, l'œil, long-temps attristé de la vue des déserts, est réjoui par celle des champs cultivés et des travaux de l'homme civilisé; enfin, les mâts des navires mouillés dans la baie ajoutent au charme de la perspective.

L'établissement de la Baie-Verte remonte au temps des François, en 1670. Il consiste en soixante maisons qui renferment 500 habitans, la plupart François, mariés avec des Indiennes. On dit qu'ils sont gais, mais indolens, débauchés et ignorans. Ce lieu est le siége du tribunal du comté de Brown, dans le terri-

toire de Michigan. La garnison est de trois cents hommes. On en a placé une aussi nombreuse au sud de la rivière, où l'on se prépare à construire un fort en pierres.

La rivière des Renards a été dépeinte par La Hontan comme très-vaseuse. La longueur de son cours est de 260 milles, dont 50 à travers des lacs. La folle avoine abonde dans sa partie supérieure; elle reçoit un affluent du lac Vaseux, puis le Menomonie, la rivière du Loup, et d'autres plus petites. Elle coule généralement dans une belle vallée bordée de collines bien boisées. En approchant du lac Ouinnebag, on aperçoit une chaîne de collines qui se dirigent parallèlement à la rive orientale de la rivière et ont l'air de s'arrêter; alors elle tourne au nord, puis revient à l'est, et traverse ces collines; ses bords deviennent plus élevés, l'on rencontre les rapides, et la navigation, en été, est plus fatigante; la folle avoine est plus rare dans cette partie, mais le poisson y est plus commun.

La rivière des Renards est peut-être celle de seconde grandeur dans le nord-ouest de l'Amérique, le long de laquelle on rencontre la population sauvage la plus nombreuse, à cause de la facilité de s'y procurer des subsistances. Sa position avantageuse pour le commerce, la beauté et la salubrité de son climat, rendent de

même l'étendue de pays qu'elle arrose très-propre à être habitée et cultivée par des hommes civilisés.

A l'endroit où la rivière des Renards entre dans la Baie-Verte, on observe un phénomène qui, depuis les temps les plus reculés, a fixé l'attention des voyageurs. Ils ont remarqué que l'eau de la Baie-Verte haussoit et baissoit sensiblement, mais que cette sorte de flux et de reflux n'avoit pas une marche régulière. Pendant deux jours que nous avons passé sur les bords de la rivière des Renards, près de son embouchure dans la Baie-Verte, nous avons fait des observations qui ont donné les résultats suivans : l'eau monte et baisse considérablement ; l'intervalle entre la plus grande élévation et le plus grand abaissement n'est pas toujours le même ; quoiqu'elle monte lorsque le vent souffle avec force en venant de la rivière, cependant elle s'élève moins.

Une suite d'observations bien faites prouveroit sans doute qu'il n'existe pas de flux et de reflux produit deux fois en vingt-quatre heures par l'attraction de la lune ; que l'oscillation des eaux, très-variable dans ses périodes, dépend du niveau des différens lacs, de leur profondeur, de leur direction et de leur conformation, des vents dominans et de la température, ainsi que d'autres causes dont la nature est variable et l'action inconstante.

Le lac Michigan, par sa grande profondeur, ses rives basses, sa longueur considérable, semble être particulièrement exposé à l'influence des courans de l'atmosphère, auxquels on peut attribuer au moins en partie l'apparence d'une marée plus sensible sur ses bords que sur ceux des autres grands lacs. Les observations météorologiques, faites dans les états transalléghaniens, montrent que les vents de sud et de nord règnent généralement le long de la vallée du Mississipi; les autres la traversent rarement : la surface du lac étant constamment agitée, ces vents poussent les eaux par le détroit de Michilimakinac, soit dans le Huron, soit dans le Michigan, jusqu'à ce que, tendant naturellement à reprendre l'équilibre, elles réagissent, après être arrivées à une certaine hauteur, contre l'action des vents les plus forts, et entretiennent ainsi une espèce de flux et de reflux qui est toujours plus sensible aux extrémités et dans les baies des deux lacs, et avec une apparence de régularité pour les périodes de l'oscillation; mais la vitesse de l'eau dépend toujours de la force du vent.

N'ayant plus besoin de notre escorte de soldats ni de notre troupe de sauvages, les premiers furent renvoyés à leurs garnisons, les autres congédiés, et nous expédiâmes par eau, pour Détroit, nos collections d'histoire naturelle : n'étant plus restés qu'au nombre de seize, nous nous

sommes embarqués le 22 août dans deux canots, et nous avons suivi la rive orientale de la Baie-Verte jusqu'à la baie des Esturgeons, où nous sommes entrés et que nous avons parcourue jusqu'au fond où elle reçoit une petite rivière. Un portage de trois pauses à travers la presqu'île nous a fait arriver de ce point au lac Michigan, dont nous avons suivi les bords au sud, et le 29 nous sommes arrivés à Chicago. Les rives de la Baie-Verte et du Michigan sont sablonneuses ; le sable d'alluvion repose sur du calcaire de transition qui s'élève quelquefois à deux et trois pieds au-dessus de l'eau. Le sable est mêlé de débris de pétrifications, et de galets de granite, d'amphibole, de syénite, de quartz, de calcaire, etc. On y observe aussi des falaises argileuses qui ont une vingtaine de milles d'étendue ; à leur base on trouve des pyrites. J'ai rencontré dans les cavités d'une roche calcaire un minéral liquide ressemblant à de l'asphalte. Les collines sablonneuses sont couvertes de pins ; sur d'autres croissent des forêts d'érables, de bouleaux, de sapins de Canada, etc. Je vis un grand espace parsemé de squelettes de pigeons ; ces oiseaux, en traversant le lac, sont souvent surpris par des tempêtes qui les forcent de s'abattre sur l'eau ; et ils s'y noient ainsi en troupes nombreuses, ce qui attire sur les rives du lac des troupes nombreuses d'aigles, de buses et d'autres oiseaux de proie. Les Indiens ramassent

ces pigeons et les fument pour les manger à l'occasion. Les tempêtes font aussi périr un grand nombre de jeunes mouettes.

Le village de Chicago est situé dans l'état d'Ilinois, dont la limite septentrionale commence au bord du lac, 20 milles plus haut. Le village ne renferme qu'une douzaine de maisons. Le fort est bâti à 1,500 pieds de l'embouchure de la Crique de Chicago dans le lac. La garnison est de 160 hommes. On compte 270 milles de Chicago à la Baie-Verte par la route que nous avons suivie ; la distance de Michilimakinac est de 400 milles.

Le pays autour de Chicago est très-fertile ; il offre un heureux mélange de bois et de prairies légèrement ondulées et arrosées par des ruisseaux limpides, dont les uns envoient leurs eaux au Mississipi, et les autres au Michigan.

Une mine abondante de charbon de terre a été découverte à 40 milles au sud-est de Chicago, près du confluent de la rivière du Renard de l'Ilinois avec le Kankaki. A 20 milles au nord de Chicago, on a trouvé une couche d'oxide rouge de fer très-pur. Les pyrites sont aussi très-communes dans les environs, et cependant les briques que l'on fait avec la terre prise sur les bords de la Crique deviennent blanches après la cuisson.

Chicago, par sa situation dans un pays découvert, est exposé à des vents perçans en hiver ;

la même cause en rend le séjour délicieux en été.

M. Cass partit le 31 août pour traverser la presqu'île de Michigan et retourner ainsi par terre à Détroit. Je ne l'accompagnai pas, et je fus chargé de continuer, avec le capitaine Douglas, la reconnoissance des bords du Michigan. Nous avons quitté Chicago le même jour. Le lendemain, nous avons passé devant le lieu où, le 15 août 1812, un corps de 500 Potaoutamis, massacra la garnison de Chicago, qui cherchoit à effectuer sa retraite sur Détroit. Le 5 septembre, nous étions devant la rivière Marquette, ainsi nommée d'après un des missionnaires catholiques les plus entreprenans qui aient, dans les premiers temps de l'établissement des François au Canada, cherché à civiliser les tribus sauvages. Il a contribué à la découverte du Mississipi, et fondé Michilimakinac.

Les rives du Michigan, depuis Chicago en remontant au nord le long de la côte orientale, sont généralement sablonneuses et en quelques endroits très-stériles. Les nombreuses rivières qui entrent dans le lac de ce côté ont leurs bords bien boisés. La rivière noire ou des Iroquois, au sud du Marquette, arrose un canton où le ginseng abonde. On a découvert du gypse le long de la Grande-Rivière qui coule au nord de la Rivière-Noire. Quelquefois il s'élève des tempêtes violentes sur le Michigan; elles occasionnent des

naufrages. Nous avons aperçu dans deux endroits des restes de navires fracassés.

C'est à la baie de la grande traverse, dans la partie septentrionale du lac, que l'on aperçoit pour la première fois de la roche calcaire en place sur une grande étendue. Auparavant, on n'en rencontre qu'à une pointe près du petit Konomick.

Le 9 septembre, nous sommes arrivés à Michilimakinac, et le 23 à Détroit où s'est terminé notre voyage.

VOYAGE

DE L'EMBOUCHURE DE LA COLUMBIA

A SAINT-LOUIS,

SUR LE MISSISSIPI,

PAR M. R. STUART

(SUITE ET FIN. — *Voy.* Tom. X, p. 88.)

LE 6 juillet 1812, nous espérions pouvoir franchir, avant la nuit, les rapides de la Columbia ; mais les apparences de mauvais temps nous forcèrent à camper après avoir parcouru 2 milles. Effectivement il tomba des torrens de pluie.

Dès que le temps se fut éclairci, le 7, chacun mit ses armes en état, et remplit sa giberne ; ce n'étoit pourtant que par mesure de précaution : car, quoique les Indiens qui habitoient au-dessous des rapides nous eussent assuré que nous devions certainement nous attendre à des actes d'hostilité de la part de ceux de ce canton, nous étions fermement décidés à éviter toute

espèce d'altercation, et à ne repousser que les attaques directes. Nous nous sommes partagés en deux détachemens; l'un destiné à garder les hauteurs qui dominent la rivière, afin d'éviter une surprise et de veiller à la défense de ceux qui devoient haler les canots, ou transporter les marchandises le long du bord des rapides. Tout alloit assez bien, et déjà nous avions remonté environ 3 milles, lorsque le grand canot de M. D. Stuart eut le malheur de toucher, en passant entre deux grands rochers; et, avant qu'on pût venir au secours, il s'emplit d'eau et chavira. Heureusement on repêcha une partie des marchandises, et l'on alla chercher le reste chez les Indiens qui s'en étoient emparés. Au retour de cette expédition, nous faillîmes à périr dans notre canot au passage d'un rapide; l'eau y couroit avec la même rapidité qu'en sortant de la roue d'un moulin, et éprouvoit une agitation bien plus grande que celle des vagues de l'Océan soulevées par une tempête.

On put réparer assez bien le canot chaviré pour le faire naviguer de nouveau; cependant il étoit en trop mauvais état pour qu'on y pût embarquer une cargaison. Les canots dont les voyageurs de la compagnie du nord-ouest font usage entre les Monts-Rocailleux et le grand Océan, sont construits en planches de cèdre, épaisses d'un quart de pouce, soutenues en dedans par des mem

brures du même bois, grosses d'un huitième de pouce, auxquelles on les coud avec des fils d'esturgeons ; les coutures sont calfatées avec de la résine : ces embarcations sont bien moins solides que les canots d'écorce des Indiens des grands lacs du Canada et des fleuves voisins ou affluens; car l'écorce se courbe en cédant à un effort de pression qui fendroit la planche de cèdre, et feroit couler le bateau. Ces canots en planche sont excellens dans les rivières peu profondes, mais ne valent rien dans les portages.

Le 12, nous eûmes franchi les rapides et chargé de nouveau nos canots. Les Indiens qui habitent dans les environs sont des Cath-lâk-a-heckits et des Cath-lath-la-las. Chacune de ces bandes compte environ 150 guerriers. Ce sont des coquins fieffés; malheur à un détachement peu nombreux qui tombe dans leurs griffes! il est sûr d'être volé et pillé.

On voit à ces rapides une des pêcheries de saumon les plus importantes de la Columbia. Les Indiens ont élevé le long du bord du fleuve des échafaudages qui s'appuient sur les rochers ; ils s'y placent, et c'est de là qu'ils plongent leurs filets dans l'eau. Ils choisissent de préférence les pointes où l'eau est la plus rapide, et, s'ils le peuvent, une masse de rochers un peu écartée, parce que les saumons passent toujours entre ces rochers et les pointes, pour éviter la masse du

courant. Le filet est fixé à un grand cercle attaché à une longue perche; le pêcheur la plonge perpendiculairement dans l'eau à la profondeur de plusieurs pieds, et la laisse descendre le fleuve jusqu'à ce qu'elle rencontre le saumon qui, s'efforçant de monter, tient le filet toujours tendu et est enlevé avec tant de facilité, que souvent ce sont des enfans qui pêchent avec autant de succès que les hommes les plus robustes. Le poisson commence à remonter aussi haut au milieu de mai, et, dans les deux mois suivans, en si grande abondance, que l'on plonge rarement le filet sans le retirer avec un saumon et quelquefois avec deux. Des hommes exercés en pêcheroient certainement cinq cents par jour.

Le 12, un de nos gens alla aux rapides chercher les Indiens Clatsops. On tint un conseil; puis on leur donna du tabac ainsi que diverses choses, et on leur dit que c'étoit parce qu'ils s'étoient bien conduits, et que, tant qu'ils se comporteroient de même, ils éprouveroient le même traitement de la part des blancs.

Toutes les marchandises qui avoient été mouillées se trouvant sèches, nous partîmes dans l'après midi. Quand nous nous fûmes arrêtés après avoir parcouru 5 milles, notre interprète Clatsop, ayant rencontré deux Indiens de la partie haute, manifesta le désir de retourner aux rapides pour y prendre un aide qui le secondât

dans ses fonctions, parce qu'il n'entendoit pas bien le langage des Indiens des chutes : il fallut bien souscrire à sa demande.

Il nous rejoignit le 14. Nous avions fait 25 milles de plus, ayant de chaque côté un pays aride, montueux, bien boisé et rempli de bêtes fauves et d'ours. L'Indien étoit avec deux autres; ce renfort nous fit grand plaisir. Le 15 et le 16 se passèrent à transporter les marchandises par terre pour éviter les rapides; puis on les rembarqua. Les Indiens se montrèrent en grand nombre, mais ils n'étoient pas armés, et furent tranquilles; en conséquence, on donna du tabac aux chefs (18 m. trois quarts).

Le 16 au soir, nous venions de relever la première garde, lorsque nous vîmes deux Indiens d'en bas accourir vers notre camp : aussitôt on cria aux armes, et chacun fut à son poste. Les Indiens, hors d'haleine et l'air pétrifié d'horreur, nous racontèrent qu'une troupe de guerriers chochonis avoient attaqué leurs canots, et tué un homme et deux femmes. Un de nos Clatsops, qui étoit absent, revint bientôt et confirma ce récit; quoique nous n'y ajoutassions pas beaucoup de confiance, nous tirâmes à terre nos canots et nos marchandises pour nous en faire un retranchement de trois côtés, ayant le fleuve à dos. Cependant nous ne fûmes pas inquiétés; et, le 17 au point du jour, nous effectuâmes par terre un

transport de deux pauses, en prenant toutes nos précautions pour ne jamais rester trop écartés les uns des autres, et tenant nos fusils prêts à tirer. Des présens de tabac furent distribués aux chefs de deux villages indiens et au sakhem d'une forte tribu, qui nous rendit une visite de cérémonie.

Quoique le vent contraire nous eût empêchés, le 19, de parcourir plus de 9 milles, nous parvînmes le 20 à l'extrémité supérieure de la chute. Les défilés qui la bordent sont habités par quatre tribus d'Indiens : les Tchipan-Tchick-Tchick, au nombre de 100; les Cathlassis, 150; les Iltte-Kaï-Mamits, 100; et les Tchelouits, 200. Les trois premiers ont des villages et y demeurent constamment; les trois derniers vivent un peu plus avant dans l'intérieur, et viennent ici pendant l'été pour pêcher. Dans cette saison, aucune tribu n'a d'emplacement fixe; elle choisit celui qui lui convient le mieux. La plupart des Indiens qui occupent les embranchemens de la Columbia, s'assemblent aussi en ce lieu pour y faire leur provision d'hiver, leur pays ne leur en fournissant pas assez; de sorte qu'alors le canton renferme près de 700 Indiens.

La quantité de saumon qui se pêche ici est réellement incroyable; on peut s'en faire une idée en se rappelant ce que j'ai dit plus haut de celle que l'on pourroit prendre en un jour.

Le printemps dernier, je me rendois à l'établissement de M. David Stuart avec deux commis et quatorze voyageurs; arrivés dans les premiers jours d'avril au portage des grands défilés, nous n'étions pas assez nombreux pour transporter nos marchandises par terre. Il fallut donc avoir recours aux Cathlas pour cette opération. Je détachai M. J. Reed, avec cinq hommes bien armés, pour veiller sur la première charge du bagage. A peine étoient-ils hors de vue, que les Indiens montrèrent leur disposition à piller; et, malgré tous les efforts de nos gens, ils emportèrent deux balles de marchandises et divers petits objets. Voyant que ce vol ne provoquoit aucun acte d'hostilité de la part des *longues barbes*, ils poussèrent l'audace au point de prendre leurs couteaux et leurs mouchoirs. Instruit de cette violence, j'accourus pour tâcher de rejoindre les voleurs au village, mais je ne les atteignis que le soir; il étoit trop tard pour les attraper. Nous passâmes la nuit sous les armes sans fermer l'œil; et, dès que le jour parut, je m'embarquai avec tout mon monde, et dis volontiers adieu à cet abominable repaire de brigands.

Enhardie, je le suppose, par ses succès à cette époque, toute la tribu nous a suivis; aujourd'hui, au moment où nous touchions à la chute, les Indiens étoient au nombre de 400, armés d'arcs, de flèches, de massues de guerre. Ce fut

avec cet appareil qu'ils nous demandèrent la permission de transporter nos marchandises. Je refusai, sous prétexte qu'il étoit trop tard, et je les engageai en même temps à se charger des canots. Ils exécutèrent fidèlement ma commission ; mais je les avois à peine récompensés de leur peine, qu'ils firent mine de détruire les canots malgré la présence de huit hommes très-bien armés qui les accompagnoient. Ils cèdèrent cependant aux représntations d'un vieillard qui sembloit être un personnage considérable. Ils passèrent ensuite l'exception d'une cinquantaine sur la rive septentrionale du fleuve.

Comme j'étois persuadé qu'ils machinoient quelque mauvais dessein contre nous, je résolus de faire mon possible pour le déjouer; et, à une heure du matin, je commençai, à l'aide du clair de lune, le transport des marchandises, espérant l'avoir terminé avant le point du jour ; en effet, il ne nous restoit plus que deux paquets à emporter, lorsque les Indiens qui étoient restés pour observer nos mouvemens, s'aperçurent de ce que nous avions fait, et, ne se croyant pas assez forts pour nous attaquer, donnèrent l'alarme à ceux qui se trouvoient de l'autre côté; ceux-ci s'embarquèrent aussitôt au nombre de cent vingt dans plusieurs grands canots. J'envoyai à l'instant du monde en bas de la chute pour prendre un autre ballot, et prier M. Reed de garder avec lui au-

tant d'hommes qu'il jugeroit nécessaire, parce je ne supposois aucune bonne intention aux Indiens qui traversoient la rivière. Il eut l'imprudence de ne pas déférer à mon avis, sous prétexte qu'avec M, Macclellan il suffiroit pour protéger le peu qui restoit. Il ne tarda malheureusement pas à être désabusé; à peine les canots eurent-ils abordé de notre côté, que les Indiens sautèrent à terre, et se mirent à piller nos marchandises malgré les efforts de M. Reed et de M. Macclellan. Le cri de guerre que j'entendis me fit penser que ma présence étoit nécessaire; à l'instant, prenant avec moi huit hommes robustes et résolus, je cours au secours de nos compagnons, dont la position devenoit extrêmement critique. J'arrive, je trouve M. Reed nageant dans son sang. Il avoit été blessé à la tête d'un coup de tomahak; malgré notre brusque apparition avec nos fusils ~~qui les couchoient~~ en joue, ~~les~~ Indiens n'ont pas du tout l'air alarmé; toutefois ils ne font mine de nous attaquer que lorsque j'ai crié à l'homme qui frappoit M. Reed que s'il ne cessoit pas, j'allois lui tirer un coup de fusil; cette menace les provoque tous, ils s'avancent vers nous pour nous assaillir; alors voyant qu'il étoit inutile de continuer à montrer de la patience, je forme mon monde en bataille sur deux lignes, et j'ordonne à la première de tirer sur l'Indien qui ne cessoit de frapper M. Reed. On m'obéit

en poussant un cri, et l'ennemi est si déconcerté qu'il prend la fuite.

Nous transportâmes alors dans nos canots M. Reed qui étoit étendu sans connoissance; mais l'embarcation faisoit de l'eau à un tel point que l'on ne pouvoit s'en servir, et les avirons étoient au bas du portage. Ce retard inévitable alarma beaucoup quelques-uns de nos gens, surtout deux jeunes gens qui furent si épouvantés qu'ils se trouvèrent mal. Lorsqu'ils revinrent à eux, j'ordonnai qu'ils fussent désarmés, qu'on leur ôtât leurs culottes, et qu'on leur nouât autour du corps un morceau de toile pour figurer la jupe d'une squâ; ensuite je les fis placer parmi les marchandises dans le canot: cette affaire risible, malgré notre situation, excita parmi nous une grande gaîté, et rassura plusieurs hommes de notre troupe qui sembloient chanceler entre la crainte et la résolution.

Les Indiens étant tous passés de l'autre côté du fleuve, j'envoyai chercher les avirons, et le reste de mon monde radouba nos canots. Dès qu'ils furent en état, on se rembarqua et l'on continua le voyage le long de la rive méridionale.

La nouvelle de l'affaire ne fut pas plus tôt parvenue chez les Cathlas qu'ils tuèrent deux chevaux; les guerriers en burent le sang pour se donner de courage et d'intrépidité; ensuite la danse des morts et le chant de guerre étant finis,

quatre cents hommes équipés pour le combat montèrent à cheval, et nous poursuivirent respirant la vengeance; nous les découvrîmes heureusement à une certaine distance au-dessus de la rivière des Chochonis, traversant à la rive que nous suivions. Arrivés près de cet endroit, nous les trouvâmes postés entre des rochers, le long desquels nous étions obligés de nous diriger. Voyant qu'ils avoient l'avantage du terrain, nous nous sommes arrêtés à 1,200 pieds au-dessous; nous avons fait une décharge générale de nos armes que nous avons rechargées; nous avons allumé du feu, et pansé la tête de M. Reed qui avoit cinq trous longs de deux pouces chacun. Ensuite nous avons amarré ensemble tous les canots que nous avons attachés à un rocher à peu de distance du rivage dont nous pouvions nous éloigner avec facilité, si les Indiens nous poursuivoient trop chaudement. Ainsi préparés, nous attendîmes l'attaque. Peu de temps après, le chef de guerre vint à nous dans un canot avec trois de ses principaux guerriers; et, après un long préambule, il nous dit que nous avions tué un homme de leur nation; que nous en avions blessé un autre; que leurs parens, irrités, l'avoient contraint de prendre le commandement de la troupe; qu'ils étoient venus exprès pour combattre, étant déterminé à obtenir satisfaction d'une manière ou d'une autre. Puis il

nous proposa de leur livrer M. Reed, qui étoit déjà sur le bord du tombeau, pour qu'il le remît aux parens du défunt qui le tailleroient en pièces; ajoutant que cela suffiroit pour faire cesser toutes les animosités, et que la plus grande harmonie régneroit à l'avenir entre eux et nous : « Non, lui » répondis-je, l'homme blessé par le défunt est » notre frère, et vous ne l'aurez qu'après nous » avoir tués jusqu'au dernier; nous sommes tous » préparés pour tes guerriers, amène-les; nous » vous donnerons une leçon plus sérieuse que celle » de ce matin. » Ils réfléchirent pendant quelques instans; et, après une mûre délibération, l'affaire fut arrangée pour une couverture qui devoit couvrir le mort, et du tabac destiné à remplir le calumet de paix; ensuite les Indiens repassèrent bientôt à la rive septentrionale, et nous ne les revîmes plus.

Le pays qui, à l'embranchement, présentoit un désert impénétrable, commence, aux grands rapides, à s'éclaircir graduellement. De petites prairies interrompoient de temps en temps les forêts; et, arrivés au pied des longs défilés, nous avions laissé les bois très-loin derrière nous. De la mer aux rapides, ils offrent à peu près les mêmes caractères; mais, un peu plus loin, les pins devinrent moins communs; ils étoient mêlés de broussailles de chêne, et ce dernier arbre occupe presque tout le terrain à mesure que l'on

approche de l'extrémité supérieure de ce pays boisé du côté opposé au mont Hood.

Cette montagne est entièrement isolée ; or, en considérant la grande élévation de celles qui bordent le fleuve, et qui, dans un pays civilisé, auroient, par cette raison, la réputation de ne pouvoir être franchies, on voit que la masse gigantesque du mont Hood les dépasse comme un clocher très-haut domine sur les maisons d'une ville ; il en résulte donc que cette montagne est extrêmement haute ; les arbres croissent jusqu'à la moitié de ses flancs, plus avant ils sortent en ce moment du milieu des neiges qui couvrent constamment la cime.

Nous étions dans un endroit où les montagnes s'avancent jusqu'aux deux bords du fleuve ; poursuivant notre voyage le long de la rive septentrionale, nous avons passé sur l'île qui est vis-à-vis la rivière des Chochonis, et nous avons campé un peu au-dessus ; cette rivière a une grande cascade près de son confluent, et à peu près 600 pieds de largeur. On ne sait d'ailleurs rien sur son cours, sinon qu'elle coule dans un pays habité par les Chochonis, ce qui signifie homme de l'intérieur, pour les distingner de ceux du fleuve principal nommés Indiens de poisson. A deux journées de marche en remontant cette rivière, le pays est bien boisé, et ses bords sont

l'asile d'une quantité d'ours, de cerfs et de castors.

Ayant continué, le 21, notre route le long de la rive méridionale, nous avons reconnu deux des coquins qui, le printemps dernier, volèrent M. Crooks et son compagnon, lorsqu'en allant de Saint-Louis à Astoria, ils furent laissés en arrière par le reste de la troupe, parce qu'ils étoient tellement affoiblis par la fatigue, qu'ils ne pouvoient la suivre. Nous avons mis la main sur les deux brigands, et nous les avons jetés, pieds et poings liés, dans un canot, en déclarant aux Indiens présens qu'ils ne seroient mis en liberté que lorsque ce qu'ils avoient pris auroit été rendu. Des exprès furent à l'instant expédiés de différens côtés ; ils revinrent avant la nuit avec deux fusils, mais on ne put recouvrer les petits objets. Ces troupes d'Indiens se séparèrent alors, et tous décampèrent en donnant des signes évidens de terreur, ne s'attendant guère à en être quittes à si bon marché.

Une petite rivière apporte ses eaux à la Columbia, à 2 milles à peu près au-dessous de l'île où nous avons passé la nuit ; elle a 180 pieds de largeur à son embouchure, et sort du milieu des bois ; de même que ses rives, le sol n'est que du sable. Nous avons, dans la journée, été obligés de

porter deux fois par terre la charge de nos canots, à cause de mauvais rapides (18 m.).

Nous sommes arrivés, le 24, à l'embouchure de l'Oumatalla, où nous avons campé; il prend sa source dans les montagnes qui bornent au sud-est les plaines de la Columbia où nous entrions. Nous avions traversé pendant trois jours un pays nu et sablonneux; les montagnes s'éloignoient du fleuve (101 m.).

La journée du 25 fut extrêmement chaude. Nous avons fait halte à un village indien où nous avons acheté quatre chevaux. Cette partie du fleuve, au-dessus des rapides, abonde en lamproies et chabots (15. m.).

Le 27, nous avons acheté deux autres chevaux, et, à 2 milles au-dessus de l'embouchure de l'Oualla-Oualla, nous avons rencontré une troupe d'Indiens campés là pour y passer la nuit. Cette rivière a 180 pieds de large et prend sa source dans les mêmes montagnes que l'Oumatalla; les castors, les loutres et les cerfs fréquentent ses environs. La nation qui lui donne son nom vit près de son confluent avec la Columbia; ces Indiens sont assez doux, mais ne connoissent pas l'art de prendre les animaux à fourrure; leur nombre est de 260. Les habitans de ces cantons ont, comparativement à ceux du voisinage des chutes, peu de moyens de subsistance, parce que leur pays est mal pourvu d'endroits propres à la pêche, et qu'elle

n'y est pas abondante. Ils sont donc obligés de se contenter, pendant la plus grande partie de l'année, d'une petite quantité de gibier et de racines qu'ils ont beaucoup de peine à se procurer; de sorte que ceux qui trouvent cette manière de vivre trop pénible se dépêchent d'aller aux chutes. C'est par des vauriens de cette espèce que les lieux de pêche les plus célèbres sont peuplés; et, par cette raison, l'on peut les appeler, comme nos grandes villes, les chefs-lieux de la perversité (17 m.).

Le soir, nous avons été suivis par un grand nombre d'Ouallás-Ouallas et par quelques squâs; ils ont dansé pendant long-temps autour d'un feu allumé à une extrémité de notre camp; leur conduite nous prouva qu'ils étoient enchantés de ce ue nous passions la nuit auprès d'eux. Ils me vendirent quatre chevaux, ce qui en fait quinze, quantité qui étoit nécessaire pour notre voyage.

Le 28, après midi, nous avons traversé la Columbia, et nous avons campé à l'embouchure de l'Oualla-Oualla. M. Mackenzie, M. Stuart et M. Clarke nous y ont accompagnés avec tous leurs voyageurs, à l'exception d'un détachement envoyé au confluent du Lewis-River.

M. Clarke nous a quittés le 30 par un fort vent d'ouest. Nous avions eu beau nous évertuer de notre mieux, nos selles ne furent prêtes que le 31. Ayant, après déjeûner, dit adieu à nos amis, peut-être pour la dernière fois, nous avons gravi

sur les montagnes en nous dirigeant au sud-sud-est : la chaleur étoit excessive; le vent souffloit assez pour élever le sable en l'air, ce qui rendoit l'atmosphère étouffante. Les collines que nous avons traversées jusqu'au coucher du soleil étoient de grès et de calcaire friable. Leur surface présentoit l'apparence d'une aridité excessive. Vers le soir, les ravines, qui se dirigeoient toutes vers la Columbia, devinrent moins profondes. La superficie du pays étoit ondulée, mais nous n'avions pas rencontré une goutte d'eau ; notre chien, le seul que nous eussions, étoit resté en chemin ; un de nos voyageurs avoit bu son urine, désespérant déjà de trouver de l'eau. Nous parlions de nous arrêter, lorsque, à la foible lueur du crépuscule, nous aperçûmes, à une grande distance devant nous, quelque chose qui ressembloit à un bois ; alors, ayant doublé le pas, nous parvînmes très-tard sur les bords de l'Oumatalla, près d'une petite cataracte; nos chevaux n'avoient pas moins besoin que nous de se désaltérer. On traversa la rivière, et l'on fit halte sur une plage graveleuse, qui étoit le seul endroit sec du voisinage (45 m.).

1er *août*. — La largeur de l'Oumatalla en cet endroit est de 180 pieds. Son lit est rempli de petits rapides, et trop peu profond pour que le poisson puisse y vivre. Tout autour de l'endroit où nous étions s'étend un espace

couvert de marécages et d'étangs où vivent des quantités innombrables de castors ; ce terrain est ombragé par des peupliers. Ayant suivi les bords de l'Oumatalla pendant 3 milles, puis traversé une plaine, nous sommes arrivés à un autre enfoncement où nous n'avons trouvé de l'eau que par intervalles (23 m.).

Le 2, nous avons remonté la ravine jusqu'à un endroit où elle se partageoit en deux branches, et nous avons pris la plus méridionale qui s'est ensuite partagée entre plusieurs ruisseaux. Nous avons gravi des montagnes, et nous avons fait halte sur le bord d'un affluent de la rivière de Glaize. Ces montagnes bornent les plaines de la Columbia au sud-est, et séparent de ce côté le bassin du fleuve principal de celui du Lewis-River (25 m.).

Du 3 au 5, nous avons traversé un pays très-montagneux et coupé de nombreuses ravines, ainsi que de profondes vallées où coulent des rivières et des ruisseaux qu'il falloit traverser, ce qui ne plaisoit guère à nos chevaux. Les montagnes étoient couvertes de forêts épaisses; nous allions toujours vers le sud-est. Quelques endroits, plus ouverts que les autres et couverts de belles prairies, offroient des perspectives charmantes ; quelquefois, au contraire, nous étions entourés de précipices affreux (51 m. S. S. E.).

Sortis par une ouverture étroite, nous sommes

venus camper, le 7, sur le bord d'une petite rivière. A 7 milles à l'ouest des montagnes, on trouve un étang sulfureux, large de 300 pieds, dont l'eau est entretenue par une source qui arrive du sud-est; elle nous parut avoir dix pieds carrés d'ouverture, et bouillonnoit à une certaine distance; la vapeur étoit excessivement puante, et affectoit l'odorat à plus d'un mille à l'entour. Elle est très-fréquentée par les élans qui sont très-nombreux dans les montagnes adjacentes, si l'on en juge par la grande quantité de leurs bois épars de tous côtés autour de l'étang; ils le visitent, surtout à l'époque du printemps. En parcourant encore quelques milles dans la plaine, on arrive à deux rivières, dont l'une vient du sud-est et l'autre de l'ouest; toutes deux se joignent au Glaize, un peu avant qu'il rentre dans les défilés où il a 300 pieds de largeur.

La grande plaine a environ 60 milles de circonférence, elle n'est marécageuse que dans un petit nombre d'endroits; le sol en est excellent, sa surface est presque unie. Le Glaize et les deux affluens dont je viens de parler y serpentent dans toutes les directions. Les bords de ces rivières sont élevés et fangeux, couverts, en certains endroits, de peupliers nains, et ailleurs de grands saules qui fournissent un fonds de nourriture inépuisable à l'incroyable quantité d'animaux qui vivent le long de leurs eaux. La rivière du sud-est est la plus

abondante en loutres. Quelques cerfs et quelques ratons sont, avec les élans et les castors, ceux que l'on y rencontre aussi le plus fréquemment.

La rivière, à l'extrémité de cette prairie, est très-profonde, elle s'y enfonce dans une chaîne de montagnes bien plus hautes que celles que nous avons traversées pour descendre sur ses bords. Elle tombe dans le Snake-River ou Kimouenoum, à peu près à 30 milles au-dessus du confluent avec le Patchicom; les indigènes l'appellent Kouskouski à son entrée (20 m.).

Du 8 au 11, nous avons continué notre route vers le sud-est, le terrain devenait plus inégal; la vue d'une troupe d'antilopes nous surprit beaucoup, car ces animaux sont assez rares dans cette partie du pays (103 m.).

Le 12, les montagnes se rapprochèrent beaucoup de la rivière dont nous avions suivi soit la branche principale, soit les affluens; la route devint pierreuse et très-mauvaise. La rivière avoit encore 90 pieds de largeur. L'ayant suivie pendant 17 milles en nous dirigeant au sud-est, nous sommes arrivés à une pêcherie des Indiens; elle y fait un petit détour au nord; alors nous l'avons quittée; et, 7 milles plus loin, nous avons atteint les bords du Snake-River que nous avons remonté pendant 3 milles, et nous avons campé sur ses bords (27 m.).

Cette rivière a dans cet endroit à peu près

1200 pieds de largeur, ses rives sont hautes et sablonneuses; elle forme le rameau principal de la branche droite du Lewis-River, appelé par Lewis et Clarke *Kimouenoum*, par quelques Indiens *Kieyenem*, par les Snakes *Baïo-Paa*, et par la plupart des blancs *Snake-River* (rivière du Serpent). Immédiatement au-dessous de ce lieu, elle entre dans les montagnes qui s'élèvent graduellement, et les traverse dans une étendue de 150 milles, où elle n'a pas plus de 120 pieds de largeur; elle y est resserrée entre des précipices d'une hauteur surprenante; les cascades et les rapides se succèdent presque sans interruption: il sembleroit que la rivière a autrefois coulé sous une voûte de rochers qui s'est écroulée, et dont les énormes débris forment aujourd'hui le lit sur lequel coulent les eaux.

Les montagnes ont l'air d'être, dans ce canton, entassées les unes sur les autres. Après avoir grimpé sans relâche pendant une demi-journée, on ne se voit pas plus rapproché de l'objet vers lequel on va, que lorsqu'on s'est mis en route.

D'après le récit de MM. Mackenzie et Macclellan, le pays offre le même aspect pendant 300 milles, le long de la rivière qui est extrêmement sinueuse. Ils ont, l'année dernière, suivi ses bords aussi près qu'il leur a été possible; mais ils étoient souvent obligés de s'en éloigner, à cause des rochers qui rendoient cette route imprati-

cable. Ils avoient avec eux dix personnes, ils marchèrent pendant vingt-un jours consécutifs pour arriver jusqu'au Molpac, et souffrirent beaucoup de la faim, car ils ne tuèrent que deux bouquetins et cinq castors; ils en conservèrent les peaux qui les firent subsister pendant les cinq derniers jours. La meilleure manière d'accommoder ces peaux est, d'abord de les flamber, ensuite on les fait bouillir pendant plusieurs heures, puis on les coupe en petits morceaux.

M. Hunt a postérieurement essayé, au mois de décembre dernier, de traverser ces défilés (1); mais la neige étoit si profonde et le pays tellement dépourvu de gibier, que toute sa troupe fut obligée de renoncer à l'entreprise; après avoir pénétré à 120 milles, et son compagnon M. Crooks, à 150 milles, ils revinrent sur leurs pas, et se dirigèrent vers l'Oumatalla par la route que nous venons de suivre; ils arrivèrent chez les Sciatogas où ils trouvèrent du secours. Cette peuplade, forte de 250 hommes, possède le pays borné au sud-est par la Grande-Plaine; au nord, par le Lewis-River; à l'ouest, par la Columbia; au sud, par l'Oualamat; cette étendue est entrecoupée par un grand nombre de jolies rivières bien pourvues de toutes les espèces d'animaux que nous sommes

(1) Voyez *Nouvelles Annales des Voyages*, Tom. X, pag. 27.

venus chercher si loin, et que les Indiens n'ont pas jusqu'à présent troublés beaucoup dans leurs retraites.

Cette tribu, de même que les Têtes-Plates, possède une grande quantité de chevaux : une partie de ces quadrupèdes parcourt en liberté ces plaines immenses ; souvent ils sont la seule ressource que les hommes blancs et rouges aient pour se nourrir. Les Têtes - Plates comptent 1,800 guerriers ; ils occupent le pays compris entre le Lewis-River et la branche nord-ouest ou la Columbia, et borné en arrière par les Monts-Rocailleux. Ces deux nations sont moins pillardes et plus propres que leurs voisins, mais fières, impérieuses, épineuses, vindicatives. Cependant on peut, par de bons traitemens, gagner leur affection ; alors elles seroient les plus utiles des Indiens qui habitent en-deçà des monts (27 m.).

Après avoir traversé plusieurs fois, du 13 au 15, le Kimouenoum et plusieurs ruisseaux qui lui portent leurs eaux en passant dans un pays beaucoup moins inégal que celui dont nous sortions, nous avons fait halte auprès d'un camp de Chochonis. Ils nous répétèrent ce que d'autres nous avoient déjà dit l'avant-veille, qu'il se trouvoit des blancs de l'autre côté de la rivière. Nous avons, en conséquence, dépêché un Indien vers ces hommes qui, nous le supposions bien, avoient été laissés en ce lieu par M. Crooks pendant l'hiver, ou bien étoient

des chasseurs restés depuis l'automne dans les Monts-Rocailleux.

Les parties basses du pays parcouru étoient principalement couvertes de plantes basses, excepté près des rivières où l'on voyoit des saules; ces fonds sont tellement inondés au printemps qu'ils offrent des marécages; les collines sont sablonneuses.

Vis-à-vis notre camp est l'embouchure d'une rivière qui vient de l'est; elle est bien garnie de bois, et abonde en castors; comme elle a la meilleure pêcherie de cette contrée, elle est le grand rendez-vous des Chochonis; la quantité incroyable de saumons que l'on y prend forme, avec quelques racines, la principale nourriture des habitans de ces pays stériles.

Les cousins nous ont tant tourmentés la nuit dernière, qu'ils nous ont empêchés de dormir, même après la chute de la rosée; leurs essaims innombrables produisoient un bourdonnement si fort, qu'il étoit impossible de fermer l'œil (70 m. E. S. E.).

Voyant que les Indiens nous avoient donné une nouvelle fausse en nous parlant de deux blancs qui étoient dans le voisinage, nous avons traversé la rivière le 16 de bon matin; nous fûmes bientôt rejoints par l'Indien qui, l'année dernière, avoit guidé nos compatriotes pour traverser les montagnes du Mad-River. Il nous raconta que, depuis

dix jours, il avoit quitté trois de nos chasseurs qui avoient pris beaucoup de castors; mais les Absarokas, ayant découvert leur hutte, en avoient tout emporté; d'autres avoient perdu leurs chevaux, et les mêmes Indiens les avoient dépouillés; ils se trouvoient encore au milieu de ces brigands. Les trois Américains qu'il avoit vus le plus récemment, n'avoient entre eux qu'un cheval et un fusil; ils descendoient la rivière.

Apprenant que l'on pouvoit aller au sud par un chemin plus court que celui que M. Hunt avoit suivi pour traverser les Monts-Rocailleux, et que cet Indien connoissoit parfaitement cette route, je lui offris un pistolet, une couverture bleue, une hache, un couteau, une alène, une brasse de verroterie bleue, de la poudre et des balles, s'il vouloit nous conduire au-delà des montagnes; il accepta sur-le-champ ma proposition, en disant que le saumon n'étoit pas aussi bon que la vache, ce qui signifie du bison; puis il partit pour aller chercher ses armes, et promit de nous rejoindre le lendemain matin (29 m.).

L'Indien fut fidèle à sa parole; nous le rencontrâmes le 17. Il nous dit que le chemin le plus court étoit de franchir les montagnes; mais comme il auroit fallu voyager pendant près d'un jour pour atteindre à la rivière, il nous conseilla de camper (9 m.).

Quelle fut notre surprise, le 18, à notre réveil,

de ne pas retrouver l'Indien ; il avoit disparu avec son cheval et le mien. Nous suivîmes pendant quelque temps leurs traces du côté de la rivière, et nous fûmes convaincus de la friponnerie de cet homme ; elle nous surprit d'autant plus, qu'il s'étoit fort bien conduit auparavant (26 m.).

La chaleur devenoit moins forte, et, le soir, les cousins nous tourmentoient moins, parce que le pays des bords de la rivière s'élevoit davantage. Nous rencontrions des tiques qui nous fatiguoient beaucoup dans le courant de la journée. Le 19, nous avons marché principalement au sud-est le long de la rivière, jusqu'aux premiers escarpemens ; ils étoient si près des bords, que nos chevaux n'ont pu les gravir ; il a fallu aller plus au sud pour trouver un ravin, qui nous a fait arriver à une plaine, et nous avons revu la rivière.

Jugeant, d'après la leçon d'hier, que nous ne pouvions pas nous fier aux Indiens, malgré leur bonne conduite habituelle et les éloges donnés à leur honnêteté par les blancs qui ont voyagé dans ce pays, nous résolûmes de faire constamment bonne garde ; pendant la nuit, trois d'entre nous devoient y faire sentinelle, chacun à son tour. Nous avions, dans le voisinage de notre camp, une cabane de Chochonis. Ces hommes étoient si misérables, qu'ils ne purent même pas nous fournir du poisson (12 m.).

Nous avions, le 20, déjà traversé deux sinuo-

sités de la rivière, lorsque, nous étant approchés pour boire, nous avons vu un de nos compatriotes qui pêchoit; un instant après, trois autres sortirent du milieu des saules et nous rejoignirent. L'année précédente, ayant quitté leur troupe au-dessous du Fort-Henry, ils étoient allés jusqu'à 200 milles dans le sud, en chassant le long d'une rivière qui doit se jeter dans l'Océan, au sud de la Columbia; ensuite ils parcoururent 200 milles de plus en marchant droit à l'est; ils trouvèrent une soixantaine de cabanes d'Arapahays; c'est une tribu composée d'Arapahôs bannis; ces coquins leur prirent plusieurs chevaux et la plus grande partie de leurs habits. Nos gens continuèrent encore leur voyage pendant 50 milles, puis s'arrêtèrent pendant l'hiver. Au commencement du printemps, les mêmes brigands les rejoignirent et leur enlevèrent le reste de leurs chevaux et à peu près de tout ce qu'ils avoient; nos gens rachetèrent deux de leurs chevaux avec la moitié des munitions qui leur avoient été laissées. Après avoir parcouru 950 milles et souffert incroyablement de la faim, de la soif, du froid et de la fatigue, ils étoient arrivés à l'endroit où nous les rencontrâmes presque dans l'état de nature, n'ayant pas un seul animal pour porter leur bagage, car un de leurs camarades avoit eu l'indignité de les abandonner avec un cheval pendant qu'ils se trouvoient aux sources du Big-Horn,

l'autre avoit été volé par les Chochonis à l'ouest des monts. Pendant la plus grande partie de leur route, à peine un quadrupède ou un oiseau étoit venu à portée de leurs fusils, et ils avoient principalement vécu de poisson durant cette longue et pénible route.

Ils nous dirent que toutes les rivières qu'ils ont visitées au midi abondent en castors de très-grande taille et de très-belle qualité, notamment dans le voisinage des montagnes. Les Indiens qu'ils rencontrèrent dans le sud, et qui n'étoient pas encore connus, sont des tribus des Snakes, tels que les Arapahays, qui comptent 350 guerriers; les Arapahôs, 2,700; les Bras-noirs, 3,000; ces deux dernières nations, qui sont généralement en état d'hostilité l'une contre l'autre, montrent beaucoup d'amitié aux blancs, possèdent un territoire très-riche en castors, surtout les derniers, qui s'étendent jusqu'aux pays espagnols.

Ayant donné à nos compatriotes affamés tout ce que nous pouvions épargner sur nos minces provisions, nous avons poursuivi avec eux notre route le long de la rivière; car ils nous ont déclaré qu'ils nous accompagneroient jusqu'à Saint-Louis (15 m.).

Le 21, nous avons traversé comme à l'ordinaire les sinuosités de la rivière, et nous avons campé près d'un village de Snakes qui avoient des chevaux, parce que l'augmentation de notre

troupe nous obligeoit d'en acheter quelques-uns de plus. Ils nous vendirent du saumon pour des alênes et d'autres objets; mais ils ne voulurent pas se défaire de leurs chevaux, et nous ne pûmes qu'en échanger deux très-fatigués contre deux autres vigoureux et frais (16 m.).

Du 22 au 24, nous avons franchi des collines et traversé des plaines arides, puis la rivière des défilés et encore des plaines sablonneuses, où nos chevaux ne trouvèrent que de maigres fourrages. Nous nous tenions aussi près de la rivière que le permettoit l'escarpement de ses bords. Elle se rétrécissoit à mesure que nous avancions, et son lit étoit rempli de rapides. La route devenoit pierreuse et très-rude. Les Indiens que nous rencontrions étoient des Chochonis extrêmement misérables (73 m. S. E.).

Nous sommes arrivés, le 25, aux chutes des saumons, où nous avons trouvé une centaine de loges de Snakes qui étoient occupés à pêcher et à faire sécher des poissons. Du côté du nord, la chute est perpendiculaire et haute de vingt pieds; mais, vers le sud, on pourroit plutôt l'appeler une suite de cascades. Le poisson commence à sauter peu de temps après le lever du soleil; alors les Indiens, leur lance à la main, vont à la nage vers le milieu des chutes; quelques-uns se placent sur des rochers, d'autres se plongent dans l'eau jusqu'à la ceinture, et, dardant leurs armes de tous côtés,

ils attaquent les saumons qui s'efforcent de remonter, et qui, peut-être, épuisés par leurs tentatives répétées, deviennent aisément leur proie. On en tue tous les jours des quantités prodigieuses. C'est sans doute de ce lieu que venoient les saumons morts et blessés que nous avons vu ramasser par les Indiens misérables qui habitent plus bas. Je ne puis pas concevoir comment ces pauvres créatures ne préfèrent pas de se joindre aux hommes de leur nation pour pêcher en cet endroit, où quelques heures de travail leur procureroient plus de poisson qu'un mois de recherches à leur manière actuelle, plutôt que de dépendre de la chance incertaine des saumons qui remontent le long des bords de la rivière, ou de ceux qui, en petit nombre, s'échappent des chutes après avoir été blessés.

Les lances de ces Indiens sont de longues perches en bois de saule; on les arme à une extrémité d'un morceau de bois d'élan long de sept pouces, et creusé à son extrémité inférieure pour recevoir la hampe; un peu au-dessous, au point de jonction, un cordon de longueur égale tient à la pointe et à la hampe; de sorte que, lorsque l'Indien frappe avec justesse, la pointe, en entrant, se détache et passe d'un côté du corps du poisson, tandis que la hampe reste suspendue de l'autre, à l'extrémité du cordon. Cet instrument fait honneur à leur esprit d'invention.

M. Miller m'a raconté que, s'étant arrêté dans

cet endroit lorsqu'il descendoit la rivière, il vit, dans un après midi, qui est le temps le plus favorable pour la pêche, les Indiens tuer en quelques heures plusieurs milliers de saumons. Un de ces poissons s'élança depuis le point où l'eau bouillonne au pied de la chute, et arriva de ce bond par-dessus la cascade; ce qui, dans son estime, faisoit plus de 30 pieds de hauteur.

Après avoir acheté du poisson, nous avons quitté ces Indiens, remonté la rivière en allant au sud, traversé la montagne, passé la rivière et des plaines hautes, et nous nous sommes arrêtés à l'embouchure du Muddy-creek (22 m.).

Le 26, nous avons rencontré deux Indiens avec leurs femmes et leurs enfans. Ils avoient cinq chevaux; je leur en achetai un. Ils nous dirent qu'ils suivaient la même route que nous, ils désiroient beaucoup nous accompagner; ils passèrent donc la nuit avec nous. Comme je n'étois qu'à 50 milles de distance de l'endroit où M. Hunt avoit caché les marchandises l'hiver dernier après avoir abandonné ses canots, je prétextai que nos chevaux avoient besoin de repos, ce qui, au reste, étoit très-vrai, pour ne pas me mettre en route le 27 avec les Indiens, parce que je savois bien que, si ces gens avoient connoissance de cette cachette, ils n'y laisseroient rien. Les pâturages étoient excellens, et nos chevaux en profitèrent (18 m.).

4*

Nous avons de bonne heure gravi sur les montagnes le 28, et, suivant les traces des Indiens au sud-est, nous avons traversé le Précipice-creek. Les bords de cette rivière, à son embouchure et à une certaine distance en remontant, ont 300 pieds de hauteur perpendiculaire; mais, à mesure que l'on avance, ils diminuent graduellement d'élévation, et s'écartent, laissant par intervalles de petites prairies larges de 60 à 150 pieds, qui sont bordées de saules, et diversifient l'uniformité des rives montueuses (23 m.).

Le sentier indien allant trop au sud pour l'objet que je me proposois, je me dirigeai plus à l'est, le 29, à travers un terrain que l'on appelle en ce pays une prairie : le nom de forêt d'absynthe lui conviendroit beaucoup mieux. Revenus sur les bords de la rivière principale, à l'endroit où l'un des canots de M. Hunt resta engagé parmi les rochers, nous avions envie de voir en quel état il se trouvoit; cependant l'escarpement des rochers de la rive nous fit comprendre que cette tentative seroit accompagnée de trop de dangers; il fallut y renoncer. Continuant donc à marcher, tantôt en vue de l'eau, tantôt à une certaine distance de ses bords, mais l'oreille toujours frappée de son murmure, nous sommes arrivés dans un lieu où de bons pâturages nous décidèrent à nous arrêter (32 m.).

Curieux de connoître en quel état se trouvoient

les objets laissés par M. Hunt, je courus, avec MM. Crooks et Macclellan, aux cachettes. A notre surprise extrême, il y en avoit six ouvertes, et, à l'exception de quelques livres que le vent avoit dispersés de tous les côtés, tout ce qu'elles renfermoient avoit disparu. Divers indices nous firent juger qu'elles avoient été fouillées pendant l'été; les loups avoient sans doute commencé, attirés par l'odeur des objets couverts ou faits de peaux; ils avoient battu des sentiers tout à l'entour; ce qui vraisemblablement guida les Indiens vers ce lieu.

L'après midi, le tonnerre a grondé; il a tombé quelques gouttes de pluie; c'est la première tempête un peu forte que nous ayions éprouvée depuis que nous avons quitté les bords de l'Oualla-oualla. De tous les canots que la troupe de nos gens laissa dans ce lieu l'année dernière, il n'en restoit que trois en trop mauvais état pour qu'on pût s'en servir.

A 30 milles au-dessous de notre camp, la rivière a une chute d'une soixantaine de pieds de hauteur. Depuis ce saut jusqu'ici, ses rives des deux côtés offrent des rochers escarpés hauts de 300 pieds; leur extérieur montre de forts indices de fer. En quelques endroits, une plage règne le long des bords au-dessous des falaises; elle est généralement étroite, et composée principalement d'immenses blocs de rochers qui se sont de temps

en temps écroulés des précipices adjacens; de sorte qu'il est presque partout impossible à une créature vivante de passer entre ces masses et la rivière : dans ces endroits, elle n'a jamais plus de 120 pieds de largeur, et roule, avec une impétuosité extrême, par dessus un lit de ces rochers, ses flots turbulens dont l'écume vole au loin, comme celle de la mer poussée par le vent contre un rivage où elle est venue se briser. La rivière a quelquefois 150 pieds de largeur; mais, dans l'étendue de 30 milles indiquée plus haut, elle n'en a communément que 90 à 100. Dans l'endroit appelé *le Caldron-Linn*, la rivière est resserrée entre deux bancs de rochers, éloignés de moins de 90 pieds l'un de l'autre ; la perspective est si affreuse, qu'elle défie toute description ; c'est un fracas, une agitation, une confusion, qui ont valu à ce lieu le nom de *Trou du diable.*

A un mille au-dessus est le rapide de Clapping, ainsi nommé d'après un malheureux de la troupe de M. Crooks, qui s'y noya l'année dernière en descendant la rivière en canot. Ce fut là que cette troupe, obligée de renoncer au voyage par eau, commença son voyage à pied jusqu'à la Columbia, et parcourut ainsi 790 milles.

N'ayant rien à manger, j'envoyai deux de nos gens plus haut pour tâcher d'avoir du gibier ; puis j'allai ouvrir les autres cachettes, j'y trouvai encore différens objets. Ils nous furent très-

utiles, pour équiper et approvisionner nos trois compatriotes qui doivent encore passer deux ans à chasser le long de cette rivière au-dessous de la rivière de Henry; ils préfèrent prendre ce parti plutôt que de retourner, couverts de haillons, parmi les hommes civilisés. Quant à M. Miller, son désir de voyager dans le pays des Indiens étant pleinement satisfait, il a résolu de nous accompagner.

MM. Crooks et Macclellan ont pêché pendant la plus grande partie de la journée, et pris dix-huit truites qui, avec un peu de riz, firent notre souper frugal. Les chabots ont entièrement disparu; une espèce de truite les a remplacés; changement qui ne nous déplaît pas du tout, car les premiers poissons sont les plus mauvais que l'on puisse manger.

Nos trapes ne nous ont rien fourni pour appaiser notre faim. Nous avons passé la journée du 31 à raccommoder nos selles. Le soir, nous avons fermé les cachettes, après en avoir retiré divers objets et y en avoir remis d'autres qui nous embarrassoient. Les livres et les papiers furent soigneusement renfermés dans un des anciens trous.

Ayant écrit deux lettres à M. Reed, j'en attachai une à une perche, près du dépôt, et je remis l'autre à un des Américains qui restoient dans cette contrée, afin de faire connoître, si

c'étoit possible, que nous étions arrivés dans ce lieu sans accident, et que les objets cachés avoient été en partie pillés. Une vingtaine de jours après notre départ de l'Oualla-Oualla, M. Reed devoit quitter le confluent du Lewis-River exprès, pour chercher les trois chasseurs, et emporter ce qui avoit été caché en terre. S'il ne lui arrive pas d'accident, il doit bientôt arriver en ce lieu. Nos gens attendront son arrivée qui est d'autant plus désirable, qu'il a le seul canot sur lequel on puisse naviguer, la rivière étant trop remplie de rapides pour qu'on puisse s'y risquer en radeau.

Ayant dit adieu à nos compatriotes le 1[er] septembre, nous partîmes au nombre de sept. Nous vîmes beaucoup d'antilopes qui étoient si farouches, que nous n'en pûmes approcher qu'à un mille de distance (15 m. E.).

Les falaises et les montagnes s'étoient écartées à une grande distance vers le nord; celles que l'on voyoit au sud étoient aussi à quelques milles de la rivière dont les bords sont couverts d'une forêt touffue de saules, la plupart très-bas; car les plus hauts ne s'élèvent pas à 30 pieds; les cabanes de castors sont nombreuses le long des deux rives.

La surface du pays devant nous étoit unie, perspective dont nos yeux n'avoient pas été frappés depuis que nous étions partis des plaines de la Columbia. Celles-ci paroissent beaucoup plus

étendues, et n'offrent de même qu'un sol sablonneux, graveleux, brûlé par le soleil et couvert de sauge, d'absynthe et d'autres plantes qui indiquent l'aridité.

Nous éloignant de la rivière, nous avons marché à l'est-sud-est vers les montagnes. Elles étoient revêtues de pins et de cèdres; on voyoit à leur pied des traces d'Indiens. Nous avons fait halte le 2 au bord d'un ruisseau dont l'eau étoit excellente. (20 m. E. S. E.).

Le 3, le temps fut, de même que dans la soirée précédente, désagréable et froid. Après avoir suivi pendant 25 milles à l'est-sud-est un sentier indien, nous avons traversé un ruisseau bordé de saules et fréquenté par les castors. Il s'y trouvoit des cabanes de Chochonis qui nous ont fourni du saumon sec et une espèce de gâteau excellent fait de racines pulvérisées et de fruits de sorbiers. Ils nous donnèrent aussi un chien. Ils nous apprirent, à notre grand chagrin, que nous avions quitté le bon chemin, et que, pour le regagner, il falloit suivre le ruisseau. Dociles à leurs avis, nous avons marché au nord pendant 5 milles, et, nous étant arrêtés, nous avons fait un excellent repas avec le chien (28 m. E. S. E. et N.).

Le lendemain 4, nous avons déjeûné avec des truites frites dans la graisse du chien et un peu de farine qui nous restoit. Ce repas nous parut déli-

cieux. Ce jour et le suivant nous avons voyagé à l'est-sud-est et au nord-est, puis au nord. Ayant traversé un canton passablement uni, en longeant les bords de la rivière assez rapide en cet endroit, nous sommes arrivés à la chute du portage; elle a 35 pieds de haut à la rive occidentale, mais c'est plutôt une suite de cascades à la rive orientale. La rivière, qui, dans cet endroit, n'a pas plus de 180 pieds de largeur, en a plus haut un demi-mille; son courant est alors presque insensible; les rives, bordées de saules épais, fournissent une nourriture abondante aux castors. Le pays étoit devenu meilleur, depuis la veille; la sauge et les autres plantes qui l'accompagnent disparoissoient, et le sol, quoique sec, produisoit assez d'herbe pour nos chevaux (45 m.).

Nous avons, le 6, repris notre route à l'est-nord-est, en parcourant le sommet d'un plateau assez uni; la rivière serpentoit à sa base. La branche principale qui est à une grande distance paroît bordée de saules touffus, au-dessus desquels nous découvrions souvent le feuillage d'autres arbres que nous supposions être des peupliers. Deux familles de Chochonis vinrent, le soir, camper auprès de nous. Nous leur achetâmes du saumon sec et un cheval; ils en exigèrent un prix énorme. Toutefois ils eurent regret à leur marché; car, le lendemain matin, ils me rapportèrent mes marchandises, en me priant de leur

vendre le cheval. Je n'étois pas trop disposé à leur accorder leur demande ; mais, considérant la longue route que nous avions à parcourir dans le pays des Indiens, et la facilité qu'ils auroient à nous voler nos chevaux, je pensai qu'il valoit mieux conserver au moins les marchandises que j'avois données ; et le marché fut résilié.

Arrivés à Fall's-Creek, ruisseau ainsi nommé d'après les nombreuses cascades qui interrompent son cours, nous avons quitté le Snake-River, puis marché au sud-est et au sud-ouest, pour atteindre le chemin des Indiens ; mais nos recherches ont été vaines (53 m. E. N. E. S. E. et S. S. O.).

En conséquence, le 9, nous avons traversé un ruisseau sur le bord duquel nous étions campé ; ensuite, franchissant des montagnes pierreuses en nous dirigeant à l'est, nous avons trouvé la rivière principale que nous avons suivie le long de sa rive gauche ; parvenus à un camp et à un grand chemin, nous avons pensé que c'étoit celui que nous cherchions ; mais M. Miller, notre compagnon, ne l'a pas reconnu. Nous nous sommes en conséquence décidés à remonter le ruisseau. Nous avons vu de nombreuses traces d'Indiens le long d'un autre ruisseau qui venoit du sud, à 8 milles au-dessus du camp indien ; 3 milles plus loin, la rivière se subdivisoit encore ; la branche principale couloit au nord, son cours étoit encore interrompu par des cascades. La plus

petite venoit de l'est, et paroissoit la plus fréquentée. Nous l'avons traversée ; et, quoique la route fût nouvelle pour nous, nous avions confiance aux traces des Indiens ; au bout de 4 milles, le ruisseau tourna brusquement au sud-ouest. Alors, gravissant sur les montagnes, nous avons passé par une ouverture, et bientôt nous avons découvert devant nous une vaste plaine. Marchant à l'est, nous avons, au bout de 18 milles, trouvé une rivière qui couloit à travers un pays assez uni et se dirigeoit vers le sud. M. Millet s'écria que c'étoit celle le long de laquelle il avoit chassé l'année dernière. Elle a 300 pieds de largeur ; dans cet endroit, elle est resserrée entre une rive rocailleuse et perpendiculaire, et une haute montagne couverte en partie de pins (42. E.).

La grande plaine que nous avions traversée offroit des traces fraîches de bison ; ce qui nous fit espérer d'en rencontrer sous peu de jours. Nous vîmes des chèvres sauvages que, malgré nos efforts, nous ne pûmes atteindre ; heureusement nous abattîmes deux oies sauvages. Un gros ours noir passa, le 10 au soir, près de notre camp ; il nous fut impossible de lui faire le moindre mal. Nous n'étions pas heureux dans nos chasses ; notre principale ressource pour subsister étoit la pêche. Les truites et un autre poisson excellent nous empêchoient de mourir de faim (40 m. E. S. E.).

Nous nous remîmes en route le 12; le pays s'ouvroit beaucoup au sud; les montagnes s'éloignoient à une grande distance; une belle plaine basse occupoit l'espace intermédiaire. Nous avons traversé plusieurs ruisseaux en allant à l'est-sud-est. Lorsque nous revînmes de lever nos filets, un grand nombre d'Absarokas étoit à notre camp; ils furent paisibles; quelques-uns retournèrent chez eux pour nous en rapporter de la chair de bison. Connoissant l'adresse de ces Indiens à voler les chevaux, nous doublâmes notre garde, précaution qui n'étoit nullement superflue; car, vers minuit, ils devinrent plus nombreux, et se conduisirent de manière que nous fûmes obligés d'être sur pied le reste de la nuit (23 m. E. S. E.).

Le 13, au point du jour, je leur achetai le peu de viande qu'ils avoient et de la peau de bison; ensuite ils voulurent nous vendre des chevaux contre de la poudre à tirer. Je finis par y consentir. Ils n'en furent pas moins insolens, et montrèrent une disposition si bien prononcée de nous voler, que nous ne quittâmes pas nos armes; malgré notre vigilance, ils nous dérobèrent un sac qui contenoit tous nos ustensiles de cuisine. Pour prévenir une rupture ouverte, nous leur donnâmes une vingtaine de livres de poudre, et nous partîmes, heureux d'en être quittes à si bon marché.

Ayant parcouru 10 milles à l'est à travers des

montagnes, nous avons trouvé un grand ruisseau qui venoit du nord. La fumée qui s'élevoit de différens côtés sur plusieurs des plus hautes montagnes, nous donna lieu de supposer que c'étoient des signaux des Indiens pour réunir des renforts, afin de nous poursuivre et de nous attaquer; car il étoit aisé de s'apercevoir que le manque de forces suffisantes les empêchoit seul de nous faire tout le mal possible. En conséquence, nous prîmes le parti de nous écarter de notre direction précédente et d'aller au nord, non seulement pour nous tenir hors de la portée de ces coquins, mais aussi pour arriver plus tôt au pays que M. Miller connoissoit (25 m. E. et N.).

Contre notre attente, nous passâmes la nuit fort tranquillement; et nous étant remis en route, le 14, en montant un peu au nord-ouest, nous eûmes encore des montagnes à traverser. Nous venions de faire halte sur le bord d'un ruisseau qui couloit au nord, lorsque trois Chochonis arrivèrent. Apprenant que les Absarokas n'étoient pas très-éloignés, ils s'en allèrent, ayant l'air consterné (21 m. N.).

Nous étions de bonne heure à cheval le 15. Après avoir traversé des montagnes et des ruisseaux en allant au nord-est, et suivant un sentier des Indiens pendant les 19 derniers milles au nord, nous avons campé, le 16, sur les bords d'une rivière très-rapide dont le lit est inégal et

pierreux. L'ayant passée, nous reconnûmes que nous étions bien loin d'avoir atteint l'objet que nous avions en vue : selon ce que nous avions appris du Millers-River, nous aurions dû le rencontrer à peu près dans le canton où nous étions, tandis que la rivière le long de laquelle nous nous trouvions couloit dans une direction absolument opposée, et devoit être une branche du Snake. Ayant donc perdu le chemin par lequel nous nous proposions de franchir les Monts-Rocailleux, sachant qu'il devoit être beaucoup plus méridional, et prévoyant que si nous retombions au milieu d'une troupe nombreuse d'Absarokas, ils nous enleveroient nos chevaux avec notre bagage, et pourroient même attenter à nos jours, nous conclûmes que le parti le plus sûr pour nous étoit de descendre le long de la rivière et de franchir le premier chaînon des montagnes par la route que nos compatriotes avoient parcourue l'année dernière. Nous vîmes un ours noir et un grand nombre d'antilopes dont nous ne pûmes pas approcher (55 m. N. et E. N.).

Les bords marécageux de la rivière que nous suivions en marchant au nord et au nord-ouest nous forçoient de nous en tenir à une certaine distance. Parvenus à un endroit où deux ruisseaux sortoient des montagnes, nous nous aperçûmes que le plus méridional étoit le moins considérable, quoiqu'il fût assez large; nos com-

pagnons qui, l'année dernière, avoient accompagné M. Hunt, supposèrent que l'autre, beaucoup plus gros, devoit être le Mad-River. Ayant tourné à l'ouest, nous fîmes halte, le 17, au milieu d'un petit bois de peupliers; nous réussîmes ensuite à tuer une antilope qui vint bien à point augmenter nos provisions, très-insuffisantes pour nous nourrir (23 m. N. N. N. O. et O.).

Le ruisseau que nous suivions depuis deux jours s'étant réuni à la branche principale, celle-ci couloit avec une telle rapidité et si près des montagnes, qu'il a fallu, le 18, s'engager dans leurs rangées inférieures par un chemin affreux, embarrassé d'arbres tombés et de rochers, et coupé par des flaques d'eau bourbeuse. Tous les ruisseaux que nous avons vus depuis notre rencontre avec les Absarokas inondent le pays voisin, à cause des digues que construisent les castors partout où des saules leur offrent une subsistance pour l'hiver. Les Indiens ne négligent rien dans les petites rivières pour couper ces digues; mais leurs efforts n'obtiennent pas un grand succès, faute des instrumens nécessaires (16 m. O. et N. O.).

Nous étions debout, le 19, au point du jour, et je venois d'arriver au bord de la rivière, lorsque les Indiens se firent entendre près de notre camp; aussitôt le cri de «voici les Indiens!» fut répété par tous les hommes de notre troupe. Nous n'eûmes

que le temps de prendre garde à nos armes : plusieurs Indiens accoururent jusqu'à 900 pieds d'un des côtés de notre camp, ayant, par leurs cris, fait fuir tous nos chevaux, quoiqu'ils fussent entravés. Nous avons à l'instant marché aux Indiens, et nous étions à peu près à portée de fusil des plus proches, quand des cris répétés du côté d'où ils venoient nous fit faire retraite, afin de nous défendre, ainsi que notre bagage; car nous pensions avec raison qu'un petit nombre seulement s'étoit mis à la poursuite des chevaux, et que leur corps principal se tenoit en réserve pour nous attaquer par-derrière si nous allions contre les plus avancés, ou pour piller notre camp si l'occasion s'en présentoit.

Du train dont nos chevaux couroient, tous nos efforts pour les rattraper auroient été inutiles; en les poursuivant, nous aurions certainement perdu tout ce qui nous restoit, ce qui auroit rendu notre condition bien pire. Les sauvages, dont les cris nous avoient fait revenir vers notre bagage, suivirent bientôt les autres, et nous pûmes juger alors que la bande entière n'étoit que de vingt hommes. Si nous l'eussions su seulement trois minutes plus tôt, nous eussions pu probablement sauver quelques-uns de nos chevaux; des paroles échappées à ces bandits nous ont donné lieu de présumer qu'ils appartenoient à la nation des Absarokas, et faisoient

partie de la troupe que nous avions rencontrée sur le Miller's-River.

Leur manière de voler les chevaux mérite d'être décrite en détail. Un homme de la troupe passa à cheval au-delà de notre camp, et se plaça sur un tertre très-visible dans la direction qu'ils vouloient faire prendre aux animaux. Les autres, qui étoient cachés derrière notre camp, le voyant bien préparé, se mirent à jeter le cri de guerre, qui est le plus épouvantable et le plus discordant que l'on puisse imaginer, car il imite les hurlemens des différens animaux carnassiers. A ce bruit horrible, les chevaux levèrent naturellement la tête pour voir ce que c'étoit; dans ce moment le sauvage, posté en avant, fit partir son cheval au galop, et les autres, qui le virent courir, ayant l'air d'être emporté par la frayeur, le suivirent comme s'ils eussent été poursuivis par une légion de bêtes féroces. C'est de cette manière qu'une douzaine ou une vingtaine de ces sauvages ont souvent réussi à enlever tous les chevaux d'une troupe de guerriers forte de 600 hommes; car, dès que ces animaux prennent la peur, rien ne peut les arrêter.

Le vol que je viens de raconter est un des plus hardis et des plus audacieux dont j'aie jamais entendu parler. Il me prouva que ces Indiens étoient bien déterminés à nous enlever nos chevaux et qu'ils nous auroient sans doute toujours suivis, même à une très-grande distance. S'ils ne

nous attaquèrent pas la première fois que nous les vîmes, c'est qu'ils s'aperçurent que nous étions bien préparés à nous défendre.

Cet événement imprévu nous mit dans la nécessité de faire toutes les dispositions nécessaires pour continuer à voyager à pied le long de la rivière. Nous espérions rencontrer, dans les plaines qu'elle traverse au-dessous de l'affluent du Fort-Henry, des Chochonis qui ont des chevaux; si nous pouvions les déterminer à nous en vendre, nous suivrions notre premier projet, et nous parviendrions, avant la mauvaise saison, sur les bords de la Rivière-Plate. Si ce projet ne pouvoit réussir, nous étions décidés à prendre nos quartiers d'hiver du côté du Spanih-River (Río-del-norte); nous n'avions plus de vivres que pour un repas, et nous nous reposions avec confiance sur la bonté de la providence qui nous feroit trouver dans notre chemin des moyens de subsister. Dans la soirée, on a visité les piéges; un castor s'y étoit pris.

Privés de nos moyens de transport, nous prîmes des mesures pour diminuer notre bagage. Tout ce qui pouvoit se brûler fut livré aux flammes; le reste fut jeté dans la rivière, afin que les coquins qui nous avoient dépouillés ne pussent profiter de rien de ce qui nous embarrassoit. Un de nos gens les aperçut qui nous épioient près de notre camp, pour observer dans

quel endroit nous cacherions les choses que nous ne pouvions pas emporter.

Dans les journées du 20 et du 21, nous avons pêché des truites et pris un castor. C'étoit un grand soulagement dans notre disette; elle nous tourmentoit d'autant plus, que nos paquets nous paroissoient bien lourds à porter dans un chemin extrêmement inégal. Ayant continué à marcher au nord-ouest, on s'est arrêté pour faire des radeaux, afin de traverser la rivière; le bois paroissoit rare plus bas, et l'on ne découvroit de gué nulle part (18 m.).

Nous nous sommes embarqués, le 22, sur deux radeaux; le cours de la rivière, d'abord très-fort et très-tumultueux, devint plus uni et plus tranquille; de sorte qu'au lieu de la traverser, nous continuâmes à naviguer au nord-ouest jusqu'au 27. Dans ce voyage par eau, nous prîmes plusieurs castors. Ces animaux étoient extrêmement nombreux, et nous aurions pu en tuer beaucoup chaque jour; mais c'eût été pitié, car nous avions pour le moment des vivres en abondance. Un jour, en dépouillant un élan qui venoit de tomber sous nos coups, nous avons trouvé dans son corps une balle et une pointe de flèche qui, suivant les apparences, devoient y être depuis une semaine. Nous avons, en conséquence, sup-

posé que les Pieds-Noirs étoient, depuis peu de temps, venus dans cet endroit (91 m.).

Les montagnes étoient moins hautes dans l'endroit où nous étions parvenus. Nous avons resté toute la journée du 28 sur la rive gauche du Mad-River, faisant tous les préparatifs nécessaires pour notre voyage par terre. Ayant partagé notre viande, nous en avions chacun vingt livres à porter.

Le Mad-River (*rivière fougueuse*) est généralement très-rapide, comme son nom l'indique; il a un cours extrêmement sinueux au milieu des montagnes qui sont très-hautes à l'est, tandis qu'à l'ouest elles méritent au plus le nom de collines; ses bords sont généralement graveleux, quelquefois une couche légère de terre végétale les recouvre. Les montagnes sont composées de rochers noirs et durs; des pins et des cèdres ornent leurs flancs, tandis que les collines sont nues, ou n'offrent qu'une herbe courte.

Des quantités prodigieuses de castors habitent le Mad-River et ses affluens, dont les bords sont ombragés par des peupliers et des saules qui fournissent une nourriture abondante à ces animaux.

Malgré sa grande rapidité, le cours du Mad-River n'est pas embarrassé de chutes, de cascades, ni de mauvais rapides; nous n'avons, qu'une seule fois dans notre navigation, été obligés, de

porter notre radeau à terre pour franchir un mauvais passage. Il coule dans un seul canal tant qu'il est au milieu des montagnes; dans cet endroit où il en sort, il commence à se partager en plusieurs bras formant des îles sans nombre couvertes d'arbres et fréquentées par les castors.

Le 29, nous avons traversé la rivière de bonne heure; et, après avoir marché dans un vaste fond ombragé par des peupliers, des aubépines et des saules, nous avons grimpé sur la rive supérieure; le terrain est devenu très-rude, et, bien fatigués de notre journée, nous avons campé sur une branche de la rivière dans les montagnes. Nous avions vu des antilopes; mais nous n'avons pas voulu tirer des coups de fusil, parce que, suivant toutes les probabilités, les Pieds-Noirs se trouvoient dans notre voisinage; s'ils nous eussent découverts, c'en étoit fait de nous (17 m.).

En nous dirigeant vers le nord-est, nous avons trouvé un chemin fort large qui nous a paru frayé par les chevaux depuis près de trois semaines; nous n'avons pu deviner quels Indiens l'avoient tracé: cependant nous penchons à croire que c'étoient les Absarokas, venus probablement dans ce canton pour voir si nous y avions fait un établissement, conformément à ce que M. Hunt leur annonça l'année dernière. Le 30, nous perdîmes ce sentier à peu de distance de la rivière. Ayant campé dans une ravine profonde, un de nos Ca-

nadiens qui cherchoit de l'eau découvrit plusieurs sources, les unes chaudes, les autres froides; une de ces dernières étoit acidulée et légèrement imprégnée d'un goût ferrugineux. La source la plus considérable est très-claire et sulfureuse; son eau est grasse au toucher, et bouillonne comme l'eau de savon. Ses bords sont couverts d'une efflorescence jaunâtre, qui affecte l'odorat d'une forte odeur de soufre à une certaine distance. La fumée qui s'élève de la source peut s'apercevoir à deux milles au moins (21 m. N.-E.).

Ce n'étoit pas assez que d'avoir à combattre les difficultés que l'on rencontre à chaque pas dans une contrée sauvage et inhabitée; il s'en présenta de nouvelles, bien plus cruelles pour nous que celles qui tenoient à la nature du pays. Depuis deux jours, M. Crooks étoit un peu indisposé; le 30 au soir, il fut pris d'une fièvre violente. Pour comble de contrariété, M. Macclellan, qui étoit chargé du piége à castor, refusa de le porter plus long-temps, et même de prendre un fardeau équivalent en viande sèche. Enfin, le 1er octobre, il s'éloigna de nous, en nous disant qu'il pouvoit tuer assez de gibier pour sa subsistance journalière. Quand nous lui annonçâmes que nous comptions franchir la montagne à droite, afin d'éviter plus sûrement les Pieds-Noirs, dans les sentiers desquels nous nous trouvions, il nous

répondit qu'à cause de son mal au pied il prendroit une autre route. Il fit le tour de la base de la montagne.

Ayant traversé la rivière dans l'après midi, nous avons trouvé le passage des montagnes un peu difficile, à cause de la neige qui, en quelques endroits, étoit extrêmement profonde. Nous avons aperçu M. Macclellan dans la plaine en avant de nous, quand nous descendions pour y arriver; sa largeur étoit à peu près de 19 milles, elle est arrosée par une rivière qui tombe dans le Henrys-River (18 m. E.-S.-E.).

La maladie de M. Crooks augmenta tellement, que j'insistai pour qu'il prît une dose d'huile de castor. Ce médicament produisit l'effet que j'en attendois. Cependant M. Crooks avoit une fièvre si forte, et en même temps étoit si foible, qu'il fallut renoncer à l'idée de continuer notre voyage avant qu'il fût rétabli. Mes compagnons me sollicitoient de partir sans lui, me représentant, avec beaucoup de raison, le danger imminent auquel nous exposoit un délai dans ce pays inconnu et stérile, au milieu de sauvages ennemis invétérés des blancs, dans le sein de montagnes impraticables et remplies de neige, à une époque de l'année déjà avancée, sans provision pour un jour et sans beaucoup d'espoir de nous en procurer même en nous hasardant à chasser. J'avoue que cette perspective peu rassu-

rante produisit un certain effet sur mon esprit ; mais l'idée de laisser un de mes compatriotes dans une situation si désespérée, répugnoit trop à mes sentimens pour me permettre de délibérer long-temps sur ce que je ferois, surtout parce qu'il me paroissoit probable qu'en peu de jours il pourroit se mieux porter. Je fis part de cette espérance à mes compagnons, et je finis par leur persuader, quoiqu'à leur grand regret, d'attendre l'événement.

Les sensations que j'éprouvai en cette occasion et à la vue de ce désert inconnu et peu fréquenté sont si pénibles qu'il est impossible de se les figurer. Je n'entrevoyois que la disette, la misère, les dangers de toute espèce. Combien l'homme sent sa foiblesse dans une si cruelle position ! la réflexion lui fait voir qu'il n'a pas la force de supporter de très-grands maux, et qu'il ne peut pas faire beaucoup pour y remédier.

Le 2 octobre, nous eûmes le bonheur de tuer un élan ; quoique M. Crooks fût encore très-foible, je le pris sous le bras, et nous nous remîmes en route. Depuis quelques jours, le temps étoit généralement froid (6 m. à l'E. en remontant le long de la rivière).

Il fallut rester en place le 3. Je n'avois plus de médicamens à donner à M. Crooks; nous le fîmes suer à la manière des Indiens, ce moyen produisit un bon effet. Le 5, en nous chargeant

du paquet de M. Crooks, nous fûmes en état de nous mettre en route. Un ours blanc, que nous tuâmes et qui avoit plus de trois pouces de graisse aux cuisses, accrut nos provisions. Nous parcourûmes continuellement des marais. Ils sont produits par les ruisseaux qui sortent du mont Pilot's-Knob, que nous avions à l'est. Lorsqu'ils arrivent dans les terrains bas, leur cours est arrêté par les digues des castors (8 m. S.).

Ayant, le 6, laissé les marais à droite, nous avons passé le long des montagnes, à travers des plaines où coule la branche principale de la rivière qui sort du Pilot's-Knob. Nous l'avons suivie jusqu'au sommet de cette montagne qui étoit couverte de neige; et, marchant toujours dans la même direction, nous sommes arrivés le 7 sur les bords du Mad-River que nous avons passé cinq fois. La vallée a plusieurs milles d'étendue, et un mille de largeur en plusieurs endroits de sa partie supérieure; elle est ombragée par des bois touffus de peupliers et de pins (41 m. S. S E.).

Du 8 au 11, nous avons tourné dans les montagnes en suivant plusieurs directions, tantôt gravissant sur les hauteurs, tantôt descendant le long de leurs flancs, traversant et remontant les ruisseaux. Nous avons laissé le Mad-River au point où il entre dans les montagnes. La route étoit, dans quelques endroits, si escarpée et si mauvaise, que nous avions beaucoup de peine

à nous y tenir. Le 11, en arrivant au pied de la montagne d'où sort le Spanish-River, nous avons trouvé la carcasse d'un loup qui avoit servi la veille au souper de M. Macclellan. Quant à nous, nos provisions n'étoient pas abondantes; car, dans ces quatre jours, nous n'avions tué qu'une antilope assez maigre et un castor. Le triste pays que nous avions parcouru offre des traces de bouleversement; car, dans un endroit, la chute d'une montagne, ayant arrêté le cours d'un ruisseau, avoit donné naissance à un étang de plus de 300 pieds de circonférence (73 m. S. S. E., S. S. O., E. et S. E.).

Etant parvenus, le 12, avec beaucoup de peine, au sommet de la montagne qui est très-roide, nous sommes ensuite descendus par une ravine sur les bords du Spanish-River qui a plus de 450 pieds de largeur; il est d'ailleurs peu profond; ses bords sont nus, on n'y voit qu'un petit nombre de saules. Nous nous étions flattés de l'espérance de trouver beaucoup de bisons dans cet endroit: nous n'y aperçûmes que des traces fort anciennes de ces animaux. Il fallut donc passer la rivière et suivre sa rive gauche pour découvrir des indices de castor. Nos efforts ne furent pas inutiles. Ayant campé auprès, nous aperçûmes une fumée dans le sud-ouest. Aussitôt un de nos Canadiens fut dépêché pour reconnoître ce qui l'occasionnoit; nous supposions

que c'étoient des Indiens qui nous procureroient des vivres. La nuit vint avant que notre émissaire fût de retour. Il fallut, à minuit, se coucher sans souper (16 m. E. S. E. 13, S. O.).

Notre position devenoit extrêmement cruelle. Le 13 au matin, nous ne trouvâmes au piége que la patte d'un castor. Quoique nos forces fussent singulièrement abâttues, nous nous remîmes en route, car il n'y avoit pas d'alternative ; en restant en place, nous serions morts de faim. Bientôt nous rencontrâmes notre compagnon. Il nous dit que la fumée que nous avions aperçue avoit été produite par l'incendie du camp de M. Macclellan qui avoit pris feu pendant qu'il étoit occupé à pêcher à quelque distance. Il apprit à notre émissaire qu'il avoit été très-indisposé, et n'avoit eu presque rien à manger depuis qu'il s'étoit séparé de nous ; ajoutant qu'il se trouvoit heureux de ce que nous étions près de lui, et qu'il nous attendroit dans son camp, avec l'espoir que nous aurions quelque chose pour lui, parce que, autrement, il ne pourroit pas aller bien loin.

En arrivant auprès de M. Macclellan, nous avons été émus de pitié. Il étoit couché sur la paille ; sa maigreur, sa pâleur, sa foiblesse étoient excessives ; il avoit l'air d'un squelette. il pouvoit à peine lever la tête ou parler. Notre présence sembla le ranimer ; nous vînmes à bout, par nos discours, de lui persuader de nous accompagner ;

il refusa long-temps, disant qu'il valoit autant pour lui mourir dans cet endroit que dans un autre, puisque nous n'avions pas l'espoir d'un prompt secours. Enfin, nous étant chargés de ses effets, nous nous mîmes en marche avec lui dans une plaine sablonneuse et stérile, et nous fîmes halte de bonne heure sur les bords d'une petite rivière, parce que nous avions vu des antilopes dans le voisinage. Nos efforts pour nous procurer des provisions furent inutiles. Nous revînmes au camp le cœur navré (17 m. S.-E.).

Nous nous disposions à nous coucher, quand un de nos Canadiens s'avança vers moi le fusil à la main, et me déclara qu'il n'y avoit pas d'apparence que nous pussions trouver des subsistances, au moins jusqu'à ce que nous fussions parvenus à l'extrémité de la plaine, ce qui exigeroit trois ou quatre jours; qu'il étoit donc décidé à ne pas aller plus loin, et qu'il falloit tirer au sort, afin d'en sacrifier un de la troupe pour le salut des autres : il ajouta, apparemment pour me faire consentir à son atroce proposition, que je serois exempt du tirage, en ma qualité de chef. Je frémis et j'épuisai tous les raisonnemens que je pus trouver pour inspirer à ce Canadien l'horreur que je ressentois. Je lui représentai avec force que très-probablement nous rencontrerions le lendemain quelque animal; j'insistai vainement. Alors, voyant qu'il travailloit

à faire adopter son idée à d'autres, je pris mon fusil, je couchai le Canadien en joue, et lui déclarai que j'allois tirer sur lui s'il persistoit dans son épouvantable projet. Mon air résolu l'effraya tellement, qu'il tomba sur-le-champ à genoux, et demanda pardon à tont le monde, en promettant, avec serment, de renoncer pour toujours à des idées semblables.

Cette aventure avoit commencé à me causer une forte agitation ; elle devint si violente quand je me fus mis à réfléchir à notre situation désespérée et à la triste perspective qne nous avions devant nous, que j'éprouvai ensuite une foiblesse extrême et que j'eus beauconp de peine à me traîner jusqu'à mon lit. Pour la première fois de ma vie, je n'y pus pas goûter le repos que mes fatigues et mon épuisement me rendoient si nécessaires. Jc pensai naturellement au temps heureux de ma jeunesse. Alors les soucis, les difficultés, les malheurs n'étoient pour moi que des choses imaginaires. Maintenant j'éprouvois toutes les misères qu'il est possible de se figurer; et je voyois, par une funeste expérience, que l'homme, réduit à ses propres ressources, court le risque de ne pas pouvoir soutenir son existence.

Le 14, nous poursuivîmes lentement notre route. Nous venions de franchir des collines, lorsqu'à notre joie inexprimable, nous découvrîmes un vieux bison, qui ne pouvoit pas

courir bien vite ; cependant nous eûmes beaucoup de peine à le tuer. Notre faim étoit si pressante, que nous mangeâmes une partie de cet animal toute crue (9 m. S.-E. 2 E.).

Nous avons passé la plus grande partie de la nuit à manger et à boucaner la chair du bison. La manière vorace dont chacun avaloit les morceaux me causa d'abord quelques alarmes ; heureusement il ne s'ensuivit aucun inconvénient sérieux, probablement parce que je ne permis de manger à discrétion que lorsque l'on avoit bu une certaine quantité de bouillon.

Ce bon repas nous ayant rendu une partie de nos forces, nous suivîmes, le 15, les bords de la rivière sur laquelle nous avions campé la veille : notre intention étoit de ne pas nous en éloigner, tant qu'elle couleroit dans la direction de notre route, ou au moins jusqu'à une montagne que nous apercevions à l'est, et auprès de laquelle nous espérions trouver un affluent du Missouri.

Nous avons traversé un coude de la rivière et un chemin d'Indiens tracé depuis une quinzaine de jours ; il couroit à peu près au nord-est. Nous supposions qu'il avoit été fait par les Absarokas, et les nombreux squelettes de buffles épars de tous les côtés nous donnèrent lieu de supposer que ces Indiens avoient chassé dans ce pays durant la plus grande partie de l'été. Nous n'avons aperçu

que quelques bouquetins, qui étoient extrêmement sauvages (12 m. E. S. E.).

La rivière coulant au sud-ouest, nous l'avons quittée le 16. Le pays continuoit, comme la veille, à être légèrement ondulé. Nous avons traversé plusieurs ruisseaux très-considérables. Leurs bords étoient couverts de pins, de peupliers et de saules. Tout près d'un de ces ruisseaux, se trouvoit un camp indien très-grand; il paroissoit avoir été abandonné depuis un mois à peu près. Une immense quantité d'os de bisons étoit éparse à l'entour. On voyoit au milieu de ce camp une cabane qui avoit 150 pieds de circonférence; elle étoit formée par vingt troncs d'arbres de douze pouces de diamètre et de quarante-quatre pieds de hauteur: des branches de pins et de saules, entrelacées en travers de ces troncs, procuroient un assez bon abri. Trois tombeaux étaientplacés, dans la direction de l'est à l'ouest, à l'extrémité de la cabane opposée à la porte. Une branche de cèdre rouge, fixée solidement en terre, indiquoit la tête; un gros crâne de bison, peint en noir, étoit posé au pied de chacune. Le bâtiment étoit de forme circulaire: la quantité et la dimension des matériaux qui étoient entrés dans sa construction, faisoient présumer qu'elle avoit exigé des travaux et un temps très-considérables. Nous en conclûmes que les personnages pour lesquels on l'avoit entreprise devoient être très-distingués dans

leur tribu. Dans plusieurs endrois de cet édifice étoient suspendus toutes sortes d'ornemens, entre autres des mocassons d'enfans (24 m. E. S. E.).

Toutes les rivières que nous avions traversées récemment, de même que celles que nous avons passées le 17, coulent au sud-ouest, et vont porter leurs eaux au Spanish-River. Elles prennent leur source dans les montagnes, à l'est, qui sont la branche principale des Monts-Rocailleux; leur hauteur est prodigieuse, leur surface extrêmement âpre et raboteuse; on ne voit que des masses énormes de rochers noirâtres, presque entièrement dépourvus d'arbres, et couverts de neige en plusieurs endroits (12 m. E. S. E.).

Le 18, nous avons franchi les montagnes que nous avions devant nous, et passé de nouveau la rivière sur laquelle nous avions campé la nuit précédente. Au bout d'une plaine basse, nous l'avons encore traversée; et, à la rive opposée, nous avons trouvé une centaine de Chochonis que nous avons accompagnés jusqu'à leurs cabanes. Il y en avoit une quarantaine faites principalement en branches de pin. Ces Indiens nous reçurent bien, malgré leur pauvreté. Ils échangèrent, contre des marchandises, le seul cheval qui leur restât, les Absarokas, dans leur dernière excursion à travers ce pays, leur ayant enlevé tous ceux qu'ils avoient, ainsi que plusieurs de leurs femmes. Ils nous cédèrent aussi, pour quelques bagatelles,

de la chair de bison, et du cuir pour nous faire des mocassons, dont nous avions un besoin extrême (15 m. S. E, 3 m. N. E.).

Ils nous racontèrent que, le printemps dernier, les Absarokas ayant rencontré deux de nos chasseurs, les avoient dépouillés de tout ce qu'ils avoient; ceux-ci avoient, dans cette affaire, tué deux sauvages; mais, accablés par le nombre, ils avoient fini par être massacrés. Ils nous dirent aussi que deux des Canadiens laissés par M. Crooks l'hiver dernier, avoient accompagné une de leurs bandes pour chasser le bison, aux sources du Missouri, et que toute la troupe y avoit été tuée par les Pieds-Noirs. Ce furent sans doute ces deux malheureux qui conduisirent les Indiens à nos cachettes sur le Snake-River.

Ils nous apprirent que, l'été dernier, les Arapahays ayant rencontré quatre de nos gens qui chassoient au castor, le long du Spanish-River, les égorgèrent pendant la nuit, et s'emparèrent de leurs effets. Alors nous leur annonçâmes que le jour n'étoit pas éloigné auquel nous tirerions une vengeance éclatante des auteurs de ces crimes; ils en parurent très-contens, et nous offrirent leurs services pour nous aider à exécuter notre dessein. Naturellement, cette proposition fut acceptée; ensuite on fuma dans le calumet de paix, et la conférence finit.

Ces Indiens ont une sorte de tabac sauvage qui

croît dans les plaines contiguës aux montagnes du Spanish-River, il a les feuilles plus étroites que le nôtre, il est plus agréable à fumer, ses effets étant bien moins violens. Ces montagnes sont composées principalement de pierre ponce, de granite, de silex, etc. On y trouve une argile qui est très-fine et très-légère, d'une odeur agréable et de couleur brune, tachetée de jaune; elle se dissout facilement dans la bouche, et, comme toutes les terres de même nature, happe fortement à la longue. Les Indiens en font des jarres, des pots, des plats de diverses formes. Ces vaisseaux communiquent une odeur et une saveur très-agréables à tout ce qu'ils renferment; ce qui provient sans doute de la dissolution de quelque substance bitumineuse contenue dans l'argile. On y rencontre aussi des terres métalliques de différentes couleurs, telles que vertes, bleues, jaunes, noires, blanches, et deux sortes d'ocres, l'une pâle, l'autre d'un rouge brillant comme du vermillon. Les Indiens en font très-grand cas; ils s'en servent pour se peindre le corps et le visage.

Notre cheval fut chargé de viande pour cinq jours, et nous partîmes, le 19, au lever du soleil. Le vent souffloit du nord-est; il étoit très-froid, et de temps en temps apportoit de la neige; il en tomba pendant la nuit. Heureusement nous pûmes augmenter nos provisions d'un jeune bison

qui fut tué dans la soirée. Nous traversions un pays extrêmement rude et inégal, coupé par des torrens qui venoient de l'est ; nous suivîmes ensuite un chemin où un grand nombre d'Absarokas avoient passé, car leurs traces le faisoient connoître ; puis nous entrâmes, le 20, dans un beau pays, agréablement ondulé, ayant à gauche la chaîne principale, et une autre très-élevée à droite. Nous marchions généralement au sud-est (40 m.).

La chaîne des montagnes qui sépare les eaux du Wind-River de celles de la Columbia et du Spanish-River, se termine brusquement en cet endroit, et, tournant au nord-est, forme un point de partage entre le Big-Horn et la Rivière-Plate, d'une part, et d'autres rivières, d'une autre, qui, au-dessous du pays des Sioux, vont également se jeter dans le Missouri.

Le pays, arrosé par le Spanish-River, est, d'après ce que nous avons pu voir, extrêmement uni ; borné à l'ouest par des montagnes très-hautes, qui se dirigent au sud-ouest, et à l'est par d'autres que nous venions de traverser, et qui courent au sud-sud-ouest.

Comme le chemin des Absarokas alloit au sud-est, nous l'avons abandonné, parce que nous appréhendions de rencontrer quelques-unes de leurs vedettes, les informations que nous avions

reçues des Chochonis nous faisant présumer qu'ils étoient à peu de distance sur les bords de la rivière à l'est. Nous supposions que nous étions aux sources du Spanish-River de ce côté.

Les montagnes que nous avions à droite s'abaissant beaucoup, nous les avons franchies, et nous sommes arrivés sur une petite rivière au milieu d'une prairie nue, où nous n'avons eu pour nous chauffer que des brins de sauge; ce qui ne nous a pas beaucoup garanti du vent perçant du nord (8 m. S. S. E.).

Dans la plaine ou vallée que nous avions parcourue aujourd'hui, et qui a 3 milles de circonférence, on voit plusieurs sources d'eau claire et limpide qui inonde sa surface, et par l'évaporation se cristallise en sel aussi blanc que la neige. Le sol en est imprégné à dix-huit pouces de profondeur. Les Indiens l'aiment passionnément, et viennent le recueillir, tandis que ceux qui demeurent près de la mer le détestent, et ne veulent manger de rien de ce qui en a été touché. Les montagnes voisines, autant que j'ai pu l'observer, n'offrent aucune indication de sel minéral; cependant elles doivent en contenir abondamment, si l'on en juge par la grande quantité que ces sources en déposent.

La rigueur du froid et la neige nous ont forcés, le 21, de nous arrêter de bonne heure sur

les flancs d'une haute montagne que nous devions traverser. Nous ne manquions pas, dans notre camp, de bois de tremble pour nous chauffer, mais nous n'avions pas une goutte d'eau. Nous avions rencontré dans la journée plusieurs sentiers d'Absarokas (18 m. E. N. E.).

Nos peines furent allégées le 22. A peine avions-nous grimpé sur la montagne, pendant trois milles, que nous trouvâmes une source d'eau excellente. Au bout de cinq milles de plus, nous atteignîmes le sommet de la montagne, que nous avons désignée par le nom de Big-Horn ; elle est au milieu de la chaîne principale. Sur ses flancs et sur son sommet, nous avons vu différentes coquilles, qui proviennent évidemment de la mer ; son sommet, qui est plat, offre une plaine de trois milles carrés. Au milieu, il y a un lac considérable, qui, selon toutes les apparences, étoit autrefois le cratère d'un volcan ; d'ailleurs, la forme de cette montagne annonce une origine volcanique.

La chaîne principale est située entre quatre autres, moins hautes, qui lui sont parallèles, et en sont éloignées de 40 à 80 milles, mais lui sont attachées, en plusieurs endroits, par des ramifications transversales ; d'autres branches de montagnes, plus petites, partent de ces chaînes et s'avancent dans différentes directions.

Après avoir parcouru douze milles de plus, nous sommes arrivés au pied de la montagne. Nous y avons trouvé une source dont l'eau étoit blanchâtre; son goût ressembloit à celui de l'eau bourbeuse du Missouri (20 m. S. E.).

Nous avions tué deux big-horns, qui sont très-communs dans ces montagnes; leur chair étoit excellente; ils nous procurèrent, le 25, un excellent déjeûner; le froid étoit perçant. Nous atteignîmes bientôt la source d'un torrent qui couloit à l'est entre des rives hautes et au milieu de collines d'une terre friable et bleuâtre, qui paroissoit être fortement imprégnée de cuivre. Supposant que nous étions sur un affluent du Missouri, nous décidâmes de suivre ses bords. Pendant quelques milles, il couloit à l'est, mais ensuite il tourna graduellement au sud-ouest; alors nous l'avons abandonné, espérant de rencontrer bientôt un de ses coudes. Ayant gravi une colline, nous avons revu le torrent à une grande distance, qui se dirigeoit vers le sud-est. Comme nous n'apercevions de ce côté qu'une plaine à perte de vue, nous avons pensé qu'il falloit renoncer à l'idée de prendre ce ruisseau pour guide, et plutôt marcher vers des montagnes éloignées d'une soixantaine de milles dans l'est; nous supposions que nous trouverions dans les environs une autre rivière. Au reste, nous étions

bien déterminés à passer l'hiver dans le premier endroit convenable.

La colline où nous étions reçut de nous le nom de *Discovery-Knob* (sommet de la découverte); nous nous séparâmes de divers côtés pour chercher de l'eau : enfin, nous fûmes assez heureux pour en trouver dans quelques flàques de la prairie haute, mais nous n'avions pas de bois (34 1/2 m. E. S. E. et S. E.).

Un vent de nord-est, froid et perçant, nous fit décamper, le 24, avant le jour. Nous traversâmes un pays nu, dont le sol étoit assez maigre. Notre marche fut très-désagréable, à cause de la grande quantité de neige que le vent nous apporta pendant plusieurs heures. Nous allions toujours dans l'espérance de rencontrer de l'eau ; nous fûmes obligés de nous contenter de neige fondue, et nous ne pûmes, le soir, faire de feu qu'avec de la bouse de bison (27 m. E. E. N.).

Nous fûmes plus heureux le 23, ayant rencontré un ruisseau à quelques milles de notre camp. Le temps fut doux et agréable. Nous vîmes, au sud, des montagnes très-hautes et couvertes de neige, qui couroient de l'est à l'ouest. Sans doute un grand nombre de bisons à récemment traversé ce pays : nous en aperçûmes quelques-uns ; mais comme nous les avions sous le vent, ils décampèrent avant que nous pussions

nous en approcher assez pour les tirer. Notre pauvre cheval succomboit d'épuisement, manquant de fourrage et d'eau (32 m. E.).

Ayant franchi, le 26, un col peu élevé à la droite des montagnes, nous sommes entrés dans une ravine qui se dirigeoit à l'est-sud-est, et où nous n'avons pas tardé à trouver de l'eau. Le lit de ce ruisseau se dirigeant au sud, et n'offrant plus une goutte d'eau, nous l'avons quitté sans hésiter, en marchant au nord-est vers une ravine boisée dans une autre montagne. Quelle fut notre joie lorsqu'auprès de sa base nous aperçûmes un ruisseau dont les bords étoient vaseux, et qui couloit au nord-nord-ouest (14 m. E. S. E., 13 m. E. N. E.)!

Nous profitâmes de notre bonne fortune pour faire reposer notre pauvre cheval, et pour nous refaire de nos fatigues pendant toute la journée du 27. Le sort commençoit à nous être plus favorable. On prit un castor et on tua deux bisons errans.

Le ruisseau, dont la largeur n'étoit que de 10 pieds à l'endroit où nous avions fait halte, en avoit plus de 60 au point où nous campâmes le 28. Après avoir traversé une chaîne de collines, il couloit dans une belle plaine, où il serpentoit en se dirigeant au nord. Nous avions presque toujours suivi ses rives (10 m. N. N. O., 7 m. E. N. E.).

Le 29, nous avons continué à marcher le long de la rivière, qui se fraie un passage à travers de hautes montagnes couvertes de cèdres rouges, puis entre dans une vaste plaine, dont les superbes pâturages offrent une nourriture abondante à de nombreux troupeaux de bisons : nous en avons tué trois. La plaine est bornée, au nord, par des montagnes basses et nues ; au sud, elles sont beaucoup plus hautes, très-raboteuses et parsemées d'un petit nombre de cèdres (3 m. S., 17 m. E. N. E.).

Quoiqu'il eût tombé beaucoup de neige pendant la nuit, nous reprîmes notre route, le 30, de bonne heure. La rivière se dirigeoit trop au sud ; nous quittâmes ses bords dans l'après midi, pour gravir sur les hauteurs que nous avions devant nous. Comme ce pays élevé étoit dépourvu d'eau, nous sommes descendus le soir dans une ravine profonde et bien boisée, ombragée de petits cèdres. Nous espérions, à chaque moment, arriver à la rivière ; mais, à notre grande surprise, le chemin devint impraticable pour notre cheval, ce qui nous obligea de le laisser derrière nous. Au bout d'une petite distance, nous revîmes la rivière réduite à moitié de la largeur qu'elle avoit à l'endroit où nous l'avions passée. Resserré entre des précipices de rochers rougeâtres et hauts de 500 pieds au moins, son lit étoit rempli de masses énormes de pierres, par dessus lesquelles

ses eaux se précipitoient avec une violence excessive. Le temps étoit froid ; nous prîmes asile, pour la nuit, au milieu des cèdres. Ce ne fut qu'avec des dangers infinis qu'un de nos Canadiens parvint à nous procurer un peu d'eau pour nous et notre pauvre cheval qui nous avoit rejoints (34 m. E. N. E.).

L'escarpement des rochers, qui s'étendoient beaucoup plus loin dans l'intérieur que nous ne l'avions imaginé, nous forcèrent, le 31, de nous écarter beaucoup de notre route. Nous vîmes, dans les plaines hautes, beaucoup de bisons, et, dans les ravines escarpées, de nombreux troupeaux de bouquetins et de cerfs à queue rouge. Le terrain de ces ravines étoit généralement composé d'une terre blanche, peu compacte ; il y existoit quelques cèdres chétifs. Enfin, nous arrivâmes à un endroit d'où nous dominions sur la rivière ; elle s'étoit ouvert un passage à travers des masses de rochers rougeâtres, qui obstruent son cours jusqu'à une descente rapide et d'une profondeur si effrayante, que nous en détournâmes naturellement les yeux ; la rivière s'y précipite tout entière d'une élévation qui est au moins de 1000 pieds ; la vapeur humide, produite par le rejaillissement de l'eau, s'étend à plus d'un mille, et le bruit de cette chute s'entend à la distance de 30 milles. Vers le milieu de l'après midi, nous arrivâmes sur les bords de la rivière,

au-dessous du saut, par une gorge à laquelle la couleur de ses bords nous fit donner le nom de *défilé flamboyant* (*fiery-narrows*) (29 m. N. N. E.).

Il tomba pendant la nuit de la pluie mêlée de neige, puis de la pluie. Malgré l'aspect menaçant du temps, nous passâmes la rivière le 1er novembre de bonne heure; et, 13 milles plus loin, nous en trouvâmes une autre, qui reçut le nom de *Cotton-Wood-Creek* (ruisseau des peupliers), à cause de la grande quantité de ces arbres qui croissoient sur ses bords. Son lit, sablonneux, large d'une quarantaine de pieds, n'est pas très-profond; son aspect donne lieu de supposer qu'une grande partie de l'eau doit s'écouler par des passages souterrains. Neuf milles plus loin, nous atteignîmes une montagne considérable à travers laquelle la rivière s'ouvre de force un passage pendant 4 milles; le pays s'ouvre ensuite, elle décrit une sinuosité au nord. Nous campâmes sur une pointe basse ombragée par des peupliers et entourée par des saules qui en faisoient un endroit délicieux. La rivière, en cet endroit, avoit 450 pieds de largeur; son courant est très-rapide. Sa direction au nord nous donna lieu de croire que c'étoit la Rivière-Plate. Nous vîmes beaucoup d'élans, de bouquetins et des cerfs qui paissoient le long du pied de la montagne (27 m. N. E.).

Nous avions, le 2, déjà parcouru 6 milles, lorsque, voyant que la rivière continuoit de couler au nord-est, nous n'avons plus eu aucun doute que ce fut la Rivière-Plate. En conséquence, nous tînmes une consultation générale, et nous fûmes unanimement d'opinion qu'en la descendant plus bas, nous rencontrerions indubitablement les Cheyennes qui viennent souvent sur ses bords. Or, comme un grand nombre de Sioux habite dans leurs villages, ceux de cette dernière nation qui demeurent le long du Missouri ne tarderoient pas à être avertis de notre approche, et se mettroient en embuscade pour nous attendre sur les bords de ce fleuve. D'un autre côté, nous étions tous convaincus qu'il étoit impossible de poursuivre le voyage à pied dans cette saison rigoureuse, à travers un immense pays de prairies où les moyens de se procurer du chauffage sont si précaires. Par conséquent, il falloit trouver un endroit convenable pour nous y établir pendant l'hiver. Notre camp de la veille nous offroit toutes sortes d'avantages; le bois de chauffage et de charpente y est abondant, et le pays voisin est bien fourni de gibier. Nous y sommes donc retournés pour y rester jusqu'à l'époque où la navigation seroit rouverte, bien persuadés de passer toute la mauvaise saison en paix, à l'abri des visites incommodes de nos voisins les sauvages.

Depuis notre départ d'Astoria, nons avions fait 2,174 milles. Uue partie de cette longue distance avoit été parcourue inutilement; car, après être allé au sud jusqu'au Miller's-River, nous étions revenus au nord, puis nous étions retournés au sud, et nous avions fini par nous retrouver peu éloignés à l'est du Miller's-River dont les montagnes nous séparoient.

Au bout de huit jours, uous avions construit une cabane qui avoit 18 pieds de long sur 8 pieds de large; les parois avoient 6 pieds de haut. Le foyer étoit dans le milieu, à la manière des Indiens; nous la couvrîmes et l'enveloppâmes de tous côtés avec des peaux de bison, de sorte que nous étions bien à l'abri. Le froid fut d'abord extrêmement rigoureux, et la rivière gela si fort, que nous pûmes marcher sur sa surface, cé qui facilita beaucoup le transport des bisons que nous avions tués; dès le quatrième jour, nous en avions abattu quarante-sept. Le 12, le temps se radoucit, les Canadiens allèrent à la chasse et rapportèrent des bouquetins et des cerfs à queue noire, dont la peau nous étoit très-nécessaire pour en faire du cuir souple. On tua aussi un ours blanc.

Les montagnes que nous avions au sud étoient éloignées de 2 milles; leurs flancs étoient couverts d'une forêt touffue de sapins et de cèdres rouges qui sortoient des fentes des rochers. Sur les parties hautes, les vastes espaces où croissent

les pins sont quelquefois mêlés de trembles. On voit, en différens endroits, des précipices escarpés et des rochers coupés à pic, ce qui fournit une retraite assurée aux troupeaux innombrables de bouquetins, tandis que les sommets et les ravins boisés servent d'asile aux ours et aux cerfs à queue noire. Cette chaîne, qui n'est pas très-haute, s'étend à perte de vue à l'est, au sud, et au sud-ouest.

La situation isolée de notre cabane nous faisoit supposer qu'elle étoit bien cachée, et nous nous imaginions ainsi être à l'abri des recherches actives de la curiosité des espions indiens : quelle fut donc notre surprise lorsque, le 10 décembre, nous entendîmes le cri des Indiens dans notre voisinage ! Nous saisîmes aussitôt nos armes et nous sortîmes ; nous aperçûmes alors une troupe de vingt-trois Arapahays. Quand le premier moment d'étonnement mutuel fut passé, ils s'avancèrent d'un air amical, nous disant qu'ils faisoient une excursion de guerre contre les Absarokas, qui leur avoient récemment volé un grand nombre de chevaux et fait prisonnières quelques-unes de leurs femmes : ils se trouvoient en ce moment sur les bords d'une rivière, à six journées de marche au nord. « Nous y allons pour nous venger, ajoutèrent-ils. » Deux jours auparavant, ayant entendu le bruit d'armes à feu, ils virent bientôt après deux de nos gens qui avoient tué des cerfs,

ce qui les conduisit à notre cabane. Ils étoient partis depuis scize jours de leur village, situé sur une grande rivière qui est à l'est de celle sur laquelle nous nous trouvons, et qui s'y joint plus bas à une grande distance.

La conduite de ces Indiens étoit plus régulière et plus tranquille que nous ne devions naturellement l'attendre d'un détachement de guerre. Ils élevèrent deux retranchemens de troncs d'arbres, dans lesquels, à l'exception du chef et de son lieutenant, ils se retirèrent de bonne heure pour se reposer. Ces deux derniers eurent la permission de dormir dans notre cabane. Nous fîmes tour à tour sentinelle pendant toute la nuit. Ces sauvages mangèrent avec une voracité extrême; ils s'en allèrent, le 11, de bonne heure, emportant une grande partie de notre meilleure viande, que nous leur donnâmes volontiers. Ils nous avoient aussi demandé des munitions qui leur furent refusées péremptoirement; ils n'insistèrent pas.

Nous ne fûmes pas plus tôt débarrassés de la visite désagréable de nos hôtes que, réfléchissant au danger de notre position, puisque nous n'étions éloignés d'un côté que de deux journées des Absarokas, et, de l'autre, de cinq des coquins qui avoient volé M. Miller et ses chasseurs sur le Big - Horn, nous jugeâmes que la bonne conduite des Indiens, dans la circonstance

actuelle, n'avoit eu pour but que de calmer nos soupçons, pour nous faire concevoir de la sécurité, afin qu'ils pussent revenir en plus grand nombre et nous surprendre lorsque nous serions moins sur nos gardes. Il fut décidé, en conséquence, d'abandonner notre retraite aussitôt que nous aurions préparé assez de cuir pour nos besoins.

Les Indiens avoient eu la délicatesse de nous laisser notre fidèle cheval, non pas pour nous rendre service, mais parce qu'il leur auroit été plus incommode qu'utile, et certainement en se proposant de nous en débarrasser à leur prochaine visite.

Nous nous remîmes en route le 13 décembre. La neige avoit quinze pouces d'épaisseur. Le pays étoit nu, on ne voyoit qu'un petit nombre de peupliers le long de la rivière ; les bisons étoient nombreux dans les fonds. La seule nourriture que nous pouvions donner à notre cheval consistoit en écorce de peuplier et en sommités de saule. Notre marche étoit très-fatigante, parce que la neige n'avoit pas assez de force pour nous supporter; nos pieds se trouvoient en très-mauvais état. Tous ces inconvéniens nous ont fait songer à camper, pour le reste de l'hiver, dans le premier endroit convenable. Nous pensions qu'il valoit mieux courir le risque de mourir les armes à la main, plutôt que de périr de fatigue.

A mesure que nous avancions, nous trouvions la neige plus profonde : la vallée où couloit la rivière s'élargissoit ; il y croissoit des arbres assez grands pour en faire des canots ; les montagnes, qui prenoient naissance au-dessus de notre cabane et se prolongeoient parallèlement à la rivière et à peu de distance de ses bords, s'abaissoient et n'étoient plus que des collines médiocres ; mais, à peu près à 50 milles au sud, nous apercevions une autre chaîne plus haute.

Nous avions traversé plusieurs ruisseaux. Le 17, nous passâmes la rivière qui se dirigeoit au sud vers les montagnes ; les peupliers qui ornoient ses bords devenoient moins hauts, ils étoient entremêlés d'aunes. Après avoir reçu, à gauche, un affluent qui étoit ombragé de beaux arbres et venoit du nord-est, la rivière s'enfonçoit au sud dans des montagnes rocailleuses ; croyant abréger notre route, nous nous en éloignâmes le 18 ; le pays devint tellement inégal et âpre, qu'il fallut revenir sur les bords de la rivière, et suivre ses sinuosités sur la glace : quelquefois nous marchions sur un terrain uni ; enfin, le 21, nous sortîmes des défilés. Ils sont formés de montagnes rocailleuses dont les parois escarpées bordent la rivière ; dans les crevasses croissent des cèdres et des pins ; dans les terrains unis, on voit des frênes et des chênes blancs. Depuis que nous eûmes quitté les montagnes, la neige

disparut presque entièrement. La température ressembloit à celle d'un automne très-doux; les frênes étoient plus communs, les fonds étoient mieux boisés et plus étendus; la rivière couloit plus directement à l'est. Le 23, nous étions arrivés dans un endroit où elle couloit sur un fond sablonneux, et se divisoit en plusieurs canaux.

Nous venions de parcourir 254 milles, en nous dirigeant généralement à l'est sud-est. Le 24, nous nous remîmes en route, le bassin de la rivière s'élargissoit beaucoup; l'herbe avoit huit pouces de hauteur: on apercevoit des multitudes de bisons qui paissoient, et parmi eux quelques chevaux sauvages. A mesure que nous avancions, les montagnes au sud se rapprochoient de nous; elles sont extrêmement raboteuses; on y distingue quelques cèdres. Les bisons devenoient plus rares, la neige avoit quinze pouces d'épaisseur, quoiqu'il n'en eût pas tombé depuis que nous avions abandonné notre cabane. Un peu plus loin, les montagnes au sud s'abaissèrent.

Le froid étoit devenu excessif le 27, nous avions fait 77 milles. Alors, considérant que, la veille, notre vue s'étoit portée jusqu'à 50 milles au moins, à l'est, sans découvrir un seul arbre, et que même dans le cas où il y auroit du bois flotté le long de la rivière, comme nous en avions déjà rencontré, l'épaisseur de la neige nous empêcheroit de le trouver, nous prévîmes quelle seroit notre mi-

sère si nous étions surpris dans ces plaines immenses par un ouragan de neige, que tout nous donnoit lieu d'appréhender journellement. Le pays devant nous étoit tellement inhospitalier, que même les animaux le désertoient. Nous n'avions donc rien de mieux à faire que de rebrousser chemin jusqu'à un endroit où nous serions sûrs de pouvoir nous procurer du bison pour nous nourrir, et du bois pour construire des canots, en attendant que la navigation fût rouverte.

Le lit de la rivière étoit large d'un mille et demi, formé de sable mouvant, et divisé en canaux innombrables; ses rives basses étoient absolument nues. Tous ces caractères différoient tellement de ceux par lesquels on nous avoit décrit la rivière Qui-court ou Rapide, que nous en conclûmes que, nous étant dernièrement trop dirigés au sud, nous nous trouvions décidément sur les bords de la grande Rivière-Plate.

Étant revenus le 30, à peu près à l'endroit où nous avions campé le 23, nous y fixâmes notre séjour, parce qu'il nous offroit tout ce que nous pouvions désirer. Notre cabane fut terminée le 6 janvier 1813. Le même jour nous nous mîmes à abattre et à façonner des arbres pour construire notre canot.

Le 7 mars, voyant que la rivière étoit dégelée depuis plusieurs jours, et que le beau temps paroissoit devoir durer, nous halâmes nos canots au bord

de l'eau, afin d'être prêts à partir le lendemain. Un oie sauvage que nous aperçûmes l'après midi, et que nous tuâmes pour notre dîner, confirma nos pronostics sur l'approche de la belle saison.

Nous nous embarquâmes donc le 8 mars; mais l'eau étoit si peu profonde, qu'après avoir parcouru une distance peu considérable, nous fûmes obligés de descendre à terre. Ensuite le temps devint si mauvais, que nous suspendîmes notre départ jusqu'au 21. Ce jour-là nous allâmes jusqu'à l'endroit où nous avions campé le 26 décembre. Le lendemain nous renonçâmes au voyage par eau; il fut décidé que nous continuerions à marcher, notre pauvre cheval nous suivoit.

Le temps fut très-froid jusqu'au 30. Nous avions constamment traversé un pays plat. Les montagnes au sud se rapprochoient en quelques endroits des bords de la rivière qui baignoit leur base; elles étoient composées de calcaire bleuâtre, ensuite elles s'éloignoient et s'abaissoient. Lorsqu'elles se rapprochoient, elles étoient sablonneuses. Le sol devenoit meilleur à mesure que nous avancions. Nous trouvâmes de la paille, nous n'en avions pas rencontré depuis les plaines de la Columbia. Les arbres étoient toujours très-rares. Le 29, en ramassant du bois flotté pour nous chauffer, nous vîmes plusieurs monceaux qui avoient été coupes avec la hache tout près de terre, mais nous ne pûmes deviner à qui ce tra-

vail étoit dû. Quelquefois nous avons passé près de vastes marécages remplis d'oies, de canards et de toutes sortes d'oiseaux aquatiques. Le pays devant nous ressembloit à l'Océan; un promontoire se présentoit au nord, tandis qu'au sud, la plaine s'étendoit à perte de vue, les bisons fournissoient toujours à notre nourriture (172 m. E. S. E.).

Dans la journée du 30, nous avons passé devant trois camps indiens; suivant toutes les apparences, ils avoient été occupés, l'année dernière, par des hommes qui avoient fait la chasse aux bisons dans le dessein d'en tirer le meilleur parti possible; on reconnoissoit, à différentes marques, qu'ils avoient étendu les peaux pour les préparer; les crânes étoient vidés de leurs cervelles; le fumier réuni en tas nous convainquit même que, contre la coutume de la plupart des sauvages, les panses avoient été conservées; nous trouvâmes enfin dans un de ces camps un certain nombre de noyaux d'épis de maïs. Tous ces indices nous ont fait conjecturer que des Panis ou des Ottos avoient habité ces camps, surtout lorsque dans l'après midi nous sommes arrivés à une île bordée de grands arbres; son aspect répondoit parfaitement à la description qu'on nous avoit faite de celle qui doit se trouver à une certaine distance au-dessus du confluent de la Rivière-Plate et de la Rivière du Loup; nous avons donc pensé que

nous étions à cet endroit. A un mille au-dessus de l'île, une grande rivière venant du sud se joignoit à la Rivière-Plate; mais des marais nous ayant empêchés d'aller sur les bords de celle-ci jusqu'au point opposé au confluent, je sais seulement, d'après le rapport de mes gens qui l'avoient observée de dessus les montagnes en chassant, que l'affluent est presque aussi considérable que la rivière principale que nous suivions. Les montagnes du sud se rapprochent de la rivière, immédiatement au-dessous du confluent, et touchent ses bords : au-delà, on aperçoit, le long de leur base qui semble toujours être contiguë à l'autre canal de la rivière, des touffes d'arbres qui se prolongent aussi loin que la vue peut s'étendre ; de notre côté, au contraire, on n'en voyoit qu'à 3 milles de distance.

Le pays est gras et fertile ; l'herbe a six pieds de haut ; des ruisseaux apportent le tribut de leurs eaux à la grande rivière ; leurs bords sont bien garnis de saule et servent de retraite à un grand nombre de castors. Les antilopes et les chevaux sauvages avoient disparu depuis trois jours ; mais on voyoit encore des bisons, des cerfs et des élans.

Nous suivions un chemin des Indiens, il ne traversoit qu'un seul marais ; mais la grande quantité d'oiseaux aquatiques que nous découvrions de temps en temps nous donnoit lieu de penser

que les terrains marécageux ou inondés devoient être nombreux.

Cette première île de la Rivière-Plate a, d'après notre calcul, 32 milles de longueur et 10 de largeur, ce qui est bien loin de 90 milles, sur 30 qu'on lui donnoit. Nous arrivâmes, le 2 avril, à son extrémité. Les montagnes de notre côté s'abaissoient toujours davantage; enfin elles disparurent entièrement; une chaîne plus haute, éloignée de 12 milles, les remplaça (94 m. E. S. E.).

A mesure que nous avancions, les arbres étoient devenus de plus en plus rares; le 2 et le 3 avril nous n'en apercevions plus un seul d'aucun côté de la rivière: ceux que l'on voyoit se réduisoient à de petis peupliers qui ne croissent que sur les îles nombreuses dont son lit est coupé; par conséquent, il n'a pas beaucoup de profondeur. Ensuite le pays se couvrit davantage, à notre gauche, le long des montagnes parallèles à la Rivière-Plate. Il est très-probable qu'une rivière coule le long de leur base, et ce ne peut être que celle du Loup.

Le sentier des Indiens que nous suivions, cessa tout-à-coup le 3, de sorte que nous fûmes obligés, comme auparavant, de prendre les bords de la rivière pour guides. Depuis deux jours nous n'apercevions plus de notre côté ni bisons ni traces de ces animaux; en conséquence, le 4, nous avons

traversé la rivière dans un endroit où elle se partage en dix canaux; le sable de son lit étoit tellement mobile, que notre cheval eut beaucoup de peine à passer. L'eau n'avoit nulle part plus de deux pieds de profondeur (34 m, E. S. E.).

Nous avons retrouvé le sentier des Indiens à la rive méridionale; on ne voyoit plus du tout de montagnes de ce côté, celles de la rive septentrionale s'abaissoient beaucoup.

Une cabane de paille que nous avons trouvée dans un vieux camp indien étoit habitée par trois squâs qui parurent très-effrayées de notre arrivée. Un instant après, elles nous firent entendre qu'elles étoient de la nation des Panis. Nous eûmes beau leur parler dans la langue de leurs voisins les Ottos, leur donner de la viande sèche et leur prodiguer les marques d'amitié, elles ne cessèrent pas de paroître très-agitées, et nous tinrent des discours que nous ne pûmes comprendre, sinon qu'il y avoit des hommes blancs dans le pays à peu de distance.

Ayant vidé des cygnes que nous venions de tuer, nous trouvâmes dans leur jabot plusieurs morceaux de l'espèce de racine que les Indiens de la Columbia retirent de terre au-dessous des chutes et qu'ils nomment *ouapato*.

Le 6 avril, nous n'apercevions plus de collines d'aucun côté de la rivière; les arbres étoient plus nombreux, surtout au nord; c'étoient des peu-

pliers, des ormes, des aunes, des frênes et des saules blancs, entremêlés de broussailles presque impénétrables de saules rouges et communs, et d'autres arbrisseaux. Cependant les castors ne sont pas nombreux. Depuis que nous avions quitté les plaines de la Columbia, nous n'avions presque pas trouvé de racines comestibles; enfin nous en rencontrâmes que les Ottos nomment *lô*, et les Canadiens *pommes de terre*; elles sont rarement plus grosses qu'un œuf de poule, leur peau est rude, brune et verruqueuse; elles ne sont jamais à plus de six pouces de profondeur en terre; bouillies, elles ressemblent beaucoup aux patates (79 m. E. S. E.).

Nous avons passé, le 8, devant l'extrémité orientale d'une autre île plus grande dont la longueur, d'après notre estime, doit être de 72 milles, et la largeur de 24. Elle est bien boisée et fournit une retraite excellente à des troupes d'élans et de cerfs et à quelques castors. Depuis quelques jours, on ne voyoit plus de bisons; cependant leur bouse et d'autres marques du séjour des Indiens que nous avons rencontrées partout, nous ont donné lieu de présumer qu'une bande de Panis a passé l'hiver le long de la Rivière-Plate; et, comme la neige étoit encore visible sur les dernières montagnes que nous apercevions au nord, nous en conclûmes que cette saison a été extrêmement rigoureuse; autrement les bisons

ne seroient pas descendus si bas, ce qui ne leur arrive pas souvent. Les Indiens ont sans doute voyagé au sud dès le commencement du printemps, lorsque ces animaux quittoient les bois.

Toutes les routes les plus fraîches finissoient sur les bords de la rivière pour passer à la Grande-Ile, et se diriger ensuite vers le principal village des Panis, qui est actuellement sur la Rivière du Loup. Nous n'avions plus pour nous guider qu'un sentier assez peu distinct, qui autrefois alloit sans doute très-loin, mais qui n'a pas été fréquenté depuis plusieurs années : nous pensions qu'il nous meneroit à l'ancien village de ces Indiens. Nous y marchions avec plaisir, parce que l'herbe n'étoit pas si haute que dans les autres parties de la plaine.

Il étoit difficile de juger de la largeur de la rivière, parce qu'elle est coupée d'un si grand nombre d'îles, qne l'on voit rarement tout à la fois son étendue d'un bord à l'autre. Le 10, elle nous parut de 2 à 3 milles. Toutes ces îles sont bien boisées, tandis que le pays de chaque côté est nu (113 m. E. S. E.).

Le 11, un Indien de la nation des Ottos se joignit à nous. J'envoyai deux de nos gens avec lui à son camp pour nous procurer des renseignemens sur l'endroit où nous nous trouvions. J'obtins tous ceux que je pouvois désirer, ce qui me tranquillisa beaucoup sur notre position. Nous

vîmes aujourd'hui l'embouchure de la Rivière du Loup : elle a près de 600 pieds de largeur; son eau est claire, rapide et profonde de 5 pieds. Le cours de cette rivière est très-long. Elle prend sa source dans plusieurs lacs considérables situés au milieu d'une belle plaine. Tous les affluens qui lui apportent le tribut de leurs eaux sont très-bien boisés.

Le long de cette rivière et de ses affluens, on rencontre plusieurs villages de Panis-Mahaas ou Loups. Ils poussent quelquefois leurs parties de chasse au sud jusqu'à la rivière des Kanzès, et même jusqu'aux frontières du Nouveau-Mexique.

Ces Indiens regagnent leurs villages au commencement d'avril, sèment leur maïs, ainsi que des courges et des féves vers la fin de mai; et, lorsque les plantes ont acquis une certaine hauteur, ils en abandonnent le soin à la Providence pour retourner à la chasse. Au mois d'août, ils reviennent à leurs villages, font la récolte, la serrent dans des trous creusés exprès, puis vont de nouveau à leur occupation favorite qu'ils ne quittent qu'au mois d'avril.

Les grands Panis font tous les ans à peu près 150 paquets de peau de bison et 20 paquets de castor; les Loups font 100 des premiers et 12 des seconds.

Une nouvelle espèce de gibier, que nous rencontrâmes le 11, nous fut fort agréable. C'étoit

un dindon sauvage : nous n'en avions pas encore vu.

Nous trouvions souvent des traces de village de Panis, en continuant à suivre la direction de la rivière ; quelquefois le terrain s'élevoit, et nous traversions des plateaux et des collines. Les îles et le bord opposé de la rivière étoient couverts de frêues, de chênes, de noyers - hickory, etc. Le 13, le temps fut très-froid pour la saison ; et, dans l'après midi, il tomba de la grêle et de la pluie mêlée de neige. Trois de nos compatriotes, que nous rencontrâmes ce jour-là dans un village d'Ottos, nous apprirent que l'hiver avoit été excessivement rigoureux sur le Missouri. Ils étoient partis de Saint-Louis depuis six semaines. Nous leur donnâmes notre cheval ; et, en échange, ils nous procurèrent un canot de cuir et des provisions suffisantes pour nous transporter au Fort-Osage (102 m. E.).

Les Ottos et les Missouris sont de force égale, et peuvent mettre conjointement 300 combattans en campagne. Ils ont demeuré ensemble depuis un grand nombre d'années, et se sont tellement mêlés les uns avec les autres par les mariages, qu'on peut les regarder avec raison comme ne formant qu'un même peuple, surtout leurs usages, leurs mœurs et leurs occupations étant absolument les mêmes. Le village où nous étions consiste en une trentaine de cabanes qui renferment

chacune deux à quatre familles; on en construit plusieurs nouvelles. Elles ressemblent assez à celles des Panis, mais sont moins grandes. On fiche une perche en terre, au point où l'on veut que soit le milieu de la cabane, puis on y attache par un bout une corde longue de 40 pieds qui sert à décrire un cercle en promenant son autre extrémité; de 10 en 10 pieds, on enfonce une baguette en terre pour marquer les endroits où doivent être placés des pieux fourchus de 8 pieds de hauteur et de 4 pouces de diamètre qui forment la circonférence extérieure; on pose en travers des pièces de bois droites de la même dimension, et d'autres beaucoup plus petites qui ont une extrémité en terre et sont appuyées contre les dernières. On ajoute ensuite six grosses fourches à la moitié de la distance entre le centre de la cabane et l'extrémité; elles ont 12 pieds de hauteur, et servent à soutenir de fortes poutres qui supportent cent vingt perches qui se dirigent vers le milieu, laissant un trou large de 2 pieds pour laisser passer la fumée. Des branchages de saules sont placés entre les poutres extérieures et les perches du toit; on recouvre le tout de paille et d'un pied de terre battue. Une espèce de corridor, haut de 7 pieds, large de 6 et long de 15, forme l'entrée de la maison. La porte consiste généralement en une peau d'élan ou de bison. Le plancher est de 18 pouces

plus bas que la terre en dehors ; on creuse encore davantage la place du foyer. Une très-longue perche s'élève auprès et sort de la cheminée. C'est là que les Indiens suspendent leurs sacs de médicamens et leurs attirails de guerre, soigneusement entourés d'un grand nombre d'enveloppes pour les préserver des injures de l'air.

Notre canot fut fini le 15. Il consistoit en une carcasse en bois longue de 20 pieds, large de 4 et profonde de 18 ; elle étoit recouverte de peaux de bison et d'élan cousues ensemble avec des fibres d'animaux. Les coutures étoient enduites de terre ; nous le faisions mouvoir avec des pagayes.

Le 16, nous nous embarquâmes. Le vent nous contraria beaucoup ; néanmoins, le 18, nous entrâmes dans le Missouri (45 m. E.).

Les bords de la Rivière-Plate ne nous offrirent pas beaucoup de changement ; cependant les collines voisines étoient bien boisées.

Arrivés, le 23, à un endroit où nos compatriotes avoient passé l'hiver, nous y trouvâmes deux canots en bois ; nous prîmes le plus grand. Le 24, après midi, nous attérîmes au Fort-Osage. Il a été bâti en 1808, et a fourni les moyens de maintenir en paix les Kanzès, peuple très-turbulent. On y a établi un comptoir, où les différentes tribus voisines, et surtout les Osages,

viennent commercer, quoiqu'ils aient porté leur village plus loin (298 m.).

Le major Clinson, commandant du Fort-Osage, nous ayant généreusement fourni une provision suffisante de lard, de farine, etc., nous nous rembarquâmes le 26. Depuis que nous étions sur le Missouri, nous apercevions, à droite et à gauche, des rivières sans nombre qui lui apportoient le tribut de leurs eaux. Le continent et les îles offroient des forêts plus touffues que celles de la Rivière-Plate ; mais les espèces d'arbres étoient peu variées ; elles le devinrent davantage à mesure que nous approchâmes du Mississipi ; alors nous vîmes des peupliers, des érables, des frênes, des noyers, des noyers-hickorys, des mûriers, des ormes, des chênes, des aunes, indépendamment des arbrisseaux, tels que les cornouillers, et une prodigieuse quantité d'arbustes. Le gibier est aussi plus commun ; on rencontre des élans, des cerfs, des ours noirs, des ratons, des chats et des dindons sauvages ; la rivière abonde en poissons excellens (175 m.).

Le sol est d'une fertilité prodigieuse, excepté sur les collines et les montagnes dont la surface raboteuse semble défier tous les efforts de l'homme.

Le Missouri, depuis que nous naviguions dans ses eaux, a un quart de mille à un mille de largeur ;

son eau est extrêmement bourbeuse. Partout où il forme un coude, il est rempli de troncs d'arbres qui, entraînés par la chute des bords où ils croissoient, se sont fixés dans son lit, et rendent ces passages très-dangereux quand on ne les connoît pas.

Beaucoup de blancs se sont fixés sur ces coudes pour cultiver la terre et fonder des scieries. Ce sont généralement des émigrans du Kentuckey. Ces établissemens s'étendent, en ce moment, jusqu'à une distance de 198 milles en remontant le Missouri.

Le 1er mai, nous sommes arrivés à la ville de Saint-Louis, tous bien portans, après un voyage de dix mois, pendant lesquels nous avions éprouvé beaucoup de dangers, de privations et de fatigues, et, je puis ajouter, toutes les misères que des hommes peuvent endurer.

Nous avions parcouru 3768 milles depuis Astoria, il en restoit encore 1345 à faire avant d'arriver à New-York; mais je ne devois voyager que parmi des hommes civilisés et des compatriotes.

NOTICE

SUR

LES JAVANOIS,

EXTRAITE DE L'HISTOIRE DE JAVA,

PAR SIR TH. SAINT-RAFFLES,

Et traduite de l'anglois.

Les Javanois semblent appartenir à la même souche de laquelle les habitans primitifs de la plupart des îles situées au sud et à l'est de la péninsule orientale de l'Asie tirent leur origine. Ils sont évidemment de race tartare ou jaune, qui a déployé ses vastes et nombreuses branches, non seulement sur l'archipel des Indes, mais aussi sur le continent voisin. « Si l'on en juge par l'extérieur, dit le docteur François Buchanan (1), c'est-à-dire par la forme, la taille et les traits, une seule na-

(1) *Asiatick Researches*, T. V, p. 219, édition in-8°.

tion très-étendue habite l'orient de l'Asie. Elle comprend les Tartares orientaux et occidentaux des auteurs chinois, les Calmouks, les Chinois, les Japonois et les peuples qui vivent dans ce qu'on appelle la presqu'île au-delà du Gange ; enfin, les îles qui sont situées au sud et à l'est, au moins jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Cette race, ajoute cet écrivain, se distingue aisément par une stature peu élevée et carrée, par un corps robuste et charnu, et par des traits qui diffèrent extrêmement de ceux d'un Européen. Le visage est, en quelque sorte, en forme de losange, le front et le menton se terminant en pointe, tandis qu'il est élargi aux os des joues. Les arcs des sourcils sont très-peu proéminens, les yeux sont petits, bridés, placés obliquement, l'angle extérieur se trouvant relevé en l'air : le nez est très-petit, mais il n'est pas aplati comme chez les nègres ; les ouvertures des narines ne sont pas, comme chez les Européens, linéaires et parallèles, mais elles sont circulaires et divergentes, parce que la cloison qui les divise est beaucoup plus épaisse près du visage. La bouche est, en général, bien faite : les cheveux sont noirs, durs et droits. Les hommes de cette race qui vivent dans les climats les plus chauds, ne contractent jamais la couleur foncée des Nègres ni des Indous ; et ceux qui demeurent dans les climats les plus

froids n'acquièrent pas la couleur blanche et vermeille des Européens.

Mais, quoique les Javanois puissent être classés parmi les peuples de cette race, il ne s'ensuit pas qu'ils aient une ressemblance exacte ou frappante par leur extérieur et leur teint, avec les Chinois et les Japonois, ou même qu'on puisse les confondre avec les Birmans ou les Siamois. Ils diffèrent des premiers par plusieurs traits caractéristiques très-prononcés ; et, quoiqu'ils se rapprochent plus des derniers, ils s'en éloignent assez, par plusieurs particularités, pour que l'observateur le moins attentif les désigne comme une branche distincte et séparée depuis des siècles, quoiqu'elle conserve encore des traces générales d'une origine commune. A mesure que l'on approche des limites de la vie sauvage, et que l'on examine cet état de la société encore grossière et non entièrement modifiée par l'art, où l'on peut supposer que les premières divergences ont commencé à exister, on trouve les points de ressemblance plus nombreux et les preuves d'une origine commune plus fréquentes. Les peuples les moins civilisés des îles se rapprochent tellement, par leur extérieur, de cette portion des habitans de la presqu'île qui a le moins éprouvé l'influence des Chinois, d'un côté, et des Birmans, ainsi que des Siamois, de l'autre, et offrent une affinité

si évidente dans leurs usages et leurs coutumes, qu'ils viennent à l'appui de l'hypothèse suivant laquelle la population des îles est venue originairement de la partie du continent située entre Siam et la Chine. Mais, faute de renseignemens authentiques, on ne peut à présent décider avec certitude à quelle époque l'émigration commença, ni si elle fut accidentelle et subséquemment graduelle, ou bien si elle fut entreprise à dessein et accélérée à des périodes quelconques par des convulsions politiques sur le continent. Toutefois il est probable que les îles furent peuplées dans un temps très-reculé, et avant que les nations birmanes ou siamoises se fussent fait connoître.

Quelle que soit l'opinion que l'on se forme sur l'identité des peuples qui habitent ces îles et la presqu'île voisines, la ressemblance frappante de personnes, de traits, de langage et d'usage qui règnent dans tout l'Archipel, justifie la conclusion que l'on en tire. C'est que sa population primitive vient de la même source, et que les particularités qui distinguent les différentes nations et les peuplades entre lesquelles elle est divisée aujourd'hui, sont le résultat d'une longue séparation, de circonstances locales, et de la communication avec les commerçans, les émigrans ou les colons étrangers.

En excluant les Philippines comme trop éloi-

gnées de la scène de nos observations, on peut remarquer que, des trois principales nations de cet archipel qui occupent Java, Sumatra et Célèbes, la première s'est surtout, par ses habitudes morales, par la supériorité de sa civilisation et par ses progrès, distinguée d'une manière plus marquée et plus caractéristique que les deux autres. Les Malais et les Boughis sont des nations maritimes et commerçantes, adonnées aux combinaisons lucratives, animées d'un esprit aventureux et accoutumées aux entreprises lointaines et hasardeuses. Les Javanois, au contraire, sont un peuple agricole, attaché au sol; ses habitudes tranquilles, son caractère modéré l'éloignent de la navigation et du commerce étranger. Cette différence de dispositions peut s'attribuer en quelque sorte à la supériorité du sol de Java sur celui des deux autres îles.

On doit regretter que nos renseignemens sur l'état et les progrès de la société dans ces îles soient si peu abondans, car les Européens ne les ont connues que lorqu'elles étoient sur leur déclin. L'empire malais qui s'étendoit autrefois sur toute l'île Sumatra, et dont la capitale y subsiste encore aujourd'hui, mais de nom seulement, à Menang-Kabou, est démembré depuis long-temps; cependant on a trouvé ses colonies établies sur la côte de la presqu'île et dans toutes les îles orientales jusqu'aux Moluques. Les institutions mahométanes

avoient singulièrement altéré l'ancien caractère de ce peuple, et non seulement arrêté ses progrès, mais aussi accéléré leur décadence. Les traditions historiques concourent avec les monumens existans pour prouver qu'il avoit fait autrefois de grands pas dans les arts vers lesquels son génie et ses talens l'avoient particulièrement porté, et qui offrent des marques du haut degré de civilisation auquel il étoit parvenu.

Lorsque l'empire malais existoit à Sumatra, dans la partie occidentale de l'Archipel, celui de Gouah ou Mengkasar subsistoit à Célèbes, dans l'est. Mais le peuple de cette île, que l'on peut désigner par le nom de Boughis, n'avoit pas été également soumis à l'influence des colons étrangers, ni exposé aux incursions des missionnaires arabes; par conséquent il conserva plus long-temps son ancien culte et ses institutions primitives. De même que les Malais, il envoya des colonies de côté et d'autre, et dans un temps étendit ses armes jusqu'à Achem, dans l'île de Sumatra, et à Keddah sur la presqu'île de Malacca; enfin on trouve des colonies de Boughis et de Malais dans la plupart des îles de l'archipel oriental.

Les Javanois, au contraire, étant un peuple agricole, sont rarement rencontrés hors de leur île. Ils semblent, cependant, à une période de leur histoire, avoir employé leur puissance pour acqué-

rir et conserver des possessions étrangères, et il semble qu'ils ont envoyé des colonies à Bornéo, dans la presqu'île de Malacca, à Sumatra, et probablement à Célèbes ; mais lorsque les Européens les connurent, leur influence ne paroissoit plus s'étendre au-dehors de leur île, et leur souveraineté étoit à peu près confinée dans ses limites. Par conséquent, leurs colonies ne recevant plus de secours de leur part, et ne retirant aucun avantage d'une obéissance purement nominale, se déclarèrent indépendantes, et, n'ayant que peu de communication avec la mère-patrie, ne tardèrent pas à se fondre entièrement avec les Malais.

Les progrès comparatifs de ces trois nations dans les arts de la vie civilisée semblent avoir été en raison directe de la fertilité du pays qu'ils occupoient ou de leur penchant pour le commerce avec les étrangers, et en raison inverse de leur habitude de se livrer à leur esprit errant et aventureux, et à leur goût pour la piraterie. Les arts ne prennent racine que dans une population compacte qui ne doit ordinairement son origine qu'à un territoire fertile. L'Égypte, grâce à la fécondité de son sol et à sa population serrée qui en est une conséquence, donna naissance aux sciences et aux arts parmi les nations anciennes, tandis que les régions stériles, contiguës à ce pays favorisé par la nature, ont été habitées depuis les temps les plus reculés par des hordes

éparses de barbares grossiers. De même Java étant devenu très-peuplé par une suite de sa fertilité naturelle, et ayant, par sa richesse et la salubrité de son climat, attiré des étrangers plus éclairés que ses habitans, fit promptement de grands progrès dans les arts et les sciences, tandis que les Boughis, qui ne possédoient pas les mêmes avantages, sont restés bien en arrière dans la carrière de la civilisation. En revanche, ils peuvent prétendre à plus d'originalité dans le caractère.

Tout démontre que c'est de l'Asie occidentale que les Javanois ont reçu les élémens et l'impulsion de leurs progrès dans la civilisation ; on en trouve la preuve dans les restes nombreux des arts, des institutions et du langage de cette contrée qui se rencontrent dans tout l'Archipel.

Les habitans de Java et de Madouré sont généralement d'une taille au-dessous de la moyenne, quoique moins petits que les Boughis et plusieurs des autres insulaires orientaux. Ils sont bien faits, moins cependant que les Malais, et leur taille est bien prise. Ils ont les membres grêles, les poignets et les chevilles des pieds fort petits. Ils laissent ordinairement le corps garder sa forme naturelle, si ce n'est pourtant, que pour empêcher le ventre de grossir ou se rendre la taille extrêmement fine, ils se le serrent le plus qu'ils peuvent ; usage surtout nuisible aux femmes qui détruisent l'élégance de leurs formes en tenant trop étroite la partie

de leurs vêtemens qui couvre leur sein. Les difformités sont très-rares parmi eux. Ils ont le front élevé, les sourcils bien marqués, et à une assez grande distance des yeux, qui, par l'angle intérieur, ressemblent à ceux des Tartares, et dont la couleur est noire : le nez est en général petit et un peu aplati, moins cependant que chez les autres insulaires de l'Archipel. Ils ont les lèvres grandes et gâtent leur bouche, presque toujours bien faite, par l'habitude de scier et de noircir leurs dents, ainsi que par l'usage de mâcher du bétel et du tabac. Les pommettes des joues sont proéminentes, la barbe est peu fournie ; les cheveux sont noirs et droits, quelquefois cependant ils tombent en boucles, et sont d'un brun rougeâtre foncé ; leur physionomie est douce, tranquille et pensive, et exprime aisément le respect, la gaîté, la gravité, l'indifférence, la timidité ou la crainte.

La couleur de la peau des Javanois et des autres insulaires de l'archipel oriental est jaune plutôt que cuivrée ou noire ; le plus grand éloge qu'ils puissent donner à la beauté d'une femme, est de dire qu'elle a la couleur de l'or pur. Si on excepte quelques parties montagneuses de l'île, où le climat produit une nuance plus rougeâtre, les Javanois manquent de ce mélange de teinte vermeille nécessaire pour constituer la couleur cuivrée. Néanmoins leur teint est généralement

plus rembruni que celui des habitans des îles voisines ; ceux surtout qui demeurent dans les territoires orientaux, ont des traits plus délicats, et portent une empreinte plus forte de communication intime avec une colonie d'Indous, que ceux des territoires occidentaux. Ceux-ci ont beaucoup de caractères d'une race de montagnards. Ils sont plus ramassés, plus robustes, plus actifs, plus courageux que les habitans des côtes et des territoires orientaux. Sous quelques rapports, ils ressemblent aux Madouraïs, qui ont un air plus martial et plus indépendant, et la démarche plus hardie que les Javanois. Il existe d'ailleurs chez ceux-ci, entre les classes supérieures et les classes inférieures, pour les traits et la taille, une différence considérable et plus grande que celle que l'on peut attribuer à la diversité du genre de vie et des occupations. Les traits et les membres des chefs sont plus délicats et plus semblables à ceux des Indous, tandis que ceux du peuple ont conservé, avec moins d'altération, des marques évidentes de la souche par laquelle ces îles ont été primitivement peuplées. La couleur offre aussi des nuances marquées dans les différentes familles et les divers territoires; quelques-unes sont beaucoup plus brunes que les autres. Le mélange avec la race chinoise est souvent visible dans les traits de plusieurs chefs ; les traces de la physionomie arabe sont rares, ex-

cepté chez les prêtres et quelques familles du rang le plus élevé.

Les femmes sont, en général, moins bien que les hommes : plusieurs surtout, quand elles sont avancées en âge, paroissent hideuses à un Européen. Mais, dans les classes inférieures, ce défaut de beauté doit sans doute être attribué aux rudes travaux auxquels elles sont soumises dans les champs, aux fatigues qu'elles éprouvent en portant des fardeaux très-pesans, et à l'inconvénient d'être exposées à l'effet d'un climat brûlant. Dans l'île de Bali, si proche de Java, et où les femmes des paysans semblent être moins opprimées et moins avilies, elles sont très-belles ; et même, dans Java, les femmes des classes élevées, sortant peu, ont une supériorité décidée à cet égard.

Les Javanois sont aisés et polis dans leurs manières, et respectueux jusqu'à la timidité. Ils ont un sentiment profond des convenances, et ne sont jamais ni grossiers ni brusques ; leur maintien est souple et gracieux. Les gens de condition ont la tournure très-distinguée, et souffrent les regards avides de la multitude sans être du tout déconcertés. Ils sont généralement très-circonspects, et même lents dans leurs discours, et cependant s'animent suffisamment quand l'occasion l'exige.

De même que dans Sumatra, les habitans de certains territoires montagneux sont sujets aux

goîtres. Les insulaires en attribuent la cause à la qualité des eaux ; mais des raisons plausibles semblent indiquer qu'il faut plutôt la chercher dans l'atmosphère. En effet, dans un village situé au pied des monts Tanggar, vers la partie orientale de l'île, tous les habitans sont affligés de cette maladie ; tandis que, dans un autre village placé plus haut, et traversé par un torrent dont on boit également dans les deux endroits, cette difformité n'existe pas. Elle est regardée comme héréditaire dans quelques familles, et paroît ainsi ne pas dépendre de la situation des lieux. On ne fait aucun remède pour s'en débarrasser.

La population de Java est distribuée très-inégalement, soit relativement à la fertilité, soit par rapport à l'étendue des territoires sur lesquels elle est répandue. La plus grande masse se trouve dans ceux de l'orient, et dans ceux où la race primitive est plus nombreuse. Les soins que l'on a pris pour faire un dénombrement exact, donnent lieu de supposer que le résultat ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Le nombre total des habitans de Java et de Madouré s'élevoit, en 1815, à 4,615,270. Ce nombre, réparti sur 45,724 milles carrés, donne à peu près 100 individus par milles carrés. La population chinoise, comprise dans ce total, est de 94,441 individus.

Une des causes qui a concouru le plus forte-

ment à repousser la population vers l'est, a été le gouvernement dur et injuste des Hollandois. Tout donne lieu de penser que, depuis la dernière moitié du dix-huitième siècle, elle a beaucoup augmenté dans les parties uniquement occupées par les indigènes, car elles n'ont pas été ravagées ni par des guerres ni par des famines ; et Java, mieux gouverné, ne tarderoit pas à voir sa population s'accroître.

En effet, le sol est extrêmement fertile, et fournit ses productions sans exiger beaucoup de travail. Plusieurs des meilleurs cantons sont encore incultes ; et plusieurs territoires, qui sont presque déserts et négligés, pourroient nourrir un grand nombre d'hommes. En beaucoup d'endroits, le pays n'a pas besoin, comme en Amérique, d'être nétoyé des arbres qui le couvrent ; le cultivateur peut travailler sans rencontrer beaucoup d'obstacles dans ses premiers essais. La vie agricole que mènent la plupart des Javanois est, de même que partout ailleurs, la plus favorable à la santé. Ils poussent leur carrière presque aussi loin que les habitans des pays de l'Europe dont le climat est le meilleur. Beaucoup d'insulaires des deux sexes parviennent à l'âge de soixante à soixante-dix ans ; quelques-uns même arrivent à celui de cent ans, et au-delà. Enfin, la proportion des hommes qui ont plus de quarante et de cinquante ans est la même que dans les contrées les plus saines.

Cette salubrité du climat et cette fertilité du so encouragent les mariages, puisque l'on n'y craint pas que la rareté des subsistances ou du travail empêche d'élever les enfans. Les deux sexes arrivent de très-bonne heure à l'âge du développement; l'usage du pays et la nature du climat excitent les Javanois à contracter de bonne heure l'union matrimoniale; les hommes se marient à seize ans, les femmes à treize ou quatorze; souvent elles forment des liaisons intimes avec l'autre sexe à neuf ou dix ans. Les besoins du nouveau couple sont peu nombreux et faciles à se procurer. L'impulsion de la nature est rarement arrêtée par le manque actuel ou la crainte de la pauvreté. La subsistance s'obtient sans difficulté ; on ne manque pas non plus de quelques douceurs de la vie. Les enfans ne sont que peu de temps à charge à leurs parens ; ils ne tardent pas à les aider et à être pour eux une source de bien-être : le paysan qui laboure son champ de ses bras, et qui a plus de terre qu'il n'en peut cultiver, trouve en eux un trésor qui s'accroît tous les jours, et, pendant la première enfance, ils n'exigent des fruits de son industrie que la simple nourriture.

Leur éducation ne lui coûte presque rien ; à peine ont-ils besoin de vêtement. Sa cabane n'exige que peu d'agrandissement ; les lits ne sont pas en usage. Beaucoup de petits enfans meurent de la petite vérole et d'autres maladies, mais jamais

de manque de nourriture ou d'une négligence coupable de la part des parens. Les femmes de toutes les classes nourrissent elles-mêmes leurs enfans, excepté celles des souverains et des princes, qui emploient des nourrices.

Quoique les femmes soient développées de très-bonne heure et se marient très-jeunes, elles produisent jusqu'à un âge avancé, et il n'est pas rare de voir une grand'mère donner de nouveaux rejetons à sa famille ; toutefois les familles nombreuses sont rares, malgré la fécondité de quelques femmes qui ont jusqu'à treize et quatorze enfans ; de sorte qu'un *tchacha*, ou une famille, est généralement moins forte qu'en Europe, et se réduit à quatre ou cinq individus, en comptant le père et la mère, parce que les jeunes gens abandonnent de bonne heure la maison paternelle pour former d'autres familles, et que les femmes des classes inférieures ont un genre de travail qui leur est nuisible. Les fausses-couches sont fréquentes parmi ces dernières, à cause du poids excessif des fardeaux dont elles se chargent, et des ouvrages fatigans auxquels elles se livrent, étant grosses. Comme le travail des femmes rapporte autant que celui des hommes, les filles sont élevées avec le même soin et vues d'un aussi bon œil et avec la même tendresse que les garçons. Dans aucune classe de la société, les enfans ne sont regardés comme un embarras, ni leur aug-

mentation ne passe pour un malheur dans une famille ; par conséquent presque tout le monde se marie. Il est rare de trouver un homme célibataire à l'âge de vingt ans, et encore plus extraordinaire de rencontrer une vieille fille. Aucun usage, aucune loi, aucune institution religieuse ne prescrit le célibat, pas même aux prêtres, et personne ne s'y astreint. Quoique la sévérité des principes, ni un sentiment profond de retenue morale n'apporte pas de grands obstacles au commerce des deux sexes, la prostitution est rare à Java, excepté dans les capitales.

Les Javanois, étant un peuple tranquille, peu hardi, peu enclin aux entreprises lointaines, difficile à provoquer à des actes de violence ou à l'effusion du sang, et peu disposé à des déréglemens d'aucun genre, on ne voit guère de familles rester sans ressource, par suite de dangers courus ou de crimes commis par ceux qui doivent être leurs protecteurs naturels. Le caractère vindicatif et sanguinaire, qui a été attribué à tous les habitans de l'archipel indien, ne convient nullement aux Javanois ; et, quoique partout où la justice est mal administrée ou absolument pervertie, on doive s'attendre à voir le peuple chercher le maintien de ses droits ou le redressement de ses griefs, plutôt par ses actions que par un appel au magistrat, on peut dire qu'il périt peu de personnes dans cette île

par des querelles personnelles ou des inimitiés particulières.

Telles sont les circonstances qui sembleroient avoir encouragé l'augmentation de la population dans l'île de Java; mais plusieurs causes en contrarient les effets. Il a été question plus haut du mauvais gouvernement, comme d'une des principales; il faut y ajouter la petite vérole et d'autres maladies communes à ce pays comme au reste du monde. La population étant éparse, toutes les maladies contagieuses, telles que la petite vérole, sont moins meurtrières à Java que dans les contrées où les habitans sont plus entassés dans de grandes villes; d'ailleurs l'introduction de la vaccine doit, avec le temps, rendre ce dernier fléau moins destructeur, et finir par l'arrêter. Les maladies plus particulières au pays et plus dangereuses à tous les âges sont les fièvres et les dyssenteries : les épidémies sont rares. Deux causes morales pourroient être considérées comme très-nuisibles au principe de population. Ce sont la facilité de divorcer et la polygamie; toutefois, en y réfléchissant avec attention, on juge qu'il ne faut pas leur attribuer une trop grande influence à cet égard. Souvent, il est vrai, deux époux se séparent sous le prétexte le plus frivole, et contractent de nouveaux liens avec non moins de légèreté; mais, sous quelque point de vue que la morale considère cet usage, et

quelque préjudiciable qu'il puisse être à la population dans un état de société différent, en livrant les enfans du mariage dissous à l'abandon et au besoin, il ne produit pas ces conséquences à Java. En considérant l'âge auquel les mariages sont ordinairement contractés, il est évident que les choix n'ont pas toujours été judicieux ni bien réfléchis. De plus, quoique les femmes ne paroissent pas vieilles à vingt ans, malgré l'assertion de quelques écrivains, cependant elles perdent plus tôt que dans les climats plus froids l'influence que la beauté et les agrémens personnels leur donnent sur leurs maris. Enfin, il existe peu de retenue morale parmi plusieurs classes d'habitans ; et les maximes religieuses, ainsi que les discours des prêtres, en consacrant les unions matrimoniales, ne sont pas propres à produire la constance ni à contenir les penchans. Les dissolutions de mariage sont par conséquent très-communes et s'obtiennent sous le prétexte le plus léger ; cependant, comme les enfans sont toujours précieux, et que leur éducation et leur entretien sont peu embarrassans, le changement de liens de leurs parens ne les fait ni abandonner ni négliger. C'est peut-être cette facilité d'élever les enfans qui, rendant le divorce moins nuisible à la population, est cause de la multiplicité et de la durée de cet usage que les lois n'ont jamais cherché à réprimer. La foiblesse du lien

conjugal n'entraîne pas de désordres scandaleux. Il est plutôt facile à se rompre que relâché; il se défait aisément ; mais, tant qu'il dure, il est généralement garant de la fidélité.

La polygamie, quoique toujours nuisible à la population et au bonheur, est permise à Java de même que dans les autres pays mahométans, par les lois et la religion, mais y est très-peu pratiquée. Peut-être la facilité de dissoudre les mariages et de changer ainsi successivement de femmes, diminue le désir d'en posséder plus d'une à la fois.

Il est évident de même que, n'importe la loi, la plus grande partie du peuple ne peut avoir qu'une seule femme, et que, partout où les sexes sont à peu près en nombre égal, l'inégalité de fortune ou de puissance peut seule en créer une dans la répartition des femmes. En conséquence, à Java, ce ne sont que les chefs et les souverains qui épousent plus d'une femme. Tous les chefs ne peuvent, d'après l'usage du pays, n'en avoir que deux, le souverain seul en a quatre; mais les principaux chefs ont généralement trois à quatre concubines, et le souverain en a huit à dix. Quelques chefs ont une quantité prodigieuse d'enfans; on en a vu un qui en avoit soixante-huit.

Indépendamment des Javanois, on trouve dans cette île plusieurs races de peuples étrangers qui

sont venus des pays voisins. Les plus nombreux sont les Chinois. Leur nombre, comme on l'a indiqué plus haut, se monte à près de 100,000; si leur industrie étoit entièrement libre, il ne tarderoit pas à devenir dix fois plus considérable, soit par l'effet naturel des naissances, soit par l'arrivée de nouveaux colons. Ils demeurent principalement dans les trois grandes capitales, qui sont Batavia, Samarang, et Sourabaya; on les trouve aussi dans les villes moins considérables, et il y en a d'épars sur toute la surface du pays. Beaucoup descendent de familles fixées dans l'île depuis plusieurs générations; il en arrive constamment de la Chine à Batavia plus de mille par an dans des jonques qui en portent trois cents à cinq cents, ils débarquent sans argent et n'ayant d'autres ressources que leur industrie qui ne tarde pas à leur procurer les moyens d'exister et même d'acquérir un certain bien-être. Il ne vient pas de femmes de la Chine à Java; mais les Chinois se marient souvent à des filles de leurs compatriotes, nées du mariage de ceux-ci avec les Javanoises; il en résulte une race croisée qui ne diffère guère des vrais Chinois. Ces derniers, en mettant pied à terre à Java, épousent généralement une insulaire, ou achètent une esclave d'une autre île. La race que produit ce mélange est nommée Pernakans par les Hollandois.

Un grand nombre de Chinois retournent annuellement dans leur pays avec les jonques ; mais il n'est nullement proportionné avec celui qui arrive.

Les Chinois sont gouvernés par leurs lois pour les héritages et les affaires peu importantes, et administrés par leurs chefs, qui sont un capitaine et plusieurs lieutenans nommés par le gouvernement pour chaque communauté ; ils se distinguent aisément des Javanois. Étant plus intelligens, plus laborieux et plus sensuels, ils sont la vie et l'âme du commerce de l'île. Ils sont les fermiers des revenus dans les portions de l'île où les indigènes règnent encore, et l'ont été précédemment dans toute son étendue. Quoique toujours très-nombreux, on pense qu'ils ont beaucoup diminué depuis la guerre civile de 1742, pendant laquelle une grande partie de la population chinoise fut massacrée par les Hollandois dans la ville de Batavia, et un décret d'extermination fut publié contre eux dans le reste de l'île.

On désigne ordinairement par le nom de Maures les indigènes des côtes de Coromandel et de Malabar qui demeurent à Java. Ils paroissent être le reste d'une classe de colons autrefois nombreuse ; elle a diminué depuis l'établissement du monopole hollandois, et l'extinction absolue du commerce des Javanois avec l'Indoustan, qui a

dû jadis être très-étendu. Des navires marchands partant de la côte de Coromandel continuent en grand nombre de fréquenter Sumatra, Penang et Malacca, mais ne vont plus à Java.

Il y a des Boughis et des Malais établis dans toutes les villes capitales maritimes de Java; ils y ont, de même que les Chinois, un quartier particulier qui leur est assigné, et sont également soumis immédiatement à l'autorité de leur capitaine.

Parmi les Arabes on compte quelques négocians, mais la plupart sont prêtres. Ils habitent principalement à Gresik, lieu où l'islamisme fut d'abord prêché à Java. Ils sont rarement d'origine arabe pure, et appartiennent à une race mêlée, issue d'Arabes et de Javanois.

Une autre classe d'habitans qui sont ou étrangers ou descendant immédiatement d'étrangers, mérite aussi de fixer l'attention, soit par sa position particulière, soit par son grand nombre. Je veux parler des esclaves. Les Javanois indigènes ne sont jamais réduits à cette condition; s'il arrive qu'ils soient pris et vendus par des pirates, une preuve suffisante pour constater leur origine les feroit aussitôt affranchir. Les marchands d'esclaves ont en conséquence été obligés de recourir aux îles voisines pour approvisionner Java; ils s'en sont procuré la plus grande quan-

pieds au-dessus du sol. Ces maisons renferment un appartement particulier pour les chefs de la famille, et du côté opposé une chambre ouverte pour les enfans. Il n'y a point de fenêtres ; on ne reçoit le jour que par la porte, ce qui a peu d'inconvénient dans un climat où tous les travaux domestiques peuvent se faire en plein air, et où l'on a plutôt besoin de se garantir de l'ardeur du soleil que de chercher un abri contre le mauvais temps. Les femmes, lorsqu'elles filent ou tissent le coton, se tiennent assises sous un veranda ou portique, qui, formé devant la maison, par une prolongation du toit, les préserve des rayons du soleil. Dans quelques-uns des territoires montagneux où ils dardent avec le plus de violence, les habitans se défendent de leurs effets en couvrant leurs maisons de bambous fendus en deux, et appliqués l'un contre l'autre alternativement par leur côté concave et convexe tout le long du faîte, depuis le sommet du toit jusqu'en descendant le long des murs. On peut en général affirmer que les maisons des paysans de Java, même celles qui sont les plus mal situées et habitées par les hommes les plus pauvres, sont plus commodes et plus solides que celles de la plupart des paysans du continent de l'Inde.

Les maisons habitées par les chefs inférieurs portent le nom d'*oumah tchablouk*, ou *d'oumah djoglo*; elles se distinguent par huit toits, quatre

principaux et quatre secondaires. Elles coûtent de sept à huit piastres, ou de quarante à quarante-huit francs, à construire.

Les plus grandes maisons, celles dans lesquelles demeurent les chefs supérieurs, se nomment *oumah toumpang*, et ressemblent à celles dont on vient de parler; elles ne s'en distinguent que par la grandeur qui varie suivant la fortune et le rang du propriétaire; elles renferment ordinairement cinq à six appartemens; les supports et les poutres sont en bois. Une de ces maisons coûte de cinquante à soixante piastres, ou de deux cent cinquante à trois cents francs.

Les maisonss en brique (*oumah ghédong*) sont rarement habitées par les indigènes; elles servent ordinairement de demeure aux Chinois qui se bâtissent constamment des maisons en brique et en mortier, lorsqu'ils en ont le moyen. Ainsi leurs *kampongs* ou village se distinguent facilement de ceux des indigènes.

Les chaumières ne sont jamais isolées; elles sont toujours réunies et forment un village plus ou moins grand, suivant la fertilité de la plaine voisine, l'abondance des eaux courantes, ou d'autres circonstances accidentelles. Dans quelques provinces, le nombre ordinaire des habitans d'un village est de deux cents; dans d'autres, il est de moins de cinquante. Quand on veut fonder un nouveau village, chaque colon a soin

d'entourer son habitation d'un terrain suffisamment grand pour fournir aux besoins de sa famille. Le produit en est exclusivement la propriété du paysan, il est exempt d'impôts et de charges; ils sont tellement nombreux et étendus dans quelques provinces, qu'ils en forment peut-être la dixième partie. Le colon regarde comme sa propriété particulière ce terrain qui environne sa chaumière, et le travaille avec un soin particulier. Il y cultive les plantes potagères qui sont le plus utiles à sa famille, ainsi que les arbres et les arbrisseaux qui lui donnent à la fois leurs fruits et leur ombrage ; il ne prodigue pas ses sueurs à un sol ingrat. Ainsi les chaumières, dont la réunion forme un village, sont parfaitement à l'abri des rayons du soleil brûlant, et tellement cachées sous le feuillage d'une végétation vigoureuse, qu'à une petite distance on ne découvre pas le moindre indice d'une habitation humaine, et les villages les plus peuplés n'offrent à l'œil que l'apparence d'un bocage verdoyant ou d'une touffe de grands arbres. Rien n'égale la beauté et le charme de ces masses de verdure qui, éparses sur la surface du pays, indiquent la demeure de cultivateurs heureux ; ils ajoutent à la richesse de la perspective, soit qu'on les voie sur le flanc des montagnes, dans les vallées étroites, ou dans de vastes plaines. Dans cette dernière position, avant que le riz soit semé, et

pendant que les champs sont inondés, ces bocages paroissent comme autant de petites îles qui s'élèvent du sein des eaux. A mesure que la jeune plante croît, leur feuillage touffu et foncé contraste de la manière la plus agréable avec ses teintes plus pâles ; et, quand les grains, ayant acquis toute leur maturité, ornent la terre de leur jaune doré, avec un luxe de végétation inconnu en Europe, ils donnent à l'ensemble de la perspective une variété délicieuse qui enchante les regards. Les masses d'arbres avec lesquelles l'art essaie de diversifier et d'orner les parcs dessinés avec le plus d'habileté, ne peuvent soutenir la comparaison avec les bocages champêtres de Java pour la beauté des effets pittoresques.

A mesure que la population augmente, l'étendue des terrains particuliers des paysans diminue; mais, partout où il se trouve dans le voisinage assez de terre non occupée, on fonde un nouveau village à une certaine distance. Durant les premiers temps, il reste à la charge et sous la responsabilité de celui auquel il doit son origine. Avec le temps, il devient indépendant, et à son tour en fonde d'autres. « Ces villages nouveaux sont désignés par le nom de *Doukou* dans les provinces de l'orient, et par celui de *Tchantilon* dans l'occident de Java. »

Chaque village forme une communauté séparée qui a ses officiers et ses prêtres, dont les maisons

sont plus belles que celles des autres habitans. Enfin, pour compléter l'institution sociale dans les plus grands, on y élève un temple. On trouve ici la forme simple d'administration patriarcale, qui frappe si fortement l'imagination des hommes civilisés de l'Europe, et qui a long-temps excité l'intérêt et la curiosité de tous ceux qui ont visité le continent de l'Inde.

Dans les grands villages ou les principales villes où réside le *Kapala-tchoutag* ou chef de la division, on réserve un espace carré qui forme la place publique ou *Aloun-aloun;* la mosquée en occupe un des côtés, et la maison du chef un autre. Les villages, grands ou petits, sont défendus par de fortes haies de bambous ou d'autres végétaux qui croissent promptement. Toutes les grandes villes et les capitales sont formées sur le même plan que les villages, chaque maison y étant de même entourée d'un jardin; de sorte qu'elles peuvent être considérées plutôt comme une réunion de grands villages divisés en juridictions particulières. Un village nouvellement fondé ne contient qu'un petit nombre de familles, tandis que la population des capitales s'élève souvent à plusieurs milliers d'habitans. Soura-Kerta, la capitale du principal état où règnent des indigènes, compte plus de 100,000 âmes; et cependant on peut l'appeler plutôt un assemblage ou un groupe de villages qu'une

ville, dans le sens que les Européens attachent à ce mot.

Cependant les rues qui croisent les grandes villes sont larges, bien alignées et très-propres, surtout dans les capitales de la partie occidentale; et, quoique ces villes, ainsi que les capitales de Solo et d'Youghi-a-Kerta, aient peut-être été disposées ainsi, d'après les suggestions des Européens, il est bon d'observer qu'on remarque le même arrangement dans la grande ville de Banyoumas, dont le plan n'appartient certainement qu'aux indigènes.

Le palais du prince est désigné par les noms de *Kadaton* ou *Kraton*, qui sont des contractions; le premier, probablement de *Kâ-datou-nan*; le second, de *Kâ-ratou-nan*, la demeure du daton ou ratou (prince). Les maisons des bopatis sont appelées *Delam*, nom qui est appliqué à la chambre la plus reculée de ces deux sortes d'édifices, et par lesquels les chefs, surtout dans l'occident de l'île, sont souvent désignés.

Le kraton est un vaste espace carré et entouré d'un mur très-haut, en dehors duquel se trouve généralement un fossé. Devant sa façade, et quelquefois aussi par-derrière, on réserve un emplacement considérable, fermé par une balustrade, et nommé *aloun-alonn*. Les murs du kraton, que l'on peut considérer comme les remparts d'une citadelle, sont ordinairement garnis d'artillerie,

et l'espace qu'ils renferment est partagé par plusieurs petits murs qui s'entrecoupent et forment divers compartimens, qui ont chacun un nom et un usage spécial. Des demeures séparées sont assignées dans l'intérieur des murs à toutes les personnes que l'on peut regarder comme attachées à la personne du souverain ou à celle des princes. Le mur du palais d'Youghia-kerta n'a pas moins de 3 milles pas de circonférence. En 1812, on estimoit le nombre des personnes qu'il renfermoit à près de 15,000. Celui de Soura-kerta n'est ni si vaste ni si bien bâti.

Après avoir traversé l'aloun-aloun, on trouve l'entrée principale, à laquelle on arrive par des escaliers ; c'est au haut de ces degrés que le nouveau souverain est inauguré, et qu'il s'assied toutes les fois qu'il se montre au public. Cette espèce de piédestal se nomme *setinghel*, terme dérivé de *seti-inghel* (terrain élevé). Dans ces occasions, les pang-érans, ou nobles, sont rangés en bas. Après être entré dans le bâtiment, on descend des escaliers, et on trouve la seconde porte principale, ou *brodjo-nolo*. On traverse une autre cour ; la porte qu'on rencontre se nomme *kamandoungan*, et au-delà est le dernier passage désigné par le nom de *srimenanti*. Plus loin, au milieu d'un espace carré, est le *mendopo* ou *bangsal*, grande salle du prince. D'un côté de cette place, il y a deux petits mendopos ou hangards ouverts,

on les nomme *bangsal peng-apit* : c'est là que les pang-érans se rassemblent, en attendant que le souverain se montre dans la grande salle ; et, du côté opposé, est le *probo yokso* ou la demeure du prince. Le mendopo est une grande salle ouverte, soutenue par un double rang de colonnes, et couverte en bardeau ; l'intérieur est richement décoré de peinture et de dorure. Le plafond du mendopo d'Youghia-kerta est remarquable par sa somptuosité et son éclat ; il est formé de carrés qui, disposés l'un au-dessus de l'autre, et placés l'un dans l'autre, décroissent graduellement de grandeur. Ce genre d'ornement, qui se voit fréquemment dans l'île de Java, se retrouve aussi dans l'Indoustan, chez les Birmans et à Siam.

Au milieu de l'Aloun-aloun et devant le Setinghel s'élèvent deux ouaringh-en ou figuiers des Indes, arbre qui, dès les temps les plus reculés, a été regardé à Java comme un indice de la demeure royale.

Les maisons des nobles et des gouverneurs des provinces sont arrangées de même, sauf quelques modifications légères.

L'ameublement des Javanois de la classe moyenne est très-simple ; leur lit, comme celui des Sumatranois, consiste en une belle natte avec plusieurs cousins ; au-dessus de la tête sont suspendus généralement des morceaux de toile de diverses couleurs en forme de baldaquin. Ils n'ont

ni table ni chaises; les mets sont servis sur de grands plats de cuivre ou de bois, dans des jattes de cuivre ou de porcelaine. Les convives assis les jambes croisées ne mangent que de la main droite, comme les autres mahométans; ils prennent les morceaux avec le pouce et l'index, et les jettent dans leur bouche; on ne se sert de cuillers que pour les mets liquides, et presque jamais de couteaux et de fourchettes.

L'ameublement des personnes d'un rang élevé est plus nombreux et plus riche. On y voit des lits élevés, avec beaucoup de coussins entassés les uns sur les autres, des nates et des tapis. Enfin, dans les provinces occupées par les Européens, les appartemens des chefs sont meublés de miroirs, de chaises, de tables; on n'en eut d'abord que pour la commodité des Européens qui venoient faire visite, mais peu à peu les chefs s'y accoutumèrent; ils ne font pas difficulté de s'asseoir à table et de manger avec leurs hôtes.

Les Javanois aiment beaucoup les illuminations; les jours de fête, ils ornent le terrain autour de leurs maisons avec beaucoup de goût et d'invention, en arrangeant les jeunes pousses des cocotiers et des bambous, ainsi que diverses fleurs, en festons et en guirlandes. Le baldaquin au-dessus de la table, du lit ou de tout autre endroit choisi pour quelque usage particulier, se voit partout; il est généralement de toile de coton.

Les Javanois sont généralement mieux vêtus que les habitans de la partie occidentale de l'Inde. Dans plusieurs provinces de l'intérieur et dans les parties hautes de l'île, ils ne peuvent pas se passer de vêtemens chauds. Ils sont la plupart habillés d'étoffe tissue chez eux, et dont leur pays fournit la matière première; mais il y en a d'autres qu'ils font venir de l'étranger. Les toiles de coton bleues, et les chites notamment, ont toujours formé un objet considérable d'importation de la côte occidentale de l'Inde, et les chefs emploient beaucoup de draps de velours et d'autres tissus fabriqués en Europe, pour se faire des just-au corps, des pantalons, et divers vêtemens à l'imitation de ceux des Européens. Les gens de qualité aiment beaucoup à être bien mis; un homme négligé dans sa mise est tourné en ridicule; le défaut de moyens les empêche seuls de faire de la dépense pour leur toilette. Quoique l'on conserve en général le caractère du costume du pays, ils se montrent enclins à adopter plusieurs parties les plus commodes de l'habillement européen. On a eu la preuve qu'ils n'avoient pas de bien forts préjugés à cet égard lorsque l'occasion a fait rassembler beaucoup de monde dans les provinces occupées par les indigènes; plusieurs Javanois avoient des chapeaux à trois cornes, d'autres des bas, ce qui formoit un coup d'œil très-grotesque. Les institutions du pays assignent

à chaque classe d'habitans un genre d'habillement particulier, et l'usage de quelques-uns n'est permis qu'à la famille royale; mais les lois somptuaires sont la plupart tombées en désuétude dans les provinces où dominent les Européens; et elles perdent graduellement de leur vigueur dans le reste du pays, surtout depuis que les princes se sont engagés par des traités à ne pas continuer de les maintenir. Quelques distinctions de rangs sont indiquées par la manière de porter le kris.

Un usage général veut que dans chaque famille on tisse les étoffes dont on s'y vêtit. Il est universellement observé; et, depuis la première épouse du souverain jusqu'à la compagne du dernier paysan, toutes se conforment à cette règle. Dans chaque chaumière, on voit un rouet et une navette; et tout homme, quel que soit son rang, s'enorgueillit de la belle qualité de l'étoffe tissue par sa femme, sa maîtresse ou sa sœur.

La principale partie de l'habillement qui se retrouve chez tous les habitans de l'Archipel, est le sarong, morceau d'étoffe avec des raies de plusieurs couleurs qui se croisent; il a six à huit pieds de long sur trois à quatre de large; les deux bouts en sont cousus ensemble, et il a la forme d'un sac sans fond. Les Malais le passent par dessus l'épaule comme une écharpe, ou l'attachent autour des hanches; et alors il entoure les jambes jusqu'à la cheville, comme une jupe.

Les Malais et les Boughis emploient simplement l'étoffe à carreau; les Javanois, au contraire, en ont une grande variété, les personnes riches surtout se servant du *batek* qui est une étoffe peinte, fabriquée dans le pays. Quand ils veulent se parer, ils prennent, au lieu du djarit qui diffère du sarong en ce qu'il n'est pas cousu aux deux bouts, le dodot qui est en coton ou en soie, et beaucoup plus ample que le djarit; on le porte de la même manière, mais la nature de l'étoffe et la manière dont il est attaché font qu'il se drape avec une grâce que l'on ne trouve qu'à Java.

Les Javanois de la classe inférieure portent des espèces de caleçons courts, d'étoffe grossière, et un djarit attaché autour des hanches, qui ne descend qu'à mi-jambe, et qui ressemble à un jupon court. Ce vêtement est relevé autour de la ceinture quand l'ouvrier travaille et marche, mais devant un supérieur on le laisse tomber dans toute sa longueur; il est noué autour du corps par un *sabouk* ou ceinturon étroit. Les Javanois ont aussi une veste (*kalambi*) à manches courtes et qui ne vont que jusqu'au coude; elle est ou blanche, ou plus souvent d'un bleu pâle avec des raies bleues plus foncées. Leur tête est entourée d'un ikat ou mouchoir. Cet ikat est généralement d'étoffe à carreau chez les Malais, tandis qu'à Java il est

en batek et ressemble davantage à un turban ; il recouvre le sommet de la tête, et les extrémités sont relevées et passées en-dedans. Quand les Javanois sortent, ils mettent souvent sur leur tête un grand chapeau de feuilles ou de tiges de bambou fendues et tressées, dont les larges bords les garantissent du soleil et de la pluie. Un mouchoir grossier est attaché à leur ceinture, ils y suspendent aussi un petit sac qui contient le tabac et le *siri*. Le kris ou poignard qui est porté par toutes les classes, complète l'habillement. A celui du journalier, il faut ajouter, suivant l'ouvrage auquel il est employé, un grand couteau ou une hache pour couper le bois ou pour abattre l'herbe et les broussailles.

Les femmes portent de même le djarit attaché autour des hanches ; il tombe toujours jusqu'au bas des jambes, comme un jupon, et n'est jamais ployé de la même manière que celui des hommes ; il est lié avec une ceinture qu'on nomme *oudat*. Un *kambang*, espèce de corset, leur entoure le corps, monte jusqu'au-dessus du sein, passe sous les bras, et descend jusqu'à la ceinture ; enfin elles ont ordinairement une robe de dessus qui va jusqu'aux genoux, et dont les longnes manches se boutonnent sur les poignets ; cette robe est presque toujours de couleur bleue, et se nomme *kalambi*, comme la veste des hommes. Les femmes

ne mettent pas de mouchoir sur leur tête ; elles y forment avec leurs cheveux un *gloumg*, ou gros nœud, qu'elles ornent de grandes épingles en corne de buffle ou en cuivre, matière qu'elles emploient aussi pour leurs pendans d'oreille. Les Javanois des deux sexes, même de la plus basse classe, portent des bagues à leurs doigts. Celles des hommes sont en fer, en laiton ou en cuivre, celles des femmes seulement en laiton ou en cuivre. La valeur d'un habillement complet, tel qu'on vient de le décrire, est de cinq roupies ou de quinze francs pour les hommes, et de six roupies ou dix-huit francs pour les femmes.

Les enfans du peuple vont tout nus depuis l'âge de quinze à dix-huit mois jusqu'à celui de six à sept ans ; mais ceux des gens riches portent toujours un djarit et une veste. Les hommes des classes supérieures ont un djarit long de sept à huit coudées et large de trois qui fait le tour des reins et descend jusqu'à la cheville du pied en forme de jupon, mais est ployé de manière à ce que la jambe se découvre en marchant ; la partie qui est pliée sur le devant, tombe généralement plus bas que le reste. Le sabouk est ordinairement en soie. Dans l'intérieur de leurs maisons, ils se vêtissent d'une robe de coton qui leur descend jusqu'au genou ; mais, en public, et surtout quand ils exercent quelque fonction, ils ont une veste de drap de soie ou de velours

souvent galonnée et ornée de boutons en filigrane. Sous cette veste ou *sikapan* (1), on a toujours un gilet de belle étoffe blanche, avec un seul rang de bouton en filigrane ; il est boutonné entièrement jusqu'au col comme une chemise. Dehors de la maison, on met sur sa tête un *toudang* qui est de drap ou de velours, et ressemble à un grand chapeau de jockey. Les chefs inférieurs, notamment dans l'occident de l'île, ont, au lieu de ce toudang, un grand chapeau en forme de cuvette renversée, fait de bambous fendus, peint de diverses couleurs et verni, pour ne pas être pénétré par la pluie ; il est noué sous le menton comme les chapeaux des gens du peuple.

Le costume des femmes des classes supérieures ne diffère de l'habillement des femmes du commun que par la beauté des étoffes, et par l'or qui fait la matière des pendans d'oreille et des épingles de tête ; ces ornemens sont d'ailleurs enrichis de pierres précieuses. Les hommes et les femmes des classes aisées portent, dans la maison, des sandales, des pantoufles ou des souliers ; et, dans les pays gouvernés par les Euro-

(1) Du mot *sikap* (préparé), pour indiquer que l'on est prêt à faire son devoir. La veste que portent les chefs des provinces et les autres officiers supérieurs ressemble à l'ancienne veste frisonne en usage il y a deux cents ans, et en est probablement une modification ou peut-être une imitation.

qéens, les gouverneurs et les autres chefs, lorsqu'ils voyagent, ajoutent à l'habillement javanois des pantalons étroits de nankin ou d'autre étoffe, avec des bottes et des éperons à l'imitation des Européens.

Il est difficile d'estimer avec précision la valeur d'un habillement complet dans les classes supérieures; celui d'un chef ordinaire et de sa femme coûte à peu près cinquante piastres fortes ou 300 francs, en y comprenant la boîte à siri ou à betel qui est indispensable; celle d'un homme se nomme *épok*, celle d'une femme *tchépouri*.

Les deux sexes laissent croître leurs cheveux, en quoi ils diffèrent des Malais et des Boughis qui les coupent. Les hommes les ramassent presque toujours en rond sur le sommet de la tête, et les y fixent par un peigne sémi-circulaire placé par devant : dans les hautes classes, on regarde comme une grande marque de respect de les laisser tomber en présence d'un supérieur; les princes et les chefs, à la cour des sultans de l'intérieur, les laissent ordinairement flotter sur leur cou et derrière le dos; mais, à Cheribon et dans les territoires orientaux, ils les laissent tomber en boucles sur les épaules. Le gloung ou nœud de cheveux des femmes s'arrange de différentes manières, toutes distinguées par un nom particulier. Les petits cheveux qui entourent le front sont quelquefois coupés ou rasés, pour

mieux marquer la ligne du tour du visage, quand les cheveux sont redressés en arrière : quelquefois les cheveux, trop petits pour être joints aux autres, sont frisés et forment comme une frange. Les hommes et les femmes de toutes les classes oignent leurs cheveux d'huile; les femmes en emploient souvent d'odoriférante, et, dans les jours de grande parure, les ornent de fleurs, d'épingles à tête de diamant, et d'autres joyaux. Les deux sexes se parfument avec diverses espèces d'huiles odorantes, et se couvrent la peau de poudres de diveses couleurs qu'ils nomment *boré*. Enfin, ils font usage de musc ou *dedès*. Dans les maisons des grands, on embaume l'air en brûlant du *doupa* ou benjoin, et diverses résines aromatiques.

Les prêtres sont ordinairement vêtus en blanc, et portent un turban à la manière des Arabes.

Tel est le costume ordinaire porté par la plus grande partie des Javanois, notamment dans la partie orientale; le peuple n'est pas si bien vêtu dans la partie occidentale. Quelquefois il va presque nu ou n'a qu'un morceau d'étoffe grossière attaché autour des hanches.

Indépendamment des habillemens ordinaires qui viennent d'être décrits, il y a deux costumes particuliers qui en diffèrent absolument : l'un est le costume de guerre, l'autre celui de cour. Le premier consiste en un tchelana ou pantalon,

boutonné depuis la hanche jusqu'à la cheville ; en nn *katok*, petit jupon de soie ou d'étoffe fine de coton colorée qui descend jusqu'au milieu du genou, et en un *amban* ou ceinture qu'on serre contre le corps en lui faisant faire sept à huit tours comme à une écharpe militaire, et qui assure le corps depuis le dessous des bras jusqu'aux hanches ; il est en soie ou en coton. On revêt par dessus un *sansong* ou veste sans boutons, et on la recouvre de la veste ordinaire ou *kotang*, boutonnée depuis le haut jusqu'en bas ; on met encore par dessus ces vêtemens le *sikapan* ou la grande veste. La tête est toujours couverte par le tondong, et les pieds ont des sandales ou des souliers. L'ang - gher ou ceinturon pour l'épée forme aussi une partie essentielle de ce costume ; il fait le tour du corps, le *pedang* ou l'épée y est suspendu au côté gauche. Les kris se placent à la ceinture, un de chaque côté, et un en arrière ; l'un est celui que chacun appelle le sien propre ; l'autre est celui qui lui a été transmis par ses ancêtres ; enfin, celui qu'il a reçu du père de sa femme en se mariant ; ce dernier est souvent placé à gauche pour s'en servir à l'instant. Ce costume se porte quand on va sur le champ de bataille ; dans cette occasion, chacun paroît le plus richement vêtu que ses moyens le lui permettent, sans oublier ses bagues et ses autres joyaux de prix.

Dans le grand costume de cour, les épaules, les bras, et tout le corps enfin jusqu'aux hanches est entièrement nu. Les vêtemens en draperie qui descendent des hanches jusqu'aux talons, le tchelana ou pantalon, et ce que l'on a sur la tête sont les seuls vêtemens. Quand un sujet, quel que soit son rang ou sa famille, s'approche du prince, il doit avoir un tchelana d'étoffe de soie de couleur ou de coton très-fine, sans boutons; et, au lieu du djerit, le dodot qui, du côté droit, ne descend qu'au-dessous du genou, tandis que, du côté gauche, il tombe presque jusqu'à terre. Le sabouk ou la ceinture est en galon, avec des franges pendantes de quelques pouces aux deux bouts. On ne doit avoir qu'un seul kris du côté droit, un peu en arrière; du côté gauche, on a un *vedoung*, arme qui ressemble à une serpe, et un petit couteau qui indique que l'on est prêt à exécuter les ordres du souverain, en coupant les arbres et les herbes. La tête doit être couverte d'un koulouk, sorte particulière de chapeau qui imite, dit-on, la calotte des Arabes; il est d'étoffe fine, blanche ou bleue-claire, très-empesé. Dans les occasions moins solennelles, et ordinairement, excepté en grande parure, les chefs portent de préférence un chapeau de même forme en velours noir, orné en or, et quelquefois avec un bouton en diamant au sommet. La partie du corps qui est à nu, est généralement frottée

d'une poudre blanche ou jaune. Le souverain lui-même est habillé de la même manière les jours de cérémonie; son corps et ses bras sont couverts d'une poudre d'un jaune brillant. Les femmes qui l'approchent, indépendamment des diamans et des fleurs dont elles ornent leurs cheveux, doivent avoir un sembong ou une ceinture en soie jaune et dont les extrémités sont rouges; elle fait le tour du corps, et les deux bouts pendent sur chaque hanche jusqu'à terre.

Depuis la perte du Makota ou de la couronne d'or de Madjapahit, le sousounan et le sultan, dans les grandes occasions, quand ils doivent se trouver avec les autorités européennes, portent un chapeau ou bonnet de velours d'une forme particulière; celui du sousounan ressemble au chapeau de Madouré, ainsi nommé, parce qu'il est encore porté par la famille régnante à Madouré, et celui du sultan a par derrière un ornement en or avec deux ailes dorées qui partent de derrière les oreilles. Tous deux enfin portent des culottes, des bas et des souliers à boucles à l'imitation des Européens.

Le djamang ou la plaque d'or qui se portoit autrefois sur le front, ainsi que beaucoup d'autres joyaux en or dont on s'ornoit le cou et les bras, et qui formoient la partie la plus riche de la parure, ne sont plus en usage, excepté aux mariages, dans les représentations dramatiques,

et les autres divertissemens, quand on se revêt de l'ancien costume dans toute sa richesse.

De même que les Sumatranois et les autres habitans de l'archipel oriental et de la presqu'île méridionale, les Javanois des deux sexes ont la coutume de limer et de noircir leurs dents, parce qu'ils regardent comme une chose honteuse de les laisser blanches comme celles des chiens. L'opération se fait à l'âge de huit ans, elle est très-douloureuse pour l'enfant. On enlève par là l'émail des dents de devant, afin qu'elles reçoivent mieux la couleur noire. Cet usage bizarre et barbare tend à détruire les dents de très-bonne heure; et, avec l'usage du tabac, du siri et de la chaux que l'on mâche continuellement, défigure singulièrement la bouche. Toutefois les Javanois ne liment pas toujours les dents autant que le font les autres insulaires, et ne les dorent pas comme les Sumatranois. Ils n'alongent pas non plus le lobe de leur oreille, comme on le fait à Bali et ailleurs; cet usage, dont on voit des traces dans les statues de Bouddha, a cessé depuis l'introduction de l'islamisme.

Comparés aux Asiatiques orientaux, les Javanois n'ont pas beaucoup de préjugés relativement à la nourriture. Étant Mahométans, ils s'abstiennent strictement de la chair de porc, et ordinairement de liqueurs enivrantes. Quelques familles, par un reste de superstition qu'elles

tiennent de leurs ancêtres indous, refusent de manger du bœuf ou de la vache; mais, à ces exceptions près, ils ne rebutent pas beaucoup de choses. Les Javanois vivent principalement de végétaux, et le riz est chez eux, comme dans toute l'Asie, la base de la nourriture. On a vu plus haut que chacun, suivant ses moyens, mangeoit aussi du poisson, de la viande et de la volaille. Le poisson est très-abondant le long des côtes, ce qui ne se consomme pas frais est salé ou séché et envoyé dans l'intérieur de l'île; cependant on ne mange pas de loutres ni d'autres animaux amphibies. La chair de buffle, de bœuf, de chevreuil, de chèvre, est, de même que la volaille, exposée tous les jours en vente au marché. Le peuple aime beaucoup la chair de cheval; mais il est défendu de tuer cet animal pour le manger, à moins qu'il ne soit blessé ou malade. La peau de buffle, coupée en tranches, bien trempée et frite, est un mets très-friand. La chair de chevreuil, séchée et fumée, est un mets très-recherché sous le nom de *dinding* par tous les habitans de l'archipel d'orient, notamment par les Javanois.

Le lait, ni aucune de ses préparations, ne font partie de la nourriture des Javanois; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'à une époque quelconque, ils ont suivi la religion de Brama, et que, s'ils eussent une fois connu l'usage du

lait, il est probable qu'ils ne l'eussent jamais quitté. On ne peut, d'ailleurs, assigner aucune raison de l'indifférence des Javanois pour le lait, si ce n'est peut-être que les vaches de l'île n'en donnent pas beaucoup. Quelquefois leurs mamelles ne sont pas plus grosses que celles des brebis, et paroissent ne fournir qu'une maigre subsistance au veau : cependant la femelle du buffle en donne davantage; et on pourroit en préparer du beurre ou du ghi. Les vaches de race de l'Indoustan se distinguent par une bosse qu'elles ont entre les épaules et par des mamelles plus grandes. Au reste, on a reconnu par l'expérience qu'avec du soin, les Européens étoient parvenus en peu de temps à obtenir des vaches du pays une quantité de lait double de celle qu'on en retiroit ordinairement. On a supposé que, lorsque les Indous introduirent à Java la race de leur pays, l'usage du lait fut interdit, afin que le bétail pût s'accroître plus rapidement; les Javanois n'ont aucune tradition à cet égard. Il est pourtant digne de remarque que, dans cette partie du continent de l'Asie où l'on retrouve beaucoup d'usages semblables à ceux des Javanois, il existe une aversion absolue pour cet aliment. On lit dans *l'État du Tonkin et de la Cochinchine*, par la Bissachère, que les habitans de ces pays, qui ne sont pas extrêmement délicats dans le choix de leurs alimens, « ne se permettent

pas le lait des animaux, et qu'ils ont pour cette boisson la répugnance que peut inspirer le sang. Cette répugnance, ajoute l'auteur, va même jusqu'à exclure du nombre des alimens le beurre et le fromage. »

Le sel abonde dans toutes les parties de l'île; comme on le fabrique le long de la côte, il est proportionnellement plus cher dans l'intérieur. Le sucre que les Javanois emploient se tire, non de la canne, mais de l'arec et d'autres plantes. On fait bouillir le *tari* ou la liqueur que rendent ces arbres quand on les perce à cet effet.

Aucun des palmiers de Java ne fournit les vers que l'on mange dans d'autres pays de l'orient; on en trouve de semblables dans différentes espèces de grands roseaux; ils sont regardés comme un mets très-délicat par les Javanois et même par les Chinois, ainsi que par quelques Européens; on les nomme *ghendon*. Le tek et d'autres arbres donnent aussi des vers que l'on mange également avec plaisir. Dans plusieurs cantons, les fourmis blanches, dans leurs différens états, font de même partie de la nourriture habituelle; on les ramasse de différentes manières et on les vend au marché. On ouvre leurs tertres pour en enlever les chrysalides, ou bien on veille l'instant de leur développement, et on en pousse des essaims entiers vers des bassins qui contiennent un peu d'eau, où elles périssent. On les appelle *léron*.

Les ustensiles de cuisine sont, on peut bien le supposer, extrêmement simples, et consistent en pots de terre ou de cuivre grossiers. Le riz, après avoir été broyé à plusieurs reprises dans une auge ou un mortier, est généralement cuit à la vapeur; cependant on le met quelquefois dans une petite quantité d'eau; dans le premier cas, il est remarquable par sa blancheur et sa consistance, et on l'expose en vente aux marchés et le long des grandes routes. On grille ordinairement le maïs en épi, et on le vend ainsi préparé. Les autres alimens sont communément accommodés en manière de *carick* que les Malais nomment *goulaï* et dont ils ont des variétés infinies distinguées, d'après leurs principaux ingrédiens. Indépendamment de ce que l'on peut considérer comme les mets principaux, les Javanois excellent à faire diverses espèces de pâtisseries et de confitures, notamment le *kétan;* plusieurs ne paroissent pas désagréables au palais d'un européen. Ils aiment à colorer leurs mets; pour varier, ils donnent au riz une teinte jaune ou brune, et teignent en rouge les œufs durs.

Le poivre noir, de même que chez les Malais, n'est guère usité, à cause des propriétés échauffantes qu'on lui attribue. L'assaisonnement le plus communément employé par les Javanois, pour relever l'insipidité de leur nourriture, est le *lambok;* on le nomme *sambel,* quand il est tri-

turé avec du sel. Il y en a plusieurs sortes distinguées par les diverses substances ajoutées pour augmenter ou varier sa force; celle que l'on y mêle le plus souvent est le *trasi* nommé *blatchang* par les Malais. On appelle *lalab* diverses feuilles et des amandes que l'on mange généralement crues avec le riz et le sambel : plusieurs de ces substances ont une saveur si piquante et une odeur si forte qu'un européen les trouve insupportables. Si plusieurs plantes sont mêlées et cuites ensemble, elles forment le djangan ou les herbes potagères que l'on sert à table. Les Javanois mangent beaucoup de végétaux. Le padombro, le pindang et le semour qui se mangent avec le buffle et la volaille ressemblent au carick indien. On prépare le roudjak avec des mangues et d'autres fruits encore verts que l'on râpe et auxquels on ajoute du piment et d'autres épiceries; c'est un mets que les Javanois aiment beaucoup, mais qui paroît désagréable aux Européens.

Les Chinois composent avec le ghedelé une espèce de soui, qui, pour la qualité, est inférieur à celui du Japon. Le katchang-idjou qui se mange communément, supplée à plusieurs légumes qui forment la nourriture des Indous; il abonde en substance farineuse; le tresi ou blatchang est préparé dans beaucoup d'endroits le long de la côte septentrionale, mais on en fait la plus grande consommation dans l'intérieur. On le fait avec

des crevettes que l'on saupoudre de sel et qu'on laisse exposées au soleil jusqu'à ce qu'elles soient sèches; alors on les broie dans des mortiers de bois, puis on les arrange et on en façonne des masses qui ressemblent à de grands fromages; c'est ainsi qu'elles sont expédiées, et forment un objet de commerce considérable. La partie fluide qui reste après qu'on a exprimé la pâte, et qui est fortement imprégnée de l'odeur des crevettes, est évaporée jusqu'à consistance de gelée, et fournit le pétis qui est une sauce très-recherchée. On fabrique une sorte inférieure de trési avec de petits poissons arrangés en boulettes; on le nomme blenyek. Le trési blouro est d'une couleur rougeâtre, et très-estimé dans les capitales des états javanois. On fait une autre sorte de pétis avec de la chair de buffle, surtout dans les territoires de l'intérieur.

Les œufs salés composent aussi une partie importante de la nourriture des Javanois. Les œufs de canards étant les plus abondans, sont ceux que l'on conserve principalement de cette manière. On les enveloppe d'une couverture épaisse faite d'un mélange de sel et de cendres par parties égales, ou de sel et de briques pilées; ensuite on les entoure chacune d'une grande feuille, puis on les place l'un sur l'autre dans une barrique ou dans un grand vaisseau de terre. En dix jours ils sont suffisamment préparés pour qu'on en fasse usage;

mais on a coutume de les laisser plus long-temps dans le mélange ; et, comme ils sont intimement imprégnés de sel, on peut les conserver plusieurs mois. Dans quelques cantons, ce sont les œufs de canards de Barbarie qui obtiennent la préférence pour subir cette opération.

Les Javanois ne sont pas moins propres que la plupart des autres Asiatiques dans la préparation de leur nourriture ; quant à leur appétit, ils n'ont pas la frugalité des Indous ni la gourmandise des Chinois. Dans un pays où la riche végétation est accrue par une agriculture soignée, il doit y avoir une abondance de subsistances pour un peuple qui vit principalement de végétaux ; et l'on peut assurer qu'excepté les cas où l'oppression manifeste du gouvernement, ou les effets des discordes civiles privent pour un moment le laboureur du fruit de ses travaux, il y a peu de pays où la masse du peuple soit mieux nourrie qu'à Java. Bien peu d'insulaires n'y sont pas en état de se procurer leur kati ou leur livre et un quart de riz par jour, avec du poisson, des herbes potagères et du sel, ou quelque autre assaisonnement pour relever le goût de leurs mets. Dans les territoires où le riz est moins abondant, il est suppléé par le maïs ou blé d'inde, ou par les haricots cultivés. Quand même une famille seroit reléguée dans les bois, elle y trouveroit suffisamment à se nourrir des racines, des bourgeons et des feuilles comestibles

qu'on rencontre à chaque pas dans les forêts. La famine est inconnue; quoiqu'il puisse survenir des mauvaises récoltes, elles s'étendent rarement sur une assez grande surface de pays pour que toute la population en souffre. Pourvus avec cette profusion, les Javanois ne sont nullement disposés à rejeter les bienfaits de la providence; ils sont toujours disposés à prendre leur part d'un repas copieux, et en font rarement un médiocre. Toutefois la gloutonnerie est vue de mauvais œil, le nom de gourmand est une injure; et, pour mériter ce sobriquet, il suffit de passer pour aimer la bonne chère.

Excepté dans les endroits où le respect pour les Européens a fait adopter un usage différent, les Javanois mangent par terre sur des nattes que l'on roule soigneusement quand le repas est fini. Ils ne boivent que de l'eau; dans les hautes classes on la fait bouillir avant de s'en servir, et le plus souvent on la boit chaude. Quelques-uns l'aromatisent avec de la cannelle et d'autres épices. Tous ceux qui peuvent se procurer du thé en prennent plusieurs fois dans la journée.

Dans les fêtes et les banquets, quand plusieurs chefs sont rassemblés, les plats sont très-nombreux, l'hospitalité étant une vertu que les Javanois portent presque à l'excès; on prend grand soin que même les domestiques de tous les genres ne manquent de rien. Ceux-ci, notamment dans

les territoires de l'Orient, où les anciens usages sont le moins altérés par la communication avec les étrangers, sont rangés en plusieurs files d'après leurs classes respectives; la première est assise au fond de la salle, et la plus basse à une certaine distance en dehors.

Dans toutes ces parties, les chefs boivent quelquefois des liqueurs fortes, mais cet usage n'est pas général; ils ne boivent du vin qui a été introduit parmi eux par les Hollandois, que par respect pour les Européens, plutôt qne par goût.

Les Javanois font deux repas par jour; l'un avant midi, l'autre entre sept et huit heures du soir; le premier, qui est le principal, correspond au dîner des Européens, et est désigné par le nom de *mangan avan* (repas du jour); l'autre, par celui de *mangan venghé* (repas du soir). Ils n'ont pas de repas régulier qui réponde au déjeûner des Européens; mais ceux qui sortent de bonne heure prennent ordinairement une jatte de café et des galettes de riz avant de quitter leur maison, ou bien ils achètent quelques rafraîchissemens de ce genre à un des nombreux varangs ou étaus qui bordent les grandes routes, et sont dans ce pays ce que seroient en Europe des cafés ou des auberges; on y trouve toujours du riz, du café, des galettes, du riz bouilli, de la soupe, des mets préparés. Ce petit repas, que les Javanois font ainsi par hasard le matin, est regardé commc

une manière d'aiguiser l'appétit; on le nomme *sarap*.

L'usage du pays veut que l'on fournisse une bonne nourriture et de logement tout étranger et tout voyageur qui arrive dans un village; dans aucune contrée, les droits de l'hospitalité ne sont plus strictement enjoints par les institutions, ni plus consciencieusement et plus religieusement observés par l'usage. « Il ne suffit pas, disent les institutions javanoises, qu'un homme place une » bonne nourriture devant son hôte; il doit encore » lui rendre les mets agréables par des discours et » un traitement plein de bienveillance, pour le » délasser des fatigues du voyage, et égayer son » cœur pendant qu'il prend part aux rafraîchisse- » mens qu'on lui sert. » C'est ce que l'on appelle le bodjo-kromo ou l'hospitalité réelle.

Les Javanois de toutes les classes mâchent la feuille de betel ou *siri*, et la noix d'arec ou *pinang*, ainsi que du tabac (*tambako*), et du gambir. Le betel et l'arec sont employés à peu près de la même manière que par les Indous; on regarde ce stimulant comme nécessaire pour se bien porter, de même que le sel parmi les Européens. L'ouvrier le plus pauvre tâche de se procurer au moins du tabac, puis du betel; s'il ne peut pas avoir une boîte pour cette substance, il la met dans le coin de son mouchoir. Le cardamum et le girofle composent une autre partie de ce qui

entre dans la boîte à betel d'une personne de distinction.

On a vu plus haut que quelques chefs javanois, cédant aux suggestions des Européens, font usage de vin et de boissons enivrantes, et se sont ainsi écartés des usages de leur pays. Les Javanois préparent deux espèces de liqueurs fermentées, le badek et le brom; la première avec le riz, la seconde avec le kitan ou riz glutineux. Pour faire le badek, on mêle le riz bouilli avec une composition où il entre de l'oignon, du poivre noir et du piment, et on en forme de petits gâteaux qui se vendent au marché. On agite le mélange, puis on fait des boules que l'on empile dans un grand vaisseau de terre: quand la fermentation commence, le badek coule et est reçu dans le fond. Le riz qui reste est fortement imprégné de l'odeur de la fermentation, et a un goût douceâtre; on le recherche comme une friandise que l'on nomme *têpi*. Le badek, comparé au brom, ne produit qu'une ivresse légère; on le donne fréquemment aux enfans pour les debarrasser des vers. Quand on veut obtenir du brom, on fait bouillir une grande quantité de kitan, on le mêle avec le raghi, puis on le laisse dans des vaisseaux ouverts jusqu'à ce que la fermentation s'opère; alors on verse la liqueur dans des vaisseaux de terre fermés. On l'enterre généralement pendant plusieurs mois, ce qui arrête la fermentation, et rend la liqueur plus forte;

quelquefois on la concentre en la faisant bouillir. Elle a une couleur brune, rouge ou jaune, suivant la sorte de kitan qui a été employée. Le brom, conservé pendant plusieurs années, est très-estimé parmi les Javanois; il cause une ivresse violente suivie de maux de tête aux personnes qui n'y sont pas accoutumées. La substance qui reste après qu'on a retiré la liqueur est un poison très-actif pour les poules, les chiens et plusieurs autres animaux.

Les Chinois distillent aussi deux espèces d'arrack; l'une, qui se nomme *tsieou*, se prépare sans beaucoup de dépense ni de peine; elle est moins forte. On fabrique aussi à Soura-Kerta une espèce de petite bière, en faisant fermenter une dissolution de sucre du pays dans laquelle on met des épices et des feuilles aromatiques en guise de houblon. Quand elle est fraîche, elle pétille, et est assez agréable au goût, mais elle ne peut pas se conserver plus de quatre à cinq jours.

L'usage de l'opium, il faut l'avouer, n'est malheureusement que trop universel et trop invétéré. Il a produit une influence fâcheuse sur le caractère des Javanois, et continuera probablement à dégrader leur caractère et à énerver leur énergie, tant que les gouvernemens européens, sourds à toute considération d'humanité et de saine politique, entretiendront le goût de cette drogue funeste, pour fournir une mince augmentation à

leurs revenus. On mange l'opium, ou bien on le fume. Dans le premier cas, on le fait bouillir avec des feuilles de tabac, de betel ou d'autres, jusqu'à ce que la préparation soit assez glutineuse ou liquide pour être avalée ; on l'appelle *madat.* Quand on veut fumer l'opium, on le fait bouillir sans y rien mêler, jusqu'à ce qu'il ait acquis de la consistance ; alors il se nomme tchandou : on en forme de petites pilules que l'on insère dans des tuyaux de bambous. L'opium cru est mangé principalement par les habitans de l'intérieur ; c'est le long des côtes et dans les autres îles de l'Archipel qu'on le fume ; les Chinois préparent le tchandou.

L'usage de l'opium, quoique si répandu, passe pour honteux ; on regarde les hommes qui s'y livrent comme des débauchés, et on les méprise. Les effets de ce poison sur le corps sont si bien décrits par les commissaires hollandois réunis à la Haye en 1803, qu'il est bon d'extraire ce passage de leur rapport, qui leur fait le plus grand honneur. Ils déclarèrent positivement qu'aucun avantage pécuniaire ne devoit contre-balancer chez les Européens les maux que causoit l'opium. « Quand on en use avec modération, disent ces » hommes estimables, il cause une ivresse légère » et agréable qui fait disparoître tous les soucis » et toutes les inquiétudes. Si on le prend à grandes » doses, il produit une sorte de folie dont les effets

» sont terribles, surtout quand l'esprit est troublé » par des idées de jalousie, ou enflammé par le » désir de la vengeance, enfin par une passion » violente. D'ailleurs c'est toujours un poison lent » qui mine les facultés de l'ame et celles du corps, » rend incapable de toute espèce de travail et abru- » tit. L'habitude de l'opium est d'autant plus » dangereuse que, lorsqu'on l'a contractée, on » n'a plus la force de l'abandonner. Pour satis- » faire ce besoin impérieux, l'homme sacrifiera » tout, son bonheur, la subsistance de sa femme » et de ses enfans, et négligera son travail. La » pauvreté sera la suite naturelle de cette conduite; » alors le choix des moyens pour satisfaire son » désir insatiable d'opium lui sera indifférent; il » finira par ne plus respecter ni la propriété, ni la » vie de son semblable. »

BULLETIN.

I.

ANALYSES CRITIQUES.

Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire, ou Voyages et entreprises pour établir des rapports commerciaux et maritimes entre les ports de la mer Noire et la Méditerranée; par M. Anthoine Baron de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, etc. (seconde édition).—Paris, Agasse, 1820, 1 vol. in-8°.

Depuis la conquête de Caffa par les Turcs, en 1476, on ne voyoit flotter sur la mer Noire que le pavillon ottoman. Le commerce de cette mer étoit exclusivement entre les mains de ce peuple qui possédoit seul les côtes. Cet état de choses dura jusqu'au traité de Kaïnardjy, conclu en 1774 entre la Russie et la Porte.

Tant que les Ottomans furent les seuls maîtres des pays qui bordent la mer d'Azof et la mer Noire, ils en fermèrent soigneusement l'entrée aux autres nations; et ces régions qui florissoient jadis par le commerce, réduites à de simples relations avec Constantinople, tombèrent aussitôt dans cet état d'inertie où sont plongés tous les pays soumis à la domination de la Porte. En peut-il être autrement sous un gouvernement absolu et arbitraire?

Personne ne peut y compter sur la jouissance certaine et paisible des fruits de son travail et de son industrie. L'homme qui améliore ce qui l'entoure, qui répare sa maison, rebâtit les murs de son jardin, étale un peu plus d'aisance qu'à l'ordinaire, est contraint de payer un impôt plus considérable que celui qu'il acquittoit. Il est donc tout simple qu'il cherche à échapper à cette vexation en laissant tout dépérir autour de lui.

Ce triste état de choses duroit depuis trois siècles dans les contrées qui entourent la mer Noire, lorsque le traité de paix de Kaïnardjy vint ralentir ses désastreux effets. Les Turcs avoient commencé les hostilités avec la ferme persuasion que les Russes feroient la paix aussitôt que l'armée ottomane se montreroit. Etrange aveuglement! la guerre fut si malheureuse pour la Porte, qu'après six ans de combats, elle fut obligée de reconnoître l'indépendance des Tatars, autrefois ses sujets, et d'accorder aux navires marchands russes le passage réciproque de la mer Noire dans l'Archipel et de l'Archipel dans la mer Noire.

La concession faite à la Russie fut ensuite étendue à l'Autriche, puis à la France; divers autres états de l'Europe occidentale y ont aussi participé; des relations commerciales se sont établies entre les ports de la mer Noire et ceux de la Méditerranée; ils font aujourd'hui un échange respectif de leurs productions naturelles et industrielles. Celles de la Russie et de la Pologne s'exportent directement de la mer Noire à la Méditerranée par le canal de Constantinople, et trouvent un débouché facile et avantageux par cette route qui leur avoit été si long-temps fermée.

« Le rétablissement de cette navigation, dit M. de Saint-Joseph, est un événement remarquable dans l'histoire moderne. Il a opéré dans le commerce une grande

révolution. Très-rarement on voit la paix compenser par un peu de bien le mal qu'a fait la guerre; mais la manière avantageuse avec laquelle l'impératrice Catherine II termina celle qu'elle avoit si glorieusement soutenue contre les Turcs est le germe d'une telle prospérité, que le bien surpassera le mal. »

C'est à l'auteur du livre que nous examinons que la France est redevable de la part directe qu'elle prend au commerce de la mer Noire. Les Russes seuls eurent d'abord la faculté de passer par le canal de Constantinople. Etabli depuis dix ans dans cette capitale de l'empire ottoman, M. Anthoine avoit été à portée d'observer les avantages immenses que la France retireroit d'entreprises commerciales qui auroient pour but des expéditions faites de Marseille à Kherson, où l'on chargeroit en retour les marchandises et les denrées de l'intérieur de la Russie, auxquelles ce port servoit de débouché. Les invitations que M. de Stakhieff, envoyé de la cour de Saint-Pétersbourg auprès de la Sublime-Porte, fit à M. Anthoine de diriger son industrie sur ce point, ct surtout le désir que M. de Saint-Priest, notre ambussadeur, lui témoigna de voir s'établir des relations commerciales entre les ports de la Russie sur la mer Noire et ceux de la France sur la Méditerranée, l'engagèrent à réunir dans un mémoire les idées qu'il avoit conçues relativement à ce nouveau commerce et aux moyens de le mettre en mouvement. Il les soumit à l'ambassadeur du roi; elles reçurent un accueil favorable, et furent communiquées à M. de Stakhieff. Les deux envoyés, frappés des avantages qui devoient résulter pour leurs pays respectifs de l'exécution de ce plan, en adressèrent chacun une copie à leurs cours. Les ministres de Louis XVI et de Catherine II conçurent de même toute l'importance du projet. M. le maréchal de Castries et M. de

Vergennes autorisèrent M. de Saint-Priest à faire voyager M. Anthoine en Russie et en Pologne aux frais du roi.

Parti de Constantinople en 1781, M. Anthoine visita les ports de la mer Noire, entra en Russie, alla jusqu'à Saint-Pétersbourg, où ses demandes obtinrent tout le succès qu'il désiroit : il revint à Kherson ; puis, après avoir rempli sa mission en Pologne, il se mit en route pour Versailles, où il rendit compte de son voyage. Il remit aux ministres de la marine et des affaires étrangères la copie des mémoires qu'il avoit présentés en Russie et en Pologne. L'utilité que nos relations commerciales et politiques pouvoient retirer des plans de M. Anthoine fut vivement sentie par M. de Castries et M. de Vergennes; ils en aidèrent l'exécution. M. de Vérac, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le prince Potemkin, le comte de Vorontzoff et les autres ministres de l'impératrice, secondèrent les bonnes intentions des ministres du roi. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire le récit des courses de M. Anthoine, et l'extrait des mémoires qu'il adressa aux ministères des pays qui s'intéressoient à son entreprise. Elle réussit. Au mois de janvier 1784, les deux navires qu'il avoit armés à Marseille partirent pour Kherson, chargés de diverses marchandises à l'adresse de la maison qu'il avoit établie dans ce port de la mer Noire. Six mois après, il obtint le premier résultat de ses travaux assidus; un navire revint de Kherson à Marseille avec une cargaison de marchandises de Russie; d'autres lui succédèrent. Ces expéditions se faisoient sous le pavillon russe.

En 1787, le commerce de la mer Noire avoit pris un grand essor; plus de deux cents navires russes ou autrichiens y étoient employés ; la France cherchoit à procurer à son pavillon l'entrée de cette mer; elle y parvint dans le

courant de cette année. Les munitions navales qu'on tiroit auparavant de Riga et de Saint-Pétersbourg, avoient un débouché plus prompt, plus facile, moins dispendieux par les ports de la mer Noire. Il s'opéroit donc dans le commerce une révolution avantageuse, dont le profit étoit pour la France et la Russie.

Ce changement, si favorable aux deux pays, avoit été secondé par l'habileté de M. le comte de Ségur, ambassadeur de France près de la czarine. Animé d'un zèle ardent pour les intérêts de sa patrie, il parvint heureusement, au mois de janvier 1787, à conclure avec la Russie un traité de navigation et de commerce; ce qui est d'autant plus glorieux pour lui, que ses prédécesseurs avoient échoué dans cette tentative.

M. Anthoine, à qui une longue expérience avoit procuré des notions positives sur le commerce de l'empire russe, fut, ainsi que d'autres négocians, consulté dans cette occasion. Au reste, ce n'est pas seulement à son gouvernement que son zèle a été utile, c'est à une indication donnée par un des capitaines qu'il employoit, que la Russie s'occupa, en 1796, de faire du village de Kojabey une place de commerce, qui est devenue si célèbre sous le nom d'Odessa..

Le livre de M. Anthoine contient des renseignemens détaillés sur les productions des pays qui entourent ou avoisinent la mer Noire; ses voyages, son séjour à Constantinople, les relations qu'il a entretenues pendant plusieurs années avec Kherson, Odessa et d'autres ports de cette mer, l'ont mis en état de donner à son livre le plus haut degré d'intérêt, non seulement pour les négocians auxquels il est plus particulièrement destiné, mais aussi pour les géographes, qui trouveront dans les notices relatives au commerce beaucoup de faits instructifs.

Une première édition ; publiée en 1805 , avoit été favorablement accueillie; celle que nous annonçons contient un grand nombre d'articles entièrement neufs , et donne sur la législation commerciale de la Russie tous les détails connus jusqu'à la fin de 1819. M. Anthoine a obtenu la juste récompense de ses travaux. Le gouvernement l'a élevé aux honneurs ; ses compatriotes lui ont accordé leur estime ; il s'est acquis de nouveaux droits à celle des habitans de Marseille par la manière dont il a rempli , pendant plusieurs années, les fonctions de maire de cette ville. Quoiqu'il soit né dans un autre département que celui dont elle est le chef-lieu, ses intérêts ne lui ont pas été moins chers que si elle eût été sa patrie. C'est dans la retraite honorable où il vit aujourd'hui tranquille que , toujours occupé de l'idée d'être utile , il a revu son livre.

Tous les François qui ont à cœur le bien de leur pays doivent désirer que l'exemple de M. Anthoine soit suivi par tous les hommes que leurs travaux ont mis à même d'acquérir des lumières sur le commerce. Déjà un citoyen de Marseille, M. P. Blancard, qui avoit long-temps parcouru les mers de l'Inde, a donné son *Manuel du commerce de l'Inde et de la Chine,* ouvrage excellent , et dans lequel le géographe, comme le négociant, trouve de l'instruction. Il prouve que les enfans de Phocée n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres ; qu'ils savent encore parcourir avec fruit les régions lointaines, et enrichir leur patrie des connoissances qu'ils ont recueillies dans leurs voyages.

Voyage souterrain; ou Description du plateau de Saint-Pierre de Maestricht et de ses vastes cryptes; par le colonel BORY DE SAINT-VINCENT; *avec une carte topographique et trois vues dessinées sur les lieux par l'auteur; suivi de la relation de nouveaux voyages entrepris dans les Montagnes maudites;* par M. LÉON DUFOUR. — Paris, Ponthieu, 1821, 1 vol. in-8°.

Depuis long-temps la montagne de Saint-Pierre de Maestricht est fameuse parmi les curiosités naturelles de l'Europe. Tous les voyageurs qui arrivaient dans le canton où elle est située ne manquoient pas de la visiter. Mais, comme l'a dejà dit M. Bory dans une autre relation de voyage, les endroits les plus fréquentés ne sont pas toujours ceux sur lesquels on possède le plus de notions certaines.

Cependant, parmi le grand nombre de curieux qui visitèrent, à diverses époques, la montagne de Saint-Pierre de Maestricht, plusieurs en avoient publié des descriptions, entre autres Faujas de Saint-Fond et M. Héricart de Thury, savant minéralogiste. L'ouvrage du premier, trop cher pour le commun des lecteurs, laisse beaucoup à désirer; les autres notices ont été insérées dans le journal des mines. C'étoit donc rendre un service à la géographie que de publier à part une relation qui fût à la portée du plus grand nombre des personnes dont le désir est de s'instruire.

M. Bory a parcouru deux fois les souterrains qui font la célébrité de la montagne de Saint-Pierre. La première, il fit cette excursion un peu contre son gré; car

il ne s'enfonça dans ces cavernes inextricables que pour ne pas entrer dans Maestricht, où il ne soucioit pas de rester enfermé seulement pendant vingt-quatre heures. Revenu plus tard en Belgique, il revit les environs de Maestricht sans être obligé de se cacher, et il parcourut à son aise ces souterrains qui, formés par la main des hommes, sont quelquefois devenus le tombeau de ceux que la curiosité ou la crainte y attiroient.

Le nom de plateau convient mieux que celui de montagne à cette élévation de terrain, située entre le confluent de la Meuse et de la Jaar au-dessus de Maestricht, dont la situation, la disposition, l'aspect et l'épaisseur forment le sujet des recherches des savans. C'est pour se procurer les pierres calcaires dont cette masse est composée, et le sable qui résulte de la taille du tuf calcaire, que les ouvriers ont successivement creusé les cavernes dont l'étendue est immense.

On remarque, sans qu'il soit nécessaire d'en être averti par les guides, deux genres de travaux assez différens dans les carrières de Saint-Pierre, des nouveaux et des anciens : les premiers appartiennent aux habitans du pays, les autres peuvent être attribués aux Romains. Leurs armées durent occuper les hauteurs qui dominent la Meuse. On retrouve encore, dans un lieu appelé *Caster*, des traces d'un de leurs camps, et on sait que les soldats n'y demeuroient jamais oisifs. Après les avoir occupés à construire des châteaux pour pourvoir à leur sûreté, on put les employer au travail des carrières qui n'a rien de pénible. On reconnoît dans une partie des travaux une sorte de grandeur et un plan régulier duquel, en aucun endroit, les ouvriers ne se sont écartés. On y a même retrouvé les restes d'une statue taillée dans la pierre, ou

plutôt d'un groupe dont on peut encore distinguer un personnage colossal. . . . .

Les travaux continués pendant une longue suite de siècles, ont produit un nombre prodigieux de cavernes profondes qui se prolongent sous la surface de la terre. « A peine, dit M. Bory, avois-je parcouru un espace de deux cents pas dans les cryptes de Maestricht, qu'ils présentèrent à mon imagination la sombre idée d'un dédale infini, où l'homme abandonné à ses propres ressources ne sauroit éviter la mort. J'avois déjà compté plus de vingt rues transversales, aux extrémités desquelles régnoient d'épaisses ténèbres; et des pierres fortement lancées en diverses directions faisoient assez connoître, en ne produisant aucun bruit par leur chute, que ces rues se prolongeoient à de grandes distances.

« Si quelque chose peut ajouter à l'horreur de l'obscurité complète, c'est le silence absolu dont l'empire est si bien établi dans ces sinistres profondeurs. La voix de l'homme suffit à peine pour l'y troubler, les cris y demeurent étouffés et comme arrêtés par la seule épaisseur des ténèbres. »

Les guides qui conduisent les voyageurs dans les souterrains ne manquent point de leur raconter l'histoire de plusieurs personnes qui, égarées dans ces cavernes, y ont trouvé la mort. M. Bory rapporte plusieurs de ces faits dont le récit fait frissonner. Il a lui-même, en parcourant ces cryptes, trouvé dans quelques endroits des ossemens humains, tristes restes d'infortunés dont les souffrances morales durent être plus horribles que les tourmens physiques au milieu desquels ils exhaloient leur dernier soupir.

On pouvoit autrefois, par ces souterrains, passer du

vallon de la Meuse à celui de la Jaar ; des affaissemens ne le permettent plus aujourd'hui. Le sol s'est éboulé en plusieurs endroits par une suite d'excavations; et une partie du fort Saint-Pierre, construit sur ce plateau, s'est écroulée dans ses profondeurs.

M. Bory explique fort bien les causes de cet accident; il expose quel fut l'état primitif de la contrée dont le plateau de Saint-Pierre fait partie; ses promenades souterraines, dans lesquelles il a porté le coup d'œil d'un observateur instruit et soigneux, lui ont fourni les moyens de présenter un tableau achevé de ces cavernes et de la montagne qui les surmonte.

Le volume est terminé par trois lettres que M. Léon Dufour, ancien médecin de l'armée d'Aragon, a adressées à M. Palassou, naturaliste, qui habite Pau. Elles contiennent le récit de plusieurs excursions tentées vers les Montagnes maudites des Pyrénées, en 1820. Parvenus, dans leur première course, auprès du pic de Nethou, M. Dufour et ses compagnons demandèrent à des bergers aragonais des renseignemens sur cette cime et sur la manière d'y parvenir; mais ces montagnards ignoroient jusqu'à son nom. Les tentatives des voyageurs furent inutiles. Dans une autre excursion ils visitèrent le revers méridional des montagnes, allèrent jusqu'à Venasque en Aragon, et revinrent par le Val d'Aran, où la Garonne prend sa source. Le récit de ce petit voyage fait vivement désirer que M. Dufour publie celui de son excursion aux sommets du pic d'Ossan et du pic de Geré, sommets remarquables, et que très-peu de naturalistes ont foulés.

Marc-Aurèle, ou *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antoine*; Paris, Allais, 1820, 4. vol. in-8°, avec trois cartes.

C'est une belle et louable pensée que de chercher à présenter les actions de la vie publique de Marc-Aurèle, en les rapportant aux maximes de ce prince immortel, de ranger celles-ci dans un ordre nouveau qui les fasse ressortir avec plus d'avantage, et de les lier les unes aux autres par des transitions. M. Ripault ne s'est pas effrayé de la tâche qu'il avoit entreprise, il l'a remplie avec une exactitude que l'on pourroit trouver minutieuse s'il ne s'agissoit pas de Marc-Aurèle. Peut-être aussi son style est un peu emphatique; mais il est bien difficile de ne pas s'enthousiasmer, en s'occupant d'un monarque qui fit asseoir avec lui la vertu sur le trône, et montra au monde, dont il gouvernoit une grande partie, le spectacle admirable d'un prince philosophe, qui remplissoit avec la plus scrupuleuse exactitude les devoirs que son rang élevé lui imposoit et ceux de l'homme privé.

Le règne de ce prince est trop connu pour que nous en fassions l'objet de notre analyse: nous nous bornerons à fixer l'attention sur quelques passages du livre de M. Ripault, où il traite de questions particulières. Lorsqu'il décrit la vaste confédération des Barbares qui vinrent attaquer l'empire, il fait l'énumération des différentes nations dont elle étoit composée, il marque les pays qu'elles habitoient, en indiquant le nom qu'ils portent aujourd'hui; ce tableau détaillé est un résumé de la géographie des contrées situées au nord et à l'est de l'Italie, dans le second siècle de l'ère vulgaire.

Marc-Aurèle donna une vive impulsion à la navigation,

au commerce, à l'industrie, aux sciences, aux arts. Quelques écrivains modernes ont avancé que la navigation étoit presque nulle chez les Romains. Mais, sous le règne de Marc-Aurèle, leur empire comprenoit presque toutes les nations commerçantes de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale. L'état avoit des flottes permanentes sur plusieurs points des côtes, la flotte britannique étoit en station le long de la Gaule septentrionale, vis-à-vis de l'Angleterre; la flotte du Pont gardant le détroit de Byzance dominoit l'Euxin; celles de la mer Rouge et de l'Ethiopie étoient chargées de protéger le commerce de ces parages et celui de l'Inde.

En même temps des convois à destination fixe traversoient en tous sens la Méditerranée pour rapporter le blé et les subsistances à Rome, ainsi que les marchandises précieuses de l'Orient. Chaque année, cette population de Rome, qui faisoit trembler l'univers, frémissoit de joie ou de crainte à l'arrivée ou au retard de la flotte d'Alexandrie qui étoit chargée de blé. La marine de l'état souvent négligée ne paroît jamais avoir été entretenue avec plus de soin et de grandeur que sous le règne des Antonins. Le premier de ces deux princes avoit fait jouir la navigation et le commerce du bienfait d'une législation uniforme; il avoit ordonné que les lois navales des Rhodiens, dont une longue expérience avoit constaté la sagesse, devinssent le Code maritime et commercial de l'empire. Le second créa une nouvelle flotte, celle de Syrie, que la guerre des Parthes avoit rendue nécessaire.

Cette guerre interrompit le commerce qui procuroit à Rome les marchandises de l'Orient; elle coupoit la route qui passoit par le centre de l'Asie, et interceptoit

aussi celle qui se dirigeoit par la mer Caspienne et la mer Noire.

M. Ripault pense qu'à cette époque, en 165, Marc-Aurèle voulut ouvrir au commerce une route qui, passant plus au nord, n'auroit pas été exposée aux mêmes empêchemens que les autres. Il suppose que, ce prince mettant à profit les connoisssences de Ptolémée, le plus habile géographe de son temps, forma le plan d'une communication nouvelle. Pénétrant au travers de la Scythie, elle devoit, en tournant les sources de l'Indus, ouvrir des rapports avec tous les peuples chez lesquels on passeroit, arriver jusqu'en Sérique et s'étendre même au-delà de cette contrée. Elle aboutissoit, par le circuit de la mer Noire, à Byzance, et par conséquent étoit à l'abri des incursions des Parthes.

Les annales chinoises ont seules conservé le souvenir de cette entreprise. Un mémoire de M. de Guignes, inséré dans le tome XXXII de la collection de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous apprend qu'elles parlent d'une ambassade envoyée à l'empereur Oun-ti, par An-toun, roi du peuple occidental; elle avoit pour but de fonder entre les deux peuples des relations amicales, et un commerce sûr et direct. Oun-ti régna depuis l'an 147 jusqu'à l'an 168 de J.-C. On ignore si les rapports d'amitié et de commerce entre ces deux empires furent jamais solidement établis, ou s'ils se renouvellèrent. Les annales de la Chine se taisent à ce sujet.

Les cartes, que l'on peut à volonté joindre à l'ouvrage, méritent un examen particulier. Celle qui est intitulée, *Carte de l'empire romain*, offre plus de détails que celles qui avoient été publiées jusqu'à présent. On a ajouté à tous les lieux déjà connus les noms de beaucoup d'autres dont des médailles récemment trouvées ont révélé l'existence

On y voit une quantité de noms de peuples qui n'avoient pas figuré sur les cartes précédentes : la *Carte de la Germanie ancienne* montre les routes que suivirent les nations du Nord à toutes les époques où elles entrèrent en Italie : la *Carte du pays des Quades et des Sarmates-Iazyges et Bastarnes* indique avec précision la limite la plus reculée de l'empire romain dans le nord-est de l'Europe. C'est au point d'intersection des frontières de la Hongrie, de la Galicie, de la Bukhovine et de la Transylvanie, que jadis les Romains avoient leur poste avancé. Ces trois cartes, qui peuvent servir pour la lecture de l'histoire de la décadence de l'empire romain, ont été dessinées par M. Dufour, élève de M. La Pie ; elles méritent des éloges pour la manière dont elles ont été construites et exécutées, et font honneur au jeune géographe, leur auteur, qui a bien profité des leçons d'un excellent maître.

II.

NOUVELLES.

Société de géographie.

La commission du réglement de la société de géographie a terminé ses travaux, dont voici le résultat :

RÉGLEMENT.

TITRE Ier. — *Objet des travaux de la Société.*

Art. 1. La société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie ; elle fait entreprendre des voyages

dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix ; établit une correspondance avec les sociétés savantes, les voyageurs et les géographes ; publie des relations inédites et des ouvrages, et fait graver des cartes.

TITRE II. — *Composition de la Société.*

Art. 2. La société choisit dans son sein une commission centrale.

Art. 3. Les personnes qui se sont déclarées souscripteurs jusqu'à la nomination de la commission centrale, forment la société de géographie.

Art. 4. Les étrangers sont admis aux mêmes titres que les régnicoles.

Art. 5. Pour être admis par suite dans la société, il faudra être présenté par deux membres, et reçu par la commission centrale.

Art. 6. Chaque membre de la société souscrit pour une contribution annuelle de 36 francs au moins par année, et donne en outre 25 francs une fois payés, lors de la remise du diplôme. Il est censé s'être retiré s'il n'a pas renouvelé sa souscription à l'époque de la dernière assemblée générale de chaque année ; néanmoins il peut être admis de nouveau dans la société, en suivant les formes prescrites par l'article 5.

Art. 7. La société tient ses séances à Paris ; elle se réunit, deux fois par an, en assemblées générales, au mois de mars et au mois de novembre. Dans la première séance, elle nomme son bureau, et procède à ses autres élections ; ses prix sont décernés, et ses nouveaux sujets de prix sont proposés. Dans la deuxième séance, il est rendu compte de l'emploi des fonds ; on distribue les comptes rendus et la notice des travaux de la société.

Art. 8. Le bureau est composé d'un président, de deux vice-présidens, d'un secrétaire et de deux scrutateurs.

Art. 9. Le président, les deux vice-présidens et le secrétaire sont élus pour un an, par scrutin individuel, à la majorité absolue, et ne peuvent être réélus dans les mêmes fonctions qu'après une année d'intervalle.

Art. 10. Les deux scrutateurs sont élus pour un an, à la majorité relative, et ne peuvent être réélus dans les mêmes fonctions qu'après une année d'intervalle.

Art. 11. La société nomme, par scrutin individuel, à la majorité absolue, un trésorier et un archiviste-bibliothécaire. Ils restent en fonctions pendant cinq ans, et peuvent être réélus. Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la commission centrale.

TITRE III. — *Commission centrale.*

Art. 12. La commission centrale est chargée de toute l'administration; elle agit au nom de toute la société.

Art. 14. Cette commission est composée de trente-six membres; dans ce nombre sont compris le trésorier et l'archiviste-bibliothécaire.

Art. 14. Les membres de la commission centrale sont nommés pour cinq ans et peuvent être réélus.

Art. 15. La première nomination et le renouvellement total de ladite commission s'opéreront par scrutin de liste et par tiers. La nomination aux places vacantes se fera par scrutin individuel.

Art. 16. La commission centrale élit, dans son sein, un président, deux vice-présidens et un secrétaire général.

Art. 17. Le président est élu pour un an à la majorité

absolue, et ne peut être réélu dans les mêmes fonctions qu'après une année d'intervalle.

Art. 18. Les deux vice-présidens et le secrétaire-général sont élus pour un an, par scrutin individuel, à la majorité absolue, et peuvent être réélus.

Art. 19. La commission centrale s'assemble au moins deux fois par mois.

Art. 20. La commission centrale se divise en trois sections, dont les membres sont choisis, chaque année, au scrutin, à la majorité absolue, et peuvent être réélus; ces trois sections sont :

1o. La section de correspondance;
2o. La section de publication;
3o. La section de comptabilité.

Art. 21. La section de correspondance est composée de douze membres. Cette section est chargée d'entretenir les relations avec les sociétés savantes, les voyageurs et les géographes des pays étrangers; elle reçoit les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui sont envoyés à la société; elle en rend compte à la commission, et transmet ensuite les ouvrages imprimés à l'archiviste-bibliothécaire, et les ouvrages manuscrits à la section de publication.

Art. 22. La section de publication est composée de douze membres. Cette section s'occupe de tout ce qui concerne l'impression des ouvrages inédits, des relations de voyage et de la gravure des cartes; elle donne à la commission une connoissance détaillée des ouvrages adressés à la société, et désigne ceux qui lui paroissent devoir être publiés en tout ou en partie. Sur son rapport, la commission fait, parmi ces ouvrages, le choix de ceux qu'elle croit devoir livrer à l'impression ou à la gravure.

Art. 23. La section de comptabilité est composée de six membres. Cette section est chargée de surveiller la rentrée des fonds et de vérifier les dépenses ; elle fait opérer le versement de toutes les sommes à percevoir au profit de la société, ordonnance toutes les dépenses que ses travaux exigent, et rend à la commission centrale un compte annuel de sa gestion.

Art. 24. Dans les premières séances de chaque année, la commission détermine les sujets de prix qui seront proposés, et s'occupe du jugement des mémoires qui auront été envoyés au concours. Les sujets de prix et le jugement de la commission ne seront rendus publics qu'après avoir été communiqués à l'assemblée générale.

Art. 25. La commission se fait rendre compte de l'état de la caisse de la société par le trésorier, et de celui de la bibliothèque par l'archiviste-bibliothécaire, toutes les fois qu'elle le juge convenable ; elle nomme dans son sein deux membres, qui ne font point partie de la section de la comptabilité, pour vérifier les comptes.

Art. 26. La commission centrale rend compte à l'assemblée générale de la situation dans laquelle se trouve la société, de l'état de sa correspondance, du progrès de ses différens travaux et de l'emploi de ses fonds.

Art. 27. La commission centrale fait connoître aux assemblés générales quels sont les membres que la société a perdus et ceux qu'elle a acquis, et elle invite la société à nommer aux places vacantes dans la commission centrale, pour l'espace de temps qui reste à parcourir jusqu'au renouvellement quinquennal.

Art. 28. La commission centrale convoque une assemblée générale extraordinaire des membres de la société, lorsqu'elle le juge convenable.

TITRE IV. — *Dispositions générales.*

Art. 29. Tous les membres de la société peuvent assister aux assemblées de la commission centrale, et ils y ont voix consultative. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections que formera la société.

Art. 30. Tous les membres de la société, excepté ceux de la commission centrale, ou ceux qui en auront fait partie, à l'époque où les sujets de prix auront été proposés, peuvent concourir pour les prix.

Art. 31. Les commerçans et les navigateurs, membres de la société, qui voudront allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, et recevoir des instructions de la commission centrale, participeront de préférence aux encouragemens que distribue la société.

Art. 32. Les membres auront la faculté d'exposer, dans un local appartenant à la société, les objets curieux qu'ils auront rapportés de leurs voyages, ainsi que les écrits et les cartes qu'ils auront rédigés. Ils jouiront également de la faculté de faire circuler, avec la correspondance de la société, et d'après l'autorisation de la commission centrale, l'annonce de leurs travaux.

Les membres de la commission de réglement ont publié en même temps l'avis suivant :

« Tous ceux qui veulent concourir au but que se pro-
« pose la société, qui veulent participer à ses travaux,
« et qui partagent les espérances qu'elle a conçues dans
« le zèle et les lumières des hommes éclairés de toute
« l'Europe, sont prévenus que la société se réunira, le

« 15 décembre prochain, à huit heures du soir, dans une « des salles de l'Hôtel-de-Ville, pour se constituer défi- « nitivement, en nommant, aux termes de son réglement, « son bureau et sa commission centrale.

« Ceux qui, d'ici à cette époque, désirent faire partie « de la société, doivent verser, avant le 10 dudit mois « de décembre, la somme de 36 francs, montant de la « cotisation annuelle, entre les mains de M. Chapellier, « notaire, rue de la Tixeranderie, n° 13; il leur sera dé- « livré une quittance avec laquelle ils devront se présen- « ter le jour de l'assemblée, afin d'être inscrits sur la liste « des membres de la société qui doivent procéder dans ce « jour aux nominations. Il sera délivré, ce jour-là, à tous « les membres présens, un exemplaire imprimé du ré- « glement, et la liste imprimée des souscripteurs. »

Outre les membres présens à la séance du 1er octobre dont nous avons fait mention dans la livraison précédente de ces *Annales*, un grand nombre de personnes distinguées dans les autorités nationales, dans les sciences et le commerce, se sont déclarées membres de la société; nous pouvons citer avec certitude le duc de la Rochefoucault-Liancourt, le duc de Fitzjames, le vicomte de Châteaubriand, le comte de Chabrol, préfet de la Seine, le comte d'Hauterive, le baron Cuvier, le général Tromelin, le vice-amiral Rosily, le général Andréossy, MM. Ternaux et B. de Lessert, de la chambre des députés, M. Jehannot, payeur principal du trésor royal, M. Gentil, directeur du timbre, M. Ducros, avocat, etc.

Expédition par terre au Pôle.

Nous avons reçu des nouvelles très-détaillées sur les progrès de l'expédition par terre au pôle, qui est commandée par le lieutenant Franklin; mais tout ce qui en résulte, c'est que l'expédition étoit arrivée, en 1820, aux environs du fleuve de la mine de Cuivre, et qu'elle se proposoit, dans l'été de 1821, de le descendre, pour examiner la mer ou le golfe où il s'écoule.

Voici la lettre la plus précise et la plus récente parmi celles qu'on a reçues:

Amérique septentrionale, lat. 64 deg. 28 min. nord, long. 113 deg. 4 min. ouest de Greenwich.

« Les papiers publics vous ont probablement informé de l'arrivée dans la baie d'Hudson de l'expédition par terre au pôle, dans le mois de septembre 1819, après avoir échappé au naufrage. De là, elle s'est rendue à Cumberland-House, l'un des établissemens de la compagnie de la baie d'Hudson, à peu près à moitié chemin en traversant le continent: c'est, dit-on, la meilleure route pour arriver à la mer, vers l'embouchure du fleuve Coper-Mine, ou de la Mine de cuivre. Les voyageurs y ont passé l'hiver de 1819. La chute des neiges et la rigueur du froid pendant un hiver presque sans fin ont rendu impossible tout transport considérable de vivres.

« Nous n'avons pas perdu de temps, nous avons dessiné des animaux, dressé des cartes, fait des observations météorologiques, et formé des collections que nous avons envoyées en Angleterre, le printemps suivant.

« Au mois de juin 1820, nous avons continué notre voyage dans des canots montés par des Canadiens; l'ex-

trême chaleur, les piqûres des insectes, et de temps à autre le manque de vivres, sont les inconvéniens ordinaires qui accompagnent ces voyages; mais c'étoient là les moindres obstacles qui nous attendoient.

« Le 29 juillet nous sommes arrivés au bord septentrional du lac de l'Esclave. Un parti d'Indiens-Cuivre nous accompagnoit, et nous avons commencé l'œuvre des découvertes (1).

« Le 1er septembre 1820, nous avons atteint les bords du fleuve Copper-Mine, par la latitude de 65 deg. nord, et la longitude de 113 ouest. Il y présente une belle nappe d'eau, large de deux milles (2).

« Nous avions pénétré dans un pays dénué de bois; nos hommes étoient fatigués du travail qu'exigeoit le transport de lac en lac des canots et des cargaisons pesant près de six milliers. Nos succès ranimoient, il est vrai, leurs forces; mais la saison étoit trop avancée pour continuer notre voyage. Nous avons donc rétrogradé vers une petite forêt de pins où nous avons établi notre résidence d'hiver dans un petit bâtiment de bois et de terre que nous avons nommé *Fort Entreprise.* »

D'après le rapport des Indiens, ce fleuve s'écoule dans la mer septentrionale, à 110 deg. de longitude ouest, et, à

(1) La direction de l'expédition est un peu singulière; elle est d'abord allée droit à l'ouest pendant 200 lieues d'un pays déjà connu, jusqu'au lac de l'Esclave; ensuite elle a tourné au nord pendant 100 à 150 lieues; il semble que, si elle eût commencé par le golfe Chesterfield, elle auroit atteint le fleuve de la Mine de Cuivre par une marche de moins de 200 lieues. On ignore le motif qui a dirigé les voyageurs. (*Note du rédacteur.*)

(2) Cette partie véritablement neuve de la route des voyageurs anglois paroît être plus à l'ouest que la route suivie par Hearne. (*Note du rédacteur.*)

ce que nous croyons, à 72 deg. de latitude nord. Au mois de juin 1821, nous allons nous embarquer, et le fleuve nous conduira à la mer dans l'espace d'une quinzaine de jours. Si la mer est couverte de glaces, comme nous le craignons, nous serons obligés de laisser là nos canots et de suivre à pied les rivages de la mer jusqu'à la baie d'Hudson; ou bien, s'il n'existe aucun passage dans ces régions, nous continuerons notre marche jusqu'aux rivages qui bordent la baie de Baffin (1).

« Je pense que cette tâche n'est pas au-dessus de nos forces; ce que nous craignions le plus, c'étoient les dispositions hostiles des Esquimaux; ce danger a presque cessé depuis que nous avons reçu du lord Churchil deux interprètes esquimaux qu'on a envoyés sur nos traces avec toute la diligence possible.

« Nous n'éprouvons pas autant d'ennui que nos amis pourroient le craindre; nous sommes environnés de troupeaux de rennes, nous avons du gibier du meilleur goût, nous nous amusons à observer un peuple doux et peu connu. »

Une autre, lettre datée de Cumberland-House, au printemps de 1820, ne décrit que la partie du voyage fait en 1819, mais elle est remplie de détails curieux sur le mode de voyager dans ces contrées. Les officiers de l'expédition avoient amené avec eux de Londres des caisses d'étain remplies de viandes fraîches, apprêtées pour se conserver, ainsi que du bouillon en tablettes, et d'autres alimens européens qu'ils espéroient transporter à travers les déserts. Les employés de la compagnie et les marchands

(1) C'est cette partie future du voyage qui offrira un véritable intérêt. Nous cherchons en vain pourquoi on n'a pas commencé par aller droit à la besogne. (*Note du rédacteur.*)

de pelleteries éclatèrent de rire à l'aspect de ces objets de luxe, ainsi que du grand nombre d'instrumens scientifiques; ils prédirent à l'expédition qu'elle ne pourroit pas avancer avec un tel bagage. Les voyageurs persistèrent dans leur projet; aussi, avant d'avoir fait en sept jours trente milles, ils étoient complétement épuisés de fatigues et n'auroient pas pu continuer leur route, s'ils n'avoient été joints par les bateaux de la compagnie.

« En passant des cataractes et d'autres obstacles, ils avoient été forcés de jeter par-ci par-là leurs viandes fraîches et leurs tablettes de bouillon. Les ours qui avoient flairé le contenu des caisses, venoient sans façon en faire leur proie, et c'est sans doute pour la première fois qu'un ours ait fait aussi bonne chère que s'il eût mangé chez un restaurateur de Londres.

« Les voyageurs se résignèrent aux incommodités inséparables d'une course dans ces régions; ils s'accoutumèrent à ne compter que sur les produits de leur chasse journalière, à trouver excellent le gibier de ces vastes forêts, et à ne faire qu'un grand repas le soir, autour d'un immense bûcher d'arbres entiers qu'ils abattoient eux-mêmes; et, quand la saison de la chasse et de la pêche fut passée, ils apprirent à se nourrir du *pimmikan*, c'est-à-dire de la chair de bison, sechée et pétrie dans la graisse du même animal; ils voulurent la couper avec des couteaux, mais on leur apprit la nécessité de la diviser à coups de hache. Cette nourriture fut reconnue très-propre à restaurer les forces épuisées. Ils mangèrent aussi d'un poisson appelé *tittimeg*, qu'ils trouvoient préférable à tous les poissons connus en Europe. »

Le reste de la lettre parle des cataractes et des lacs, des dangers qu'ils ont courus, en tombant dans l'eau et en

roulant dans des précipices, ainsi que des beaux points de vues qu'ils ont dessinés.

Extrait de plusieurs lettres de M. Cailliaud.

Guérif el Amdab, village des Chaguys, à trois jours de Korti, 10 février 1820.

Depuis deux jours enfin, nous avons pu rejoindre l'armée. Nous avons jusqu'ici suivi le Nil, et déterminé son cours, qui étoit loin d'être bien connu. Vous serez surpris d'apprendre combien de monumens se trouvent dans ce lieu. Le Nil, après avoir fait un grand coude dans l'est, remonte dans le nord, vers son embouchure; c'est le point où nous sommes aujourdhui. A sept heures d'ici, à l'ouest, rive droite du fleuve, est un village des Chaguys, nommé *Meroé;* à une heure plus au nord de ce village, est le mont Barkal, montagne élevée, au pied de laquelle se trouvent des restes considérables d'antiquités; savoir: les ruines de sept temples, plus dix-sept pyramides, petites à la vérité, dont plusieurs sont d'une parfaite conservation; sur l'une de leurs faces est un petit sanctuaire attenant à la pyramide: plusieurs sont couverts en voûte, avec clef. Les murailles intérieures de ce sactuaire, et la partie de la pymide qui en fait le fond, sont couvertes d'hiéroglyphes; il n'y en a point sur les voûtes. L'encombrement des sables ne permet pas de juger si les pyramides ont été ouvertes. Des observations exactes sur ces pyramides ajouteront beaucoup aux idées que l'on a sur celles d'Egypte. Les temples ne sont pas d'une conservation égale à celles de certaines pyramides; trois de ces temples ont été en grande partie coupés dans la montagne qui est de grès. Dans le

plus grand, le rocher s'est écroulé, et on ne reconnoît qu'une petite partie du monument. Un autre, qui est un thyphonium, est le mieux conservé; le troisième est très-petit. Il y a un temple plus grand que celui d'El Khargeh, de la grande Oasis, et les autres sont beaucoup moindres. Ces antiquités sont dans un grand état de destruction: on ne voit que les premières assises, soit des colonnes, soit des murailles. Néanmoins, au moyen de quelques fouilles, je suis parvenu à relever les plans de plusieurs monumens, à peu près complets.

Sur l'autre rive du Nil, à Nouri, sont douze autres pyramides, à peu près aussi grosses que les principales de Saqqârah, quatre comme les petites du même endroit, huit comme celles que l'on voit autour des pyramides de Gyzeh; elles sont en grès, et poudingue friable, nature de pierre qui est cause de leur destruction. Voilà un village du nom de Meroé, situé sur une grande partie de terre qui a bien pu être une île, plus trente-six à quarante pyramides; enfin, les ruines de sept temples; une petite île, plus au nord, porte encore le nom de Meroé; à cette hauteur, sont encore d'autres îles. L'espérance que j'ai de trouver de grandes ruines à trois et quatre jours de Chendi (ce qui rapprocheroit de la latitude que l'on suppose à Meroé) me porte à croire que ce n'est pas ici le lieu tant cherché. Actuellement, aucun Européen n'est devant nous; si je puis aller dans cet endroit, je ne négligerai rien pour l'examiner. Depuis deux mois, l'armée étoit arrivée ici, et c'est à cette expédition que nous devons la découverte si intéressante de ces monumens. Le temps ne m'a pas permis jusqu'ici de tout faire sur ces ruines; mais j'acheverai à mon retour: croyez que je n'oublierai rien pour l'exactitude des plans de chacune de ces pyramides, la mesure des dimensions et de l'inclinaison,

et le dessin des sujets hiéroglyphiques, que j'espère copier entièrement. Demain, nous partons, avec le brave Abdy-Cachef, pour Barbar et Chendy. L'idée confuse que je vous donne précipitamment sur ces antiquités ne vous contentera pas, je le sais; mais je ne puis présentement entrer dans une foule de détails sur ces monumens, que je n'ai pas encore tous suffisamment observés. Le pacha ne permet plus, à quelque voyageur que ce soit, de venir jusqu'ici. Ismayl-Pacha envoie des ordres partout pour que l'on ne laisse passer aucun Européen. Si je continue le voyage, ce qui n'a été décidé qu'aujourd'hui, je le dois à quelques notions que je puis avoir en minéralogie. En renvoyant les voyageurs, Ismayl leur dit : « Vous venez me voir pour me mettre sur vos livres, etc. » Pour ce qui regarde les mines, j'en ai vu trois points qui me donnent de grandes espérances de succès. CAILLIAUD.

Remarques sur la lettre de M. Cailliaud.

Il a paru dans des recueils périodiques une annonce de la découverte des ruines de Meroé, au pied du mont Barkal, par deux voyageurs anglois; on s'est peut-être un peu hâté de publier cette prétendue découverte, qui transporteroit la fameuse ville de Meroé à deux degrés trop au nord de sa position réelle. D'après la carte la plus récente, celle que le colonel Leake a donnée dans le voyage de Burckhardt, le pays de Chaguy ou Chaguir est au 18e degré 30 à 50′ de latitude. M. Cailliaud, qui a vu les ruines dont il s'agit dans le même temps que les deux Anglois, nous apprend que ce point est à sept heures à l'ouest du village de Guérif el Amdab, lequel est à trois jours plus loin que Korti. Dans cette partie du cours du Nil, le

fleuve se dirige de l'ouest à l'est (en remontant), et se porte vers le nord; comme ce grand coude est bien marqué sur les cartes, il n'y a pas à s'y méprendre, et il s'ensuit que les ruines dont il s'agit se trouvent entre le 18e degré et demi de latitude et le 19e. Il est impossible de concilier une pareille position avec celle de Meroé; les auteurs modernes s'accordent presque tous, comme les anciens, à placer celle-ci entre les 16e et 17e parallèles. M. Gosselin pense, avec Bruce, qu'il faut chercher Meroé à Gerri, un peu au nord du 16e degré; mais, selon d'Anville, c'est à Nuabia, vers 17° 40'. Si l'on s'en rapporte à Ptolémée, la latitude étoit de 16° 26'; et l'on croit que les calculs d'Hipparque, d'Eratosthène et de Strabon la porteroient à 16° 51' 26". D'un autre côté, selon tous les anciens géographes, il y avoit 5,000 stades de Meroé à Syène, comme de Syène à Alexandrie. Quelle que soit la valeur de ces stades sur laquelle on a disputé (assez mal à propos), on peut en conclure, avec une grande vraisemblance, la position de Meroé, ou du moins l'opinion des anciens sur son emplacement; et, puisque la différence en latitude entre Syène et Alexandrie, d'après les meilleures observations, est certainement de 7° 7' 42", on ne peut chercher Meroé plus au nord que 16° 57' 41". On retrouveroit ici les cinquante-deux journées et les douze schœnes que comptoit Hérodote, au-dessus d'Eléphantine, partie par terre et partie sur le fleuve. Enfin, selon Pline, *les explorateurs* de Néron avoient trouvé 873 milles (ou 896) depuis Syène jusqu'à Meroé; il donne tout le détail de leur itinéraire, ce qui inspire de la confiance. Or, le compas appliqué sur le cours du Nil, tel qu'on le connoît aujourd'hui, fournit 880 milles romains depuis Syène jusque sous le 17e parallèle. Mais il y auroit 220 milles, ou un

quart de moins, en s'arrêtant aux ruines du mont Barkal; différence énorme et qu'on ne peut rejeter sur l'inexactitude de la mesure.

M. Cailliaud, qui a étudié à loisir les antiquités du mont Barkal, a soupçonné qu'il n'étoit pas à Meroé; et comme il semble avoir eu connoissance de grandes ruines placées du côté de Chendy, il a conçu l'espoir d'y trouver la ville tant cherchée. Cette espérance me paroît fondée ou extrêmement raisonnable. En effet, l'observation faite par Bruce donne, pour la latitude de Chendy, 16° 38′ 35″. Les ruines dont il est question sont à quelques jours de Chendy, selon M. Cailliaud (environ 20 minutes pour ce voyageur qui marche à petites journées). On voit que la position qui en résulte correspond assez bien avec les anciennes latitudes d'Eratosthène et Strabon.

Voici ce qui confirme encore cette idée: Bruce a vu des obélisques et d'autres ruines sur la montagne de Gibbaïni, en face de l'île Kurgos; ce point, dans sa carte, est vers 16° 58′. Les Arabes, dit-il, y ont trouvé des statues d'hommes et d'animaux, en pierre noire, et beaucoup de débris. L'île même de Kurgos pouvait, dit-il, être l'*île sacrée de Meroé;* mais il place la ville à Gerri. Tout cela me semble d'accord avec notre conjecture, qui, d'ailleurs, sera bientôt confirmée ou démentie, puisque M. Cailliaud étoit déjà, le 6 mars, à Barbar ou Berber, et qu'à la fin du mois il devoit s'acheminer à Chendy, et de là à Sennar.

Il est difficile de comprendre comment on a pu chercher l'île de Meroé un peu au sud du parallèle de Dongolah; à 60 ou 70 lieues au-dessous du point où le Nil reçoit l'Atbara ou l'Astaboras, lequel formoit, avec l'Astosaba et l'Astapus, cette île si fameuse et si anciennement civilisée. D'ailleurs, à partir de ce point, il n'y a plus aucune île d'importance, excepté l'île d'Argo, et, si l'on veut, la

petite île de Saï, où sont des antiquités. On a été séduit par le nom qui est attribué aux ruines du mont Barkal; mais un nom analogue existe en d'autres lieux, par exemple, dans la Basse-Nubie, à 14 lieues seulement de la ville de Syène. De plus, il faudroit connoître l'orthographe précise de ce nom; l'endroit est appelé *Merawe* dans la carte du colonel Leake. Il est à regretter que le savant voyageur Burckhardt n'ait pas pu aller sur les lieux, et donner le nom en caractères arabes, ainsi qu'il a donné celui de Merouau, situé près de Kalabeh, l'ancienne Talmis. *Meraoua*, en langue berbère, signifie *dix*, selon Venture. Ajoutons qu'il existe, près de Syène, une montagne appelée *Meroeit*, d'après les manuscrits coptes publiés par Zoëga. On ne peut donc rien conclure ici de la coïncidence fortuite et imparfaite des noms anciens et du nom moderne. Au surplus, un seul mot semble trancher la question : Meroé étoit dans une île, et le mont Barkal appartient à la Terre-Ferme. JOMARD.

Assour, en Nubie, à une journée au nord de Chendy, le 5 mai 1821.

Je m'empresse de vous faire part de la découverte d'une ville ancienne, située au nord de Chendy, avec un grand temple et un très-grand nombre de pyramides. Mes travaux étant finis à Barbar, et le prince de Chendy s'étant rendu, je sollicitai Ismayl Pacha de me laisser partir pour Chendy, en avant de l'armée; il m'accorda cette faveur, et me donna un firman pour les cheiks et le gouverneur de la province; il me fallut passer pour musulman, sous le nom de Mourad-Effendy; nous fîmes route à dromadaire sur la rive droite du fleuve. Arrivé à la rivière

Athara, la dernière qui tombe dans le Nil, nous nous y arrêtâmes pour observer et déterminer sa position. Etant à la quatrième journée de marche depuis Barbar, quelle fut ma surprise lorsque je découvris devant moi les sommets d'un grand nombre de pyramides ; nous en étions encore à deux lieues et demie de distance ; enfin, nous y arrivâmes le 25 avril.

J'ai déterminé avec exactitude les mesures des pyramides, leur base, leur hauteur et leur inclinaison. On peut en compter vingt, qui ont de 15 à 20 mètres de base ; les unes ont 22 mètres de hauteur, et les autres 25 ; quinze autres ont 7 à 9 mètres de base, et 12 ou 11 mètres de hauteur ; cinq autres plus petites ont une base de 5 à 6 mètres. Outre ces quarante pyramides, on en distingue encore autant qui sont plus petites et toutes écroulées. Sur l'une des faces de chacune des pyramides, étoit un sanctuaire d'une pièce, précédé d'un petit pylone ; un seul est composé de trois salles. Ces petits temples sont en partie très-bien conservés ; ils sont tous ornés, dans l'intérieur, d'hiéroglyphes en relief, et quelques-uns en ont encore sur la façade principale du pylone. Deux de ces petits temples sont recouverts en voûte, avec une véritable clef ; je puis assurer qu'elles sont l'ouvrage des Egyptiens, et de l'époque à laquelle on a construit ces tombeaux, qui, je crois, sont plus anciens que les monumens d'Egypte : on a sculpté sur les voûtes une ligne de serpens qui encadre les hiéroglyphes.

Ces pyramides n'ont pas été toutes achevées. Sur chaque angle, il existe une saillie formant comme une bordure qui va ordinairement vers le sommet. Elles devoient être lisses, comme on en juge par celles qui ont été finies. La plupart des pyramides présente une petite saillie de 10 à 12 centimètres par assises, qui permet de monter au faîte.

La moitié d'entre elles est d'une bonne conservation ; quelques-unes, qui sont en partie écroulées, ont la forme d'une ligne courbe, ce qui provient de l'affaissement du sommet. Les pierres sont de grès, toutes rangées par assises de 30 à 40 centimètres de hauteur sur 60 centimètres de long; l'assemblage des pierres ressemble à celui des Egyptiens. Quelquefois on voit deux petites pierres pour une assise ; on s'est servi de mortier de terre argileuse. L'intérieur est composé de fragmens informes maçonnés avec de l'argile. Tous ces monumens sont en grès, et élevés sur un monticule de même matière.

Je viens d'écrire au pacha pour qu'il me permette de tenter l'ouverture d'une de ces pyramides. Je ne doute pas qu'il n'y ait un caveau pratiqué dans le rocher sous le centre des pyramides. On doit y arriver par un canal, coupé aussi dans le roc, et incliné à l'horizon. J'ai trouvé sur une pyramide quelques lettres grecques θεκλαμλδικε.

On ne voit que de foibles restes du temple, qui devoit avoir 85 mètres de long. Il existe encore des sphinx (béliers et lions) qui précédoient ce monument ; un mur en grès, qui fait partie de l'enceinte où ce temple étoit renfermé, a 138 mètres de longueur.

La plus grande partie de ces pyramides sont situées dans le désert, à une lieue et demie du fleuve ; l'emplacement du temple, des autres pyramides et de la ville en est à une demi-lieue seulement. Bruce avoit placé ici sur sa carte une ville ruinée ; il a passé à deux lieues à l'est des pyramides, et il les a ignorées. Tout près, dans le sud, est la grande île de Kurgos, sans aucun reste de monumens. C'est ici que d'Anville, sur sa carte, plaçoit Meroé. Il ne s'y trouve aucun lieu portant ce nom, comme on le voit dans la province de Chaguy, au mont Barkal et à Noury, où un village, une montagne et une île

sont appelées *Meroé* ; cette position est éloignée de la latitude assignée par les anciens : si cependant le Nil, autrefois, a formé une île de ce côté, cette île prendroit la forme de bouclier, comme le disent les auteurs.

Nous continuons notre voyage jusqu'à Sennar. Mon projet est de remonter le Nil blanc; mais, après avoir fini à Sennar et dans la province de Fazuclo, où doit se rendre l'expédition. Ismayl-Pacha me témoigne beaucoup de bienveillance, etc. etc.

On appelle ici les pyramides *Teropilles* et *Danguelle* du nom d'un petit village, ou groupe de maisons du voisinage. Assour, où nous sommes, est un autre groupe semblable. J'ai, dans mon compagnon de voyage, un ami fidèle; notre santé est excellente, malgré les chaleurs dont nous avons à souffrir. Depuis un mois, le thermomètre centrigade s'élève jusqu'à 48 degrés, ordinairement 45. Nous approchons de la saison des pluies; il paroît que l'armée la passera à Sennar; jusque-là nous avons encore un mois de beau temps, après quoi nous retrouverons en partie le climat d'Europe. La limite des pluies du Tropique est placée beaucoup trop au sud sur la carte de Bruce. Cette carte est exacte pour les positions; mais il avoit marché un peu loin du Nil. Je crois me rappeler que c'est à Chendy que ce voyageur dit avoir vu, il y a environ trente-cinq ans, une princesse de la dynastie de la reine Candace; mais toutes les informations quc j'ai prises là-dessus sont contraires à son récit. Le soleil est trop élevé à son passage au méridien, pour que nous puissions nous en servir à déterminer les latitudes; pendant long-temps nous avons fait usage de Syrius, maintenant nous nous servons de la lune et des étoiles de la grande ourse.

Remarques sur la lettre de M. Cailliaud.

C'est une princesse du nom de *Sittina*, ce qui ne veut dire autre chose que *Notre Dame*, que Bruce trouva à Chendy; mais il ne dit point qu'elle descendit de *Hendaque*, qui, suivant la tradition, gouverna jadis ce pays; il en infère seulement que le lieu où est Chendy, étoit soumis à la reine *Candace*, ou plutôt aux princesses de ce nom, qui paroît avoir été celui d'une dynastie. (*Voyez* t. 4, p. 607.)

Il est très-probable que M. Cailliaud rapporte ici des observations thermométriques, faites en plein air, mais au soleil, et non à l'ombre et au nord. Nous voyons, par le grand travail de M. de Humboldt sur les lignes isothermes du globe, que le maximnm de températures connues ne dépasse pas 36 degrés de Réaumur.

A l'égard des ruines de Meroé, elles ne sont pas à *Merawe* au mont Barkal, comme l'ont cru récemment quelques voyageurs anglois, et comme M. Cailliaud lui-même incline encore à le croire, puisqu'il ne désespère pas d'y retrouver un ancien bras du fleuve qui auroit formé l'île tant cherchée. J'ai prouvé, dans un mémoire spécial, que Meroé étoit située là même où cet intéressant voyageur vient de découvrir les antiquités voisines d'Assour, si remarquables par le nombre considérable de pyramides, par toutes ces voûtes ornées d'hiéroglyphes, et par des monumens qui paroissent appartenir aux institutions, aux arts et à la civilisation des Egyptiens; quand j'ai mis en avant cette conjecture, je ne m'attendois pas à la voir sitôt confirmée.

JOMARD.

Nota. Ce n'est pas près d'Assour que d'Anville place Meroé, comme le pense M. Cailliaud, mais à Nuabia, sous une latitude plus septentrionale de 1 degré 7 min. environ.

Sénégal—Saint-Louis.

Enseignement mutuel.—Extrait d'une lettre adressée à M. Jomard, *secrétaire de la Société d'éducation.*

Notre école ne le cède en rien à celles de l'Europe, sous le rapport des progrès et de la conduite des enfans. Le nombre des élèves y est presque doublé. Souly, l'un des princes ôtages, est maintenant dans la sixième classe, et les trois autres viennent d'entrer dans la cinquième. Ils sont entrés à l'école le 23 octobre dernier, et sont restés trois semaines absens. Ces quatre intéressans écoliers me donnent les plus belles espérances. La seconde division forme une école vraiment française, d'où le langage wolof est entièment banni. Un des articles du réglement porte que, toutes les fois que les élèves de cette division parleront wolof entre eux, ils écriront quatre verbes. Ils ont si bien pris maintenant l'habitude de parler françois, qu'il est très-rare qu'ils soient punis pour ne l'avoir pas fait. Quelques-uns, dans une dictée courante d'une page, ne font que trois ou quatre fautes, et quelquefois même aucune. Tous les mercredis, je fais réciter une soixantaine de beaux vers ou deux pages de prose choisie; ces leçons, ainsi que celles du catéchisme, sont très-bien sues. Les autorités ont honoré plusieurs fois l'école du Sénégal de leur présence. Le 6 janvier dernier, le gouverneur a distribué aux élèves des deux divisions trente-quatre prix

ou encouragemens, auxquel il donnoit une nouvelle valeur par des paroles pleines de douceur et de bonté. Le jeune Bourneuf, l'un de mes moniteurs généraux d'ordre qui a obtenu le prix d'honneur, a pris la parole, au nom de ses condisciples, pour remercier le gouverneur, et lui assurer que tous travailleroient avec plus de zèle que jamais à se rendre dignes de ses bienfaits et de ceux du gouvernement.

DASPRES, *directeur de l'école du Sénégal.*

ANNONCES.

Naufrage du brick françois la Sophie, *perdu le 30 mai 1819 sur la côte occidentale d'Afrique, et captivité d'une partie des naufragés dans le désert de Sahara, avec de nouveaux détails sur la ville de Timectou;* par M. Cochelet, l'un des naufragés. — Paris, Mongie aîné, 1821, 2 vol. in-8°.

L'histoire de ce naufrage doit tenir une place remarquable parmi celles des accidens du même genre. Indépendamment de l'intérêt qu'inspirent les aventures des naufragés, ce livre offre des détails nouveaux sur les mœurs des habitans de Sahara, et des renseignemens précieux sur la géographie d'Afrique. Nous en rendrons un compte détaillé.

Nouvel abrégé de Géographie universelle, ancienne et moderne, physique et historique; par J. B. L. Lallemand. Paris, Desray, 1821, un vol. in-8°.

Longitude du Mérid

Page

132 130 128 112 110

52 50 48

Pt. Fleurieu

C. Hector

Pt. Cartine ou Scott

B. St. Louis

Pte. Buisser

GRAND

NOUVELLE HANOV

Mt. Fleurieu

Entrée de la Reine Charlotte

ILE QUADRA ET VANCOUVER

Noutka

Pte. des Brisants

Nitinat

Entrée de Juan de

Golfe de

Ft. George ou Buckingham

Manchester

Inds.

RUPE

Noirs

Inds. de la Cascade

Pierreux

Eaglehill

VEL

Ft. Chesterfield

R. Saskatchewan

NOTICE

SUR

L'ILE RODRIGUE.

L'IMPORTANCE de l'île *Rodrigue* a été reconnue trop tard lorsqu'on la vit servir de rendez-vous aux expéditions angloises qui firent la conquête des îles de Bourbon et de France. L'infatigable ami des colonies francoises, M. Charpentier de Cossigny, avoit en vain appelé l'attention du gouvernement sur cette île qui possède *un port sous le vent*, déjà fréquenté en 1761 par les escadres angloises (1), et qui, dans un espace de six lieues de long sur deux de large, offre des bois, des rivières et des terrains susceptibles des mêmes cultures que l'île de France, dont elle est éloignée de cent vingt-cinq lieues.

La France possédoit pourtant une relation intéressante de cette île, par *François Leguat*, gen-

(1) Moyens d'améliorer les colonies, III, p. 187.

tilhomme bressan, réfugié en Hollande à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1). Cette relation a été savamment commentée par M. Beckmann, dans son *Histoire littéraire des anciens Voyages.*

C'est principalement l'analyse de M. Beckmann que nous allons présenter à nos lecteurs, elle a le mérite de rajeunir tout-à-fait la relation oubliée et méconnue du voyageur françois.

Leguat arriva au mois d'août 1689, en Hollande, où l'on proposa aux réfugiés françois de les transporter dans les colonies des Indes Orientales pour s'y établir. Le marquis Duquesne avoit formé, avec l'agrément des états-généraux et de la compagnie des Indes Orientales, le projet de fonder un établissement dans l'île Mascarègne, aujourd'hui l'île Bourbon. Il publia une description si séduisante de cette contrée à laquelle il donnoit le nom d'Eden, qu'il inspira à beaucoup de personnes le plus vif désir d'y aller vivre. Il ajoutoit à cet attrait la promesse du passage gratuit et de plusieurs autres avantages. Leguat, quoique âgé de cinquante-deux ans, se laissa éblouir, et résolut, avec sept de ses compatriotes, d'aller dans une contrée où il devoit trouver la

(1) Voyages et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes-Orientales, etc.—Londres, 1708, 2 vol. in-12.

paix et le bonheur. Il obtint la charge ou le titre de major d'un des vaisseaux de l'expédition, et quitta l'Europe le 10 juillet 1690.

Le capitaine du navire, que Leguat appelle un fourbe, un scélérat, passa devant l'île où il devoit déposer les huit colons. Ceux-ci, en apercevant le nouvel Eden, se repaissoient avec délices de sa vue et des émanations balsamiques qui s'en échappoient; mais le capitaine poursuivit sa route sans s'arrêter. Les colons étoient trop affoiblis par le scorbut pour pouvoir forcer le perfide à remplir ses engagemens; il les mena, par des motifs dont l'ouvrage ne fait pas mention, dans une autre île où il leur promit qu'ils trouveroient des avantages au moins aussi grands que dans l'île Mascarègne.

Cette île étoit l'île Rodrigue, distante, suivant Leguat, de cent cinquante lieues de la précédente, et située, d'après les observations les plus récentes, par les 60°-51′-30″ de longitude ouest de Paris, et les 19°-40′-40″ de latitude australe.

Les huit François furent déposés dans cette île au mois d'avril 1691. Le capitaine leur donna des vivres, des armes, des semences, et toutes sortes d'outils; leur promit de revenir dans deux renouveler cette provision, et appareilla.

La petite société se mit à parcourir l'île qu'elle trouva entièrement dépourvue d'habitans, mais extrêmement agréable, riche en productions naturelles utiles, et remplie de collines, de vallées,

de sources, de ruisseaux, de prairies, de forêts.

Parmi les végétaux de cette île, ils n'en aperçurent aucun qu'ils eussent vu croître naturellement en Europe, à l'exception du pourpier. Les graines d'Europe qu'ils semèrent ne produisirent que des plantes de mauvaise qualité ; les melons seuls réussirent. Il est fort singulier qu'ils ne parlent pas du choux-palmiste rouge qui a des caractères vénéneux, et qui croît dans l'île. Les Anglois, en 1761, perdirent une partie de leurs gens pour en avoir mangé (1).

Ils ne trouvèrent d'autres quadrupèdes que des rats, des lézards et des tortues de terre ; quelques-unes étoient si grosses, qu'elles pesoient près de cent livres. Leur chair est saine et d'un goût qui approche de celui du mouton, mais plus délicat. Leur graisse est extrêmement blanche et ne se fige pas, on la trouva meilleure que le plus excellent beurre d'Europe. S'oindre de cette huile est un remède merveilleux contre les foulures, les froideurs, les engourdissemens des nerfs et contre plusieurs autres maux. Le foie est d'une délicatesse extrême, et fort gros à proportion de l'animal ; car une tortue, qui n'a que quinze livres de chair, a le foie de cinq à six livres. Il est si délicieux qu'on peut dire qu'il porte sa sauce avec soi, de quelque manière qu'on le prépare. Il y avoit

(1) Charpentier-Cossigny, *l. c.*

une si grande abondance de ces tortues, que l'on en voyoit quelquefois des troupes de deux ou trois milles ; de sorte que l'on pouvoit faire plus de cent pas sur leur dos ou *carapace*, sans mettre pied à terre. Elles se rassemblent le soir dans des lieux frais, et se mettent si près l'une de l'autre qu'il semble que la place en soit pavée. Elles posent toujours de quatre côtés, à quelques pas de leur troupe, des sentinelles qui ont le dos tourné au camp, et qui semblent avoir l'œil au guet. Cela parut d'autant plus difficile à comprendre, que ces animaux sont incapables de se défendre et de s'enfuir.

Les tortues de mer étoient aussi très-abondantes. Leur chair a le goût de celle du bœuf. Leur graisse est verte, très-délicate, saine, purge doucement, et donne à l'urine une belle couleur d'émeraude.

Quelques-unes de ces tortues de mer pesoient plus de cinq cents livres. Les petits sont à peine éclos qu'ils vont droit à la mer, quelque chose que l'on fasse pour les en empêcher. On prenoit, de tems à autre, plaisir à en porter quelques-uns à un demi-quart de lieue, sur la montagne; et, dès qu'on les mettoit à terre, elles prenoient droit le chemin de la mer.

De même que dans toutes les îles inhabitées où les animaux n'ont pas encore éprouvé la puissance et la cruauté de l'homme, beaucoup d'oiseaux

n'étoient nullement farouches. Pendant que la petite société étoit à table, ils s'en appochoient sans crainte, et mangeoient la graine de melon et tout ce qu'on leur jetoit. Les pailles-en-queue faisoient une singulière guerre aux bonnets de nos gens; ils venoient, par-derrière, les leur enlever de dessus la tête. On étoit obligé d'avoir toujours des bâtons pour se défendre d'eux. On ne put jamais savoir de quel usage leur pouvoient être ces bonnets, ni ce qu'ils avoient fait de ceux qu'ils avoient attrapés. N'est-ce pas quelque incident semblable qui aura donné lieu, chez les Grecs, à la fable des harpies et des oiseaux de Diomède?

On ne fut incommodé ni par la vermine ni par les mouches piquantes, mais par un nombre prodigieux de petites mouches dont le chatouillement est extrêmement importun quand elles viennent se poser sur le visage; on en étoit couvert. Elles se retirent sur les arbres dès que le soleil est couché, et reparoissent au lever de cet astre. Dès que l'on eut défriché une assez grande étendue de terre, le vent qui souffloit en liberté les chassa dans les bois.

La petite colonie était tourmentée par trois fléaux: de grosses mouches, des rats, et les crabes de terre. La quantité de ceux-ci étoit innombrable. Ils habitoient des trous fort larges creusés dans la terre, avec plusieurs issues. Ils venoient de jour et de nuit arracher les plantes dans les

jardins. Pour se mettre à l'abri de leurs ravages; on sema dans les endroits élevés et éloignés des ruisseaux; et l'on remplit les lieux qu'ils fréquentoient d'autres graines, afin de les y amuser. Par-là les plantes des jardins se trouvoient épargnées; et, pourvu qu'elles eussent le temps de grossir, elles étoient hors de danger.

Un peu avant et après les pleines lunes de juillet et d'août, ces crabes vont par milliers de tous les endroits de l'île à la mer. On en tuoit quelquefois, à coups de bâton, plus de trois milles en un soir, sans que l'on s'aperçût le lendemain que le nombre en étoit diminué.

Un des compagnons de Leguat avoit plusieurs bourses pleines de louis d'or; comme il étoit aussi défiant que riche, il les prenoit avec lui, pour peu qu'il s'éloignât de sa cabane. Avant de se coucher, il ne manquoit jamais non plus de les cacher en divers endroits; mais il fut, malgré ses ruses et ses précautions, la dupe d'un voleur dont il ne s'étoit pas défié. Un rat ou un crabe lui enleva un de ses sachets dont le cuir, étant un peu gras, se trouva sans doute du goût du voleur. Malgré toutes les perquisitions que l'on fit, on ne retrouva rien. Le volé en conserva une terrible rancune contre tous les crabes. Dans la guerre qu'on leur faisoit, il n'en tua jamais aucun sans lui donner encore quelques coups après sa mort.

Ces crabes appartiennent probablement à l'es-

pèce désignée par Linné sous le nom de *cancer ruricola*. Une variété plus petite, appelée *tourlouroux* dans les Antilles, se trouve aussi à l'île Rodrigue ; celle-ci est vraiment amphibie.

La mer ayant apporté sur le rivage des cocos qui faisoient paroître leur germe, les colons les plantèrent. A leur départ, l'arbre étoit déjà haut de quatre pieds. Leguat et ses compagnons pensoient que ces cocos venoient de l'île de Saint-Brandon, située à soixante ou quatre-vingts lieues dans le nord-est. Il ne faut pas confondre cette île avec une autre qui porte le même nom, mais dont l'existence est plus que douteuse, et que les anciennes cartes plaçoient dans le voisinage des Canaries. Les palmiers et les lataniers procurèrent beaucoup de soulagement à nos pauvres exilés. Ils se servirent de la queue des feuilles de ces derniers arbres, qui, creuse et épaisse, leur servoit, en guise de plats, d'assiettes et de cuillers. Bory de Saint-Vincent nous apprend que l'on appelle cette base du pétiole *empondre*. Il en a vu qui pouvoient contenir huit bouteilles d'eau. On s'en sert à toutes sortes d'usages. Les noirs en enveloppent leurs pieds pour traverser les scories des volcans de l'île de la Réunion (1).

Notre voyageur parle avec admiration d'un arbre

(1) Voyage aux îles d'Afrique, T. I, p. 304; T. II, p. 266.

dont le branchage s'étend en rond, et est tellement épais que deux ou trois cents personnes pourroient se mettre dessous à l'abri. Ce qui fait cette vaste étendue, c'est que des grosses branches il en sort quelques-unes qui pendent naturellement en bas, et qui, gagnant la terre, y prennent racine, et deviennent elles-mêmes de nouveaux troncs, ce qui forme une petite forêt. Les feuilles de cet arbre sont en forme de cœur, assez épaisses, et au toucher plus douces que du satin. La fleur est blanche et de bonne odeur; le fruit rouge, rond et de la grosseur d'une prune de damas. La peau en est dure et renferme une semence menue assez semblable à celle des figues. Ce fruit n'est pas malfaisant, mais il est insipide; c'est la nourriture ordinaire des chauve-souris qui nichent par multitudes sous les branches épaisses de cet arbre. A cette description on ne peut méconnoître le *ficus indica* de Linné. Il a toujours attiré l'attention des Européens à leur arrivée dans les Indes. Les auteurs anciens en ont parlé si clairement qu'il est impossible de ne pas le reconnoître, et cependant leurs éditeurs ont bien rarement su le déterminer (1). En général le bois de cette île est fort

(1) Théophr., hist. plant. I, cap. 12, et IV, c. 5. Pline, VII, c. 2, et XII, c. 5. Diod. Sic., Lib. XVII; Strabon, Lib. XV; Arrian. Rer. indic.; Q. Curtius, Lib. IV, 1, 10. — Comparez ce qu'en ont dit Clusius, Exotica I, 1, p. 2; Bauhin, hist. plant., I, c. 69, p. 145.

dur. Les colons donnèrent à un arbre le nom de *bois puant*, à cause de sa mauvaise odeur. C'est le meilleur de tous pour la charpente; mais ils ne se soucioient pas de s'en servir, parce qu'il infectoit de son odeur très-immonde tous les lieux où il étoit.

Leguat n'a pas d'expression assez forte pour décrire l'ouragan que l'on essuie tous les ans dans les mois de janvier ou de février. Il s'élève ordinairement après un temps doux, et même après un grand calme. Sa plus grande violence dure au moins une heure. Il abat les arbres les plus forts. S'il duroit trois heures, pas un seul arbre ne résisteroit. La mer, bruyante et écumeuse, fait entendre des mugissemens épouvantables, et, élevant ses flots comme des montagnes, les pousse contre les coteaux avec tant d'impétuosité, qu'il semble que la nature doive retourner dans le chaos. Le ciel se mêle avec la terre; l'air s'épaissit; les nuées entassées fondent enfin et versent une si grande abondance d'eau, que les vallons deviennent un océan d'eau. Quelquefois, pendant que l'ouragan est dans sa plus grande force, il cesse tout-à-coup; il se fait un calme si grand, que l'on entendroit le moindre bruit; mais il se déchaîne bientôt avec une furie nouvelle. Les jardins des colons furent absolument détruits, parce que la violence du vent, élevant en l'air les eaux de la mer, porta partout un dé-

luge d'eau salée qui tua ou brûla entièrement ce qu'ils avoient planté.

Les animaux, par un instinct naturel, prévoient ces orages avant qu'ils arrivent, et se sauvent dans les trous des montagnes. Les hommes, dont les demeures ne tardent pas à être renversées, sont obligés de se tapir dans des trous de rochers. Le lendemain, le temps redevient aussi beau et aussi calme que jamais. Les animaux reparoissent, les hommes reprennent leurs travaux, et la végétation redevient aussi belle qu'auparavant, partout où la qualité du sol n'a pas été détériorée.

Les pigeons qui vivoient familièrement avec nos colons ne nichent jamais dans l'île, mais dans les îlots qui en sont proches, probablement pour éviter la persécution des rats, qui ne passent jamais dans les îlots.

Les huit possesseurs ou souverains de l'île s'étoient procuré tout ce qui étoit nécessaire au soutien de leur vie, et même plusieurs choses nécessaires à son agrément. Ils étoient tranquilles, assez contens, et jouissoient d'une bonne santé. L'entretien de leurs cabanes et la culture de leurs jardins occupoient une partie de leur temps. La promenade étoit aussi une de leurs occupations. Tous les jours ils consacroient aussi quelques instans à la prière. Ils ne manquoient jamais de célébrer le dimanche, ayant une Bible,

des livres de cantiques, un commentaire sur le Nouveau-Testament et plusieurs sermons; ils étoient unis en un même esprit dans les réflexions qu'ils faisoient sur la religion, et ne s'adonnoient jamais aux disputes. Dans ces dispositions heureuses, ils attendoient paisiblement la mort.

Cependant, après un an de séjour, étonnés de ne voir paroître aucun navire, quelques-uns commencèrent à s'ennuyer. Les plus jeunes regrettèrent hautement la perte de leurs plus belles années passées ainsi dans la solitude et l'oisiveté. Leguat leur ayant représenté que l'île étoit un paradis, ils lui objectèrent que le véritable paradis terrestre n'eût pas été un séjour excellent, suivant l'idée du Créateur, si l'homme eût dû y vivre seul. Quelqu'un repartit à cela que la femme d'Adam n'avoit pas amélioré sa position. On se mit à rire; mais chaque jour on s'entretenoit des femmes, de leurs mérites, de leurs défauts, des plaisirs et des désagrémens du mariage. Enfin, le désir de quitter l'île devenant général et plus vif, on résolut d'aller dans un pays où l'on trouveroit des femmes. Ceux qui tenoient le plus à cette pensée s'affligeoient surtout de l'idée douloureuse que la mort dissoudroit la société; que le dernier qui resteroit mourroit sans secours et sans consolation, et que son cadavre deviendroit la pâture des rats, qui sembloient déjà vouloir les dévorer tout vifs. On résolut donc de construire un bâti-

ment avec lequel on essaieroit de gagner l'île Maurice, que l'on supposoit éloignée de cent soixante lieues.

Après bien des difficultés et des obstacles, on parvint à finir une méchante barque. On se mit en mer le 19 avril 1693; mais, en voulant passer à travers les brisans qui entourent l'île, on toucha. L'eau, qui croissoit à vue d'œil dans la cale, avertit du danger que l'on couroit. On s'écria qu'il falloit promptement regagner terre. Cependant la nacelle se remplissoit, le gouvernail ne gouvernoit point, le vent poussoit au loin, malgré eux, les infortunés navigateurs; la frayeur achevoit de les rendre inhabiles, et quelques-uns crurent que c'en étoit fait. Enfin, on se servit si heureusement d'une rame, que la barque vira de bord; le vent, qui étoit largue, la repoussa en quatre minutes de l'autre côté des brisans; mais, à trente pas de là, elle coula tout d'un coup à fond. Il n'y avoit en cet endroit que six pieds d'eau; et la barque ne s'étant pas renversée, les naufragés se trouvèrent debout sur le pont, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Après un moment de réflexion, il fut conclu que l'on prendroit encore patience jusqu'à ce que l'eau se trouvât à une hauteur telle, que l'on pût regagner la terre en tirant les coffres flottans et attachés ensemble.

On exécuta ce projet non sans des fatigues et des peines infinies, et on regagna l'île avec beau-

coup de joie et beaucoup de tristesse, après avoir attaché la barque avec des cordes à des pointes de rochers. Le lendemain, on alla la radouber; et, après que le flot eut un peu monté, on la ramena à terre avec tout ce que l'on y avoit laissé. Chacun perdit quelque chose dans ce naufrage; mais la suite la plus funeste qu'il entraîna fut la mort d'un des colons. Il paroissoit le plus fort et le plus vigoureux; mais il se trouva extrêmement incommodé de la grande fatigue qu'il avoit eue, et mourut quelques jours après. Ses compagnons lui rendirent les derniers devoirs, élevèrent un monument en mémoire de leur séjour dans l'île Rodrigue, et la quittèrent le 21 mai 1693.

Après une traversée pénible et orageuse, ils arrivèrent à l'île Maurice (Ile-de-France) le 29 mai. Ils étoient au comble de leurs vœux; ils se trouvoient au milieu de compatriotes, de chrétiens; ils voyoient des femmes; mais ceux qui avoient paru désirer leur vue le plus ardemment, ne les regardoient qu'avec indifférence.

A peine eurent-ils mis pied à terre, qu'ils eurent à souffrir de l'avidité, de l'injustice et de la barbarie d'un commandant despotique, Rodolphe Diodati, de Genève. Cet homme dur et avare s'empara de l'argent et des effets de quelque valeur que possédoient ces infortunés: ce qui le tenta surtout fut un gros morceau d'ambre gris que la mer avoit jeté sur le rivage

de l'île Rodrigue, et qui étoit considéré comme devant appartenir à la compagnie des Indes. Ils s'opposèrent autant qu'ils purent à cet acte de violence qui les privoit des seuls objets dont le produit pouvoit les aider à retourner en Europe. Alors le commandant leur fit essuyer toutes sortes de mauvais traitemens, et finit par les envoyer prisonniers sur un îlot de deux cents pas de long, situé à deux lieues de la terre. Il fournit à peine à leur entretien, espérant qu'ils mourroient tous avant l'arrivée d'un commissaire qui devoit venir du Cap. En effet, la plupart périrent. On peut difficilement se faire une idée de tout ce qu'ils eurent à souffrir sur ce rocher.

Enfin, en 1696, ceux qui restoient furent envoyés comme des criminels à Batavia. Leur innocence y fut reconnue; mais on ne leur rendit rien de ce qu'on leur avoit pris, et ils n'obtinrent aucune satisfaction. Ils furent obligés de servir en qualité de soldats. En 1698, Leguat quitta l'île de Java avec deux de ses compagnons. Ces trois individus avoient seuls résisté à leurs longues tribulations. Ils arrivèrent à Flessingue après une absence de huit ans moins douze jours. Là se termine la narration de Leguat.

Parmi les objets d'histoire naturelle sur lesquels il fixe l'attention de ses lecteurs, un des plus remarquables est l'oiseau appelé le *solitaire*, qu'il observa dans l'île Rodrigue. Bien peu d'au-

teurs ont eu occasion de voir cet oiseau, et il paroît qu'aujourd'hui l'espèce en est totalement détruite. Buffon en a parlé sous le nom de solitaire. Les ornithologistes systématiques ont désigné par le nom de *Didus* le genre auquel il appartient, et ont appelé cette espèce *Didus solitarius*.

Suivant la description de Leguat, les mâles ont le plumage grisâtre et brun; celui de la femelle est beaucoup plus beau. Ils ont les pieds et le bec du coq-d'inde; mais cette dernière partie est plus crochue. Leur cou est droit, ils n'ont presque point de queue; leur derrière, couvert de plumes, est arrondi comme une croupe de cheval. Leurs ailes ne peuvent les aider à voler, étant beaucoup trop petites. Ils ne s'en servent que pour se battre, se défendre et pour faire le moulinet quand ils veulent s'appeler l'un l'autre; ils font avec vîtesse vingt ou trente pirouettes de suite, du même côté, pendant l'espace de quatre ou cinq minutes. Le mouvement de leurs ailes fait alors un bruit qui approche fort de celui d'une cresselle, et on l'entend de plus de deux cents pas. On trouve des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres. Leur chair est d'un goût excellent, surtout quand ils sont jeunes. Ils vivent solitaires, ne pondent et ne couvent à la fois qu'un œuf, qui est beaucoup plus gros que celui d'une oie. Le mâle et la femelle couvent tour à tour. Quand on les prend, ils refusent toute sorte de nourriture et se laissent

mourir de faim. On leur trouve toujours dans le gosier une pierre brune de la grosseur d'un œuf de poule; elle est un peu raboteuse, plate d'un côté et arrondie de l'autre, fort pesante et si dure, que nos pauvres exilés s'en servoient de préférence pour aiguiser leurs couteaux. Quelques auteurs ont pensé que c'étoit un bézoard, mais cette opinion paroît mal fondée.

On a trouvé à l'île Maurice une seconde espèce de ce genre. On l'a appelée *Dronte (Didus-ineptus)*. Enfin une troisième a été découverte dans l'île de Nazare, située au nord de l'île Maurice par le 17ᵉ parallèle sud. Celle-ci a reçu par corruption le nom d'oiseau de Nazareth. On trouve des figures du dronte dans différens ouvrages d'histoire naturelle. Buffon a réuni et comparé tout ce que les voyageurs ont dit de ces oiseaux. Quoiqu'ils parlent de trois espèces distinctes, on peut croire que ce ne sont que trois variétés désignées sous trois noms différens. Cependant le dronte est représenté comme un oiseau dont l'aspect est dégoûtant, et dont la chair a un goût nauséabonde.

Il est réellement remarquable que la nature qui a donné à ces oiseaux une forme si singulière, les ait relégués dans trois îles peu éloignées les unes des autres, et toutes trois d'origine volcanique. On n'en a jamais vu sur le continent le plus voisin, ni même à Madagascar. Aujour-

d'hui on n'en rencontre plus nulle part. Bory de Saint-Vincent rapporte que, dans les îles de France et de la Réunion, il n'a pas trouvé un chasseur, même parmi les plus vieux, qui ait pu lui dire un mot à ce sujet (1). Les tortues de terre ont aussi disparu de l'île de la Réunion.

La véracité de Leguat a été révoquée en doute, mais ces doutes n'ont jamais acquis assez de consistance pour empêcher des savans du premier ordre, tels qu'un Buffon, un Haller, de le citer avec confiance. M. Beckmann s'est donné la peine de réfuter ces doutes, et il a produit un argument irréfragable en faveur de la véracité de Leguat; il a connu une dame hanovrienne qui descendoit d'un des compagnons d'infortune de Leguat, et qui se nommoit Paul Bennelle; cette dame avoit conservé les traditions de la famille, et elle a attesté à M. Beckmann que Bennelle racontoit les principaux détails du voyage de la même manière que Leguat, de qui, au surplus, il n'étoit pas l'ami, et qu'il cherchoit à critiquer sous le rapport des circonstances peu importantes.

L'île Rodrigue est actuellement habitée par un certain nombre de colons venus de l'Ile-de-France. Les Anglois y avoient élévé des batteries

(1) Voyage dans les quatre principales îles des mers de l'Afrique.—Paris, 1804, 3 vol. in-8°, T. II, p. 302, etc.; T. III, p. 169.

gardées par un petit détachement; mais on croit que cette garnison a été rappelée.

L'*Oriental Navigator*, ouvrage anglois de 1816, donne des détails hydrographiques sur le port de cette île. Il dit que le nom primitif, donné par les Portugais, étoit île de *Diego Raïs*. D'un autre côté, nous voyons Valentyn, dans son ouvrage sur l'Inde, affirmer que le nom de Diego Rodriguez avoit d'abord été donné à l'île Maurice. Nous n'avons pas le temps d'examiner ces particularités.

MÉMOIRE

SUR

LA PREMIÈRE EXPÉDITION DES RUSSES A CONSTANTINOPLE;

PAR FEU M. BAYER, DE L'ACADÉMIE DE PÉTERSBOURG,

Traduit en abrégé du latin, avec des remarques additionnelles.

L'expédition des Russes de Kiew ou Kiovie est connue par des monumens grecs et russes: mais, quoique célèbre, elle est sujette à de très-grandes difficultés. Les écrivains russes, après avoir suivi les traditions, n'ont su que marcher sur les traces des écrivains grecs, si peu dignes eux-mêmes de porter la lumière dans ces temps obscurs; aussi les événemens et les faits restent-ils dans une espèce d'osbcurité dont il faut les retirer.

D'abord, les Russes eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'année de cette expédition.

Le *Chronographe russe*, auteur anonyme qu'un de mes amis a traduit en latin, rapporte qu'au

temps de l'empereur *Michel* et *Bardas*, les Russes se présentèrent devant Constantinople avec deux cents vaisseaux l'an 851 de J.-C.; qu'ils ravagèrent les côtes jusqu'à ce que l'empereur et le patriarche *Photius* eussent ordonné des prières publiques, porté en procession une image de la Vierge, et plongé sa robe dans les flots; d'où il résulta une si grande tempête, que toute la flotte russe en fut submergée. Un autre anonyme russe, en 866, donne pour chefs de cette expédition *Oscold* et *Dir*, et raconte que les Russes, après avoir été repoussés par un miracle, s'en retournèrent dans la Kiovie. L'auteur de *Kniga-Stepennaia* ajoute que dans cette armée il se trouvoit des Cumans qui habitoient les rives du Pont-Euxin. Comme le traité de paix avec l'empereur Michel portoit qu'ils recevroient le baptême, ils se crurent autorisés à se révolter jusqu'à ce qu'on leur eût montré un nouveau miracle: ce qui fut demandé fut accordé. On jeta au feu un saint évangile, qu'on retira sain et sauf, et dès ce moment l'archevêque baptisa les Cumans. Ils demandèrent ensuite qu'on leur apprît à lire. L'empereur leur envoya *Methodius* et *Constantin*, fils de *Léon* de Thessalonie, qui traduisirent pour eux en sclavon plusieurs livres; ce qui mérita au premier l'évêché de Moravie, et au second le couvent et le nom de Cyrille.

Théodose, abbé de Kiew, le plus ancien des

historiens modernes, rapporte à ce sujet, vers l'an 863, à peu près les mêmes choses que Siméon Logothète; mais il crée une nouvelle confusion en faisant entrer deux fois à Constantinople l'empereur avec Photius durant cette agression des Russes, tandis que ce patriarche n'étoit point sorti de la ville, et que, pendant le siége, l'empereur eut bien de la peine à y pénétrer, en forçant le camp des ennemis. La dissidence sur le temps de cette expédition vient de ce que Siméon la place à la neuvième année de Michel, et qu'elle avoit fini pendant la dixième année; c'est pour expliquer ce récit qu'on a fait divers raisonnemens qui ne se concilient ni entre eux ni avec les faits.

Michel Traulus parvint à l'empire en 842, le 20 janvier; ainsi la neuvième année de son règne étoit 850, et la dixième commença au 20 janvier 851; c'est cette année que le chronographe considère. Mais quand Siméon mêle à ces événemens *Bardas César*, et le patriarche *Photius*, qui y sont postérieurs, c'est un autre ordre de choses et de temps qu'il faut chercher. Siméon Logothète compte d'abord les quatorze ans que l'empereur Michel a régné avec sa mère Théodora, ensuite les dix qu'il a régné seul, et une année et quatre mois avec son collègue Basile de Macédoine. Les années pendant lesquelles Michel a régné seul commencent en 856; car ce fut pendant l'été de cette

année que sa mère Théodora fut renvoyée de la cour. Cette neuvième année tombera donc en 864, et la dixième en 865, temps auquel se rapporte l'expédition des Russes. Le César Bardas et Photius fleurissoient aussi dans ce temps-là ; car Bardas fut César depuis 858 jusqu'en 866 qu'il fut tué. Photius fut patriarche depuis 858. Ces données nous renferment dans un espace assez étroit dont nous ne pouvons sortir.

On pourroit nous opposer le témoignage de Nicétas Paphlagonien. Selon lui, c'est en 860 que les Russes pénétrèrent à Térébinthe. Comme il étoit contemporain, je lui donnerois la préférence, si lui-même ne l'affoiblissoit pas; car, dans la vie du patriarche Ignace, il dit que ce patriarche fut chassé de son siége par Bardas César en 858, vers les fêtes de Noël; qu'il se retira à Térébinthe, son monastère; qu'au mois d'août de l'année suivante, déporté à Mytilène, il obtint, six mois après, en février, la permission de revenir dans son couvent; c'est, dit Nicétas, pendant qu'il y vivoit, que les Russes firent une invasion dans cette île de Térébinthe, et que, peu de temps après, Photius convoqua un concile, où se trouvèrent les légats du pape Nicolas. D'après Nicétas, Hardouin met ce concile en 859 : mais c'est à tort, parce que l'ordre des faits ne le permet pas.

Le patriarche Ignace fut condamné dans ce concile; pour se soustraire à de plus grands

malheurs, il s'enfuit de Térébinthe, dans les îles de la Propontide. Le même Nicétas dit qu'au mois d'août de la même année 860, il y eut un grand tremblement de terre à Constantinople, et que Bardas César, épouvanté de ce prodige, permit à Ignace de revenir dans son monastère de Térébinthe. Il ajoute ensuite qu'aussitôt le tremblement de terre cessa, et que les Bulgares alors, grâce à la providence divine, furent horriblement affligés de la famine; mais que, touchés des secours de l'empereur, ils posèrent les armes et se firent baptiser. Je m'arrêterai un peu sur ce passage, comme sur un indice du temps où se passèrent ces événemens.

Léon-le-Grammairien dit la même chose sur la famine; cependant j'aime mieux adopter dans le texte de Nicétas le mot λοίμος, peste, à la place de λιμος, famine, parce que la peste peut, de sa nature, cesser tout-à-coup; au lieu que la famine exige une continuité de temps pour procurer peu à peu une suite de secours. Mais je ne puis être d'accord avec Léon, lorsqu'il avance que l'empereur Michel, ayant armé par terre et par mer, qu'il conduisit ses forces en Bulgarie, et que les Bulgares, attérés par leurs calamités, demandèrent la paix; que *Gobore* ou *Bogore*, leur chef, fut baptisé par le patriarche, et que, tenu sur les fonts par l'empereur, il avoit changé de nom. Cédrène, Curopalate, Zonatas, conviennent avec Nicétas

que les Bulgares avoient eux-mêmes demandé le baptême. La lettre de Photius à ce Michel, prince des Bulgares, semble le confirmer. Mais, bien loin que ce prince ait été baptisé par ce patriarche, Photius assure, dans cette lettre, qu'il est affligé de ne pas avoir vu ce prince; il se borne à parler de ses soins pour le faire instruire dans ce qui peut concerner sa conversion. Ce patriarche a donc eu une grande part à la réunion des Bulgares au giron de l'Eglise; et c'est ce qui a donné à quelques écrivains l'occasion de dire qu'il avoit administré les saints mystères à ce prince Michel.

Siméon Logothète rapporte ce baptême à la quatrième année de l'empereur Michel, c'est-à-dire à l'année 859. L'historiographe russe dit à l'an du monde 6366. «*Les Bulgares furent baptisés la septième année de Michel.*» Ces deux époques ne coïncident pas. Cette année du monde répond à l'anné 857 de J.-C., qui n'est que la seconde de l'empire de Michel, à commencer aux kalendes de septembre; au lieu que cette septième année correspond à l'an 862 de J.-C.: ainsi Nicétas, rapportant l'expédition des Russes avant cette année, se trompe. Je ne nie pas que le patriarche Ignace ne fût dans l'île de Térébinthe quand les Russes ravageoient les îles de la Propontide. Cependant, comme Nicétas convient que, depuis 860, au mois d'août, Ignace obtint de Bardas César la permission de revenir dans son monas-

tère, et qu'il y étoit resté jusqu'à la mort de Bardas César, rien n'empêche qu'il n'ait été à Térébinthe en 864 et 865 pendant que les Russes pillèrent cette île. C'est par erreur que Nicétas fait remonter à un temps antérieur ce qui se fit après; car, si vous comparez le récit de Nicétas avec la lettre du patriarche Ignace au pape Nicolas, vous sentirez qu'il s'est trompé sur les temps et sur les choses. Je crois qu'on doit préférer sa propre narration à celui de Nicétas.

Après avoir établi le temps de l'expédition russe, je reviens à la manière dont elle s'est faite : on en trouve le récit dans plusieurs écrivains ; je suivrai ce qu'ils en disent, et j'éclaircirai ce qu'ils ont de douteux et de différent.

La flotte russe s'avança devant Constantinople; vers la fin de l'été, elle ravagea toutes les côtes du Pont-Euxin, selon le témoignage de Cédrène. Le continuateur de Théophane dit que cette nation y exerça tant de ravages, que le Pont-Euxin n'étoit plus habitable, et que la ville même fut assiégée. La même année, Siméon Logothète dit que, pendant que les Russes désoloient le Pont, l'empereur Michel étoit parti pour une expédition contre les Agarènes; Léon-le-Grammairien dit contre les Sarrasins, car les Grecs désignent ce peuple sous différens noms; mais ici les discordances s'accumulent. Selon Logothète, Michel étoit à *Mauropotamos* lorsqu'on lui apprit l'arrivée des Russes,

et il revint sans avoir rien fait. Léon dit au contraire « qu'*Oriphas* manda de Constantinople à » l'empereur l'arrivée des impies Russes, et qu'ils » étoient déjà auprès de Mauropotamos. » Georges, qui étoit moine, écrit dans le même sens : « *Oriphas* n'ayant rien exécuté de ce qu'il s'étoit proposé, annonça à l'empereur l'arrivée des Russes » impies, lui dit qu'ils étoient déjà auprès de » Mauropotamos, lui conseilla de revenir du voyage » qu'il avoit entrepris ; il ajoutoit que, dans tout ce » qu'il avoit tenté, il n'avoit rien fait qui fût digne » d'un empereur ni d'un homme de courage. » C'est donc à nous d'examiner de quel côté peut être la vérité au milieu de cette diversité d'opinions.

Mauropotamos s'appelle aussi *Melaspotamos*, le fleuve Noir, comme on voit dans les notes de *Jean Boivin* sur Nicéphore Gregoras et de Cantacuzène. Ce fleuve est à l'occident de la Chersonnèse de Thrace, et se décharge dans la mer Égée, d'après Nicéphore et Nicétas. Il y avoit aussi un autre *Melaspotamos* en Pamphilie, auquel on a pu donner le nom de Maropotamos ; mais l'empereur ne pouvoit être auprès de cette ville, quand on lui annonça l'arrivée des Russes; car ce fleuve étant presque sur les confins de l'empire romain, cette distance ne s'accorde pas avec le témoignage de tous ceux qui assurent que l'empereur n'étoit pas éloigné de la ville, et qu'il y avoit volé sur-le-champ. Il ne nous reste donc à

considérer que le Mauropotamos de la Thrace. Ceux qui disent que les Russes étoient déjà auprès de Mauropotamos lorsqu'on en donna la nouvelle à l'empereur, n'ont pas assez pesé ce qu'ils ont dit; car il falloit que déjà les Russes eussent dépassé Constantinople, franchi tous les promontoires de Thrace, et qu'ils se fussent portés vers l'Occident, sans qu'il paroisse ni pourquoi ni comment. Et comment Oriphas auroit-il pu voir les ennemis auprès de Byzance, et n'en avertir l'empereur que, lorsqu'après une assez longue course, ils s'étoient portés vers les rivages de la Thrace occidentale ? D'ailleurs, les mêmes écrivains, quoique opposés entre eux, disent que les Russes étoient dans *Hiéron*, quand l'empereur, ayant appris cette nouvelle, se prépara à retourner, comme si les Russes venant de la mer Égée se fussent d'abord arrêtés à Mauropotamos, et qu'ensuite, ayant passé au-delà de Byzance, ils fussent entrés dans Hiéron. On diroit que ceux qui ont entrepris de rendre compte de cette expédition, ont pris à tâche de faire une figure où il n'y a ni pied ni tête. Maintenant, après m'être dégagé de tous ces écueils, je m'attacherai plus à la vérité qu'aux paroles de nos écrivains.

C'est en automne, pendant la neuvième année de Michel, que les Russes parurent dans le Pont. L'empereur leur opposa une flotte qu'il crut assez forte pour les repousser, et partit, l'année sui-

vante, avec une flotte plus considérable, contre les Sarrasins, qui alors étoient fort puissans dans la mer Egée. Il avoit laissé pour gouverneur de la capitale *Oriphas*, le même qui, selon Constantin Porphyrogénète, et le continuateur de Théophane, fut, sous l'empereur Basile, patrice et chef de la marine. Il eut la même dignité et les mêmes fonctions sous l'empereur Michel ; c'est le témoignage de Nicétas David de Paphlagonie, et de Siméon Logothète. Ils le considèrent comme un homme revêtu de la plus grande confiance de l'empereur et de Basile son collègue ; c'est pourquoi, disent-ils, quand ce dernier fut empereur, il lui donnoit le commandement de la ville chaque fois qu'il partoit pour une expédition. L'empereur Michel, s'étant rendu avec sa flotte dans la mer Égée, s'arrêta auprès de Mauropotamos, où, sous le même empereur, Théoctiste avoit remporté une victoire navale contre les Sarrasins, comme l'atteste le moine Georges. C'étoit donc en cet endroit qu'on attendoit l'arrivée d'une autre flotte ennemie, à moins, peut-être, que l'empereur ne méditât une expédition plus considérable en Crète, comme il en fit quelque temps après, ou sur quelques autres côtes des Sarrasins.

J'ai quelque raison de conjecturer qu'ayant appris la descente des Russes auprès de Constantinople, l'empereur, sans ramener sa flotte, accourut seul pour les combattre avec d'autres

troupes. Il est certain que le moine Georges touche légèrement cette guerre des Sarrasins, ce qui me feroit croire qu'il ne nous reste de cet écrivain qu'un abrégé; car, dans l'endroit où il s'agit de la guerre des Russes, voici comment il s'exprime :

« Du temps de *Michel* et de *Théodora* (quant » à cette dernière, c'est une erreur), deux cents » vaisseaux des *Agarènes* abordèrent près de Cons- » tantinople; et, grâce à la Vierge, ils remirent à » la voile sans avoir rien fait et avec grande » peine » Je conclus de ce miracle et de ces deux cents vaisseaux, que le scoliaste de Georges aura confondu les affaires des Sarrasins et celles des Russes, que Georges avoit mentionnées séparément.

Pendant que l'empereur s'occupoit des Sarrasins, Oriphas envoya des courriers qui lui apportèrent la nouvelle que les Russes, qui avoient pillé les côtes du Pont-Euxin, étoient venus assiéger la capitale, et étoient dans *Hiéron*. C'étoit un golfe du Bosphore de Thrace, sur les côtes de l'Asie, d'où l'on se rendoit dans le Pont-Euxin. Voici comme s'exprime à ce sujet Denys de Byzance: « Après *Chelæ*, on trouve *Hiéron*, possédé » par les Byzantins, mais qui cependant étoit un » port commun à tous les navigateurs. » D'après le Périple du Pont-Euxin attribué à Arrien, Hiéron étoit éloigné de cent vingt stades de Cons-

tantinople, et c'étoit la route pour se rendre dans la mer Noire. Polybe place Hiéron à l'extrémité du Bosphore. Les Russes, étant donc entrés avec deux cents bâtimens à Hiéron, faisoient des excursions funestes aux chrétiens, à raison des facilités que leur donnoit ce port. Voici comment en parle Nicétas que nous avons cité :

« Dans ce temps les Russes, la nation la plus cruelle » des Scythes, partirent du Pont-Euxin pour le » *Stène*, et ravagèrent, par leurs excursions et bri» gandages, tout le pays, toutes les îles autour de » Byzance, pillant les monastères, enlevant meu» bles, argent, troupeaux, et tuant tous leurs pri» sonniers; ils hachèrent en pièces vingt-cinq de » leurs captifs sur un de leurs vaisseaux. »

Par le mot *Stène*, détroit, Nicétas entend Bosphore, entre la mer et Constantinople. C'étoit, chez les habitans de Constantinople, le nom qui désignoit plus particulièrement le rivage attenant à l'Europe. Il y avoit des îles dans le Bosphore, dont les principales étoient *Platé*, *Hyatros* et *Térébinthe*. C'est dans cette île que le patriarche Ignace avoit fait élever un monastère; c'est là qu'il vécut lorsqu'il fut rappelé de son exil à Mitylène, et c'est là qu'il vivoit quand les Russes faisoient leurs excursions dans le Stène. Oriphas, administrateur de la marine, et tous les amis de Photius, furent enchantés d'apprendre que les Russes

avoient pillé le couvent de l'ex-patriarche, et gémirent qu'il eût lui-même échappé aux Russes. Quant à ce qui le concerne, voyez dans Nicétas Paphlagonien comment il se console, en remettant toutes ses espérances en Dieu. Non seulement ses biens furent pillés, mais les ennemis maltraitèrent et pillèrent ses amis et ses domestiques; ils en tuoient autant qu'ils en prenoient.

Il y avoit au milieu de l'île de Térébinthe l'église des quarante martyrs et une chapelle consacrée à la Vierge; les Russes en abattirent l'autel qu'Ignace fit rétablir, au grand dépit de Photius, qui prétendit qu'un prêtre suspendu de ses fonctions n'auroit pas dû se permettre de consacrer un autel.

Les Russes ne s'arrêtèrent pas long-temps à piller et ravager Hiéron et le Stène. Ils se rendirent dans les eaux de Byzance sur deux cents navires, et mirent tout de suite le siége devant cette ville, qui fut saisie d'une terreur soudaine, ne sachant pas comment l'empereur pourroit y entrer: cependant il trouva le moyen de s'y introduire seul, en trompant les postes ennemis. N'ayant pas d'armée à sa portée et comptant peu sur les habitans de la ville, l'empereur mit toute sa confiance en Dieu. Le continuateur de Théophane dit simplement que, d'après les prières du patriarche Photius, la vindicte divine força les Russes à s'en

retourner. Mais Léon le grammairien raconte plus au long la chose. « L'empereur se rendit avec le » patriarche au temple que la Vierge avoit à Bla- » chernes, y prit le *maforium* dont les fidèles or- » noient sa tête, et s'avança en procession jusqu'au » bord de la mer. » Le *maforium* (1) étoit une espèce de voile descendant jusqu'aux épaules, et dont se servent les moines grecs et russes; cet ornement fut long-temps consacré aux femmes; il fut apporté à Constantinople sous l'empereur Léon-le-Macédonien; il en est parlé dans le ménologe basilien de Jules II: c'étoit la parure des moines et des religieuses. *Galbius* et *Candide*, deux frères patriciens, dans un voyage à Jérusalem, avoient trouvé ce saint ornement de la Vierge chez une vieille juive, dont la maison ne désemplissoit point des malades qui venoient y chercher une miraculeuse santé. La sainte relique étoit renfermée dans un petit coffre, que les deux frères enlevèrent, en y substituant un coffre vide; ils la portèrent furtivement à *Blachernes*, près Constantinople, où elle continua ses miracles. Les empereurs grecs y avoient recours dans les plus grands dangers; *Roman Lacapène* s'en trouva bien contre les Bulgares. Photius ne s'en trouva pas plus mal, si nous en croyons Siméon le Maître et Léon le grammairien, et cependant

(1) En grec, ὠμαφόριον, et, par corruption, μαφόριον.

il ne trempa dans la mer que les bords de ce saint voile. « Chose admirable, disent-ils, la plus grande » sérénité régnoit dans le ciel et sur la mer, quand » tout-à-coup un tourbillon s'éleva et brisa les vais- » seaux russes, dont à peine un petit nombre » échappa. » Si vous consultez Cédrène, Curopalate et Zonare, personnages assurément très-pieux, ils vous diront, avec le continuateur de Théophane, que les Russes épouvantés envoyèrent des ambassadeurs et demandèrent le baptême, qui leur fut accordé.

Photius, à cette occasion, écrivit une lettre circulaire à tous les patriarches de l'Orient; Métius l'a traduite en latin; on la trouve dans la bibliothèque du Vatican, et le cardinal Baronius en parle dans ses Annales, et la rapporte à l'année 863. Photius, après avoir parlé des Bulgares qui s'étoient fait baptiser, s'exprime ainsi:

« Non seulement cette nation, d'impie qu'elle » étoit, devint fidèle au Christ, mais un autre » peuple suivit cet exemple. Les Russes, si célèbres » par leur cruauté, dévorés, pour ainsi dire, de la » soif du sang humain, eux qui avoient subjugué » les nations voisines, et qui, enorgueillis de leurs » victoires, s'étoient jetés sur l'empire romain; » aujourd'hui cependant ils ont abandonné le pa- » ganisme et leurs superstitions impies, pour la » religion pure et incorruptible. Ils se conduisent » à notre égard comme des amis fidèles, après

» s'être souillés envers nous de rapines, de brigan-
» dages et de crimes. »

On discute sur le temps de cette circulaire. Les évêques *Gonther* et *Theutgate*, l'un évêque de Cologne, et l'autre de Trèves, n'ont pu exprimer leurs opinions sur les offenses de Photius envers le pontife romain, avant l'année 863; cette année même, ils avoient été déposés. Elle fut écrite en 866; car Nicétas atteste que, l'empereur Michel ayant pris Basile pour collègue, cette année même, Photius persuada à l'empereur Michel de convoquer un synode pour prononcer la sentence contre le pontife romain. Les actes de ce synode furent envoyés à l'empereur Louis-le-Débonnaire, et portés en Italie par *Zacharie Cophe*, archevêque de Chalcédoine. Aussi les Annales de Fulde, en 868, s'expriment-elles ainsi : « Le
» pape Nicolas a envoyé aux évêques d'Allemagne
» deux épîtres, l'une sur les troubles des Grecs,
» et l'autre sur la déposition des évêques Theutgate
» et Gonther, tous deux souillés des sept péchés
» mortels. L'assemblée des évêques, dans ses Actes
» sur l'utilité ecclésiastique, a dignement répondu
» aux inepties des Grecs. »

Ce fut au mois de mai que le récit de ces choses fut fait à Worms, en présence de Louis-le-Débonnaire. On voit que le pape traite de deux objets relatifs à la lettre de Photius. Le pape Nicolas, dans ses deux lettres, répond, par la pre-

16*

mière, aux accusations de Photius, et, dans la seconde, à ce qui concerne Theutgate et Gonther. On voit par l'indiction qu'elles ont été écrites en 868, et lues à Worms en 869. Dans l'une, le pape dit qu'une des choses qui le touchent et qui concernent également toute l'église d'occident, ce sont les imputations infâmes des empereurs grecs, Michel et Basile, et de ceux qui leur obéissent; et, à cette occasion, il relate ce qui est contenu dans la circulaire de Photius.

Voici l'ordre des choses contenues dans la circulaire de Photius, qui me fait rejeter l'opinion de Baronius. Si l'on prétend qu'elle a été écrite en 866, que fera-t-on des Bulgares dont il y est fait mention? Photius dit qu'à peine restèrent-ils deux ans dans l'église, avant de passer à celle des Latins. Mais nous avons démontré plus haut que Photius les avoit convertis en 859. *Régin de Prüym*, *Egghard de Vrag*, les *Annales de Fulde* rapportent qu'en 867, Louis-le-Débonnaire donna un archevêque, des évêques et autres prêtres aux Bulgares qui en avoient fait la demande; « mais les évêques romains, disent-ils, avoient déjà rempli toute cette terre en baptisant et en prêchant ». C'est pourquoi rien n'empêche que les Bulgares ne se soient réunis, en 861, à l'église romaine. Cela ne fait rien pour l'opinion de Baronius, ni pour la mienne; car Photius a pu dire ces paroles touchant les Bul-

gares en 866; mais il n'a pu les dire de la guerre russe en 863, puisqu'il est démontré qu'elle n'a eu lieu qu'en 865.

Photius parle de cette expédition russe comme récente. Nous avons établi que la lettre avoit été écrite, lorsque Basile fut associé à l'empire le 26 mai 866. Photius envoya un évêque aux Russes immédiatement après leur défaite en 865. L'évêque de Rome ne dit pas un mot pour réfuter cette partie de la lettre; cependant il ne pouvoit ignorer ce qui se passoit en Russie, puisque les Bulgares faisoient des voyages fréquens à Rome et en Allemagne. Fier comme il étoit, il auroit insulté à Photius dans cette circonstance. Cependant l'auteur de la Kniga-Stepenniara semble nier que les Russes, dans ce temps, eussent été agrégés à l'église; il met à leur place je ne sais quels Cumaniens. Photius n'a rien écrit du miracle de l'évangile jeté au feu, ni rien de l'archevêque qui n'a pu être envoyé que lorsqu'il y avoit déjà des évêques dont la dignité est inférieure. Je ne nie pas que, sur la demande de quelques Russes, Photius ne leur ait envoyé un évêque et un *poïmène* ou prêtre; j'en ai pour garant Photius lui-même. Et, puisque les Russes attribuent tout à Photius, même le baptême d'Olga et autres choses qui ne conviennent pas à l'âge de ce patriarche, il s'ensuit que sa grande autorité dans l'église russe a dû venir de ce que leur pre-

mier évêque fut du parti de Photius et non pas de celui d'Ignace. Quoiqu'il fût un temps où l'on maltraitoit cruellement Photius, cependant les factions s'étant éteintes peu à peu, la mémoire d'Ignace et de Photius obtint le même degré d'honneur, comme cela est prouvé par une épître du synode de Nicée à l'église d'Alexandrie. Le miracle de l'évangile est rapporté par les Grecs à l'avénement de l'empereur Basile, après le rétablissement d'Ignace et l'expulsion de Photius; nous en avons pour garant l'empereur Constantin, qui confia au continuateur de Théophane le soin d'écrire l'histoire de Léon, son père, et celle de Basile, son aïeul. Voici ce que nous dit cet historien :

« L'empereur Basile envoya aux Russes de l'ar» gent, de l'or et des habits de soie en abondance, » fit alliance avec eux, et leur persuada de recevoir » un archevêque du patriarche Ignace. L'arche» vêque, étant arrivé, convoqua les sénateurs et les » grands, présida l'assemblée, et ils lui demandè» rent quelle doctrine il leur apportoit. L'arche» vêque leur montra l'Évangile, et leur expliqua » les miracles de Jésus-Christ. Mais toute l'assem» blée lui demanda de jeter le livre au feu; ce qu'il » fit, après avoir imploré le secours de Dieu; le feu, » se consumant, laissa le livre intact, et tous les » Russes reçurent le baptême. » Cedrène et Zonare ont répété ce fait d'après cet historien anonyme, et Michel Glycas d'après un autre auteur.

On trouve dans un fragment grec anonyme, tiré de la bibliothèque de Colbert, et qu'*Anselme Banduri* a fait imprimer, la confirmation de cette tradition. Il y est rapporté qu'il vint à Rome quatre envoyés russes, personnages remarquables, qui s'informèrent avec grand soin de tout ce qui avoit rapport à la religion; qu'après avoir tour considéré attentivement, et vu le pontife romain, ils s'en étoient retournés et avoient rendu compte de ce qu'ils avoient vu « au grand roi; » que, dans l'intervalle, ceux particulièrement qui avoient donné le conseil d'embrasser la religion chrétienne, avoient également conseillé d'envoyer à Constantinople des ambassadeurs. Les envoyés se rendirent donc auprès de l'empereur Basile; et, après avoir tout vu, ils revinrent et vantèrent beaucoup auprès du » sérénissime et grand roi » l'église de Constantinople. Le roi envoya d'autres ambassadeurs pour demander des évêques.

L'empereur Basile leur envoya un homme distingué par sa piété et sa vertu, et avec lui Cyrille et Athanase, hommes probes, versés dans l'écriture sainte et dans les lettres (1).

Ensuite ce fragment rapporte du miracle ce que nous en avons dit d'après le continuateur de Théophane de Byzance. Il n'y a donc rien sur les Cu-

(1) Ceci est conforme au récit naïf de *Nestor*, moine russe. Voy. *Nouv. Annales des Voyages*, Vol. XI.

mans; car les Russes qui reçurent la religion furent ceux à qui l'empereur Basile avoit envoyé de grands présens et des ambassadeurs pour prolonger la trève. Quels autres que les *Russes-Kioviens* pourroient-ce être, eux dont les habitans de Constantinople avoient éprouvé les armes? Au reste, il n'y a rien d'absurde dans ce fragment.

Je n'ai rien à opposer aux ambassadeurs envoyés à Rome : ce sont des missions semblables à celles dont le pape Nicolas fait mention, au sujet des ambassadeurs bulgares. Mais, comme les Bulgares qui s'étoient réunis à l'église romaine avoient en horreur les Grecs, il me paroît assez vraisemblable qu'ils engagèrent les Russes à s'agréger à l'église romaine plutôt qu'à la byzantine, et que quelques princes qui avoient reçu un évêque de Photius avoient insisté pour rester dans l'église grecque. L'envoi d'un archevêque prouve qu'il y avoit déjà plusieurs églises rassemblées, et qu'il n'étoit envoyé que pour opprimer, par la supériorité de son rang, l'évêque envoyé par Photius. On sait que, dans ces temps de troubles, le patriarche Ignace chassoit violemment de leurs siéges les évêques à qui Photius avoit donné les ordres.

Au reste, comme Ignace mourut le 23 octobre 877, il y a apparence que toutes ces choses étoient arrivées avant cette année. Ceux qui ont dit que la reine Olga, ensuite le roi Vladimir, furent les

premiers à se faire chrétiens, ont dit vrai. Oscold, après avoir été baptisé, fut ramené à sa première religion par *Oleg*, chef païen sous Ingor; le paganisme triompha de nouveau, jusqu'à ce que la véritable religion fût admise dans la maison royale.

On ne doit pas être surpris qu'il y eût à Constantinople des personnes assez instruites dans le slavon pour être en état de catéchiser les Russes ; rappelons-nous que depuis long-temps les Slaves s'étoient établis dans cette ville, et qu'ils connoissoient toutes les fonctions publiques. Au reste, il est fait mention dans les monumens russes d'un temple de Saint-Elie, qui étoit à Kiew du tems du roi Ingor; il n'a pu être fondé que dans le temps dont nous parlons. Et par ce que Photius dit des Russes, qu'ils avoient subjugué les peuples des environs, et qu'ils en avoient conçu plus d'orgueil, cela prouve que le nom russe est plus ancien que ne le rapportent les historiens : le tribut imposé par ceux de Kiew prouve aussi les hauts faits qui les ont signalés avant l'empereur Michel. Les Grecs n'ont nommé pour chef de Kiew, dans ces temps-là, qu'un seul roi ou prince : les Russes en ont cité deux, *Oscold* et *Die*; mais les Grecs ont eu raison; le nom de *Diar* que les Russes donnèrent à Oscold n'est qu'un nom de dignité; et comme ce mot avoit vieilli, ils l'auront changé dans un autre plus récent et plus noble.

Remarques additionnelles sur le Mémoire précédent.

1 Les *Russes-Varièges* de Nestor et les *Rhos* des écrivains bizantins étoient le même peuple, quelle que soit leur origine. Ils avoient Kiovie pour capitale, et étendoient, sinon leur domination, du moins leurs courses et leur influence sur toutes les côtes septentrionales de la Mer Noire. Trois ans après leur attaque infructueuse sur Constantinople, ils prirent une ville nommée *Bardaa*, située sur le Kur.

Probablement les *Roxalani*, *Rhos* ou *Russes* étoient-ils une branche des peuples gothiques sortis du nord avant les siècles historiques, ou restés en arrière, lorsque les Goths se portèrent vers le nord, (si on aime mieux cette hypothèse) ; mais, en tout cas, ils étoient de race gothique, comme le prouvent les noms qu'ils donnent aux cataractes du Dnieper, etc.

Les Slaves du Novogorod avoient cherché des princes parmi les *Russes-Varièges*, au-delà de la mer Varégienne (ou Baltique), d'après la chronique de Nestor, et ces princes Russes-Varièges avoient conquis Kiovie, et en avoient fait le siége de la puissance russe. Mais comment auroient-ils soumis tant de peuples slavons s'ils n'avoient

pas trouvé dans le voisinage des Russes ou Rhos déjà établis ?

2 Le *stenon* dont il est question dans l'expédition des Russes contre Constantinople, n'est pas le détroit du Bosphore en général. Une foule de passages, tant des Byzantins que des écrivains des croisades, prouvent qu'on donnoit le nom de *stenon* au port même de Constantinople. Les Russes brûlèrent le stenon, c'est-à-dire les édifices qui environnoient le port.

5. Nestor rend le mot *stenon* par *sude*, mot qui n'a pas de signification en russe slavon, mais c'est évidemment le mot gothique ou scandinave *sund*, défiguré de la même manière que le mot gothique *pund* a été dans le mot russe *pud*. D'après Snorron, les Variėges appeloient le Bosphore *Siavidar-sund*.

Ce n'est pas le seul mot qui prouve que les Russes, ou du moins leurs chefs, conservoient encore l'usage d'un dialecte gothique lors de leur attaque sur Constantinople. Leurs 10,000 bateaux sont appelés *skedia*, c'est-à-dire barques, qu'on pouvoit traîner par dessus terre ; ce mot vient de *skeydia* en islandois, *skyde* en danois, qui signifie pousser, faire glisser. Les grandes barques qui vont entre le Jutland occidental et la Norvège, s'appellent encore à présent *skude*.

Lorsque la grande-duchesse Olga vint à Constantinople, elle étoit accompagnée d'un *netios* ou

parent. C'est encore le mot gothique *nith* ou *nithi*.

4. L'époque de la seconde attaque des Russes contre Constantinople est parfaitement connue. Ils arrivèrent en vue de la ville le 11 juin 941, et ils firent leur retraite dans la première quinzaine de septembre, même année.

Nous tirons la plupart de ces observations du savant ouvrage intitulé : *Essai critique sur la chronologie byzantine*, par M. le professeur *Krug*. Pétersbourg, 1810.

TABLEAU

DE LA KALMOUKIE RUSSE ET DE SES HABITANS;

D'après M. Benjamin BERGMANN.

Les Kalmouks sont, comme on le sait, une branche de la grande famille des peuples mongoliques qui occupe le plateau central de l'Asie, famille dont les fameux Huns paroissent avoir fait partie. Quatre tribus principales composent la nation kalmouke; elles prennent le nom collectif *Dœrbœn Oeroet*, c'est-à-dire les quatre frères, d'où les Chinois, incapables de prononcer un *r*, ont tiré le nom d'*Oeloet* qu'ils leur appliquent, et qui, dans les écrits des Européens, a pris la forme plus élégante *Eleuths*. Les quatre peuples-frères sont, 1° les *Choschotes* qui habitent aux environs du lac Koko-Nor; jadis maîtres du Tibet et de quelques provinces de la Chine occidentale, ils sont aujourd'hui tributaires de l'empire mandchou-chinois; 2° les *Songares* ou *Sonjores* qui

habitent les environs du lac d'Ili et des sources de l'Istyet et de l'Obi, ils ont formé un puissant état depuis 1696 jusques en 1746; mais, déchirés par des discordes civiles, ils se soumirent, les uns à la Russie, les autres à la Chine; ceux qui étoient venus en 1758 s'établir sur le territoire russe, à l'embouchure du fleuve Oural ou Iaïk, s'enfuirent en 1770, et, arrivés dans leurs anciennes contrées, se reconnurent vassaux de la Chine; 3° les *Torgots* qui, venus des confins de la Chine, après bien des courses nomades dans les monts Altaï, vinrent se fixer sur les bords du Wolga, d'où en grande partie ils s'enfuirent lors de l'émigration des Songares; 4° les *Derbets* qui, arrivés sur le territoire russe dès l'an 1673, restèrent fidèles aux Russes lors de la fuite des autres et auxquels on a incorporé les restes des Torgots.

C'est cette nation tributaire de l'empire russe et son pays actuel que nous nous proposons de faire connoître d'après la relation circonstanciée, minutieuse et authentique d'un ecclésiastique livonien qui a demeuré deux ans auprès du *vice-khan*, des Derbets (1). Objet d'autant plus intéressant que toutes les peuplades kalmoukes paroissent avoir beaucoup de ressemblance entre

(1) *Courses nomades parmi les Kalmouks, faites dans les années* 1802 *et* 1803; par *Benjamin Bergmann.* — 4 volumes, en allemand. — Riga, 1804.

elles ; de sorte que le tableau de la horde établie entre la mer Caspienne et la mer d'Azof, en-dedans des limites naturelles de l'Europe, peut nous donner des idées détaillées et justes sur les mœurs des hordes les plus reculées de l'Asie centrale, sur des institutions semblables à celles de l'empire d'Attila et de Gengiskan, sur des croyances religieuses, liées à tous les systèmes religieux du Tibet, de la Chine et de l'Inde.

Nous commençons par la description géographique.

La steppe des Kalmouks a quatre cents verstes de l'est à l'ouest, et autant du sud au nord où elle se rétrécit successivement, de manière qu'elle forme une espèce de triangle. Sa limite méridionale est tracée pur le cours du *Manitsch* et de la *Kouma*. Depuis l'embouchure de cette dernière rivière jusqu'au Wolga, elle est bornée, à l'est, par la mer Caspiennne, ensuite par les territoires d'Astrakan, de Jenataïevsk ou Enotaëvsk, de Tchornoyar ou Etzernoyar, etc. Plus au nord elle suit les sinuosités du Volga jusqu'à Sarepta, où elle a moins de cent verstes de largeur. A l'ouest, elle confine avec les établissemens des Cosaques du Don.

Une branche du mont Oural, ou plus exactement de l'*Obstcheï Sirt*, après avoir traversé le Volga, pénètre dans la steppe, non loin de Tzaritzyn, et y continue du nord au sud jusqu'aux

sources du Manitsch, en ne formant partout que de foibles collines. De là changeant de direction, elle prolonge la rive septentrionale du Manitsch jusqu'à son embouchure. Une autre crête de collines sablonneuses, presque parallèle à la première dont elle n'est éloignée que de quinze à vingt verstes, se projette, sous le nom de *Rynpeski*, de la mer Noire, sur la rive opposée du Manitsch, le quitte à sa source, court droit au midi, dépasse le Kouma, et va joindre le Caucase près de Mosdok.

Tous les accidens du sol attestent que la partie orientale de la steppe fut jadis couverte par les eaux, et que la chaîne située entre Tzaritzyn et le Caucase formoit le bord de la mer Caspienne. Les montagnes ne présentent presque partout qu'un seul revers tourné vers le Volga, tandis qu'un vaste plateau s'étend de l'autre côté jusqu'au Don.

On ne remarque dans la moitié occidentale aucun vastige des animaux marins qui abondent en Asie. C'est surtout aux angles saillans des montagnes, près de la source du Manitsch, qu'on découvre, dans le grès, ou des rocs entiers de coquillages qui ont conservé leur forme et leur couleur, ou des débris de roches ayant plusieurs toises de dimension, ou des amas de coquilles détachées et devenues friables au doigt. Les deux branches de la chaîne qui borde le Manitsch n'offrent égale-

ment chacune qu'un seul revers tourné vers la rivière, et sillonné par un grand nombre de torrens qui s'en précipitent avec fracas. En regardant ces branches parallèles comme les rives d'un détroit qui a dû réunir anciennement la mer Noire et la mer Caspienne, nous devinons sans peine l'original des immenses lits de pétrifications que le choc des vagues devoit nécessairement charier à l'entrée du détroit. Les eaux du Manitsch conservent encore aujourd'hui une amertume que ses affluens n'ont jamais pu détruire. Ajoutons à ces considérations la prodigieuse quantité de lacs salés répandus le long du Manitsch, la plupart éloignés seulement de quelques pas les uns des autres, et qui s'étendent jusque dans le voisinage de la mer Caspienne. Au printemps, lorsque la fonte des neiges fait déborder les torrens, il n'est pas rare de voir l'impétueux Kalaüs, en refoulant les eaux du Manitsch vers sa source, rétablir parfaitement l'ancien détroit, de manière que tout le pays situé entre les deux mers se trouve submergé.

Il a été souvent question d'un projet de communication entre la mer Noire et la mer Caspienne; on en a cherché l'emplacement à l'endroit où le Volga et le Don se rapprochent, mais où il y auroit de hautes montagnes à percer. C'est au contraire à l'extrémité méridionale de la steppe que la nature a tout préparé pour ce travail. Le Ma-

nitsch, bien alimenté, est presque partout assez profond pour servir à la navigation; et l'établissement d'un canal depuis la mer Caspienne jusqu'au point culminant, dans un terrain bas et presque uni, ne rencontreroit pas d'obstacles insurmontables.

La partie orientale de la Kalmoukie offre un plus grand nombre de rivières que la partie occidentale. La *Sarpa*, la principale d'entre elles, et la seule considérable, prend naissance au milieu de la steppe, coule vers le nord en s'approchant successivement de la chaîne de Tzaritzyn, reçoit une quantité d'affluens, tels que le *Tongout*, l'*Oulaastou*, les trois *Selmes*, et tombe à Sarepta dans le Volga. D'autres descendent des éminences de l'est, et se perdent dans la steppe; mais l'eau de la Sarpa, ainsi que celle de la majeure partie de ses affluens et des autres ruisseaux, est saumâtre, et les nomades sont réduits à l'usage de l'eau trouble des puits et de la neige fondue. On trouve aussi dans la partie orientale plus de lacs que dans la steppe occidentale; mais l'eau en est rebutée, même par les troupeaux. Cependant, vers le milieu de la steppe, dans un fond ceint de collines, il y en a trois, nommés *Gourban-Nour* par les Kalmouks, dont les eaux sont potables.

Les étangs et les lacs de la steppe occidentale semblent être alimentés par la pluie et par la neige plutôt que par des sources: l'eau en est bour-

beuse, mais cependant bonne. Les rivières y ont l'avantage de couler dans un lit plus profond, d'offrir une eau salubre, et d'arroser une plus grande étendue de terrain. Le *Ssall*, l'*Axaï*, appelé *Oulaastou* par les Kalmouks, la *Mischkova*, la *Tzaritza* et la *Karpova* en sont les principales; elles se jettent dans le Don. L'*Euleustou*, rivière assez considérable, serpente auprès de l'Axaï, et se perd dans les sables.

Néanmoins la Kalmoukie est, en général, peu arrosée, surtout entre la Sarpa et le Volga. Dans cette contrée il arrive quelquefois aux nomades d'errer pendant 200 ou 300 verstes avant de rencontrer de l'eau fraîche. Les puits comblés s'annoncent par des amas de sable: en y creusant à la profondeur seulement de quelques pieds, on fait jaillir une source. D'ailleurs, toutes les rivières ont des gués, et les ponts sont entièrement inconnus dans la steppe.

Excepté la chaîne de collines qui partage la steppe en deux, tout le reste présente une surface presque unie. Des fondrières creusées par la neige coupent, à la vérité, cette plaine en tout sens, et forment d'innombrables divisions, mais elles ne peuvent être distinguées que de près. On y aperçoit encore çà et là de petites éminences rondes, élevées vraisemblablement pour honorer les mânes ou la mémoire d'illustres guerriers;

mais aucune de ces marques n'est assez prononcée pour diriger les pas du voyageur dans sa marche incertaine. Semblable au navigateur lancé dans la vaste étendue des mers dont la steppe lui présente l'image, il n'a pour s'orienter que le soleil et les étoiles ou la boussole. S'il n'est point accompagné d'un guide connoissant les gîtes temporaires des nomades, il peut parcourir la steppe entière sans rencontrer un seul être humain, et il s'expose à périr de faim et de soif.

Le sol de la steppe est principalement composé de terre argileuse mêlée à des particules salines. La muriate prédomine, surtout dans la partie orientale, qui est plus aride.

Les tracés de minéraux sont rares ou presque nulles dans la partie occidentale. Toutefois les montagnes donnent naissance à plusieurs sources minérales dont celles de Sarepta sont les plus connues. Une éminence, située à peu de verstes de l'embouchure de la Tongout du Don (surnommée ainsi pour la distinguer d'une autre rivière du même nom qui grossit la Sarpa), est formée d'ardoises en décomposition, où l'on voit briller des parcelles de *mica*. Au pied de cette éminence jaillit une source d'eau fraîche et agréable lorsqu'on la boit de suite; mais, pour peu qu'on la laisse reposer quelques minutes, on y découvre une quantité de parties minérales. Près

de la même source on trouve de gros morceaux de soufre natif, et la magnésie abonde autour de la montagne.

Aucune fouille pour rechercher du marbre ou des minérais n'a jamais été entreprise dans l'intérieur de la steppe ; à en croire cependant l'opinion vulgaire, il y a une mine d'argent sur les bords de la Karpova ; mais le propriétaire a soin d'en tenir l'existence secrète, aimant mieux renoncer aux avantages de l'exploitation, que de compromettre la paisible jouissance de son domaine. Le bois ne manqueroit pas dans le voisinage pour servir aux travaux.

Des Européens cultivent avec beaucoup de succès le territoire voisin du Don, du Volga et de la Kouma. Souvent le millet y rend trois ou quatre cents fois la semaille, et la récolte passe pour très-mauvaise lorsqu'elle ne donne que le trentième ou quarantième grain. Sur les bords de la Kouma, où le sol égale le meilleur terreau en bonté, le froment est cultivé en si grande abondance que les colons russes n'y mangent que du pain blanc dans leur ménage. La fécondité du terroir se manifeste surtout dans les jardins susceptibles d'arrosement, où diverses sortes d'herbes potagères et de légumes viennent parfaitement. Les melons et les arbouses de la steppe sont exquis. Le vin blanc du Don vaut celui de la

Turquie ; et le vin de la Kouma, bien préparé, le disputeroït à plusieurs vins doux de l'étranger.

La vèrdure des guerets est ornée d'une belle variété de fleurs. L'herbe est plus épaisse dans la partie occidentale ; vers l'est, elle vient fréquemment par touffes isolées. Les arbres sont rares partout. On en voit cependant à la pente des fondrières ; et une grande lisière de bois, ou, pour mieux dire, un hallier, s'étend le long de la Kouma. Les arbres fruitiers sauvages, les chênes, les saules et les ormes y restent tous au-dessous de leur élévation accoutumée. L'abondance de prunelliers qu'on y trouve a fait dénommer cet endroit par les Kalmouks *keugueulgine-orone*, ou siége de prunelles.

La forêt de la Kouma renferme des cerfs, des élans et des sangliers du poids de dix à douze pouds, quoiqu'en petit nombre. Les ours y sont rares aussi ; mais les loups, les renards, les putois et les chats sauvages s'y trouvent en quantité. Des troupeaux de chèvres sauvages paissent dans les plaines. A chaque pas on rencontre des trous de *hamsters* et de souris.

Les Kalmouks comptent chez eux 72 espèces ou variétés de canards, trois espèces d'oies, en y comprenant vraisemblablement le pélican qui n'y est pas rare, et autant d'espèces de cygnes. Les outardes, les faisans, les perdrix et le menu gibier

en général abondent sur les rives de la Kouma; les aigles et les faucons font aussi leur nid dans ces contrées; les oiseaux de chant n'y sont pas nombreux, l'alouette cependant y niche, et le rossignol mêle sa voix au coassement des grenouilles dans les forêts de roseaux qui couvrent les bords de toutes les rivières.

Ce n'est que près des eaux qui baignent les limites de la steppe qu'on est incommodé par des faons et des cousins. Les mouches et les papillons sont des raretés dans le pays. Les araignées, les scarabées, grands et petits, sont à proportion plus nombreux. On y rencontre aussi, dans quelques endroits, des araignées-scorpions, des tarentules et des serpens.

Les serpens sont la plupart noirs et de modique dimension; ceux de couleur cuivrée ont 2 à 3 *archines* de long. Au printemps, on y aperçoit quelquefois des pelotons de quelques centaines de ces reptiles. Toutes les rivières recèlent de gros serpens aquatiques qui attaquent même les hommes assez imprudens pour les poursuivre.

Les tarentules y sont plus petites qu'en Italie, et moins dangereuses. Les huit longs pieds qui supportent ce hideux insecte lui donnent à la vérité l'air grand, mais son corps excède rarement le volume d'une noix.

Les araignées-scorpions (*bikhorkho*) sont plus ngs que les tarentules; ils ne sont pas noi-

râtres, mais d'un gris-jaune. La supériorité de cet animal se manifeste surtout par l'anéantissement où tombent les autres insectes en sa présence. Quoiqu'en nombre, et munis de moyens de défense, ils perdent le sentiment de leur force, et se laissent écraser à l'instant sans livrer combat. Attaqué par les hommes, il pousse un son aigu, et se dresse sur ses pieds de derrière : ce n'est néanmoins un ennemi redoutable qu'autant qu'il peut s'approcher à la sourdine. Les Kalmouks, qui en ont excessivement peur, prétendent que quiconque a été mordu par cette araignée, ne recouvre jamais son ancienne force, si toutefois il en réchappe. Ils guérissent la blessure par le moyen de frictions avec du beurre : les Européens trouvent l'huile plus convenable à cet usage. Les chameaux, les chevaux et les vaches, sur le corps desquels la morsure ne laisse aucune trace apparente, n'en périssent pas moins. Les araignées-scorpions sont dangereux, surtout dans les grandes chaleurs. Avant de camper dans les contrées connues pour en être fréquentées, les nomades ont coutume de les faire sortir de leurs retraites en les attirant par des feux allumés, et d'en tuer dix ou douze à la fois. La flamme ne les consume que lentement, et ils conservent leur forme primitive jusque dans les cendres. Les moutons mangent cet insecte avec avidité, et s'en trouvent bien, disent les

Kalmouks, qui prétendent même qu'il recule à la vue seule d'une toison ou d'une couverture de feutre blanc.

Outre les écrevisses et différentes sortes de poissons, on trouve dans les rivières de la steppe des tortues qui y remontent de la mer Noire ou de la mer Caspienne par le Don et le Volga. Elles n'ont guère plus de 6 à 8 pouces de long; mais elles sont si abondantes, qu'à chaque coup de filet, on en amène plusieurs. Les Kalmouks éprouvent une si forte aversion pour ces amphibies, que, loin d'en faire leur nourriture, ils n'osent pas même les saisir avec la main.

Le climat de la Kalmoukie-russe, située entre 45° et 48° de latitude nord, se ressent de sa position orientale. Moins douce que dans les provinces d'Europe situées sous le même parallèle, la température subit des variations continuelles; néanmoins l'air y est sain et très-convenable au bien-être de l'homme. On y a meilleur appétit, et l'esprit agit avec plus de vigueur que dans les contrées voisiues.

Souvent le printemps s'y annonce avant le commencement de mars. Les tulipes et une qnantité d'autres fleurs émaillent les champs; elles remplissent l'air de leur parfum; mais l'ardeur croissante du soleil en empêche quelquefois l'entier développement.

S'il n'y avoit des brises rafraîchisantes qui s'élèvent ordinairement le matin et ne se ralentissent qu'au soir, l'été seroit insupportable dans ce pays dépourvu d'arbres, où le thermomètre monte jusqu'à 40 degrés. Lorsqu'il arrive que ces vents cessent de souffler par intervalles, alors la nature entière languit, l'esprit et le corps de l'homme perdent leur ressort; les chevaux, les vaches et les autres animaux s'attroupent pour se prêter mutuellement une ombre que le terrain, entièrement découvert, leur a refusée; le chameau seul jouit, dans une tranquillité phlegmatique, d'une chaleur brûlante qui anéantit tous les autres êtres animés. Des vapeurs sulfureuses, enflammées par les orages, mettent quelquefois la contrée en feu. Les incendies ordinaires de l'herbe, qui arrivent chaque année, sont moins dangereuses, et ne s'étendent qu'en lisières étroites. Néanmoins tout se compense : les forces épuisées dans l'ardeur du jour, se rétablissent par la délicieuse fraîcheur des soirées, dont il seroit impossible de rendre le charme. Aucun insecte incommode n'en trouble la jouissance, et on n'a pas même à craindre la rosée; car la terre, entièrement desséchée, prend la consistance d'une pierre, et s'oppose à sa formation; ce n'est qu'après minuit que le froid oblige de s'envelopper d'une pelisse légère.

L'automne, précoce à la vérité, finit tard. Les beaux jours et les jours désagréables s'y succèdent assez rapidement. Tantôt la terre est couverte de glace, et le lendemain il fait le plus beau temps qu'on puisse désirer. Il y a des années où l'on tremble de froid en septembre, et d'autres où l'on peut coucher en plein air au mois de novembre. Quelquefois les pluies ne discontinuent pas, et, dans d'autres années, l'hiver arrive avant que la terre ait été seulement amollie.

L'hiver ne se fait ordinairement sentir que deux mois, et souvent on jouit, en décembre et en janvier, des plus beaux jours du printemps. Les vents rudes sont rares dans cette saison. Il y a des années où l'on ne voit presque point de neige : d'autres fois le thermomètre descend à plus de 20 degrés au-dessous de la glace, même dans les plaines qui bordent la Kouma, où les Kalmouks prennent leurs quartiers d'hiver. Toute la steppe est alors couverte d'une énorme masse de neige, qui, lorsque les vents impétueux l'agitent, ressemble à une mer de poussière blanchâtre.

Tel est le pays des Kalmouks. Il ne semble pas devoir plaire à un Européen ; mais les nomades chérissent ces vastes déserts, cet air libre, ces lacs solitaires; et M. Bergmann, après y avoir passé quelques mois, éprouva un sentiment d'ennui et de gêne en rentrant dans une maison russe.

Pour comprendre les mœurs des Kalmouks,

nous devons d'abord étudier leur religion et ensuite leurs institutions politiques. Les renseignemens de M. Bergmann, sur le premier de ces objets, sont très-étendus; et comme ils sont tirés immédiatement des livres sacrés des Kalmouks et de la bouche de leurs prêtres, nous leur devons beaucoup de confiance, même lorsque nous différons de ce voyageur sur la manière d'en considérer l'ensemble.

La croyance religieuse et les systèmes mythologiques des Kalmouks et des autres Mongols, selon M. Bergmann, d'accord sur ce point avec M. Pallas, sont originaires de l'Inde ou du Tibet, et ont seulement subi les altérations qui devoient produire un état de civilisation très-inférieur à celui des Indiens et des Tibétains. Ainsi, les Kalmouks ont oublié, ou bien n'ont pu comprendre la doctrine philosophique des bramines sur un être suprême, élevé au-dessus de toutes les divinités, de tous les démons et génies, et qui se reproduit sous diverses formes comme Dieu conservateur ou Dieu destructeur : le simple et grossier nomade s'en tient à des millions d'êtres divins dont son imagination peuple les élémens. La *Trimourti*, la Trinité indienne, ou, pour mieux dire, la *Triformité* de l'être suprême, a été remplacée, chez les Kalmouks et les Mongols, par l'idée plus matérielle de trois classes d'êtres distincts, appelés les *Trois Sublimes*. Lequel de ces systèmes est l'original? Nous

sommes portés à voir dans le *Lamisme*, ou le système des Tibétains et des Mongols, le germe primitif, encore rude et informe, qui, transporté dans l'Inde, s'est développé avec plus d'éclat et d'agrément.

Les Mongols assurent qu'un pays situé au sud du Tibet, et nommé *Acnnetkaik*, est là patrie de leurs dogmes comme de leur alphabet et de leur langue. Ce pays paroît être le Boutan ou le Nepâl.

Quoi qu'il en soit de l'origine du système religieux des Kalmouks, il présente une singulière réunion de fables extravagantes, quelquefois très-poétiques, avec des traits d'une philosophie morale, quelquefois touchante ou même élevée.

L'*Yaïrtuntahin-Tooli*, ou le Miroir de l'univers, contient les doctrines suivantes :

Avant les temps, il existoit des *Taingairi*, ou esprits aériens, investis de plus ou moins de puissance. Un d'eux, nommé *Devong-Scharra*, fit sortir un monde du chaos. Ce monde subira six révolutions, pendant lesquelles la durée de la vie des hommes aura passé successivement de 80,000 à 10 ans, et remontera ensuite dans la même progression. Enfin, les mers et les fleuves seront desséchés ; la terre brûlera avec les six cieux inférieurs et l'enfer ; l'univers rentrera dans le chaos.

Le chaos étoit agité par un vent qui rassembla d'abord une masse profonde de 1,600,000 *berrs*,

et large de 1,000,000 *berrs* ; chaque *berr* équivaut à 8 *werstes* russes, ou à environ 2 lieues. Au-dessus de cette masse se sont amoncelés des nuages couleur d'or, qui, se dissolvant en gouttes d'eau, chacune de la largeur d'une roue de chariot, ont formé la mer universelle ; et la terre, à son tour, s'est formée de l'écume épaissie que le même vent créateur avoit élevée sur la surface de l'Océan.

Il y a trois cercles, ou *mandrall*: celui de l'air, ou le reste du chaos; celui de l'eau, ou l'océan; et celui de l'or, ou la terre. On distingue, dans ce dernier, quatre parties, qui ont chacune la forme d'une île (1). L'une d'elles, le *Sambou-Dip* (2), qui est au midi, est la terre que nous habitons. Celle de l'orient est d'or ; ses habitans vivent 150 ans, et sont hauts de 8 coudées. Celle de l'occident est de rubis ; ses habitans ont une taille double de ceux-ci, et vivent 500 ans. Enfin, celle du nord est d'argent ; et, pour ses habitans, la nature a été encore plus prodigue, en leur accordant une vie de 1000 ans, et 230 coudées de hauteur. Lorsque leur dernière heure approche, une voix mystérieuse et lugubre leur annonce le départ.

(1) Le mot mongol *dip* est le même que le mot indien *dwip*, et paroît signifier plutôt une partie isolée qu'une île proprement dite.

(2) C'est le *Jambou-Dwip* des Hindous.

Mais c'étoit surtout le *Sambou-Dip* qui fut privilégié dans ce premier ordre de choses. Ses habitans ne formoient pas de désirs qu'ils ne fussent accomplis à l'instant. Leurs yeux lançoient des rayons de lumière; ils portoient des ailes ; ils n'avoient pas besoin de se nourrir ; ils se multiploient sans les moyens employés plus tard ; ils vivoient 80,000 ans, mais tout dégénère. Les hommes essayèrent de goûter d'une écume blanche et sucrée qui couvroit la superficie de la terre ; dès-lors ils connurent le besoin des alimens ; ils perdirent leurs rayons et leurs ailes; ils ne vécurent plus que 40,000 ans.

Les rayons lumineux ayant disparu, voilà la terre plongée dans les ténèbres. Comment y remédier ? Quatre dieux, aussi puissans sans doute que bienfaisans, se groupent autour d'une montagne aussi fameuse chez les Kalmouks que chez les Indiens ; c'est le *Soummair*, ou le *Soumerou*; ils la pressent de leurs bras vigoureux, l'ébranlent jusque dans ses fondemens, et en font jaillir deux grandes lumières ; l'une, de feu et de verre, c'est le soleil; l'autre, d'eau et de verre, c'est la lune; enfin, une foule innombrable de petits globes de verre, ce sont les étoiles. Dans chacun de ces globes, un *Taingairi* est enfermé ; si, après des milliers d'années, ce génie divin se meurt, l'astre tombe et s'éteint.

Le Miroir du Monde explique le cours du soleil,

de la lune et des étoiles à la cause des éclipses, des éclairs et du tonnerre.

Un mauvais génie avoit bu le nectar des dieux pendant qu'ils tenoient conseil ; il avoit même laissé dans le vase une liqueur puante ; il se cacha pour éviter la punition. Les dieux demandèrent au soleil et à la lune s'ils l'avoient aperçu : le soleil fit une réponse équivoque; mais la lune révéla sa retraite. Il fut châtié ; mais, remis en liberté, il poursuivit ses dénonciateurs.

La durée du temps est divisée en *gallabs*, ou grandes périodes, qui se terminent par des déluges ou des incendies universels.

Le genre humain s'étant dépravé au moral comme au physique, il connut les désirs sensuels et les désordres de tout genre. Pour les réprimer, il lui fallut des lois, et bientôt après des maîtres. Sa longévité fut successivement abrégée. Les hommes ne vécurent plus que 30 mille, 20 mille, 10 mille, et enfin 100 ans, le plus long terme que leur vie puisse atteindre aujourd'hui ; mais les progrès de la dégénération ne s'arrêteront pas là. Les hommes ne vivront plus que 10 ans, et n'auront pas plus d'une coudée de hauteur ; enfin, ces nains eux-mêmes disparoîtront tout-à-fait, hormis un petit nombre.

Dans le *gallab*, ou âge des épées, il pleuvra des glaives, la terre entière finira par être couverte de cadavres et de sang; elle sera balayée par de fortes

après lesquelles son sein, fécondé par une douce rosée, enfantera de nouvelles plantes. La famille des nains privilégiés sortira alors des cavernes où elle se sera réfugiée. Des habits, des alimens et jusqu'à des bijoux, lui tomberont du ciel ; les vertus reparoîtront sur la terre ; le fils sera toujours plus vertueux et plus heureux que le père. La vie des hommes recouvrera successivement sa longue durée. Il y aura ainsi plusieurs alternatives d'amélioration et de dégénération pour le genre humain.

C'est *Dchagamouni* qui règne sur le genre humain actuel ; son successeur, ***Maidari***, paroîtra, au milieu des hommes devenus nains, avec une taille colossale et de beaux traits. « Comment, « s'écrieront les pygmées, es-tu devenu si grand « et si beau ? — Maidari répondra : Je me suis « abstenu de la volupté et des pensées criminelles; « je me suis voué à soigner les êtres vivans : voilà « pourquoi je suis devenu si grand et si beau. « Renoncez aux crimes, exercez la vertu, et « vous me ressemblerez. »

Nous n'analyserons pas, dans tous ses détails, le système religieux des Kalmouks, très-compliqué quant au nombre de leurs dieux et à leur hiérarchie. Ils en comptent trois classes principales : les *Taingairi* se divisent en bons et mauvais; ils existoient avant la création. Ils sont de deux sexes, mais ils se propagent par de simples baisers : ceux

des classes supérieures ne font même que se lancer un regard d'amour, et à l'instant même ils donnent naissance à un nouvel être. Il est fâcheux que les bons *Taingairi* passent le plus souvent le temps dans ces jouissances platoniques, tandis que les mauvais se mêlent beaucoup des affaires de notre monde. Ils ne sont pas immortels, mais ils vivent des millions d'années, et renaissent dans d'autres corps. Les *Burchans* primitifs ont concouru à la création du monde; mais les hommes, par la sainteté de leur vie, peuvent mériter d'être admis parmi eux; ils aiment à descendre sur la terre, où ils prêchent la vertu et la paix. Le Dalaï-Lama est un de ces Burchans dans l'état de *choubilgan*, ou incarnation (1). Les *Ragini* sont des divinités femelles qui habitent le séjour de la joie, d'où elles s'échappent quelquefois pour venir au secours des malheureux. Dans les invocations, elles sont confondues sous le nom général de Burchans. Elles ne sont pas toutes bonnes; l'une d'elles surtout est au nombre des huit divinités terribles. Les Kalmouks n'ont que cette seule furie; mais les fées malfaisantes, ou *schoumnus*, sont nombreuses; elles se nourrissent du sang

(1) Les Kalmouks qui ont entendu les missionnaires de Sarepta, paroissent très-disposés à admettre Jésus-Christ au nombre de leurs burchans; mais ils prétendent conserver à côté de lui les anciens.

et de la chair des hommes : elles prennent souvent la forme de femmes charmantes ; mais, aux yeux des astrologues expérimentés, un air sinistre, un regard perfide dévoilent leur ame infernale. Sont-elles seules, quatre dents de sangliers sortent de leur bouche qui se prolonge en forme de trompe d'éléphant; elles se livrent alors à leurs festins antropophages. Il existe plusieurs autres génies subalternes, qui applaudissent au mal et au désordre.

Les Kalmouks et les Mongols croient, comme les Hindous, à la transmigration des ames, et, dit M. Bergmann, « ne connoissent pas d'autre » immortalité (1). » Mais la situation physique respective de ces peuples a produit une différence remarquable dans leurs systèmes de métempsycose. Dans l'Inde, l'ame voyageuse, avant de rentrer dans un corps humain, a, pour dernier exil et lieu de purification, le corps sacré d'une vache; dans la Mongolie, les vaches, nécessaires à la subsistance du peuple, ne pouvoient pas être des animaux sacrés; le chien, fidèle compagnon des nomades, tient ici le plus haut rang, c'est

(1) Cette expression paroît devoir être restreinte. Les hommes éminens par leurs vertus et leur piété deviennent immédiatement *Taingairi* et *Burchans*, en conservant leur individualité personnelle. Dans le poème de *Gô-Tchikitôu*, la mère défunte du héros apparoît comme une déesse pour le protéger.

du corps d'un chien que l'ame sort pour aller habiter un corps humain. Les Kalmouks font encore faire d'autres voyages à l'ame ; suivant eux, elle fixe successivement son siége dans diverses parties du corps qu'elle anime. Le 1er du mois, elle est dans le grand orteil ; en remontant, elle arrive, le 8, à l'épine du dos ; le douzième, elle est dans la paume de la main ; le quinzième, elle se répand dans tout le corps ; le seizième, elle se retranche dans le nez, et finit par retourner aux extrémités des pieds. Un coup qui atteint la place où elle se trouve, est immanquablement mortel. Quand elle quitte un corps, elle comparoît devant un tribunal souterrain, escortée d'un bon et d'un mauvais génie ; elle est jugée d'après ses œuvres. Si les bonnes l'emportent, elles passent dans l'un des trois empires destinés aux ames vertueuses. Si ce sont les mauvaises, elle est reléguée dans un des trois séjours préparés pour les méchans.

Le juge des morts, l'équitable et sévère *Aerlik-Chan* étoit lui-même un roi injuste pendant sa vie ; et, plongé aux enfers, il subit des peines cruelles jusqu'à ce que ses pénitences lui obtinrent sa grâce. Connoissant les tourmens des coupables, il sait compatir aux fautes des mortels.

C'est dans l'organisation de l'enfer que l'imagination de tous les peuples s'est montrée le plus

active ; mais les Kalmouks ont été plus inventifs que personne. On diroit qu'ils ont mis à contribution toutes les rêveries anciennes et modernes : mais au fond ils ont copié les traits physiques de leurs pays ou les caprices de leurs tyrans.

Les *berrids*, habitans dn purgatoire, ressemblent à des tisons ardens, et souffrent surtout de la faim et de la soif. Veulent-ils boire, à l'instant ils se voient environnés de sabres, de lances et de couteaux. A l'aspect des alimens, leur bouche se rétrécit comme un trou d'aiguille, leur gosier ne conserve que le diamètre d'un fil, et leur ventre s'élargit et se déploie sur leurs cuisses comme un paquet d'allumettes. Leur nourriture ordinaire se compose d'étincelles et d'ordures. Quelquefois des arbres chargés de beaux fruits s'approchent de ces nouveaux Tantales. Ils veulent les atteindre, les arbres s'éloignent ; ou si ces malheureux saisissent quelques fruits, ils ne trouvent sous leur séduisante enveloppe que de la cendre et de la poussière.

Les divers *Tamou's* ou enfers définitifs offrent des tourmens encore plus affreux. Dans l'un, ce sont des diables à tête de chèvres, de serpens, de lions, etc., qui tourmentent les damnés de toutes les manières ; dans l'autre, ils sont sans cesse coupés par morceaux, ou sciés, ou brisés sous des meules de moulin, puis rendus à la vie, pour subir encore le même supplice. Le feu et la

glace ont chacun leur empire. Ici, les damnés sont constamment rôtis sans être jamais consumés; là, ils sont exposés à des vents glacés qui leur font éprouver tous les tourmens d'une mort lente et qui ne finit jamais. Par une conséquence du système de la métempsycose, il existe un enfer créé exprès pour les animaux; les bêtes de somme, par exemple, y expieront leurs fautes en gémissant sans interruption sous les plus pesans fardeaux; les animaux féroces se déchirent entre eux sans cesse.

Le génie inventif de tous les peuples échoue dans l'entreprise difficile de varier la peinture de la félicité éternelle. Les Kalmouks, la faisant consister dans une méditation perpétuelle ou dans les jouissances d'un amour platonique, n'ont eu à imaginer qu'un séjour tranquille et richement orné pour les bienheureux. Ce sont de vastes palais tout resplendissant d'or et de pierreries. Ce sont des arbres à tronc d'argent, à rameaux d'or, dont les fruits sont des diamans. Ce sont des jardins délicieux où l'on respire un air embaumé. Il y a cinq paradis semblables; mais on donne peu de détails sur ces lieux de délices. Le palais de *Chourmousta* (probablement *Oromasdes*) peut passer pour un sixième paradis, quoiqu'il soit placé sur terre.

Les préceptes moraux de la religion mongole sont infiniment plus simples que les dogmes. Ils

défendent tous les vices qui troublent l'ordre social ; ils ordonnent l'exercice de la vertu ; mais ils insistent, avant tout, sur la nécessité des jeûnes, des cérémonies et des largesses envers le clergé. Nulle religion n'attache plus d'importance aux pénitences et aux dévotions extérieures.

Le clergé mongol et kalmouk, comme celui de toutes les nations attachées à la religion lamaïque ou chamanique, présente l'ensemble d'une grande et puissante hiérarchie, qui dépend d'un pontife suprême, le *Dalaï-Lama*, résidant à Lhassa dans le Tibet ; mais les communications des Kalmouks russes avec ce chef de leur église éprouvent de grandes difficultés depuis l'époque où l'émigration des Kalmouks-Songars, soutenue indirectement par le *pape* tibétain, a inspiré à la cour de Russie une juste défiance contre tout le clergé de ces nations.

Les *lamas*, qu'on peut comparer à des archevêques ou évêques, étoient autrefois nommés par le suprême pontife ; ils sont maintenant élus par les prêtres ou *gailloungs*. On ne devient prêtre qu'après avoir passé quelques années dans les degrés de *gaïzoul* et de *mandschi*, noms qui dénotent deux classes de lévites. L'accès aux ordres ecclésiastiques étant ouvert à toutes les classes du peuple, un très-grand nombre d'individus aspire à un état aussi paisible et aussi honoré.

Le clergé forme une sixième part de toute la nation kalmouke. Les prêtres kalmouks n'ont besoin ni de dîmes ni d'aucun autre salaire; la dévotion du peuple les comble de plus de dons qu'ils n'en peuvent accepter; c'est à qui accroîtra leurs troupeaux, à qui embellira leurs tentes, à qui leur offrira des festins. Comme plusieurs d'entre eux ont une fortune patrimoniale, ils forment, après les nobles, la classe la plus aisée de la nation.

La vie nomade des Kalmouks les empêche de bâtir des temples fixes, mais leurs huttes de prières sont d'une structure solide et commode; elles servent en même temps aux repas et aux réunions journalières du clergé; on y mange, on y joue, on s'y enivre. Les dieux kalmouks aiment à voir de la société. Une réunion de semblables huttes se nomme un *chouroul;* c'est à peu près ce qu'étoit un *hiéron* chez les anciens Grecs.

M. Bergmann assista à l'entrée solennelle du lama dans le *chouroul* principal, près de la résidence du vice-chan. Sa hutte étoit à quelques verstes de là. Il vint d'abord à cheval jusqu'au bord d'une rivière où l'attendoit une foule immense. Il avoit une espèce de manteau de soie jaune, couleur fort estimée chez les Mongols. Sa tête étoit couverte d'un bonnet rond garni d'une guirlande d'hermine. Après avoir été porté à bras d'hommes de l'autre côté de la rivière, il remonta

à cheval; un gailloung tenoit la bride. Un prêtre d'un ordre inférieur portoit devant lui un bâton de bois d'ébène. Le lama mit pied à terre à la porte du *chouroul;* il entra d'abord dans la hutte des prières, se prosterna trois fois devant l'autel, puis alla s'asseoir sur un vaste coussin sous une tente, quitta ses bottes rouges et son manteau jaune, découvrit ses bras jusqu'aux aisselles et croisa ses jambes. Tous les prêtres s'agenouillèrent devant lui.

Au bout de quelque temps, le vice-chan s'approcha, accompagné de ses deux fils aînés et d'une foule de *saissang* ou gentilshommes. Il portoit un vêtement de soie bleue, resplendissant d'or et d'argent. Il salua profondément le lama et alla s'asseoir assez près de lui. Les deux fils, après s'être prosternés trois fois, se placèrent l'un derrière l'autre en dehors de la tente, jusqu'à ce qu'on les invitât à venir s'asseoir au-dessous de leur père. Un quart d'heure après, arriva l'épouse du vice-chan avec ses deux fils; elle se courba aussi à trois reprises jusqu'à terre devant le lama, et alla ensuite prendre place à côté de son second fils. Le grave pontife n'avoit répondu à tous ses hommages que par un léger mouvement de mains.

On commença ensuite une prière solennelle, pendant laquelle on porta à la ronde des coupes

pleines de lait et de thé, des plats de viande et de petits gâteaux.

Pendant la prière, le peuple attroupé autour des autres huttes du chouroul, se prosternoit à son tour, mais avec d'étranges simagrées. On commençoit par jeter son bonnet en l'air, de manière que le côté jaune fût en dessus ; ensuite on lançoit ses deux bras l'un contre l'autre, puis on rapprochoit du visage le pouce et l'index de chaque main. En se prosternant, il falloit toucher de la tête le bonnet qui s'en étoit séparé. Au moment où la fête finissoit, des prêtres subalternes parurent avec des vases d'où ils versoient de l'eau sainte dans le creux de la main des pieux assistans. Chacun d'eux en avaloit une partie, se lavoit le visage avec le reste, et payoit deux *kopekes* (1) pour le tout. Le repas religieux, pendant toute la durée duquel le lama étoit resté assis sur son coussin et les prêtres sur leurs talons, fut l'occasion d'une espèce de quête dont le produit étoit pour le *chouroul*.

Il existe chez les Kalmouks des monastères pour les deux sexes. On voit aussi des lamas, renommés pour leur sainteté, se retirer dans des ermitages où le peuple vient leur rendre des hommages. D'autres fois, des associations temporaires

(1) Petite monnoie russe, dont cent font un rouble.

d'ecclésiastiques vont chercher un lieu désert pour s'y livrer à des dévotions extraordinaires.

Il n'y a pas sur la terre d'êtres plus fainéans que les *gailloungs* ou prêtres kalmouks. Ils abandonnent le soin de leurs troupeaux, de leur table, de leurs vêtemens à leurs subalternes, soit ecclésiastiques, soit laïques, et n'ont d'autres occupations que de boire, de manger et de dormir; aussi leur embonpoint l'emporte-t-il encore sur celui de nos anciens chanoines. Leur face est vraiment, selon l'expresion de M. Bergmann, la lune dans son plein, à la couleur près. Leurs yeux, à demi-ouverts, semblent être toujours entre deux sommeils.

Ces prêtres ne sont pas exempts des vices qui accompagnent la mollesse et la bonne chère. Les femmes kalmoukes ont d'autant moins de scrupule à écouter les vœux de leurs amans ecclésiastiques, que mille histoires véridiques leur apprennent le pouvoir que possèdent les prêtres, devenus-saints après leur mort, de tirer du purgatoire les pécheresses dont ils ont été les complices.

Cependant M. Bergmann assure que les prêtres kalmouks, avec leurs foiblesses humaines, sont pleins de bonne foi et d'enthousiasme religieux. En cas de maladie, ils dépensent une grande partie de leur fortune à faire dire des prières et à faire offrir des sacrifices. Rien de plus scrupu-

leux que leur respect pour leurs livres saints. Ce seroit les profaner que de les placer à terre ou sur le pied du lit, que de marcher ou de s'asseoir dessus. Un de ces livres fut présenté par les prêtres à M. Bergmann; mais, avant qu'il lui fût permis d'y lire, il fut obligé de se laver les mains. A mesure qu'il lisoit, les prêtres kalmouks cherchoient à lui expliquer ce qu'il ne comprenoit pas. Il avoit écrit sur un papier quelques-unes de ces explications ; et ce papier, qu'il avoit posé à terre, s'étant par hasard trouvé sous son pied, il s'éleva tout-à-coup un cri d'indignation contre lui. Il crut s'excuser, en disant qu'il n'avoit écrit que quelques paroles isolées : *N'importe*, lui répliqua-t-on, *ces paroles sont tirées de la sainte écriture, elles doivent être révérées comme l'écriture même*. Il parvint cependant à désarmer les prêtres au point qu'ils lui laissèrent la faculté de lire tout à son aise dans un de ces livres sacrés.

Une autre fois, M. Bergmann fut invité à un festin sacré des prêtres kalmouks; la coupe remplie d'eau-de-vie circula si libéralement, qu'il se vit obligé de se soustraire par une prompte fuite aux dangers dont cette orgie menaçoit sa santé.

Les détails que notre voyageur donne sur les jeûnes, les prières, les sacrifices, le baptême et les autres cérémonies religieuses des Kalmouks, diffèrent peu de ceux que Pallas a donnés.

Passons au tableau politique de cette horde.

Le nombre des Kalmouks qui existent actuellement entre le Don et le Volga, peut s'évaluer à 100,000 hommes, répartis entre 25,000 huttes, qui sont elles-mêmes distribuées en quatorze *oulousses*, ou tribus, ayant leurs chefs particuliers. Le chef suprême de toute la nation est un vice-chan, nommé par la cour de Russie, et assisté d'une espèce de sénat pris dans les trois principales tribus. Les autres princes lui sont subordonnés et lui rendent des hommages. Quand ils paroissent devant lui, ils plient le genou droit, lui touchent respectueusement le bras, ensuite s'asseyent sur leurs talons comme les plus simples Kalmouks.

Le vice-chan est toujours choisi parmi les Kalmouks-Derbets, à cause de la fidélité que cette horde montra au sceptre russe lors de l'émigration des autres. Mais, comme il se trouve des Russes sur le territoire des Kalmouks, le gouvernement russe y entretient un *grand-pristave*, espèce d'officier de police qui, la plupart du temps, exerce avec hauteur et avidité un pouvoir arbitraire.

Un drapeau déployé distingue l'habitation du vice-chan. Cinquante gardes veillent autour de lui, et pourvoient à sa nourriture et à son habillement. Les frais de son entretien sont pris sur un tribut annuel, dont les ecclésiastiques sont exempts.

La nation kalmouke est partagée civilement en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers-état. Mais, d'après leur naissance, ils sont divisés en *os blancs* ou nobles, et *os noirs* ou plébéiens; et cette distinction de caste est maintenue par des préjugés si profondément enracinés, que même la dignité ecclésiastique ne peut pas effacer, dans un plébéien, la tache de son origine.

La noblesse est composée de deux classes très-distinctes: les *nojones* et les *saissangs*. Les *nojones* exercent une sorte de souveraineté sur les hordes de leur ressort. Ce sont de grands vassaux qui n'ont guère que les apparences de la déférence pour leur seigneur suzerain. Il y a des *nojons* qui règnent jusque sur 2 à 3,000 huttes ou familles. Quelques *nojons*, étant en même temps revêtus de dignités ecclésiastiques, ressemblent aux princes-évêques de l'ancien empire germanique. Les *saissangs* leur sont tout-à-fait subordonnés, quoique quelques-uns d'eux égalent les *nojones* en richesses. Ils sont chefs des *aimaks* ou divisions composées quelquefois de 2 à 300 huttes; ils ont dans leur dépendance les simples *anciens*, qui eux-mêmes exercent une sorte de juridiction sur des cantons, composés d'une douzaine de huttes. On retrouve donc jusque chez les Kalmouks le régime féodal avec toutes ses subdivisions, ce système tant décrié de nos jours et qui est pourtant le résultat tout-à-fait naturel

des premiers essais qu'une nation fait pour sortir de l'anarchie. Les pauvres se rangent sous la protection des plus riches qui, à leur tour, choisissent pour chef héréditaire le plus puissant d'entre eux. Le principal défaut du système civil de ces hordes, c'est le mépris extrême de la masse du peuple. Le tiers-état n'est nulle part plus avili que chez les Kalmouks. Jamais un noble ne daigne boire à la même coupe qu'un simple particulier, ni entrer dans sa tente à moins d'une extrême nécessité. Un Kalmouk du tiers-état n'osera jamais s'asseoir ni s'agenouiller sur le coussin d'un noble. Au reste, les Kalmouks ne sont pas opprimés. Le peuple paie un tribut léger ; les fournisseurs du prince enlèvent les bestiaux nécessaires pour les consommations de la cour ; mais on en tient note, et on en compte la valeur aux propriétaires au bout de l'année.

C'étoit sur cette base féodale que la presque totalité des tribus kalmouques avoient fondé le pacte fédéral qui jadis les unissoit. Le *Sadchin-Bidschik*, c'est le nom de ce traité signé il y a deux cents ans entre les princes kalmouks, est une constitution presque complète ; elle assure la paix générale, et punit de la perte de ses possessions tout prince, membre de la fédération, qui en attaqueroit un autre ; elle détermine les devoirs de chaque prince en temps de guerre contre l'ennemi commun ; les obligations et les récom-

penses des soldats et les chefs y sont également spécifiées d'une manière digne d'un peuple belliqueux. Aujourd'hui, ce code national ne sert que pour le droit civil.

La plupart des délits s'expient par des amendes proportionnées, non pas tant à leur gravité qu'à la qualité du délinquant. Un prince, par exemple, qui a frappé un particulier, paie cinq fois neuf pièces de bétail si les coups ont été violens, et neuf seulement s'ils ont été légers; mais un homme du commun n'en paie que neuf dans le premier cas, et cinq dans le second. Celui qui arrache la barbe à un autre, paie un cheval et une brebis. Les blessures faites à la main sont mesurées, suivant l'expression de Montesquieu, comme une figure de géométrie. Un pouce coupé coûte deux fois neuf pièces de bétail; le doigt du milieu neuf; l'annulaire cinq, et le petit doigt trois. Un article du code pénal annonce une sorte d'indulgence pour les fautes du beau sexe. L'adultère s'expie avec cinq pièces de bétail si le coupable est le mari, et avec quatre seulement si c'est la femme. Mais la fidélité conjugale rend les applications de cet article très-rares. Les adultères, commis par des prêtres, ne sont guère poursuivis.

Le viol coûte deux fois neuf pièces de bétail. Le code pénal d'un peuple nomade a dû réserver toute sa rigueur pour les voleurs. Ils perdent tout

leur bétail, et sont fouettés et marqués; mais toutes ces lois, plus bizarres que sévères, sont encore adoucies dans la pratique, et la pauvreté naturelle de toute la nation a fait réduire les amendes.

Les épreuves par le feu et les diverses espèces de tortures ne sont pas inconnues aux Kalmouks. La sûreté publique est bien rarement troublée, et on ne connoît guère de meurtres que ceux que causent les accès de colère.

Voici comment on y supplée à l'établissement des postes. Non seulement les courriers du prince, mais les officiers russes, leurs interprètes, mais même tous ceux qui sont munis d'un passe-port du prince, peuvent se servir du premier cheval qui leur tombe sous la main, et se faire ainsi porter jusqu'à la plus prochaine habitation, qui est quelquefois éloignée de 50 et même de 100 verstes. Le maître, pour ravoir son cheval, est obligé de courir après, et n'est pas toujours sûr de le recouvrer. Il l'est du moins de ne pouvoir s'en servir de long-temps. Il y a un pays d'ailleurs très-civilisé, où le défaut des postes maintient une institution presque aussi vicieuse; nous voulons parler de ce qu'on appelle le *Skiuds* en Suède. Les paysans libres de Suède se plaignent des abus que se permettent quelquefois des officiers en voyage. Mais, entre la Suède et la Kalmouckie, il existe un

vaste empire où ces sortes d'abus sont passés en habitudes.

A beaucoup d'égards, la manière de vivre des Kalmouks offre une image de ce qu'ont dû être les sociétés à l'époque de leur formation. Riches ou pauvres, tous se nourrissent du lait et de la chair de leurs bestiaux. Leurs huttes sont construites avec des pieux et les toisons de leurs brebis. Ils s'habillent avec les peaux non préparées des animaux qu'ils tuent. Ils jouissent paisiblement du présent, sans s'inquiéter beaucoup de l'avenir. Leur vie active, l'air vif et pur qu'ils respirent au milieu d'un horizon sans bornes, fortifient à la fois leur santé et leur courage.

Leurs troupeaux, objets de leur principale occupation et source presque unique de leur aisance, consistent en chameaux, chevaux, bœufs, brebis et chèvres. Toujours en plein air, toujours errans, ces troupeaux ne connoissent ni les abris ni les provisions de fourrages. Ils n'ont à craindre que les rigueurs d'un hiver prolongé. C'est le seul fléau qui s'oppose à leur extrême multiplication. Les chameaux sont, pour les Kalmouks, d'un prix inestimable. Sans eux, ils ne pourroient souvent ni voyager, ni se procurer leurs fourrages ; et ces animaux, si robustes, si patiens, si faciles à nourrir, puisqu'au défaut d'autre pâture, ils se contentent de roseaux et d'écorces

d'arbres, ont encore l'avantage de souffrir peu du froid. Ils ne sont dangereux que dans la saison du rut, qui est, pour eux, le printemps. A cette époque, le chameau, d'ailleurs si docile et si doux, devient presque indomptable. Il éprouve les fureurs et les jalousies de l'amour. Malheur alors au rival, moins vigoureux, qui oseroit lui disputer sa conquête ! Sa femelle est un modèle de tendresse maternelle. M. Bergmann assure qu'elle gémit plusieurs jours de suite sur la perte de ses petis, et même « qu'elle » répand des torrens de larmes. »

La physionomie des Kalmouks est absolument celle des Mongols. Notre voyageur pense qu'on peut s'accoutumer à la trouver belle malgré leurs yeux louches, leur nez comprimé, leurs pommettes saillantes et leur menton sans barbe. Nous ne disputerons pas sur les goûts; on peut croire le témoignage d'un observateur aussi attentif, lorsqu'il assure que presque tous les Kalmouks ont le corps musculeux et bien fait, à l'exception des jambes qui, par l'habitude de s'asseoir sur les talons, prennent une direction oblique. La barbe pousse fort tard et en foibles touffes; ils se l'arrachent avec des pinces.

Suivant M. Bergmann, les sens des Kalmouks sont d'une finesse extraordinaire ; c'est principalement par la perfection du sens de la vue qu'ils l'emportent sur tous les peuples connus. Ils voient

avec la même netteté de loin comme de près. Rien ne leur échappe, même à de grandes distances, même à travers les eaux agitées. Leurs pêcheurs, par exemple, sont fort recherchés par les Cosaques du Jaïk, qui se nourrissent principalement de la pêche, parce qu'avec leurs secours, ils sont certains de jeter leurs filets avec succès, dans tous les endroits que les Kalmouks leur indiquent. Leurs bergers ont un coup d'œil si sûr, ils retiennent si bien les signes qu'ils ont remarqués une fois, qu'en un instant ils reconnoissent les animaux qui manquent au troupeau qu'on a mis sous leur garde.

Presque tous les individus de cette nation sont doués d'une mémoire extraordinaire, non de cette mémoire de mots et d'idées qui est un des moyens de faire des progrès dans les sciences, mais de cette mémoire qui est d'une utilité habituelle. Au milieu de leurs vastes plaines, où l'œil n'aperçoit ni habitations, ni routes tracées, ni arbres, ni buissons, et où des voyageurs ordinaires s'égareroient à chaque pas, les Kalmouks remarquent les plus légers indices, et s'en font des points de direction. Ils retiennent, avec une rare précision, ce qu'on leur a dit une seule fois. Leur mémoire, sans avoir fait le moindre effort, est chargée des chants de leurs bardes, et de longs passages de leurs livres sacrés.

Leur imagination n'est ni brillante, ni dirigée

par la réflexion et le goût ; mais elle est vive et féconde ; elle s'enflamme facilement aux conceptions hardies de leurs bardes et à la lecture de leurs histoires religieuses. Comme tous les peuples simples et surtout nomades, ils ont beaucoup de pénétration, d'esprit naturel et d'éloquence naturelle. En effet, ajoute-t-il, qui croiroit qu'avec une langue informe, une voix rauque et les dehors les moins gracieux, on puisse être un orateur ? Il a cependant trouvé assez fréquemment, parmi cette nation encore si peu policée, des hommes vraiment éloquens. Il en a vu plus d'un se présenter d'un air gauche, tomber lourdement à genoux, relever ses longues manches pendantes, regarder ses deux mains, les frotter du dos l'une contre l'autre, et, après ces préliminaires d'assez mauvais augure, entamer sans préparation et prononcer sans la moindre hésitation une harangue d'un quart d'heure, dans laquelle il y avoit une suite de raisonnemens, des idées au-dessus du commun, et jusqu'à des mouvemens oratoires, trois choses dont plus d'un homme d'état dans nos grandes monarchies est forcé de se passer quand le hasard l'oblige à improviser.

La pénétration naturelle de ces nomades se manifeste dans la promptitude et la justesse avec lesquelles ils saisissent les affaires les plus épineuses. Ils ont aussi une rare facilité pour ap-

prendre les langues des pays même qu'ils ne font que parcourir. Tous ceux qui ont quelques rapports avec les Russes, sont bientôt en état de converser avec eux ; et, dans ces rapports, il est bien rare que les Kalmouks n'aient pas l'avantage de l'adresse et même de l'astuce. Malgré leur profonde ignorance sur les objets les plus communs, ils trouvent, dans leur esprit naturel, des ressources propres à embarrasser les hommes les plus déliés et les plus éclairés. Il est peu de peuples policés qui entendent mieux qu'eux l'art d'employer des moyens détournés pour en venir à leurs fins.

Les Kalmouks ne sont pas le seul peuple originaire du plateau de l'Asie centrale qui possède une grande intelligence et une grande astuce ; ce caractère semble commun à toute la race des Mongols, dont peut-être les Chinois ne sont qu'une colonie anciennement civilisée.

D'un autre côté, tous ces peuples portent on ne peut pas plus loin la superstition. Il y a une classe de leurs prêtres qui est uniquement occupée à déterminer les jours heureux et les jours malheureux ; on pense bien qu'ils sont fréquemment consultés. Les *Dchourkhaïtchi*, c'est leur nom, ont d'anciens systèmes d'astrologie, des livres sur les augures et les auspices, dans lesquels ils cherchent eux-mêmes les décisions dont ils sont les organes. L'année, le jour, l'heure

où l'on est né, imposent certaines obligations, ou exposent à certains dangers. Celui qui est né telle année, par exemple, ne peut être marié que dans telle autre. L'heure de la naissance décide de l'heure à laquelle on doit être enterré. Parmi les oiseaux de bon et de mauvais augure, le faucon blanc est un des plus importans; s'il vole de gauche à droite, il annonce un voyage heureux; la direction contraire est un signe de malheur. Il en est d'autres qui sont sacrés pour eux. Telles sont les grues. On ne peut les tuer sans crime; et pourquoi? Parce que leur tête ressemble au crâne tondu d'un prêtre.

Les Kalmouks s'abstiennent sévèrement des choses les plus indifférentes. C'est, par exemple, un grand délit pour eux que de s'asseoir sur le seuil d'une porte. Ils ne permettent pas qu'on marche sur le foyer, ou qu'on tienne ses pieds trop près du feu, parce que le feu est révéré par eux comme une divinité, et le foyer comme son sanctuaire.

En automne et en hiver, c'est un crime que de fumer, parce que c'est un moyen infaillible d'attirer les tempêtes et la neige. Celui qui allume sa pipe avec du papier ne peut manquer de mourir bientôt. Il est des livres sacrés, relatifs aux divinités terribles, dont la lecture est défendue dans certaines saisons, parce qu'on est persuadé qu'elle produiroit des orages. Ces croyances su-

perstitieuses, dominantes dans toutes les classes de cette nation, sont plus profondément enracinées chez les nobles que parmi les gens du peuple, parce que les premiers étudient et méditent les livres sacrés qui contiennent ces rêveries, tandis que le peuple, qui ne perd pas son temps à lire, ne les connoît que superficiellement, et ne les croit que sur parole.

Au reste, la religion des Kalmouks, comme tous les systèmes polythéistes, admet une sorte de tolérance envers les cultes différens du leur. Les Kalmouks pensent que *Dchadschamouni* lui-même, jugeant plusieurs peuples incapables de comprendre les mystères du lamisme, leur donna d'autres religions moins parfaites, appropriées à leur foible intelligence. Pleins de cette idée, quelques Kalmouks se croient permis d'adopter extérieurement les rits du christianisme par intérêt, mais ils conservent intérieurement leur ancien culte. Tels sont les Kalmouks baptisés de *Saretneï*.

Les Kalmouks doivent à leur religion beaucoup de préceptes d'humanité. Ils ont, en général, pour l'effusion du sang, même de celui des animaux les moins dignes de pitié, une aversion qu'ils ne surmontent qu'en certains cas, et par des motifs impérieux; mais, par une inconséquence trop commune aux hommes de toutes les nations, ils comptent pour rien les souffrances

des animaux qui leur sont le plus utiles, et réunissent ainsi au même degré la douceur et la dureté.

On a long-temps accusé les Kalmouks d'être antropophages, du moins à l'égard de leurs ennemis. Cette horrible coutume ne sauroit se concilier avec leurs doctrines religieuses, et M. Bergmann les absout sans hésitation d'un reproche aussi odieux. Ils avouent cependant qu'ils y ont fourni eux-mêmes un prétexte dans la guerre de sept ans, où la Russie les employa, selon une affreuse politique, à dévaster les provinces prussiennes. Chargés de tout brûler, de tout détruire, ils effrayoient les paysans en suspendant à leurs chevaux les membres sanglans des Prussiens tués dans les combats, et même en les rôtissant, pour faire croire qu'ils étoient antropophages.

Il y a d'autres contradictions et obscurités dans leur caractère, que M. Bergmann lui-même regarde comme difficiles à expliquer. En quelques circonstances, ils sont à citer pour leur sobriété; dans d'autres, pour leur intempérance. Sous un rapport, les deux sexes sont chez eux remarquables par leur continence; les jeunes filles dorment sans crainte au milieu d'une troupe de jeunes gens; les mariages se faisant de bonne heure, on ne connoît pas le libertinage, excepté parmi les prêtres de seconde classe; d'un autre côté,

dit M. Bergmann, les femmes même du plus haut rang se servent habituellement des termes appartenant au langage de la débauche. Ici, ce me semble, la contradiction n'est qu'apparente. Les mœurs sont pures, les manières sont grossières ; on ignore l'habitude du vice par pauvreté et par simplicité ; on parle le langage de la débauche par défaut de délicatesse. D'autres contrastes sont plus réels. L'ambition des Kalmouks, assez constamment endormie, s'éveille quelquefois avec un excès digne des nations où la soif des honneurs est une des passions dominantes. On pourroit également croire, au premier abord, qu'ils ne sont enclins ni à l'avarice ni à la colère, et cependant bien des traits prouvent qu'ils peuvent être très-avides et très-emportés dans leur ressentiment. L'hospitalité même qu'ils exercent avec empressement n'est pas, à beaucoup près, désintéressée ; au contraire, il n'y a pas un seul de leurs propos, une seule de leurs démarches qui n'aient pour but quelque avantage prochain ou éloigné, et, à cet égard, ils ne le cèdent en rien aux peuples les plus raffinés. Très-orgueilleux, ils ne rougissent jamais de manquer à leur parole ; la honte, qui n'est pas accompagnée de pertes pécuniaires ni de douleurs physiques, n'a rien qui les effraie ; aussi ne peuvent-ils être contenus que par la terreur des lois pénales très-sévères dans toutes leurs relations avec les Russes et les

Cosaques. Bas et rampans dans leurs hommages envers les personnes élevées en dignité, ou celles dont ils ont quelque chose à attendre ; ils sont d'une grossièreté repoussante quand ils peuvent l'être impunément. Leurs princes et leurs grands, à peu d'exception près , sont impérieux et exigeans jusqu'à l'impudence envers les étrangers qui ont des rapports avec eux , et qui sont sans moyens de s'en faire craindre ; et on pense bien qu'en pareil cas, les petits renchérissent sur leurs modèles,

Ce tableau hideux des vices des Kalmouks ne présente au fond aucun trait qui ne soit un résultat naturel du pouvoir despotique des princes et des nobles , de la pauvreté du peuple et de son contact avec de grandes nations esclaves et corrompues. Ainsi, dans la vie domestique , qui n'est jamais entièrement dominée par les rapports politiques , nous retrouvons les Kalmouks avec des traits bien moins repoussans. Ils respectent la foi conjugale ; ils vénèrent la vieillesse ; ils aiment leurs enfans à l'excès ; il n'y a pas d'époux plus tendres qu'eux , lorsque leurs femmes sont très-fécondes.

La manière de vivre des Kalmouks présente quelques objets dignes de toute l'attention des physiologistes. Une forte décoction de thé de l'espèce la plus commune , mêlée de lait , de sel et de beurre, forme la boisson habituelle des Kal-

mouks, et surtout la base de leurs déjeûners : d'après l'expérience de M. Bergmann, ces déjeûners raniment soudain les forces vitales, abattues par le froid des nuits, après un sommeil mal assuré dans une hutte mal fermée. Le lait des chameaux donne au thé une teinte d'un rouge vif et un goût aromatique. L'eau-de-vie russe n'a fait qu'accroître les moyens de s'enivrer que les Kalmouks se procurent eux-mêmes. L'esprit fermenté, tiré du lait des jumens, nuit bien plus à la santé ; il cause des titillations douloureuses aux yeux, et est regardé par notre voyageur comme une source de maladies ophtalmiques. Il assure que même le simple lait de jument, dès qu'il est caillé, offre déjà quelque chose de ces qualités nuisibles. Dans l'état frais, ce même lait est au contraire un remède souverain contre la maigreur et la phthisie. Les Kalmouks préfèrent la chair de cheval à toute autre viande; et, après avoir surmonté le premier dégoût, M. Bergmann a fini par trouver cette nourriture très-succulente et très-saine ; il la préfère même à la chair de vache et de bœuf, qui, cependant, chez les Kalmouks, n'est pas mauvaise, puisqu'ils vendent avantageusement leurs bêtes à cornes aux peuples voisins. La graisse de cheval ne se fige jamais, et le beurre qu'on essaie de faire avec du lait de jument ne devient jamais compacte et prend une couleur noirâtre. On vante les jambons et les sau-

cissons de cheval. Les Kalmouks tuent les moutons en les étouffant avec la main ; et, selon M. Bergmann, ce procédé laisse plus de goût à la chair. Les racines ou tubercules de la *sagittaria vulgaris* servent aux Kalmouks en guise de chataignes ou de pommes de terre : un Russe, d'un mérite supérieur sous plusieurs rapports, M. Weselof, a prouvé qu'on peut tirer de ces racines une farine égale à celle du seigle.

Ce qui gâte, pour un Européen, la cuisine kalmouke, c'est la malpropreté excessive et presque systématique qui y règne. Les poils nagent ordinairement par touffes dans le bouillon ; et, lorsqu'on a vu les apprêts d'un repas, ces poils sont encore ce qu'on doit le moins craindre.

Nous n'avons pas l'intention de tracer le tableau complet de tous les usages des Kalmouks, tâche déjà essayée par le célèbre Pallas, dont les ouvrages doivent être connus de nos lecteurs (1); nous voulons seulement faire connoître ce que l'ouvrage de M. Bergmann contient de plus neuf et de plus curieux. Les jeux, les fêtes, les danses, les habillemens, les ustensiles des Kalmouks ne nous arrêteront pas ; mais nous devons faire connoître leurs progrès dans les arts intellectuels.

On sent que, chez une horde nomade, il ne

(1) On trouve un ample extrait de Pallas dans *Levesque*, Histoire de Russie.

sauroit être question des sciences proprement dites. Leurs connoissances n'ont aucune forme systématique.

La médecine ne leur est cependant pas inconnue ; elle est parmi eux sous la protection d'une divinité particulière. Ils sont très-habiles à guérir la fracture des os, et ne sont pas mal experts dans l'art vétérinaire. Leurs médecins puisent leur doctrine dans de gros livres ; ils ont les manières graves et réfléchies, soit qu'ils tâtent le pouls, soit qu'ils inspectent les urines, ou même lorsque, pour plaire à un prince, à un noble, ils s'abaissent jusqu'à goûter cette liqueur immonde ; mais leurs moyens de guérir sont encore bien bornés ; ils ont du moins le bon esprit d'être avares de médicamens, et de compter la diète parmi les remèdes les plus efficaces. Ils n'avoient pu, jusqu'à l'époque du voyage de M. Bergmann, rien opposer aux ravages de la petite vérole, dont l'éruption se fait plus difficilement chez les Kalmouks que chez d'autres peuples, à cause de l'épaisseur de leur peau. Aujourd'hui, la vaccine a pénétré jusque dans leurs steppes. Les empiriques se sont emparés du traitement d'une autre maladie, moins innocente et non moins redoutable, et ils en opèrent souvent la guérison par un moyen que nos médecins d'Europe n'oseroient peut-être pas tenter s'ils osoient y croire ; c'est par l'usage du vitriol pris intérieu-

rement et à fortes doses, de onze grains et plus. M. Bergmann a vu un Kalmouk qui s'étoit guéri en quatre jours, en avalant une de ces doses le matin et le soir. La cure avoit été douloureuse; mais il en est peu de ce genre qui soient si promptes. M. Bergmann ajoute que les femmes, qui avoient été une fois guéries de cette manière, étoient pour jamais hors d'état de concevoir : autre particularité qui vaudroit la peine d'être constatée. . . . .

En lisant le *Miroir de l'Univers*, livre sacré des Kalmouks, dont nous avons déjà parlé, on est d'abord tenté de croire que les divers mondes, qui s'y trouvent décrits et mesurés avec tant de soin, pourroient être des pays, des royaumes connus des Mongols ou des Tibétains. Nous croyons toutefois qu'en réfléchissant sur l'ensemble de l'*Iertountchin Tooli*, on y reconnoîtra ce caractère allégorique et mystique qui règne dans la cosmographie de l'Indostan, et qui en rend inutile toute interprétation matérielle et locale. On y retrouve le mont Mérou, centre du monde, et cette multitude de mers et d'îles ou *dwip* qui figurent dans les livres sacrés des bramines, et cependant l'ouvrage mongol n'est pas une copie, pas même, ce nous semble, une imitation d'aucun ouvrage sanscrit; les images naturelles à un habitant des Alpes de l'Asie centrale y prédomi-

nent sur celles que l'auteur a empruntées de l'Inde.

Ce seroit un objet digne d'être traité dans un mémoire particulier, que de trier ce qui, dans cette cosmographie mongole, est mythologique et ce qui est géographique. Les quatre fleuves qui prennent leur source sur le Summerou, sont évidemment des rivières réelles ; c'est le *Gange* coulant vers l'orient ; le *Sidda* ou Sind, se dirigeant au midi ; le *Parcho*, qui va vers l'occident, et le *Bakschi*, dont le cours est vers le nord. Ces deux derniers noms ne ressemblent pas, il est vrai, aux dénominations que nous connoissons pour l'Oxus et le fleuve de Kaschgar ; mais ces noms peuvent être mongols.

Lorsque l'auteur du *Miroir de l'Univers* parle des dimensions et des distances des corps célestes, il cite diverses autorités, probablement des astrologues ou mythographes tibétains ou tangoutiques.

Les poèmes héroïques des Kalmouks contiennent quelques allusions géographiques ; il y est question de *Nulum*, le pays de l'or ; de *Schampala*, royaume au nord-est de l'Inde ; de *Bumba*, empire situé près des monts Altaï, et d'autres objets également inconnus ; *Aerdschis* est le nom kalmouk d'Irkutsch.

La chronologie des Kalmouks, ou leur ma-

nière de mesurer le temps, demanderoit beaucoup de détails. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques singularités. Chez eux, chacune des douze heures du jour et chacune des douze heures de la nuit sont plus ou moins longues, suivant la saison. A l'instar des Gaulois et des Germains, c'est par le nombre des nuits, et non par celui des jours, que les Kalmouks déterminent un espace de temps. Ils comptent, non par années solaires, mais par années lunaires; et, pour rétablir l'équilibre entre les unes et les autres, au bout de trois ans, ils ajoutent un mois intercalaire. Enfin, ils donnent des noms d'animaux à chacune des douze années de leur cycle, à chacun des douze mois de leur année, à chacun des jours de leurs mois, à chacune des heures de leurs jours.

Les douze animaux ou signes du zodiaque antique de l'Asie centrale sont : la *souris*, le *bœuf*, le *tigre*, le *lièvre*, le *dragon*, le *serpent*, le *cheval*, le *mouton*, le *singe*, le *coq*, le *chien* et le *cochon*. Le cycle mongolique de soixante ans est divisé en cinq sections de douze années; dans chaque section, les années sont désignées en rotation par les douze signes; mais on y ajoute encore, d'après une autre rotation, les noms des cinq élémens; savoir : le *bois*, le *feu*, la *terre*, le *fer* et l'*eau*. De plus on redouble chacun des noms des élémens, en y ajoutant la qualification de

masculin et de *féminin*. De là il résulte le système de dénomination que voici :

Première douzaine d'années.

1ere. année, Bois masculin, année de la souris.
2eme. — Bois féminin, année du bœuf.
3eme. — Feu masculin, année du tigre.
4eme. — Feu féminin, année du lièvre.
5eme. — Terre masculine, année du dragon.
6eme. — Terre féminine, année du serpent.
7eme. — Fer masculin, année du cheval.
8eme. — Fer féminin, année du mouton.
9eme. — Eau masculine, année du singe.
10eme. — Eau féminine, année du coq.
11eme. — Bois masculin, année du chien.
12eme. — Bois feminin, année du cochon.

Deuxième douzaine d'années.

1ere — Feu masculin, année de la souris.
etc. etc. etc.

On voit que, d'après cette double rotation, il ne peut y avoir de la confusion dans les noms d'un même cycle(1). Une semblable complication dans la manière de mesurer le temps et de dé-

(1) M. de Humboldt a découvert plusieurs coïncidences remarquables entre le cycle zodiacal de l'Asie centrale et celui des Mexicains. (Voyez *Vues et Monumens*.)

signer ses diverses subdivisions, prouve d'anciennes recherches ou tentatives dans les sciences, et suppose une sorte d'aptitude aux calculs et une assez grande intensité d'attention.

Les noms des planètes sont : *Narran*, le soleil ; *Sarra*, la lune ; *Oulaimdchi* (l'excellent), Mercure ; *Bassang*, Vénus ; *Oulaan-Nidun* (l'œil rouge), Mars ; *Gaddasoun* (le pieu), Jupiter, et *Bambai*, Saturne.

Nous allons peut-être étonner quelques lecteurs en disant qu'il nous reste à parler de la *littérature kalmouke* ; ces deux mots ne semblent-ils pas se repousser ? Cependant cette nation possède une littérature poétique très-intéressante, précisément parce que c'est en partie une littérature empruntée à quelque ancien peuple de l'Asie centrale, et composée de poèmes sacrés, peut-être d'une très-haute antiquité.

Tel est le poème *Goh-Tchikitoú*, composition très-régulière, très-bien conçue, en quatre chants, dont M. Bergmann nous a donné une traduction, où l'on reconnoît l'élévation mystique et les charmes poétiques qui placent cet ouvrage fort au-dessus des ouvrages samscrits et persans, quoique toujours au-dessous de nos saintes écritures. Nous allons en présenter une analyse.

Le khan Torolkitou régnoit avec sagesse sur un empire dans l'Indostan. Son épouse, modèle

de toutes les vertus, l'avoit rendu père d'un prince *Goh-Tchikitou* et d'une princesse *Aerdani-Zaizek*, enfans d'une beauté et d'une pureté célestes. Les fées malfaisantes, les *Schoumnou's*, tiennent conseil pour détruire le bonheur de Torolkitou et de son empire. Une d'elles, l'affreuse *Allalapanga*, se charge de l'exécution de ce projet; elle tue la reine vertueuse, et parvient à se faire choisir pour épouse par le khan, qui, d'après les lois de son empire, ne pouvoit vivre célibataire. A cette fin, elle s'étoit transformée en bergère; sa beauté éblouissante, son maintien modeste, son esprit séduisant avoient effacé l'éclat des filles des rois aux yeux du monarque aveuglé. En vain un vieux ministre, versé dans l'astrologie, avoit démêlé, sous le masque brillant, une divinité infernale; la cour, le peuple et le roi amoureux le traitent de vieillard affoibli par le poids des ans. La fée s'assied sur le trône.

Après avoir, pendant quelque temps, simulé une conduite vertueuse et bienfaisante, Allalapanga se décide à commencer l'œuvre des enfers. Ce fut la vue des enfans du khan qui précipitèrent sa résolution. En les apercevant dans leur palais d'or, environnés de trois mille autres enfans, beaux comme les esprits aériens, un pressentiment lui dit: Si ces enfans parviennent à l'adolescence, ils viendront, revêtus d'une

puissance divine, me livrer à l'ignominie et au trépas. Qu'ils périssent, et que leur père même ordonne leur supplice !

Pour arracher au cœur d'un père un ordre aussi barbare, la reine a besoin d'artifices extraordinaires ; elle simule une maladie dangereuse, et tous les médecins du royaume déclarent qu'ils ne connoissent aucun remède pour la tirer de ce péril imminent. Un seul, plus clairvoyant et moins courtisan, déclare franchement que la reine n'est pas malade ; et, pressé de s'expliquer sur les symptômes apparens, il s'écrie : « Toute la maladie de la reine, c'est qu'elle est possédée par une *schoumnou*, ou bien elle est elle-même une *schoumnou*. » Le khan, irrité, chasse le médecin ; et la reine, après s'être plaint de l'injure qu'on lui a faite, dit que, résignée à mourir, elle le supplie de ne plus lui vouer des soins qu'il doit tous à ses peuples. Le khan, désespéré, la conjure d'indiquer elle-même un remède ; elle doit le savoir, puisque rien n'échappe à son esprit pénétrant.

« Peut-être le sais-je, mais il m'est trop douloureux de l'indiquer. » — Vous n'avez donc plus d'amour pour moi ! vous ne voulez pas me délivrer des tourmens que me fait éprouver la crainte de vous perdre ! *Le feu du chagrin me consume.* » — Puisque tu doutes de mon amour, je vais parler; mais ne révèle à personne l'affreux secret que je vais faire connoître : « Sur les montagnes du nord

s'élève un palais à 3,000 colonnes d'or; c'est là que demeurent le prince Goh-Tchikitou et la princesse Aërdani-Zaïzek. Si on m'apporte le cœur et le poumon de l'un et de l'autre, pour m'en nourrir, je recouvrerai ma santé. Ces augustes enfans sont d'une naissance divine; leur chair et leur sang me feroient l'effet d'une boisson sacrée. »

Le khan aimoit tendrement la reine; cependant, à cette pensée, « les deux enfans massacrés! » il lui sembla que l'on lui arrachoit son cœur de ses entrailles (1). Il dit en tremblant : « Si c'est mon » sang et ma chair qui sont nécessaires pour te » guérir, prends mon cœur et mon poumon. J'ai » pitié de mes jeunes enfans!

— » Ce n'est pas ton cœur ni ton poumon qui » peuvent guérir ma maladie; je t'ai nommé le » seul remède, parce que tu m'as ordonné de » parler. Tu me disois que tu allois mourir, si je » ne l'indiquois pas. O mon roi! mon époux! s'il » est horrible pour toi de me l'accorder, il ne l'est » pas moins pour moi de le prendre. »

Le khan assemble son conseil de *six mille* ministres, car tout se compte par mille chez les Mongols. Un seul parmi cette légion de conseillers démêle le vrai du faux; c'est l'astrologue *Ayalgo;* il s'est aperçu que la reine est une *schoumnou*, et que sa véritable maladie est le désir de détruire

(1) Ceci est littéralement traduit.

l'empire de Torolkitou ; il communique sa conviction à un ministre, courbé, comme lui, sous le poids des ans ; mais sa voix s'élève en vain au sein d'un conseil égaré par la crainte, et surtout par la servilité. Le khan propose froidement l'horrible sacrifice ; la reine, dit-il, lui donnera d'autres enfans.

« O khan puissant, dit Ayalgo, ornement de » la première des choses créées (1), tu es la con- » solation des mortels ; ton visage est décoré de » grâce et de clémence, comme le cou du cha- » meau de touffes de poils! souffre mes observations, » ô puissant khan Quennekair-Torolkitou ! Si le ser- » vice des dieux et des médiateurs (2) exigeoit le » sacrifice du jeune prince, orné de dix vertus, rien » ne pourroit le faire retarder. Mais ce prince est lui- » même un *médiateur*; sa perte seroit celle de » tout l'empire. Sa conduite est pure comme la » fleur du lingho ; les regards ne peuvent se ras- » sasier de sa beauté ; sa chevelure n'a pas moins » d'éclat que ses yeux n'ont de la douceur. Tout est » attiré vers sa personne aimable (3). La princesse » Aërdani-Zaïzek, élevée au-dessus de l'envie, efface

(1) C'est-à-dire *de la terre*.

(2) Un *médiateur* est un *burchan* sorti des rangs des hommes.

(3) L'astrologue ignore quelle est la grande divinité incarnée dans la personne de Go-Tchikitou ; mais il pressent vaguement la nature divine de ce prince.

» les plus adorables filles des esprits célestes. Mais
» nous, égarés dans les ténèbres, nous flottons sur
» mer de la misère; notre esprit ne sait plus former
» la mer des pensées. Les conséquences inconnues
» d'actions antérieures nous ont livrés à la gueule
» dévorante de la *schoumnou* (1). L'excès du mal
» fera naître le repentir; mais alors il sera trop
» tard de chercher un moyen de salut. »

Ce spécimen d'éloquence ministérielle mongole déplut au khan Torolkitou; il ordonne à Aiyalgo de s'éloigner, et l'astrologue obéit, mais en prédisant la chute de l'empire.

Une troupe d'officiers de justice se met en marche pour exécuter les ordres barbares du khan contre le jeune prince et sa sœur. Ces enfans célestes se disputent à qui mourra l'un pour l'autre. Leur mère, déifiée, apparoît sur un nuage blanchâtre, tenant une épée à la main et environnée d'esprits aériens; elle menace de peines éternelles les exécuteurs de l'ordre du khan. Les officiers s'éloignent, pleins d'un saint effroi; ils supplient les jeunes princes de ne pas se montrer hors de leur palais jusqu'à ce que le pouvoir de la fée malfaisante soit anéanti; ils ap-

(1) Ces deux phrases tombent sur la personne même du khan; c'est lui qui, *dans une vie antérieure*, a mérité, par des fautes que lui-même ignore, les maux qui l'accablent. C'est un des dogmes principaux des Mongols.

portent à cette reine barbare les poumons et les cœurs d'un couple de chiens ; elle prend ce faux remède, et aussitôt sa maladie simulée s'évanouit. Mais, un jour, ayant rencontré Goh-Tchikitou et sa sœur qui, pleins de l'insouciance de l'innocence, se livroient, hors de l'enceinte de leur palais, aux jeux de leur âge, elle découvre la fraude pieuse des officiers chargés d'immoler ces augustes enfans : aussitôt elle feint de nouveau une maladie, et de nouveau le foible monarque ordonne d'apporter, pour la guérir, les entrailles de ses enfans.

Cette fois-ci, le sage *Ayalgo*, le vieux ministre et les autres citoyens fidèles au sang de leurs princes légitimes, ne voient d'autres ressources que d'engager Goh-Tchikitou et son auguste sœur à se soustraire aux fureurs d'une marâtre par une fuite secrète. C'est le royaume de *Schampala* qui est destiné à leur servir d'asile. Ils partent en chantant des hymnes d'adieu, dans lesquels ils bénissent leur patrie, leurs peuples fidèles et leur infortuné père, « victime des conséquences de quelque faute commise dans une vie antérieure. »

Le deuxième chant du poème est consacré au tableau de la marche des illustres exilés, tableau dont les détails réunissent tout ce qu'il y a de plus naïf à tout ce qu'il y a de plus sublime. Les dieux, les esprits aériens, la nature entière est prête à fournir des secours à une divinité incarnée, car Goh-

Tchikitou n'est rien moins qu'une divinité, quoiqu'il l'ignore lui-même. Mais ni lui ni sa sœur ne veulent, par d'humbles prières, fatiguer les puissances célestes; l'extrême nécessité seule les y engage: aussitôt le nectar et l'ambroisie viennent au-devant d'eux. La jeune princesse, persuadée que l'existence de son frère est plus précieuse que la sienne, s'expose plus d'une fois à mourir pour lui, en se privant d'alimens; chaque fois qu'elle en trouve, elle en fait quatre portions; elle en consacre la première aux dieux, elle donne l'une à son frère, elle prend la troisième pour elle-même, et conserve secrètement la quatrième, afin de pouvoir l'offrir à son frère en cas de besoin. — Je t'ai fait tort, dit-elle, j'ai pris une double portion; voilà ce qui te revient. — Le jeune prince saisit d'abord la nourriture avec l'avidité d'un enfant; puis, en réfléchissant: « Ma sœur, dit-il, tu veux me tromper à ton désavantage. » — Ces scènes sont entremêlées d'hymnes religieux. Après avoir vu de près la mort, ils arrivent dans le royaume de Schampala, où régnoit « le rayon» nant Choutouctou. » Ce prince, ou plutôt ce lama, étant un *médiateur* ou *burkhan* incarné, reconnoît facilement la nature divine de Goh-Tchikitou et de sa sœur; il les reçoit avec les plus grands honneurs, et leur assigne pour résidence deux palais magnifiques.

Dans le troisième chant, l'action se ralentit;

et le poëte nous peint un peu longuement les amours et le mariage des princes exilés avec le frère et la sœur du « rayonnant Choutouctou. » Ces détails toutefois sont d'une pureté et d'une délicatesse qui nous ont charmés, et qui prouvent incontestablement la haute civilisation morale du peuple inconnu chez lequel ce poëme a pris origine. Ces peintures, remplies de traits poétiques, ont encore le mérite accessoire de nous apprendre diverses particularités sur la manière de faire les propositions de mariages et de célébrer les noces.

Tout prospère dans le royaume de Schampala, grâce à la présence des divins exilés; les saisons marchent avec une régularité bienfaisante; il naît spontanément des plantes et des arbres nouveaux; les oiseaux d'heureux augure remplissent de leurs chants l'air embaumé. Un peuple religieux se rend tous les jours de plus en plus digne de tant de bonheur; la vraie doctrine et le vrai culte règnent sans partage dans cet empire, tandis que les calamités, les vices et les désordres de tous les genres affligent les états de Torolkitou, livrés à l'affreuse *schbumnou*.

Dix ans se sont écoulés, et Goh-Tchikitou, plein de l'ardeur d'une jeunesse vigoureuse, ne peut plus résister à l'idée de délivrer son père et sa patrie. C'est le sujet du quatrième et dernier chant. Le pieux monarque de Schampala lui fournit pour

cette expédition un cheval aérien et une épée magique. La première entrevue du jeune prince avec le vieux ministre est un tableau comparable à celui de la reconnoissance d'Ulysse par Eumée. Le vieillard, retiré de la cour, garde un troupeau de vaches; assis dans un vallon solitaire, il médite sur la chute de sa patrie, où tout dépérit sous la domination d'une reine, fille des enfers: « Hélas! soupire-t-il, nos princes légitimes vivent dans un exil » lointain; reviendront-ils jamais parmi nous? » pourront-ils vaincre leur cruelle ennemie? » C'est ainsi que rêvoit le vieux serviteur de Torolkitou, quand soudain il voit apparoître sur la grande route un jeune guerrier sur un cheval qui sembloit plutôt voler que marcher. Qui est-ce qui entre dans le malheureux empire de la *schounnou*? Depuis long-temps, aucun habitant des états voisins n'ose franchir les limites de cette contrée infortunée. Il faut que ce voyageur vienne de bien loin. C'est ainsi que reviendra peut-être un jour Goh-Tchikitou. Ne seroit-ce pas lui-même? Au moins c'est un homme d'honneur, puisqu'il se présente avec tant de noblesse et tant de franchise.

Le vieux ministre s'approche du prince qui le reconnoît, mais qui, dans la crainte d'être trahi, se donne pour un simple voyageur. Le ministre reconnoît facilement qu'il est un personnage d'une haute naissance. « Ton corps a la taille des » héros; ton visage est celui d'un saint; un calme

» divin est dans tes regards. —Je suis le frère ca-
» det de la reine, épouse du khan Torolkitou. —
» Ah! ce n'est pas possible! un être aussi élevé ne
» naît pas d'une source impure. —Tu n'aimes
» donc pas la reine? —Je suis un pauvre vieillard,
» courbé sous le poids des ans, je vois que tu viens
» de loin. Peut-être as-tu entendu parler du prince
» Goh-Tchikitou et de la princesse Aërdani-Zaï-
» zek? Ah! si tu pouvois m'en donner des nou-
» velles, tu ranimerois mon âme affaissée.— « Eh
» bien! c'est moi qui suis Goh-Tchikitou. »

On conçoit que le prince se rend dans la capitale pour immoler la reine malfaisante, à présent devenue un monstre de tyrannie, et accoutumée à aller tous les jours à la chasse de ses propres sujets, afin de rapporter cinq cents cœurs et poumons humains nécessaires pour former son mets favori. Le prince trouve le roi, son père, dans un état d'engourdissement qui ne lui permet pas de s'en faire reconnoître; de généreuses larmes coulent sur ses joues. Il cherche en vain à obtenir un ordre pour tuer la *schoumnou;* sa conscience, qui lui défend d'agir sans un ordre royal, se laisse appaiser par un stratagême singulier et même puéril dans ses détails, quoiqu'au fond il cache un grand principe politique; il place sur un trône le diadême de son père, et demande à ce muet emblême de la royauté s'il doit immoler la reine? S'étant ensuite placé lui-même sur le trône,

il répond par l'affirmative à ses propres questions. Après cette cérémonie un peu bizarre, il croit agir au nom de la royauté légitime.

La reine ayant subi la punition de ses forfaits, le prince emmène son père et deux tiers de ses sujets dans le royaume de Schampala, pour y fonder un nouvel empire. Le vieux khan est rendu par les prières de Choutouctou à l'usage de ses facultés, et devient prêtre pour expier les fautes commises dans une vie précédente et qui lui ont attiré tant de maux dans celle-ci. La sœur de Choutouctou prédit dans un chant inspiré l'élévation future de Goh-Tchikitou à la dignité divine.

Tel est le contenu de ce poème que le dieu *Yllagoun* chanta devant 6,000 *médiateurs* ou esprits déifiés. « Vous avez voulu connoître, leur » dit-il, le modèle des vertus; c'est le grand *Ni-* » *doubair*, incarné dans Goh-Tchikitou. »

Les Kalmouks possèdent un grand nombre d'autres poèmes religieux, qui leur ont été transmis par leurs prêtres, et qui paroissent tous venir du pays inconnu d'*Aennetkak*, probablement situé entre les monts Himalaya; mais aucun de ceux dont M. Bergmann donne des extraits, n'approche de celui dont on vient de lire l'analyse.

La littérature moderne des Kalmouks ne ressemble que de loin à cette littérature sacrée de l'Asie centrale; on n'y rencontre en général que

des aventures extravagantes qui n'ont pas la grâce des contes arabes et persans. La *Dchangariade* est un poème épique sans fin, commencé par un poète inconnu, il y a deux siècles, et auxquels les chantres publics qui les récitent, continuent à ajouter de nouveaux chants ; M. Bergmann en a traduit un fragment qui ne roule que sur des combats où les héros abattent des millions de têtes avec des épées qui s'alongent à volonté ; mais M. Bergmann a-t-il bien choisi? Peut-être que si, dans cet immense recueil, on pouvoit distinguer les chants originaux de l'Homère mongol, on y verroit une production remarquable. La manière ingénieuse dont le poète primitif raconte l'origine de ce poème, n'annonce rien moins qu'une imagination inculte ou barbare. « Dans » une marche fatigante, je tombai mort au mi» lieu d'un désert ; mon ame parut devant le trône » d'*Aërlik-Chan*, et déjà le redoutable juge des » morts alloit prononcer sur mon sort, lorsqu'il » s'aperçut, en lisant le livre des destins, que mon » heure n'étoit pas encore arrivée. Comme il me » vit écouter dans une sorte d'extase religieuse » les chants merveilleux des poètes anciens, assis » près de son trône, il me dit : » Vous devez re» tourner sur la terre ; mais si vous voulez aupa» ravant apprendre par cœur un de ces chants, » je vous le permets. » Mon ame choisit le chant » du héros Dchangar. Partez, me dit Aërlik-Chan,

» mais conservez dans le plus profond silence ce » que vous avez appris, jusqu'à ce qu'un *gailloung* » (prêtre) vous invite à chanter. Au troisième » jour, mon corps se ranima; je sentis dans moi » la puissance inconnue de la poésie, mais je me » rappelois la défense du roi des morts. A présent, » puisqu'un *gailloung* m'y invite, je vais vous ré- » citer les chants mystérieux de l'autre monde. »

Certes, cet exorde est plein de goût et de poésie. Nous croyons qu'un homme versé dans les langues sanscrite, persanne et mongole, en séjournant parmi les Kalmouks, pourroit faire des découvertes intéressantes sur les littératures inconnues de l'Asie centrale.

RELATION

DES

MŒURS ET COUTUMES ACTUELLES

DE L'ABYSSINIE.

Lors du voyage de lord Valentia en Abyssinie, en 1805, un matelot anglois, nommé Nathaniel Pearce, le quitta volontairement pour rester en ce pays, et se fixa à Massoua. M. Salt, autre voyageur anglois, l'y retrouva dans le second voyage qu'il fit dans cette contrée, et il en parle avec éloge dans la relation qu'il en a publiée. Divers désagrémens que Pearce essuya le portèrent à vouloir quitter ce pays, en 1818; mais le *raz*, ou souverain, ne voulut pas le lui permettre, disant qu'il connoissoit trop bien le pays, qu'il pouvoit servir de guide à une armée, et que les Musulmans l'avoient informé que les Anglois s'étoient ainsi emparés de l'Inde, en envoyant d'abord des particuliers s'y établir. Ce ne fut qu'en 1820 qu'il

put réaliser son projet de départ; mais il périt en arrivant en Egypte; nouvelle victime à ajouter au nombre des voyageurs européens auxquels l'Afrique a servi de tombeau. Pendant son séjour en Abyssinie, il écrivit plusieurs lettres à M. Théodore Forbes, alors résident anglois à Moka; on trouva aussi dans ses papiers un recueil de notes et d'observations qu'il avoit faites sur les mœurs et les usages du pays et sur les événemens qui s'y étoient passés pendant qu'il y avoit séjourné. C'est de ces différentes pièces que nous allons extraire ce qui va suivre.

La religion chrétienne est celle qui domine en Abyssinie; mais elle y est mêlée de judaïsme et de pratiques superstitieuses, et est entièrement dégénérée. Le chef de la religion est un patriarche qui porte le titre d'*Aboun*, et l'arrivée d'un nouvel aboun, qu'on fit venir du Caire, à ce qu'il paroît, en 1815, fut pour Pearce un signal de calamités. Pendant les premières années de son séjour dans ce pays, il avoit porté les armes pour le raz, et l'avoit servi dans différentes guerres. Dans une lettre du 20 octobre 1814, il se plaignoit d'avoir été mal récompensé de ses services. Cependant, on voit qu'il vivoit dans une certaine aisance à Chélicut, qui, suivant lui, est maintenant la capitale du pays. Il s'y étoit construit une maison, et y avoit joint un jardin dans lequel il

cultivoit avec succès les légumes et les fruits d'Europe, et on lui avoit donné une prairie pour y faire paître son cheval et son mulet.

Lors de l'arrivée du nouvel aboun, le raz donna ordre à Pearce de lui céder sa maison et son jardin. Celui-ci s'en défendit aussi long-temps que la chose lui fut possible; mais enfin il fallut céder à l'autorité, et se contenter de la promesse que lui fit le raz de lui payer une indemnité, promesse qui ne fut jamais exécutée. Quelque temps après, l'aboun voulut se mettre en possession de la prairie, et y envoya paître ses chevaux. Pearce ayant appris qu'il n'y avoit pas été autorisé, les en chassa. L'aboun courroucé ordonna la fermeture de toutes les églises, et défendit d'administrer les sacremens jusqu'à ce que le *Féringi* (l'Européen) eût été dépouillé de tout ce qu'il possédoit, et battu de verges trois fois tout autour du marché.

« Lorsqu'un serviteur du raz, dit Pearce, vint de sa part m'informer qu'il ne pouvoit résister aux ordres de l'aboun, je fus d'abord comme frappé de la foudre; mais revenant à moi, je lui dis que rien n'étoit mieux, et qu'il pouvoit dire à l'aboun de venir lui-même pour faire exécuter ses ordres. Plaçant alors sur une table un fusil et deux pistolets bien chargés, je m'assis auprès, résolu de faire une chaude réception à quiconque se présenteroit. »

Les choses n'en vinrent pas à cette extrémité. Challicar Comfeya, général en chef des troupes du raz, prit Pearce sous sa protection, servit de médiateur entre l'aboun et lui, et parvint à effectuer une réconciliation entre eux.

On seroit tenté de croire, d'après cette anecdote, que les prêtres ont un grand crédit dans ce pays ; mais voici un autre trait qui prouve que le respect qu'on a pour eux n'est pas universel.

Goga, roi d'Igue-Garter, devoit épouser la fille du roi de Shoar; mais, pour que cette fille se rendît chez son époux, il falloit qu'elle traversât les états d'un autre roi, car il paroît qu'en ce pays le titre de roi se donne au principal chef de chaque district. Ce dernier, nommé Libban, étant ennemi du roi de Shoar, ne voulut pas permettre à sa fille de passer par ses domaines. Il paroît qu'il n'existoit pas d'autre route. Elle se déguisa en moine, et partit avec une troupe de prêtres, dont une multitude immense parcourt sans cesse l'Abyssinie dans tous les sens. Lorsque Libban apprit que la princesse étoit arrivée chez le roi de Shoar, il entra en fureur ; et, ayant été informé de la ruse qu'on avoit employée pour la faire passer sur ses états, il résolut de faire tomber sa vengeance sur les prêtres, et il eut recours à la dissimulation. Il annonça qu'il alloit faire une offrande de mille bœufs et d'autant de

pièces de draps, à titre de *fellart* ou d'offrande de propitiation pour son père Coulassi. Le jour de la cérémonie fut indiqué ; cette nouvelle se répandit partout, et une foule de pauvres prêtres arrivèrent de tous les pays des environs, et notamment d'Igue-Garter et de Shoar, dans l'espoir de participer à cette libéralité. Dès qu'ils furent rassemblés sur le lieu qui avoit été désigné, Libban les fit entourer par ses troupes, choisit les douze principaux d'entre eux, et ordonna à ses soldats de mettre à mort les autres. Environ 1,100 prêtres périrent dans ce massacre. Les douze qu'il avoit réservés étoient destinés à subir un supplice encore plus barbare. Il les fit envelopper dans des draps enduits de cire, et les fit brûler en cet état.

Ce trait de perfidie et de cruauté ne fit aucun tort à Libban dans l'opinion des naturels du pays. La trahison n'y est pas un déshonneur, et l'on regarde les chefs qui y ont recours comme des hommes possédant la science du gouvernement.

Le raz qni régnoit à Chélicut, quoique âgé d'environ quatre-vingts ans, étoit encore agile et vigoureux, qualités que les Abyssins, en général, conservent jusqu'à leur mort. Il mourut peu de temps après la réconciliation de Pearce avec l'aboun. Ses parens voulurent conserver l'autorité ; mais il s'éleva des dissentions entre eux, et il en résulta une guerre civile, qui désola tout

le pays, à l'exception des églises et des lieux qui sont regardés comme saints, que les Abyssins respectent toujours, et qui servent d'asile inviolable à tous ceux, qui peuvent s'y réfugier. Deux partis écrasèrent tous les autres. Le chef de l'un, Subbergardis, étoit, dit Pearce, l'homme le plus brave de toute l'Abyssinie; l'autre se nommoit Wolder Raphel. Ce dernier fit une marche de deux jours pour livrer bataille à son rival; mais il fut battu, et le carnage de son armée mise en déroute fut si considérable, que, jusqu'à la distance de quatorze milles, on ne pouvoit pas faire deux cents pas sans trouver quelques cadavres. L'armée victorieuse entra dans Chélicut et y mit tout à feu et à sang. Pearce ne dut la vie qu'à la protection de quelques soldats qu'il connoissoit, et il vit massacrer sous ses yeux une cinquantaine de ses voisins. La plupart des vainqueurs portoient, suspendus à leurs armes, d'indécens trophées, résultat de la mutilation des ennemis qu'ils avoient tués, et l'on en déposa près de 2000 aux pieds de Subbergardis. Une autre bataille eut lieu peu de temps après; Subbergardis, vaincu à son tour, fut livré entre les mains de Wolder Raphel, par la trahison de quelques-uns de ses chefs, et celui-ci l'envoya, chargé de fers, sur la montagne Arraner.

Il se trouve aussi un grand nombre de Mahométans en Abyssinie. Les guerres civiles leur ont

donné une grande influence, et l'on voit souvent des chrétiens abandonner leur religion pour l'islamisme. Pearce avoit été chargé, par la société biblique d'Angleterre, de distribuer en Abyssinie des Bibles et des Psautiers en langue abyssinienne; mais on en faisoit peu de cas. On se plaignoit que l'impression en étoit fine, l'encre trop pâle, et que le nom de Dieu n'y étoit pas imprimé en lettres rouges ; souvent on ne vouloit pas même les recevoir en présent. D'ailleurs le patriarche ou aboun voyoit cette distribution de mauvais œil, et prétendoit que c'étoit une ruse des Féringis pour s'insinuer dans le pays. On remarque à ce sujet que la traduction arabe des saintes Ecritures, qui est adoptée en Abyssinie, n'est pas toujours d'accord avec la traduction angloise adoptée par l'église anglicane. Cette différence existe surtout dans le Décalogue, et dans le treizième chapitre du premier livre de Samuel. Cette circonstance peut contribuer à jeter du discrédit sur les Bibles qui viennent de l'étranger. On croit généralement, en Afrique, que Benhakim, fils de Salomon, porta les premiers Proverbes de son père en Abyssinie, ainsi que le Pentateuque, les livres des Prophètes et les Psaumes, et qu'ils y furent traduits en langue vulgaire. On pourroit donc présumer que c'étoit en langue éthiopienne que l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, lisoit les Ecritures, et qu'elles avoient

été traduites, sinon pendant la vie de Benhakim, du moins long-temps avant l'ère chrétienne.

L'Abyssinie est habitée par des tribus de toutes religions et de toutes couleurs. On y trouve des peaux complétement noires, basanées, de couleur de cuivre, et même quelques peuplades de l'Ammerrer et du Tigré sont presque blanches. Leurs mœurs et leurs usages sont presque partout les mêmes. La grande majorité se compose pourtant de chrétiens. Ils fêtent le dimanche; mais, de même que les juifs, ils observent aussi le repos du sabbat, c'est-à-dire du samedi. Ils mangent la chair des animaux avant qu'ils soient morts. Ils n'en boivent pas le sang, mais ils les dévorent pendant qu'il est encore chaud dans leurs veines.

Ils célèbrent tous les ans la fête d'Abraham et de Sara, et ils observent, avec une exactitude scrupuleuse, leurs jours de jeûne dont le nombre est considérable. Ils ont d'abord le jeûne de Ninive ou du prophète Jonas, qui dure quatre jours. Celui du carême le suit immédiatement et en dure cinquante-six : il commence en mars et finit en mai. Le jeûne des apôtres est tantôt de quinze jours, tantôt de trente; il commence en juin et finit en juillet. En août, ils jeûnent pendant quinze jours en l'honneur de la mort de la Vierge-Marie; ils en font autant tous les mercredis et vendredis de l'année. Les prêtres et les diacres

ne sont pas soumis aux jeûnes qui précèdent; mais ils sont obligés d'observer, comme le reste du peuple, ceux qui suivent : 1° la veille du jour de Noël; 2° le jeûne du *Consquan* ou de la fuite en Egypte, qui commence en septembre et finit en octobre, et dont la durée est de trente jours; 3° celui du *Ledet* ou de la naissance de Jésus-Christ, qui dure quarante jours, commence en novembre, et finit la veille de Noël.

Il est évident, d'après ce qui précède, qu'aucun peuple de l'univers n'observe un aussi grand nombre de jeûnes que les Abyssins.

A la fin de chaque jeûne, les prêtres célèbrent une grande fête. Après avoir administré le sacrement de l'eucharistie dans les églises à ceux qui se présentent pour le recevoir, ils se réunissent chez celui qui tient le principal rang parmi eux, et les plus hauts dignitaires se mettent à table avec lui. A la porte de la maison, on tue une ou deux vaches, suivant leur nombre; et, tandis que le sang coule encore de la gorge de l'animal, on se hâte de l'écorcher en partie, et l'on en coupe des tranches qu'on sert toutes chaudes aux convives assemblés qui les mangent avec une telle avidité qu'on pourroit les croire affamés. En toutes circonstances ils préfèrent la viande crue à celle qui est cuite. On leur sert ensuite d'autres tranches du même animal; mais, comme la chair commence à se refroidir, on la fait chauffer sur

le feu. Leur boisson est une bière très-forte, faite de différentes sortes de grains. Le repas finit par un service de viande cuite, dont se régalent ceux qui ne se sont pas complétement rassasiés au premier. Ils quittent alors la table, et y sont remplacés par les prêtres d'un rang inférieur et par les diacres. On leur sert aussi de la viande crue; et, quoiqu'elle soit froide, ils la mangent avec autant d'avidité que leurs supérieurs. Les officiers subalternes des églises leur succèdent enfin, et dévorent les restes comme une meute affamée. Ce triple repas terminé, les prêtres des deux premiers rangs se remettent à table, boivent une liqueur fermentée faite avec le maïs, chantent des hymnes et des psaumes, s'enivrent pour l'ordinaire, et la fête finit souvent par des querelles et par des coups.

Le premier jour de l'année en Abyssinie est celui de la décollation de saint Jean-Baptiste, dont ils fixent le martyre au 1er septembre. Ils donnent aux quatre saisons le nom des quatre évangélistes. Saint Mathieu préside au printemps ou *zerry;* saint Marc, à l'été ou *currunpt;* saint Luc, à l'automne ou *corvio*, et saint Jean, à l'hiver ou *aggie*. On a vu combien leurs jours de jeûnes sont fréquens; ils s'en dédommagent en consacrant tous les autres aux plaisirs de la table.

A peine un individu a-t-il rendu le dernier soupir, qu'on se hâte de l'envelopper d'une toile et

de l'ensevelir. Les rois et les personnages de la première distinction ont seuls le privilége d'être placés dans un cercueil. Dans ce dernier cas, on fait une effigie du mort; on se rassemble tout autour, on pousse des cris et des hurlemens, et l'on se déchire le front et le visage, d'où le sang coule de manière à faire frémir ceux qui ne connoissent pas leurs coutumes. Quelques-uns font l'éloge du défunt, vantent son courage, ses belles actions, ses qualités physiques et morales; et, quand ils ont fini son oraison funèbre, tous les autres poussent de grands cris, se déchirent de nouveau le visage, et portent les démonstrations de chagrin jusqu'à ne pouvoir se soutenir sur leurs jambes. Cette cérémonie terminée, tous les assistans se retirent dans une maison où un grand festin est préparé, se livrent à la joie, et finissent par s'enivrer et se quereller.

Chacun d'eux a un confesseur en titre, et celui qui n'en auroit pas seroit regardé comme n'ayant pas droit au nom de chrétien. Les Abyssins sont pourtant les plus grands menteurs du monde, et il est impossible de leur accorder la moindre confiance. Ils prêtent leurs sermens devant un prêtre avec des formes solennelles. On leur apporte une chandelle allumée, et ils disent: « Si le serment que je prête n'est pas conforme à la vérité, je consens que Dieu souffle sur mon âme pour l'éloigner de lui, comme je souffle sur

cette chandelle pour l'éteindre. » Ce qui n'empêche pas qu'ils ne les violent sans aucun scrupule. Ils ont même une manière fort singulière de se dispenser de tenir les promesses qu'ils font sous serment. Par exemple, si le roi jure de pardonner à quelqu'un qui l'a offensé, il appelle ensuite ses serviteurs, et leur dit : « Vous avez entendu le serment que je viens de prêter, mais je vous prends à témoin que je vais en nétoyer ma langue. » Tirant alors la langue hors de sa bouche, il la racle avec les dents, crache, et ajoute : « Maintenant, quand le coupable se présentera, vous exécuterez les ordres que je vous donnerai. »

Quoique l'Abyssinie soit un pays chrétien, la polygamie y est adoptée, et il s'y trouve beaucoup de familles où l'on compte quarante à cinquante enfans auxquels pareil nombre de mères ont quelquefois donné le jour. Ils savent à peine quel est l'aîné d'entre eux, et le roi lui-même ne connoît pas son âge, attendu qu'ils ne font aucune attention au cours des années. Douze personnes qu'on nomme « les compteurs du temps » sont chargées de calculer les époques des jeûnes et des autres cérémonies religieuses. Les mariages se contractent sans l'intervention des prêtres, et leur cérémonial ressemble beaucoup à celui adopté par les juifs dans les états barbaresques et dans le Soudan. On ne fait jamais la moindre attention à la différence des âges, et l'on voit fréquemment un homme

de soixante-dix ans épouser une fille de quinze. Les parens marient souvent leurs filles entre neuf et douze ans, et elles ont des enfans à treize ou quatorze.

Quand il s'agit de baptiser un enfant, le parrain le prend dans ses bras, et dit : « Connoissant les parens de cet enfant, et sachant qu'ils sont bons chrétiens, je vous le présente pour que vous le baptisiez dans la même foi. » Pendant qu'il le tient ainsi, le prêtre fait des prières sur un grand vase rempli d'eau, dans lequel est un fil de couleur bleue; il plonge l'enfant dans l'eau en prononçant son nom, lui fait une croix sur le front, lui touche toutes les jointures du corps jusqu'aux doigts des pieds, et le remet ensuite à sa mère, qui assiste à la cérémonie et qui reçoit la communion. On baptise les garçons quand ils ont quarante jours, les filles quand elles en ont quatre-vingts. Le parrain d'un musulman converti le tient dans ses bras ou sur ses genoux, et dit : « Je connois depuis long-temps ce musulman, et je sais que depuis long-temps il a dans le cœur d'être de ma religion; je vous le présente donc pour que vous en fassiez un chrétien.

Il est très-commun en Abyssinie de voir des musulmans devenir chrétiens, et des chrétiens se faire musulmans. Dans les grandes villes, les chrétiens et les musulmans habitent des quar-

tiers séparés; mais dans les plus petites cette séparation n'a point lieu.

Les sauterelles sont un fléau qui détruit souvent les moissons des Abyssins, mais ils se vengent de leurs ravages en faisant leur nourriture de leurs ennemis. Ils en font même des provisions considérables, leur arrachent la tête, les font sécher au soleil, et les conservent pour s'en servir au besoin.

« Il se trouve, « dit Pearce, » dans quelques cantons de l'Ammescan, des serpens d'une grandeur si énorme, qu'on ne voudroit pas me croire, si je parlois de la taille de quelques-uns que j'ai mesurés. »

Il parle d'une maladie fort étrange qu'on nomme en Abyssinie *tegretier*, et qui ressemble beaucoup à celle que les musulmans de la Barbarie occidentale nomment *mjenune*, ce qui signifie littéralement *possession du malin esprit.* La femme de Pearce en fut attaquée.

Le costume des Abyssins du rang le plus élevé est une chemise de toile des Indes blanche, très-fine, et brodée en soie de différentes couleurs depuis le cou jusqu'au-dessous de l'estomac. Les manches en sont serrées, et brodées de la même manière. Les caravanes mahométanes apportent ces chemises de Marsa. Ils portent des colliers et des bracelets en argent, et des ornemens de

même métal autour des jambes. Leur vêtement de dessus se nomme *murrerguf drobe* et ressemble beaucoup au *hayk* des Musulmans. La plupart portent des souliers rouges qui viennent d'Egypte, mais on en voit aussi de noirs qui se fabriquent dans le pays. Les Abyssins les moins basanés se tracent sur le corps diverses figures en se piquant la peau, et ils les rendent indélébiles en les frottant avec la poussière de charbon.

Les femmes travaillent comme des esclaves, et sont chargées de moudre le grain. Elles portent les plus lourds fardeaux en les appuyant sur la hanche, de grandes jarres pleines d'eau, des charges de bois considérables : elles imitent en cela leurs voisines musulmanes de Nubie. Elles achètent des négocians mahométans des huiles parfumées, se graissent les cheveux de beurre mêlé de poudre de clous de girofle, et se noircissent les paupières avec un minéral nommé *kole* qu'on tire d'Egypte. La chasteté n'est pas leur vertu favorite; mais, les hommes ne valant pas mieux, il y a compensation entre leurs fautes.

Ils ont tous les mois des assemblées ou clubs composés de douze personnes et présidés par un prêtre pour y maintenir l'ordre. Les femmes en tiennent de semblables, où aucun homme n'est admis.

Ils font une liqueur enivrante avec du miel et une racine qu'ils nomment *suddu*. Une petite

quantité de cette racine et ce qu'on peut avoir de miel pour une piastre suffisent pour en faire de quoi enivrer cinquante hommes.

Les lois de l'Abyssinie sont relâchées et mal conçues. S'il se commet un meurtre, et qu'on en porte plainte devant les autorités constituées, il faut que le plaignant représente le meurtrier s'il veut qu'il soit puni, et jamais on ne fait la moindre recherche pour le découvrir. Parmi les Abyssins mahométans, la peine du meurtre se rachète souvent par une somme d'argent.

Les revenus du roi se paient généralement en or; cependant il reçoit aussi des piastres, des étoffes, des tapis et d'autres marchandises apportées par les caravanes, suivant la valeur qu'elles ont dans le commerce. Un *vocate* d'or, ou une once, vaut huit piastres. Cet or, qui est très-pur, paroît être la même espèce de poudre qu'on trouve à Tombouctou et dans d'autres parties du Soudan, et consiste en parcelles de diverses grosseurs, depuis une pointe d'épingle jusqu'à un petit pois.

Le sel y sert aussi de monnoie courante. On le taille en morceaux de forme oblongue de dix pouces de longueur sur trois de largeur, et dont trente-cinq valent un dollar.

Leurs poids sont le *quarry*, le *drahm*, le *vocate* et le *nattle*, qu'on peut comparer au grain, au gros, à l'once et à la livre. Dix quarrys valent

un drahm, dix drahms un vocate, et douze vocates un nattle. Ils n'ont pas de poids plus considérables. Au surplus, ils ne vendent au poids que l'or et le coton.

Ils n'ont d'autre mesure de longueur que le *gudge*, qui est la longueur du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. Cette mesure est usitée dans tous les pays mahométans d'Afrique et s'y nomme *draa*. Elle est connue en Europe sous le nom de *coudée d'Egypte*.

Les esclaves se vendent de 20 à 40 dollars;

Les chevaux, de 30 à 130;

Les mulets, de 15 à 60;

Les bœufs de labour, de 4 à 6;

Les vaches, de 2 à 4.

On a cinq à six moutons ou chèvres pour une piastre, et une centaine de volailles pour le même prix.

Tous les parfums se vendent fort chers. L'huile de girofle coûte une piastre le vocate. Le girofle est très-recherché; non seulement il en entre dans tous les ragoûts, mais on s'en sert aussi pour se parfumer les cheveux.

Les gages d'un domestique sont d'une piastre par mois, et on lui fournit matin et soir un pain dans lequel il entre une demi-pinte de grain mesuré avant d'être moulu.

On a pour une piastre vingt-trois livres de sal-

pêtre, et douze à treize livres de soufre coûtent le même prix. La poudre à tirer se fabrique par les Abyssins beaucoup mieux que par les Arabes ; ils y font entrer sept huitièmes de salpêtre et un huitième de soufre, y ajoutent par degrés du charbon de saule, et font sécher le tout au feu sur une pierre. Quelquefois ils broient ce mélange dans un mortier de bois, et le réduisent en gros grains de forme très-irrégulière.

Les Abyssins s'occupent fort peu du commerce ; ils l'abandonnent presque entièrement aux musulmans qui habitent leur pays. Dans toutes les familles nombreuses, on a deux ou trois tisserands mahométans qui ne travaillent que pour leurs maîtres. Le coton qui croît dans le pays se vend à raison d'une piastre pour une vingtaine de livres. On peut avoir huit boisseaux de blé pour le même prix ; mais, quand les sauterelles viennent d'exercer leurs ravages, il est impossible de trouver à en acheter. Le raz Walder-Serlassey, qui est le prince le plus puissant de l'Abyssinie, a à son service treize cents et tant de laboureurs.

Ces Abyssins ne le cèdent en barbarie à aucune nation d'Afrique ; le meurtre est chez eux la suite inévitable de la moindre provocation, et ils le commettent même quelquefois sans en avoir reçu aucune.

Les hautes classes de la société ont un or-

gueil que leur avarice seule peut égaler. Il est impossible de distinguer leurs enfans de ceux des pauvres : on les laisse entièrement nus pendant leurs premières années, et on ne les couvre ensuite que de haillons.

Ils n'ont aucune idée de la tactique militaire; ils ne savent ce que c'est que de prendre l'avantage du terrain. Dans une bataille, ils ne suivent aucun ordre; chacun court au galop du côté où il croit pouvoir tuer un ennemi le plus facilement; et, dès qu'il l'a tué, il lui coupe un indécent trophée qu'il attache à son bras droit : c'est en quoi ils font consister toute leur gloire. En 1817, Pearce en vit déposer 1,865 aux pieds du raz, après une bataille qui avoit duré sept heures. C'est ordinairement quand le prince passe ses troupes en revue qu'on lui présente cette offrande.

Lorsque le roi ou le raz veut passer son armée en revue, on élève une plate-forme au milieu d'une grande plaine : on la décore de tapis de Perse et de coussins couverts en soie, et le souverain se place au centre sous un dais. Les divers corps arrivent successivement au grand galop jusqu'au pied de la plate-forme en brandissant leurs lances, et chacun a le droit de faire au monarque le récit de ses hauts faits. Cette revue dure ordinairement trois jours, et c'est pendant ce temps qu'il nomme à tous les emplois du gouverne-

ment. Chacun sait alors s'il doit conserver le poste qu'il occupoit, ou s'il y sera remplacé par un successeur.

L'Abyssinie paroît divisée en ce moment entre cinq rois qui portent le titre de *Negus* ou *Itsa*. La capitale de Guarlu est Gondar ; celle de Bedemarian, Seamon ; celle de Yonas, Gojam ; celle de Yoas, Begandre ; et celle de Takely Gorges, Axum. Mais ces rois n'en ont pour ainsi dire que le nom ; et toute leur autorité, comme toutes les forces militaires du pays, se trouve entre les mains des raz ou princes, qui jouissent d'un pouvoir absolu, chacun dans sa province.

BULLETIN.

I.

ANALYSES CRITIQUES.

A History of inventions and discoveries, etc., etc. — *Histoire des inventions et découvertes ;* par feu M. Beckmann, professeur à Gottingue; traduit de l'allemand en anglois, par W. Johnston ; 4 vol. in-8°.

L'ouvrage allemand de M. Beckmann, que depuis long-temps nous nous proposions de faire connoître à nos lecteurs, ne porte pas le titre trompeur que le traducteur anglois s'est plu à lui imposer. Le modeste savant de Gottingue n'a publié que des *Mémoires pour servir à l'Histoire des inventions ;* mais l'esprit de charlatanerie qui domine aujourd'hui dans la librairie de Londres, a exigé que la traduction d'un excellent recueil de morceaux détachés fût présentée comme un ouvrage complet et méthodique. Supercherie trop commune! Elle ne doit pas faire méconnoître le mérite et l'intérêt réel de ces *mémoires* qui offrent peut-être une des lectures les plus instructives et les plus amusantes à-la fois pour la classe de lecteurs éclairés à laquelle nos *Annales* sont dédiées. Comme nous avons l'intention de traduire, avec des annotations, plusieurs morceaux de ce recueil, nous croyons faire une chose agréable à nos

lecteurs en leur donnant une idée générale du travail de M. Beckmann, et dans ce but nous avons fait traduire une très-bonne analyse que le *Quarterly Review* à publiée de la traduction angloise.

Le critique anglois commence par un éloge général de M. Beckmann. « Ce savant, dit-il, montre une profondeur et une saine critique, rares chez les érudits allemands ». Arrêtons-nous à ces mots : Il est plaisant de voir un Anglois se plaindre du défaut de *profondeur* et de *saine critique*, les deux qualités qui manquent le plus chez les érudits systématiques et capricieux de l'Angleterre comme chez beaucoup d'érudits de la France; il est comique de voir ainsi les écoliers censurer les maîtres; mais cette malveillance contre les Allemands prouve que le mérite de M. Beckmann doit être bien réel pour avoir arraché des éloges au critique anglois. « M. Beckmann, continue-t-il, ne s'amuse pas à déclamer comme Fontenelle ou à bâtir des systèmes comme Du Tens; n'ayant aucune théorie à soutenir, aucune vanité à satisfaire, aucun préjugé à flatter, il ne prend dans ses recherches d'autre guide que l'amour de la vérité. Il ne se laisse pas égarer par les trompeuses lueurs des fausses étymologies; il pèse avec soin la valeur de chaque expression, en comparant l'emploi qu'en font les divers auteurs; et ce n'est qu'après l'examen des passages parallèles qu'il se hasarde à tirer une conclusion, mais cette conclusion est généralement juste. »

Comme exemple de la critique judicieuse de M. Beckmann, le *Reviewer* anglois cite son opinion sur l'outremer et le cobalt qui, selon lui, n'ont jamais été employés par les peintres grecs et romains. Les teintes d'un bleu si beau et si durable qu'on admire dans quelques anciennes fresques de Rome, entre autres dans les bains de Titus,

ne proviennent, selon M. Beckmann, que d'une préparation d'oxyde de cuivre. Le *chrysocolla* d'Aristote, le *cyanus* de Théophraste, et le *cœruleum* de Pline n'étoient que des oxydes de cuivre. Le célèbre chimiste, sir Humphey Davy, a complétement confirmé l'opinion du savant Allemand; il a démontré que la couleur bleue, trouvée aux bains de Titus, dans un ustensile de peintre, n'étoit qu'une préparation de cuivre, de soude et de silex. Il a même recomposé cette matière colorante avec ces trois élémens. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, les anciens ont suppléé par les soins et la patience aux moyens qui leur manquoient.

Le critique anglois entre ensuite dans l'analyse spéciale de l'ouvrage.

« Les dissertations qui, dans les quatre volumes, montent à plus de cent, et roulent sur autant de sujets distincts, sont placées à la fantaisie du traducteur, sans la moindre attention à un arrangement technique ou alphabétique, ni même à l'ordre de leur publication. Elles n'ont en effet aucune connexion: mais, si nous voulions les classer, nous pourrions probablement les réduire sous un titre général, pour chacun des quatre volumes, comme il suit.

1° L'échange des productions naturelles, animées ou inanimées, entre les diverses régions du globe; telles que les fleurs, les fruits, les légumes potagers, les oiseaux, les poissons, etc.

2° Les établissemens de police, comme le pavage, l'éclairage, la garde, le balayage des rues dans les cités et les grandes villes. Les établissemens relatifs à la salubrité et à l'agrément de la vie domestique, tels que les bains, les égouts, les fontaines, les aquéducs, les latrines, et beaucoup d'autres objets de commodité et de luxe.

3° Les inventions relatives aux arts mécaniques, comme les moulins à farines, les machines à feu, les horloges et les montres, la poudre à canon, l'art de travailler le verre, etc.

4° Les découvertes dans les sciences, particulièrement dans les préparations chimiques, comme la dorure au vernis, l'or fulminant, les sels, l'usage et l'application des différens métaux, etc.

On sentira que, dans une si gande variété de matières, nos limites ne nous permettent ici que le choix d'un petit nombre, et nous aurons soin de ne faire choix que des articles qui nous paroîtront le plus capables d'amuser ou d'intéresser généralement, en renvoyant les lecteurs qui voudront des notions détaillées au livre même, où ils trouveront abondamment de quoi satisfaire tous les goûts: car nous ne pensons pas que personne puisse l'ouvrir sans y trouver de l'instruction ou de l'agrément, et même tous les deux.

Nous commencerons par les *jardins fleuristes*. Le professeur Beckmann n'a pu découvrir aucun témoignage décisif qui prouve que les Grecs et les Romains aient eu le goût des fleurs. Il n'y en a aucun, du moins, dont on puisse conclure qu'ils avoient des jardins particulièrement consacrés à la culture de ces objets d'agrémens, et il ne paroît pas qu'ils se soient occupés d'améliorer leurs plantes sauvages indigènes, ou qu'ils en aient importé d'autres des contrées éloignées. Nous ne pouvons considérer la brillante description du jardin d'Alcinoüs que comme la production d'une imagination poétique, et les parcs de Cicéron et de Pline ne sont que de vignes, avec des grottes, des bosquets et des arbustes (1). Il n'y a même

(1) Nous croyons que M. Beckmann a poussé trop loin les consé-

pas réellement plus de deux cents ans que nos jardins étoient probablement inférieurs à ceux des Grecs et des Romains, tant pour le goût que pour les produits, et nous devons aux étrangers la plupart des embellissemens que nous avons actuellement, ainsi que nos parterres de fleurs, nos pépinières et nos serres. Les premières nations chez lesquelles le goût pour les fleurs se soit développé dans les temps modernes sont les Chinois, les Persans et les Turcs. Les trésors de la végétation de la partie orientale du monde ont été rassemblés à Constantinople, d'où ils ont passé en Italie, en Allemagne et en Hollande, et de ce dernier pays en Angleterre. Depuis que la botanique a pris le caractère d'une science, nous avons mis le monde entier à contribution pour les arbres, les arbustes et les fleurs, que non seulement nous nous sommes appropriés, mais que nous avons généralement améliorés en vigueur et en beauté. La passion pour les fleurs précéda cette culture d'ornemens de nos jardins qui continuèrent encore d'être long-temps sans goût. Le système hollandois des allées étroites, encloses de haies d'ifs ou de houx tondus, prévaloit encore partout; et les tulipes et les hyacintes fleurissoient abritées par les *murailles de Troye*, ingénieusement figurées en buis.

Malgré tout le ridicule qui a été versé sur *Brown* et *Repton* (1), nous leur devons certainement beaucoup, pour avoir dégagé nos jardins de la roide uniformité du système hollandois, et pour avoir agrandi nos points

quences qu'il tire de quelques passages des anciens relatifs aux jardins, et nous espérons, en traduisant son ouvrage, en réfuter une partie. (*M. B.*)

(1) Les premiers inventeurs des jardins anglois pittoresques. (*Note du traducteur.*)

de vue, en changeant nos hautes murailles de haies tondues pour de basses palissades. Mais celui qui a le mieux réussi à nous ramener le plus près de la nature, c'est *Kent*. C'est lui qui, comme Walpole l'a observé, a corrigé et poli, sans le défigurer, le paysage naturel. « Là où l'antique taillis étendoit son dais ondoyant et « entretenoit une vénérable obscurité, Kent a élagué « les premiers rangs, et n'a laissé que ce qu'il falloit « d'arbres détachés et répandus çà et là pour adoucir « les approches de la triste obscurité. Il a marié la lu- « mière qu'il diminuoit avec les ombres prolongées des « colonnes qui restoient (1) ». Depuis lui, le goût pour les jardins de plaisance, les arbustes et les ornemens du jardinage s'est successivement amélioré ; et l'on peut dire que, dans ce genre, nous sommes parvenus à une supériorité qui ne peut nous être disputée par aucune nation du monde.

Il est certain qu'aucun peuple ne peut se flatter de posséder une collection de différens genres d'arbrisseaux et de fleurs, telle que celle qu'on trouve actuellement en Angleterre. Dans beaucoup de contrées, on a une prédilection pour quelque plante particulière, tandis qu'on dédaigne toutes les autres. En Turquie, par exemple, les fleurs les plus estimées, après la rose, sont surtout la renoncule et la tulipe. Cette dernière croît sauvage dans le levant : mais, par accident, par foiblesse ou par maladie, peu de plantes présentent autant de bigarrures et de variétés de couleur et de figure que la tulipe. Cette magnifique fleur a commencé à être cultivée en Italie vers le milieu du seizième siècle, sous le nom

(1) Ce passage de Walpole n'est pas exempt d'affectation et d'obscurité. (*Note du rédacteur.*)

de *tulipa*, évidemment tiré de *tuliband*, qui, en langue turque, veut dire un turban (1).

Il est bien connu qu'en Hollande la tulipe devint, vers le milieu du dix-septième siècle, un objet de trafic sans égal dans l'histoire des spéculations de commerce. De 1634 à 1637 inclusivement, dans les grandes villes de la Hollande, toutes les classes furent infectées de la tulipomanie. Un seul oignon d'une espèce particulière, appelée le *vice-roi*, fut échangé dans le vrai goût hollandois, contre les articles suivans : deux lastes d'orge (mesure de deux tonnes de France), quatre lastes de seigle, quatre bœufs gras, trois cochons gras, douze moutons gras, trois muids de vin, quatre tonnes de bière, deux tonneaux de beurre, mille livres de fromage, un lit complet, un habillement complet, une tasse d'argent; le tout évalué 2500 florins. L'histoire de cette tulipomanie est si curieuse, et nous la croyons si exacte, que nous n'avons pas besoin de nous excuser de l'avoir extraite.

Ces tulipes furent, dans la suite, vendues selon le poids des oignons. 400 *perits* de l'*amiral Leifken* coûtoient 440 florins (le *perit* pesoit un peu moins d'un grain); 446 *dito* de *l'amiral Vonder-Eyk*, 1620 florins; 106 *perits* du *Shilder*, 1615 florins; 200 dito, du *semper Augustus*, 5,500 florins; 410 dito du *Viceroy*, 3000 florins, etc. Un *semper Augustus* fut vendu 2000 florins; et il arriva une fois qu'on n'en put trouver que deux oignons, l'un à Amsterdam et l'autre à Harlem. Un particulier donna, pour un oignon de cette espèce, 4,600 florins, avec un carrosse tout neuf, deux chevaux gris, et les harnois complets. Un autre consentit à donner, pour un oignon, douze acres de terre. Ceux qui n'avoient pas d'argent comptant

(1) De *tuli*, tête, et *band*, bandeau. *Turban* veut dire : bandeau de la tête. (*Note du traducteur.*)

engageoient leurs biens-meubles et immeubles, des maisons, des terres, des bestiaux, des habits. Ce trafic occupa, non seulement les marchands, mais même la noblesse, et des gens de tous états, ouvriers, matelots, fermiers, charbonniers, ramoneurs, valets, servantes, vieilles ouvrières, etc. Au commencement, tous y gagnoient, nul n'y perdit : quelques-uns des plus pauvres y gagnèrent, en peu de mois, des maisons, des carrosses et des chevaux, et figurèrent dans le pays parmi les premiers personnages. Dans chaque ville, il y avoit des tavernes choisies pour les échanges, où le commerce des fleurs se faisoit en grand et en petit, et où les marchés étoient suivis de somptueux repas. Les marchands s'étoient fait des lois pour eux ; ils avoient des notaires et des commis à eux.

Le professeur remarque que ces acheteurs de fleurs ne prétendoient point du tout en être mis en possession réelle. Pas un seul ne songeoit à envoyer, encore moins à aller lui-même à Constantinople pour se procurer des oignons rares, comme font en Europe beaucoup de gens qui vont aux royaumes de Visapour et de Golconde pour se procurer des pierres précieuses et rares. C'étoit, au fait, un pur agiotage. Les tulipes de tous prix étoient en marché, et les oignons séparés en petits poids, connus sous la dénomination de *perits*, pour mettre les spéculations à la portée des pauvres comme des riches. L'oignon de tulipe n'étoit pas considéré en lui-même ; ce n'étoit pas un être existant ; c'étoit un sujet de marché à terme, comme nos fonds.

Pendant ce temps de tulipomanie, il arriva souvent qu'un spéculateur offrit et paya de fortes sommes pour un oignon qu'il ne reçut jamais, et qu'il n'avoit jamais prétendu recevoir. Un autre vendoit des oignons qu'il

n'avoit jamais possédés ni fournis. Souvent un noble achetoit d'un ramoneur pour 2000 florins de tulipes, et les vendoit en même temps à un fermier; et ni le noble, ni le ramoneur, ni le fermier ne possédoient ces oignons ni ne souhaitoient les avoir. Avant que la saison des tulipes fût passée, il s'en étoit vendu, acheté, demandé et promis de livrer plus qu'il n'y avoit de probabilité d'en trouver dans tous les jardins de la Hollande; et, pendant qu'il étoit impossible de trouver un *semper Augustus*, ce qui est arrivé deux fois, aucune espèce peut-être ne fut achetée et vendue plus souvent. Durant le cours de trois années, comme Munting nous le dit, plus de dix millions ont été versés dans ce commerce dans une seule ville de Hollande.

Le mal vint à un tel excès que les Etats de Hollande se crurent obligés de s'en mêler. Les acheteurs prirent l'alarme; le nuage creva soudainement, comme dans la compagnie de la mer du Sud; et, comme au commencement tous avoient gagné, très-peu échappèrent sans perte, quand le vent tourna.

Jardins potagers. Les jardins potagers de l'Angleterre, jusques environ la fin du seizième siècle, étoient aussi mal fournis de racines et de légumes, que les jardins de plaisance et les parterres d'arbustes et de fleurs. « Ce ne fut, dit Hume, qu'à la fin du règne de Henri VIII, que l'Angleterre produisit les salades, les carottes, les navets et autres racines comestibles; le peu qu'on en avoit, étoit tiré de Hollande et de Flandres : la reine Catherine étoit obligée d'y envoyer exprès un messager, quand elle vouloit une salade (1). Le chou-fleur du levant vint tard

(1) Hume n'est pas tout-à-fait exact, en avançant que nos ancêtres, avant le règne d'Henri VIII, n'avoient pas de salade. Ils

d'Italie en Hollande ; il ne parvint en Angleterre que sur la fin du dix-septième siècle. Nous eûmes des artichauts de la même source, au temps de Henri VIII ; et ce fut au commencement de son règne que le houblon fut introduit de Flandres. Le *spinach*, *hispanach* (épinard) nous est venu probablement d'Espagne, comme la scorsonère (salsifis), qui y fut découverte par un Maure, dans le milieu du seizième siècle, et qui fut employée comme remède contre le poison d'un serpent appelé *scurzo*. C'est à l'évêque actuel de Carlisle que nous sommes redevables d'un utile, élégant et précoce substitut de l'asperge, par la culture qu'il nous a apportée de la *crambè maritima* (choux-marin). La pomme de terre ne parut pas en Europe avant 1603, que Raleigh l'apporta en Irlande, d'où elle passa lentement en Ecosse et dans les provinces du nord de l'Angleterre. Dans le cours de 200 ans, elle est devenue tout-à-fait commune dans la Grande-Bretagne ; elle est même en usage dans toutes nos possessions étrangères, et elle a enfin triomphé des préjugés religieux dans l'Inde.

Dans le temps où cette racine inappréciable commen-

avoient toujours du cresson d'hiver et du cresson de fontaine, du macéron, qui leur tenoit lieu de céleri, des raiponces et des roquettes de très-grandes vertus; ils avoient, pour assaisonner leurs mets, du poivre de pauvre-homme, de la bourrache, de l'amarante et du *pied-d'oie* ou *bon Henri*, et du chou frisé qui leur servoit de légumes.

Leurs fruits, à la vérité, n'étoient ni abondans ni excelleus ; ils se bornoient à peu près aux groseilles courantes et aux framboises. Ce qu'ils avoient de pommes et de poires étoit généralement assez mauvais, et leurs prunes et leurs cerises l'étoient tout-à-fait. Ils n'eurent ni couches fumées ni serres chaudes jusqu'au milieu du dix-septième siècle, où la pomme de pin leur fut apportée pour la première fois de Hollande par M. Bentinck. (*Note de l'auteur anglois.*)

çoit à peine à être connue hors de l'Irlande, une autre plante nous venoit de la même source, plante détestable au goût, nuisible dans ses effets; elle se répandit pourtant avec une telle rapidité que, dans aussi peu d'années qu'il a fallu de siècles à la pomme de terre, on l'a trouvée en pleine culture dans les parties du globe les plus éloignées. Les préjugés les plus invétérés lui cédoient; et, malgré les prohibitions et les dénonciations, elle a triomphé jusque dans l'Inde, la Perse et les îles du Japon. En effet, l'usage du tabac est si universel dans toutes ces contrées, et pourtant dans chacune d'elles les instrumens pour en respirer la fumée sont si totalement différens de ceux employés en Europe, que si l'on ne pouvoit pas suivre pas à pas les traces de l'introduction de la plante de la manière la plus sûre, il seroit difficile de croire qu'elle n'est pas indigène dans chacune. Cependant elle n'a reçu nulle part aucun encouragement des gouvernemens. L'empereur Jehan Geer la dénonça comme une herbe pernicieuse, un poison de l'Europe. Les gouverneurs des provinces de la Chine en ont fait autant, mais avec peu de succès.

En Angleterre, toute la force de l'antipathie du roi Jacques I fut déployée dans l'écrit : *Souffle contraire à la fumée du tabac.* De forts impôts furent mis sur cette *drogue nicotiane, ensorcelante, venue des Indes*; mais rien ne put en arrêter l'importation et la consommation. Toutes les fois qu'il survenoit un brouillard pendant que le roi Jacques chassoit, il ne manquoit pas de dire que « *c'étoit Beelzebut qui fumoit du tabac* ».

En Irlande, ajoute le même auteur, cette mauvaise herbe est prise avec excès en sternutatoire; les journaliers à la charrue, et les servantes en blanchissant le linge, la prennent par leurs narines, « pour réveiller leurs esprits. » Il est plus que probable que c'est cette intention

de « réveiller ses esprits », et le plaisir que donne une sorte d'ivresse, qui ont pu seuls faire passer sur l'odeur nauséabonde et repoussante de cette plante.

Il y a peu de nations, civilisées ou sauvages, qui ne triomphent de leurs aversions pour toutes substances, quelque dégoûtantes qu'elles soient, quand elles ont cet effet; et on a remarqué que, chez celles qui ne connoissent pas de liqueurs spiritueuses, ou d'autres substances capables de produire l'ivresse, les peuples sont dans l'habitude de danser et de tourner en rond jusqu'à ce qu'ils s'étourdissent et tombent à terre dans une sorte d'ivresse.

Établissemens de police. Ceux qui n'ont jamais éprouvé la privation des commodités et des agrémens de toutes espèces qu'on trouve aujourd'hui si abondamment à Londres et dans toutes les grandes villes de l'Angleterre, concevront difficilement que nos ancêtres aient pu trouver quelque douceur dans la vie, avec leurs rues sans pavé, sans lanternes, sans arrosement, sans eaux portées à leurs portes par des tuyaux ou des aquéducs, sans carrosses, sans fiacres ou légères voitures pour voyager, sans grande ni petite poste, et sans mille autres commodités, dont une seule privation troubleroit sensiblement la satisfaction et même le bonheur de la génération présente. Nous allons extraire quelques mémoires de M. Beckmann relatifs à ces objets.

Pavage des rues. La première de toutes les commodités est probablement celle de passer librement et aisément d'un lieu à un autre. Nous trouvons que les anciens Grecs et Romains y faisoient la plus grande attention, et s'occupoient spécialement du pavement de leurs routes et grands chemins, mais qu'ils étoient fort indifférens à

l'état de leurs rues, quoiqu'on doive penser, comme l'observe le professeur Beckman, que l'homme en général désire davantage un bon pavé devant sa maison, où l'on marche tous les jours, que sur les grands chemins, où probablement on ne passera que rarement. Les rues de Rome étoient pourtant pavées en partie; et celles d'Herculanum et de Pompeïa avoient, outre le pavé, des trottoirs élevés sur les côtés pour l'usage des piétons.

Les rues de Londres n'avoient pas de pavé au onzième siècle. En 1090, le sol de la rue Cheapside, au centre de la cité, étoit d'une terre si molle que, lorsque le toit de Sainte-Marie-le-Bow fut emporté par un violent coup de vent, quatre des poutres, chacune de vingt-six pieds de long, étoient si profondément enterrées, qu'il en restoit à peine quatre pieds au-dessus du sol. La première taxe qu'on sache avoir été imposée en Angleterre pour la réparation des grandes routes, date du règne d'Edouard III, et eut pour objet de réparer le chemin de Saint-Gile à Temple-Barr. (*Rymer*, vol. V, pag. 520.) « Ce ne fut qu'en 1417 que la rue Holburn fut pavée, quoiqu'elle fût quelquefois impraticable à cause de la profondeur de la boue. Il paroît certain que, pendant le règne de Henri VIII, beaucoup de rues de Londres étoient pleines de fossés bourbeux très-dangereux et très-embarrassans pour les sujets du roi, tant à pied qu'à cheval ou en voiture. » Smithfield ne fut pavé qu'en 1614; jusqu'en 1762, les rues de la métropole furent généralement obstruées par des échoppes, des hangars, des enseignes et des saillies de toutes espèces. Chaque habitant pavoit le devant de sa porte de la manière et avec les matériaux que l'orgueil, ou la pauvreté, ou le caprice pouvoient suggérer. Il n'y avoit pas de trottoirs:

le passage à pied étoit exposé aux voitures, excepté dans quelques-unes des principales rues, où il étoit séparé par une ligne de poteaux et de chaînes, ou par des palissades de bois. Dans l'année 1762, le parlement passa l'acte pour le pavage de Westminster; et c'est de ce moment qu'on peut dater toutes les améliorations et les commodités qui ont rendu ce pays l'orgueil et l'envie du monde.

Le premier pavement à Paris fut fait en 1184; et, à à cette occasion, Rigord, médecin de Philippe II, dit « que cela changeoit son nom de *Lutèce* (ville de « boue) (1) en celui de *Paris*, fils de Priam. » Nous ignorons quel rapport peut avoir la ville de Paris avec le fils de Priam. Mais on dit que le roi, étant un jour à une fenêtre de son palais, près de la Seine, et remarquant combien la boue lancée par les voitures donnoit de mauvaise odeur, résolut de remédier à cet insupportable inconvénient, en faisant paver les rues. Pendant long-temps on laissa les pourceaux s'y rouler jusqu'à ce que le jeune roi Philippe eût été blessé par la chute de son cheval, dans les jambes duquel un cochon s'étoit jeté. Une ordonnance du roi alors défendit qu'à l'avenir les cochons courussent dans les rues. Les moines de l'abbaye Saint-Antoine s'élevèrent fortement contre cette ordonnance, alléguant qu'empêcher les cochons du saint d'aller librement où il leur plairoit, étoit un manque de respect à leur saint patron. On jugea donc nécessaire de leur accorder le privilége de se rouler dans la boue sans empêchement, en exigeant seulement des moines de leur mettre des sonnettes au col.

(1) Cette étymologie latine d'un nom celtique est depuis long-temps reconnue fausse. (*Note du rédacteur.*)

Deux siècles après le pavage de Paris, Philippe-le-Hardi rendit un édit qui ordonnoit à chaque bourgeois de réparer et balayer les rues devant sa porte. Mais, malgré différentes lois qui les condamnoient à des peines sévères, elles ne laissèrent pas de rester crottées. Dans quelques endroits, les marchands entretinrent des tombereaux à leurs dépens. Mais la noblesse et le clergé réclamèrent des exemptions, fondées sur leurs priviléges. Le balayage des marchés et des places publiques n'étoit à la charge de personne, et conséquemment ces endroits devinrent le réceptacle des boues et des ordures; on les y apportoit la nuit de toutes les parties de la ville. Nous pouvons nous figurer l'état des rues de Paris, en songeant que les premiers lieux d'aisance connus dans la ville datent de l'an 1513. Les habitans avoient alors la coutume de jeter toutes les matières par les fenêtres, avec la seule obligation d'avertir, en criant trois fois: *Garre l'eau !* Les Ecossois, qui, sans doute, avoient pris cette louable coutume de leurs anciens amis du continent, l'ont conservée plus long-temps; et nous ne sommes pas même bien sûrs si, dans quelques parties de la vieille ville d'Edimbourg, une servante ne s'entend pas encore saluer quelquefois du cri jadis familier : *Haud yer haunde, lassie.* (Retenez vos mains, demoiselle !)

Ceux qui ne sont accoutumés qu'à l'air pur et à la propreté des rues de Londres, peuvent à peine concevoir l'idée que, dans beaucoup de grandes villes du monde, on ne connoît pas encore le luxe des cabinets d'aisance. M. Beckmann nous assure que la résidence du roi d'Espagne étoit encore privée de cette amélioration, au temps où des navigateurs anglois en ont trouvé d'établis à la manière des Européens, près des habitations des cannibales de la Nouvelle-Zélande. Il n'y a que peu

d'années que les rues de Varsovie ont cessé d'être les réceptacles de toutes sortes d'immondices. Celles de Lisbonne le sont encore. Dans les rues de cette grande ville, on les laisse amonceler, et les tas, dans les mois d'été, se dessèchent et sont dissipés par les vents de la manière la plus nuisible. Un gentilhomme portugais, qui avoit une grande étendue de terres dans le voisinage de Lisbonne, a offert de nettoyer les rues à ses frais. On a considéré sa demande comme insultante pour la police, et il a été heureux d'en être quitte pour une réprimande. Les rues de Berlin n'ont été nettoyées qu'au milieu du dix-septième siècle : alors des étables à cochons étoient placées immédiatement sous les fenêtres. Cette pratique a été défendue en 1641, mais avec peu de succès; et ce ne fut que quarante ans après qu'elle cessa tout-à-fait, à la suite d'une défense à tout habitant de nourrir des cochons. Cet ordre fut exécuté sans aucune exception, parce que, comme l'observe le professeur, Saint-Antoine n'avoit pas d'abbaye à Berlin.

Les Hollandois ne pouvoient guère qu'être amis de la propreté: elle étoit entretenue par l'abondance des eaux dans leurs grandes rues; mais ils ont apporté leurs idées septentrionales dans des latitudes où elles n'étoient plus convenables. A Batavia, située presque sous l'équinoxe, ils ont introduit les canaux et les étangs de la Hollande. Il y a dans les maisons de grands vases de porcelaine, assez ressemblans à leurs propriétaires, étroits du haut et larges du bas. Ces vaisseaux sont les réceptacles de toutes les matières immondes. Tous les soirs, vers neuf heures, des jardiniers chinois, dans leurs *sampans* plats, parcourent les canaux en poussant un cri bien connu, auquel les esclaves accourent avec les vases qu'ils vident dans ces magasins flottans d'engrais productifs. Une odeur insupportable

infecte toute l'atmosphère; mais les habitans n'y font aucune attention, si ce n'est qu'elle attire quelquefois du flegmatique Hollandois une observation assez comique: Voilà, dit-il gravement, que la fleur de neuf heures s'épanouit, *daar bloiet den foela nonas horas.*

Eclairage des rues.—Cet établissement de police étoit inconnu des Romains. Quand ils revenoient de leurs fêtes nocturnes, des esclaves portoient devant eux des torches ou des lanternes; cependant l'usage des illuminations publiques dans les occasions particulières est très-ancien; il y en avoit en Egypte et en Grèce. Rome, suivant Suétone, fut illuminée à l'occasion de quelques jeux célébrés par ordre de Caligula. Les juifs illuminoient la sainte Cité, pendant huit jours, à la fête de la dédicace du temple; et Constantin ordonna que Constantinople fût illuminée la veille de Pâques.

Il paroîtroit, par quelques passages des pères de l'église grecque, qu'Antioche étoit constamment éclairée dans le quatrième siècle, et Edesse, en Syrie, dans le cinquième; que les lampes étoient suspendues, comme elles le sont maintenant à Paris, avec des cordes tendues en travers des rues. Paris n'a été éclairé qu'au commencement du sixième siècle. En 1524, une ordonnance fut rendue, pour que les habitans, dont les fenêtres étoient sur le devant des rues, y suspendissent des chandelles allumées après neuf heures du soir, pour empêcher les incendiaires et les voleurs de grands chemins. En 1555, on plaça au coin des rues de grands vases pleine de poix, de résine et autres combustibles, appelés *falots.* En 1662, un abbé italien, nommé *Laudati*, obtint le privilége exclusif, pour vingt ans, de louer des torches et des lanternes. A cette fin, il avoit établi, dans tous les quartiers de Paris, des échoppes, où se tenoient des hommes et des enfans tout prêts à servir les gens qui passoient à pied ou en carrosse.

Cinq ans après, toute la ville fut éclairée comme elle l'est maintenant.

Les citoyens de Londres, à ce qu'assure Mailland, eurent ordre, en 1414, de poser des lanternes pour éclairer les rues; et sir Henri Burton ordonna, en 1417, de suspendre des lanternes allumées, dans les soirées d'hiver, entre Hallowtide et Candlemasse; et depuis, pendant 300 ans, il fut rappelé aux citoyens, de temps en temps, par ordonnances, sous des peines et amendes, de suspendre leurs lanternes aux heures accoutumées. En 1736, une adresse fut faite au parlement pour demander que le nombre des lanternes fût porté de 1,000 à 5,000; et, en 1744, à propos de beaucoup de vols, un acte fut passé pour compléter l'éclairage des cités de Londres et Westminster.

En 1553, à la Haye, il fut ordonné de placer des lumières devant les portes, dans les nuits obscures; et, en 1978, on mit des lampes dans toutes les rues. En 1669, Amsterdam fut éclairée avec des lanternes de corne: Hambourg le fut en 1675. En 1679, à Berlin, il y eut ordre de mettre une lumière de trois en trois maisons; et, en 1682, la ville fut éclairée aux frais publics, mais très-mal, comme elle l'est encore. Hanovre fut éclairée en 1696; mais Dresde, Leipsik, Cassel, Halle, Gœttingue, Brunswick, Zurich, et quelques autres villes d'Allemagne, ne le furent pas avant le dix-huitième siècle. Venise, Messine et Palerme sont aussi éclairées, de même que Madrid, Valence et Barcelonne; mais Lisbonne et Rome ne le sont pas encore (1). Sixte V fit une tentative pour éclairer les rues; mais tout ce qu'il put faire, fut d'augmenter le nombre des lampes placées devant les images des saints.

(1) Elles l'ont été depuis l'époque où écrivoit M. Beckmann.
(*Note du rédacteur.*)

Garde de nuit. La grande amélioration dans les institutions de police, qui vint immédiatement après le pavage et l'éclairage des rues, est celle de la garde de nuit, qui cependant est peut-être moins effective à Londres que dans aucune autre ville du monde. L'institution des *watch-men* (hommes de garde) est certainement très-ancienne. On y tronve de fréquentes allusions dans le cantique de Salomon et dans las Psaumes. Athènes et d'autres villes de la Grèce avoient leur *κωδωνοφοροὶ* ou porte-sonnettes, outre les *muets* qui faisoient des rondes, pour surveiller les autres dans leurs devoirs. La même institution existe à peu près dans toutes les villes de la Chine: l'heure est indiquée en frappant sur des pièces de bois creuses, et des officiers *muets* font des rondes pour voir si *les watchmen* (hommes de garde) ne dorment pas à leur poste. Les patroles de Rome portoient des sonnettes; mais ils n'étoient employés qu'à donner l'alarme en cas d'incendie, etc. Les François disent que la première garde de nuit, dans leur pays, fut établie par Charlemagne, en 795. Dabord les citoyens furent obligés de monter la garde à leur tour, sous le commandement d'un *soldat du guet*, qui fut aussi qualifié de chevalier. Le mot *guet*, disent-ils, est dérivé de *wache*, *wacht* (la garde), comme *bivouac* l'est de *bewacht* (1). M. Beckmann pense que la coutume de crier l'heure fut adoptée en premier lieu en Allemagne; et en cela il est en partie appuyé par Montaigne, qui, dans son voyage en ce pays, en 1580, dit qu'il trouva la coutume de crier l'heure dans leurs villes une chose fort étrange. La claquette du *watchman*

(1) Plutôt de *bey-wache*, garde placée à côté de qnelque objet, comme, par exemple, les drapeaux. Le mot peut aussi signifier une garde placée à part. (*Note du rédacteur.*)

(*rattle*) est évidemment d'origine allemande. Le garde de nuit, en Hollande, est appelé *ratel-waght*.

Les fiacres.—L'établissement des fiacres a été d'un grand avantage dans les grandes villes. Les carrosses d'appareil et de commodité avoient été connus des anciens; mais ils semblent avoir disparu dans les siècles obscurs, et ne s'être remontrés que dans la résurrection des arts et des lettres. Les Romains avoient leur *arcera*, leur *carpentum* et leurs *carruccœ;* mais il ne paroît pas qu'on ait bien connu ce que c'étoit. Ce n'étoit probablement que des charrettes couvertes à deux roues, telles qu'on en emploie encore à la Chine (1). Sous le système féodal, les vassaux suivoient toujours leurs maîtres à cheval ou sur des mules. Quelquefois les femmes et les môines montoient des ânesses, et cela leur paroissoit plus convenable. Les ministres, les magistrats, les membres du conseil, et les ambassadeurs montoient toujours des chevaux d'état. Le pape montoit un cheval gris. Les empereurs et les rois, s'ils étoient présens, s'honoroient de lui tenir les étriers. Les évêques étoient ordinairement sur des ânes. Ce ne fut qu'au commencement du seizième siècle que les voitures couvertes furent en usage, et encore ne l'étoient-elles que pour les dames de haut rang. On regardoit comme honteux pour les hommes de s'en servir. Par degrés, cependant, les malades, puis les hommes de haut rang, ou ceux qui faisoient de grands voyages, les employoient; et vers le milieu du seizième siècle, elles devinrent assez communes, et prirent un certain degré d'élégance et de splendeur bien différent de leur première apparence. Elles n'avoient

(1) On peut en voir quelques représentations dans les monumens étrusques, figurés dans l'*Atlas* de l'*Italia avanti i Romani*, par M. Micali. (*Note du rédacteur.*)

pas encore de ressorts; mais on les suspendoit sur des bandes de cuir. En 1550, il n'y avoit encore que trois carrosses à Paris, qui appartenoient, un à la reine, un autre à Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, et le troisième à René de Laval, à qui son extraordinaire corpulence ne permettoit pas de se tenir à cheval.

Les voitures de louage, aujourd'hui nommées *fiacres*, furent établies d'abord à Londres en 1625; et il n'y en eut que vingt qui ne se tenoient pas dans les rues, mais dans les principales auberges. Bientôt elles se multiplièrent au point que Charles I se crut obligé d'en limiter le nombre. En 1652, il y en avoit deux cents; en 1694, le nombre fut fixé à sept cents; en 1715, il le fut à huit cents, et à présent nous croyons qu'il monte à douze cents.

A Paris, un certain *Savage*, qui demeuroit à l'hôtel *Saint-Fiacre*, loua le premier des carrosses et des chevaux, et ce fut de là que ces voitures prirent le nom de *fiacres*. Ce saint patron des fiacres étoit Ecossais; il étoit né dans le septième siècle, et vécut hermite à Meaux en France. Le *Tableau de Paris* porte le nombre des fiacres à dix-huit cents. L'auteur soutient, ce qui paroît incroyable, qu'ils causent, tous les ans, la mort de plus de *cent* piétons. Cela devient pourtant plus concevable, en considérant combien les rues sont étroites; qu'elles n'ont pas de *trottoirs*, et que le penchant du pavé vers le milieu rend une infinité d'accidens inévitables (1).

Les rues sans pavés, sans lumières, sans égouts, sans eaux dans les grandes villes; ce n'étoit que des incommodités. Mais la privation pour nos aïeux de toute espèce d'agrémens dans leurs maisons ne nous laisse rien à en-

(1) Le nombre d'accidens est inférieur de trois quarts à l'estimation de Mercier. Il provient de la difficulté, pour les piétons, de tourner les coins des rues. (*Note du rédacteur.*)

vier aux jouissances de nos pères, dans ces bons vieux temps, qui sont aujourd'hui le vain refrain des poètes et le thème éternel de nos patriotes mécontens. Nous pouvons nous former une idée des jouissances des pauvres au commencement du seizième siècle, par le luxe de table attesté dans un livre de dépense de l'illustre comte de Northumberland. Par ce document, il paroît que, dans une des plus nobles et des plus splendides maisons du royaume, les suivans et domestiques n'avoient qu'une nourriture peu abondante et peu saine : bœuf salé, mouton et poisson les trois-quarts de l'année, avec peu ou point de légumes; de sorte que, comme le dit Hume, il ne peut y avoir rien de plus erroné que ces magnifiques idées qu'on s'est formées du « *roast-beaf* de la « VIEILLE ANGLETERRE » ; mylord et mylady eux-mêmes ne paroissent pas avoir fait une chère trop délicate, quand ils avoient sur leur table, pour leurs déjeûners, à sept heures du matin, un quart de bière, autant de vin, deux morceaux de poisson salé, six harengs rouges ou quatre blancs, ou un plat de sardines. »

Sous le règne d'Elisabeth, dans des villes considérables, la plupart des maisons n'avoient pas de cheminées ; le feu étoit allumé devant les murs, et la fumée s'échappoit comme elle pouvoit, par les toits, les portes et les fenêtres. Les maisons étoient presque toutes de claies, revêtues de plâtre et de marne. Les planchers étoient des claies couvertes de joncs; les lits des grabats de paille, avec des oreillers de laine. Dans le discours préliminaire de *l'Histoire de Hollingshed*, l'écrivain, inconnu, en parlant de l'accroissement du luxe, cite trois choses principales, singulièrement changées en mal en Angleterre ; « ce sont la multitude des cheminées nouvellement construites : le grand nombre des nouvelles maisons, et le changement des pots

de bois en pots d'étain, ainsi que des cuillers de bois en cuillers d'étain et d'argent». Il se plaint amèrement de ce qu'on n'estime plus que le chêne pour bâtir les maisons; car, dit-il, « quand nos maisons étoient bâties avec du « saule, alors nous avions des hommes de chêne; mais « maintenant que nos maisons sont de chêne, nos hommes « sont de saule, et en grande partie de paille, ce qui est « un triste changement. » Mais, bien qu'ils eussent des cuillers de bois, ils n'avoient rien qui eût forme de fourchettes; ils tiroient les viandes des plats avec leurs doigts. C'est ce qu'on voit clairement dans Thomas Coryate, qui, un demi-siècle après, dans l'an 1608, a voyagé en France, en Italie, en Suisse et dans une partie de l'Allemagne, et a donné un récit de ses aventures sous le titre délicat de *Crudities* (crudités). « Les Italiens, dit-il, comme la plupart des étrangers qui demeurent en Italie, se servent toujours en mangeant de petites fourchettes après qu'ils ont coupé leurs viandes; ce qu'il pense n'être en usage chez aucune nation de la chrétienté; » et la raison qu'il assigne, c'est que « les Italiens, voyant que tous les hommes n'ont pas les doigts également propres, ne peuvent souffrir que les viandes soient touchées avec les doigts.» Sur cela, Thomas dit: « J'ai moi-même trouvé bon d'imiter les Italiens dans l'usage de la fourchette en coupant mes viandes. » Et il ajoute, avec une grande naïveté: « J'ai été une fois cruellement raillé, pour ce fréquent usage d'une fourchette, par un savant personnage, fort de mes amis, M. Laurent Whitaker, qui, dans ses saillies, a bien osé à table m'appeler *furcifcr*, uniquement pour l'usage que je faisois d'une fourchette en mangeant, et pour aucune autre canse. »

Bas tricotés. —Un écrivain, dont le nom ne me revient pas actuellement, bénit la mémoire d'Edouard III, pour

avoir inventé les draps ; et nous supposons que, par là, il entend la protection et l'encouragement donné sous son règne aux tisserands venus de l'étranger, et la publication d'une loi qui défendoit à tout le monde, dans ses états, de porter d'autres draps que ceux des manufactures d'Angleterre. Mais, dans ce temps, on entendoit si mal la méthode d'encourager les manufactures, que, pendant que le parlement prohiboit l'exportation des fabriques de laine, il favorisoit l'exportation des matières brutes; et quoique le pourpoint et la jaquette de peau aient cédé la place, sous son règne, aux habillemens de drap, cependant l'usage des deux premiers fut encore très-commun pendant trois siècles après le temps d'Edouard.

Le professeur Beckmann donne une notice très-bien faite et très-intéressante sur les filets et les bas tricotés. Il prouve que les premiers ont été bien connus des anciens; mais il appelle les seconds une invention moderne. Les premiers s'exécutent en nouant des mailles qui ne peuvent plus être défilées, ni avoir le même fil employé à un autre usage : les seconds se font par un certain arrangement de brides ou lignes courbes, tellement enchaînées les unes aux autres, qu'elles sont éminemment élastiques, sans séparation, et toutefois susceptibles d'être défilées pour appliquer le même fil à un autre usage. Le professeur regrette que les romans et les romances aient détourné les femmes de cette occupation, qui « n'interrompt, ni ne décourage, ni ne distrait l'attention, ni n'arrête en rien la puissance de l'imagination. Dans la conversation, ajoute-t-il, la prudente tricoteuse peut voir et entendre ce qu'elle ne doit pas souhaiter de paroître avoir vu ni entendu. » Il fait l'énumération de bien d'autres avantages pour recommander cette occupation aux femmes :

« elle n'est nuisible ni au corps, ni à l'esprit; elle n'occasionne aucune position désagréable ; elle ne fatigue pas les yeux : l'ouvrage se fait également assis, ou debout, ou même en marchant; il s'interrompt sans perte, se reprend sans peine : l'appareil en coûte peu ou rien ; il ne tient point de place; il est si léger, qu'il peut être tenu et agréablement porté dans une corbeille, dont la beauté peut montrer le goût de la belle travailleuse.»

Les femmes du siècle actuel ont pourtant une excellente excuse pour abandonner la bonne vieille coutume de tricoter des bas ; c'est que le métier à bas exécute l'ouvrage, sinon mieux, au moins si promptement et à si bon marché, que le tricot à la main seroit aujourd'hui considéré comme un travail perdu. Le professeur entre dans un long détail sur l'invention de cette curieuse machine, et traite de «*ridicule vanité* » la prétention des François qui la réclament, quand il est de notoriété qu'elle été inventée par William Lée, de Woodborough, au comté de Nottingham, vers l'an 1589. Dans la salle des tricoteuses de bas à Londres, il y a un vieux tableau, où Lée est représenté montrant du doigt son métier à bas à une femme qui tricote debout près de lui; et au bas on lit l'inscription suivante : « Dans l'année 1589, l'ingénieux William Lée, maître-ès-arts, du collége de Saint-Jean, à Cambridge, imagina cette machine utile pour les bas ; mais ayant été dédaigné, il alla en France : elle est de fer pour lui; mais, pour nous et les autres, elle est d'or. En mémoire de quoi, il est ici représenté » Ce tableau peut avoir donné lieu à l'histoire qu'on débite, qu'il avoit inventé la machine pour faciliter le travail du tricotage, parce qu'il étoit devenu amoureux d'une fille de campagne, qui, pendant ses visites, étoit plus atten-

tive à son tricot qu'à ses propositions; ou plutôt l'histoire peut avoir été suggérée par le tableau.

Aaron Hill attribue l'invention à un jeune Oxonien qui s'étoit imprudemment marié, et qui, n'ayant rien pour soutenir sa famille que le produit du tricotage de sa femme, inventa le métier à bas, et, par là, acquit une grande fortune. Mais il ne peut y avoir aucun doute que ce soit *Lée* qui en ait été l'inventeur. Il est nommé comme tel dans une pétition des fabricans de bas de Londres, à Olivier Cromwell, tendant à demander qu'ils fussent établis en corporation. Lée, qui n'avoit pas trouvé d'encouragement auprès de la reine Élisabeth, accepta l'invitation de Henri IV de France. Il emmena avec lui neuf ouvriers, et quelques métiers qu'il établit à Rouen en Normandie. Après que le roi eut été assassiné, Léc fut négligé, et mourut à Paris dans une grande pauvreté.

On ne sait ni quand ni par qui l'art de tricoter les bas à la main fut imaginé. Savary avance hardiment que les Ecossois furent le premier peuple du monde qui tricota les bas, parce que Saint-Fiacre, dont nous avons déjà parlé et que les tricoteurs de bas avoient pris pour patron, étoit Ecossois. « Ce prince, si grand et si magnifique, Henri VIII, dit *Howell*, portoit ordinairement des bas de drap, excepté quand il recevoit d'Espagne, par grand hasard, une paire de bas de soie. Le roi Edouard, son fils, reçut en présent de Thomas Gresham une paire de long bas de soie à l'espagnole, et on fit beaucoup de cas de ce présent. Mistriss Montague, ouvrière en soie d'Elisabeth, fit présent à cette reine, dans la troisième année de son règne, d'une paire de bas de soie noire; et, depuis, elle n'en porta plus de laine. On ne peut donc guère faire remonter l'art de

tricoter en Angleterre au plus qu'à la moitié du seizième siècle. »

Jongleurs. — Le professeur donne un essai fort amusant sur les jongleurs ; et, sous ce titre, il comprend, non seulement ceux qui, par des mouvemens adroits et rapides, trompent les sens d'une manière divertissante, et en imposent aux spectateurrs par une innocente déception, de sorte qu'ils font croire entendu et vu ce qui ne l'a pas été, mais encore les danseurs de corde, les mimes, les automates, ceux qui font faire à des animaux des tours extraordinaires, etc. Il fait l'apologie de tous ces faiseurs de tours sur les places publiques « qui, selon « lui, ont bien mérité de la société, en donnant un « amusement à tel qui ne peut pas se procurer les illu- « sions plus dispendieuses d'un opéra. » L'art des jongleurs, dit-il, offre le plus agréable et le meilleur antidote contre la superstition et la croyance populaire aux miracles, aux exorcismes, aux conjurations, à la sorcellerie et à la divination, dont nos ancêtres ont si cruellement souffert. Les effets des ombres, l'électricité, les miroirs et le magnétisme étoient autrefois des instrumens puissans dans les mains d'hommes intéressés à tenir le vulgaire dans une crainte respectueuse. Ces prestiges ont été dépouillés de ce qu'ils avoient de terrible, et maintenant ils n'effraient plus, même sous leurs formes les plus imposantes.

Les anciens ont été de grands sorciers. Un siècle et demi avant notre ère, *Eunus*, Syrien, esclave en Sicile, persuada aux esclaves, ses compagnons, qu'il avoit avec les dieux des communications immédiates et des inspirations divines, quand, au milieu d'eux, il souffloit, par sa bouche, des flammes et des étincelles. Le rabbin Barchochebas, sous le règne d'Adrien, en soufflant des

flammes, fit croire aux juifs crédules qu'il étoit le Messie qu'ils attendoient; et l'empereur Constantin fut frappé de terreur, quand Valentinien lui dit qu'il avoit vu, dans la soirée même, un de ses gardes du corps soufflant du feu et de la flamme. Quelques historiens prétendent que ces illusions étoient exécutées en mettant des substances inflammables dans une coquille de noix percée aux deux bouts. Nos mangeurs de feu se contentent de rouler un peu de lin ou de filasse et d'en former une petite boule grosse comme une noisette, qu'ils laissent brûler presque jusqu'à ce qu'elle soit consumée. Alors ils roulent beaucoup de filasse autour. De cette façon, le feu reste long-tems en dedans, et il en peut sortir des étincelles impunément, pourvu qu'ils n'aspirent pas d'air par la bouche, mais seulement par les narines.

Le professeur fait mention d'un Anglois, nommé *Richardson*, qui mâchoit des charbons ardens, versoit du plomb fondu sur sa langue, et avaloit du verre fondu. On peut rendre la plante des pieds et la peau des mains si calleuses, que les nerfs soient à l'abri de toute injure; et il n'est pas rare, dans les fonderies de cuivre, que les ouvriers prennent dans leurs mains, devenues dures comme de la corne, du cuivre fondu qu'ils jettent contre les murs. C'est, ajoute M. Beckmann, ce qu'il a vu lui-même; et il assure que, dans ce moment, il s'exhaloit une odeur de corne brûlée. Il ajoute qu'on peut, par différens procédés, rendre la peau assez calleuse pour supporter de telles épreuves: entre autres, en la mouillant souvent d'esprit de vitriol, ou en la frottant fréquemment avec de l'huile; ce qui, avec le temps, rend le cuir comme de la corne. Il n'explique pas cependant par quels procédés la langue et l'intérieur de la bouche peuvent être rendues calleuses. Les jugemens

par l'épreuve paroissent avoir été dirigés par la jonglerie des prêtres de la manière qui convenoit à leurs intérêts. Quand ces jugemens eurent été abolis, Albert-le-Grand, moine de Saint-Dominique, prétendit en révéler le secret; c'étoit, dit-il, une pâte composée de sève d'althée (guimauve de mars), de semence de conise (herbe aux moucherons) et de blancs d'œuf, pâte qui protégeoit si complétement les mains, qu'on pouvoit manier impunément une barre de fer rouge.

Nous croyons cependant que nos mangeurs de feu modernes ont quelques moyens plus expéditifs pour effectuer leurs illusions; et, comme dit M. Wery (1), pour « augmenter l'inquiète admiration du peuple. » Ce spéculateur, ayant sans doute jugé que les Anglois sont ceux qui ont le plus d'argent et le moins de pénétration (découverte importante pour un jongleur), publia l'annonce suivante : « Expériences admirables qui seront faites au « Wauxhall, par miss Roggers, Américaine, la même « qui est entrée dans un four chauffé à 90 degrés, tenant « dansses mains u ngigot de mouton et des œufs, et n'en « est sortie que quand le gigot et les œufs étoient cuits. « Cette même Américaine (dit M. Wery) se lavera les « mains dans l'eau forte à 70 degrés, sans qu'après il y « paroisse aucune tache ni noire ni jaune. La même mâ-« chera des barres de fer rouge; elle se passera aussi « une barre de fer rouge sur les jambes et les bras nus, « sans en éprouver la plus légère sensation; elle se lavera « les bras dans le phosphore enflammé et ensuite se les « frottera avec une barre de fer rouge, dont les specta-« teurs verront avec le plus grand étonnement jaillir

(1) M. Wery est un spéculateur qui fait voir des curiosités de ce genre à Londres, à Bruxelles, etc. (*Note du rédacteur.*)

« des étincelles. Elle se lavera les mains et les pieds dans « dix-huit ou vingt livres de plomb fondu, dont, avec « ses mains, elle mettra une partie dans sa bouche ; elle « fera encore une grande quantité d'autres expériences « admirables. » Nous avons nous-mêmes joui de ce spectacle à la fête annuelle de Smithfield, depuis long-temps célèbre sous le nom de foire de Saint-Barthélemy.

En effet, cette surprenante Américaine, que M. J. Wery faisoit voir, se lavoit les mains dans l'huile bouillante, et se faisoit ensuite verser de l'eau forte dessus ; mais nous présumons que, sous l'huile, il y avoit une quantité d'eau dont la vapeur, à mesure qu'elle s'échauffoit en s'échappant à travers l'huile surnageante, donnoit à celle-ci l'apparence de l'ébullition, et, en réalité, sa température ne passoit pas 100 degrés de Fahrenheit (35° de Réaumur) ; puis, quand ses mains étoient bien imprégnées d'huile, il n'y avoit plus de danger à y verser de l'eau forte. Elle avoit aussi dans une chaudière du plomb fondu, dont elle paroissoit prendre un peu avec une cuiller et le verser dans sa bouche ; mais, quand elle prétendoit plonger la cuiller dans le plomb, la chaudière étoit sur un échafaud élevé, et le plomb ne pouvoit être vu des spectateurs. Elle y prenoit avec adresse une certaine quantité de mercure ; et c'étoit là ce qu'elle mettoit dans sa bouche, où il étoit retenu par une pièce de plomb qu'elle y avoit mise adroitement auparavant. Nous n'avons pas examiné si la plante des pieds de cette Américaine étoit racornie ou non ; mais la rapidité avec laquelle elle passoit sur une barre de fer rouge ne laissoit pas le temps à la chaleur d'attaquer la peau du pied le plus délicat ; cependant elle convenoit que la sienne avoit été frottée d'une certaine composition.

L'escamotage des gobelets est d'une haute antiquité, et dépend entièrement de la dextérité du jongleur; les sauts périlleux, les voltiges, les danses de corde, les artifices de l'équitation, sont des arts qu'on acquiert par une longue et dure pratique. Avaler des pierres, s'insérer une lame d'épée dans l'estomac, sont également les fruits d'une longue et pénible répétition. On a vu des gens se faire briser sur la poitrine de grosses pierres avec des marteaux, faire forger de même du fer sur une enclume placée sur leur estomac; mais ce ne sont que des supercheries. Il n'est pas même nécessaire, comme le professeur semble le penser, de courber le corps en cintre; que l'enclume soit assez grosse et le marteau assez petit, et l'on sentira à peine le coup. Ainsi, une enclume de deux cents livres résistera, sans que le corps ait à en souffrir, au coup d'un marteau de deux livres, frappé avec une force de cent livres, ou à celui d'un marteau de quatre livres avec une force de cinquante livres, l'action et la réaction étant réciproques et égales en force.

Les spectacles de danses de corde et d'équitation ont été apportés de l'Orient, c'est-à-dire d'Egypte, à Constantinople. De la Turquie ils ont passé à Rome, de Rome à Paris, et ils se sont ensuite répandus dans toute l'Europe. Pour amener les chevaux, les chiens, les cochons, et d'autres animaux à montrer un degré d'intelligence approchant de celui de l'homme, il faut à l'instructeur une cruauté extraordinaire mêlée peut-être de beaucoup de douceur. Nous nous souvenons d'un jongleur qui avoit accoutumé des dindons à danser, en leur faisant traverser des grilles dont les barreaux étoient chauffés au feu. On sait que des Romains avoient accoutumé un éléphant à danser sur une corde lâche et attachée en travers du théâtre; on avoit tant de confiance en son adresse,

qu'un homme montoit sur son dos pendant qu'il exécutoit ses tours.

Les marionnettes, ou comédiens de bois, les diverses espèces d'automates, les *androïdes*, les ombres chinoises, sont des mécaniques ingénieuses qu'on peut à peine ranger dans la classe des jongleries. Platon et Aristote nous attestent qu'on attribuoit à Dédale des statues, qui non seulement avoient le pouvoir de marcher, mais qu'il falloit attacher pour les empêcher de s'échapper en courant! Aristote donne la description d'une Vénus de bois que le même avoit faite, à laquelle il avoit donné le mouvement par du vif-argent, comme nos jouets d'enfans chinois et hollandois. Le professeur ne paroît pas convaincu de ce pouvoir étonnant attribué aux automates de Dédale. Quand les Grecs les virent, dit-il, ils ont pu s'écrier: « Ils vont bientot marcher. » Les générations suivantes auront affirmé qu'ils marchoient réellement; et la postérité, ajoutant encore quelque chose, a dit qu'ils se seroient échappés s'ils n'avoient pas été attachés. Le mieux auroit été de nier toutes ces suppositions.

On suppose que les statues parlantes sont aussi anciennes que les oracles de l'Egypte et de la Grèce. On ne sait pas exactement quand, dans les derniers temps, elles ont été renouvelées, pour tomber dans les mains des jongleurs laïques. Le professeur Beckmann observe que Reitz, dans ses notes sur Lucien, fait mention d'un Thomas Irson, Anglois, qui étonna le roi Charles II et toute la cour, par une figure parlante, jusqu'à ce qu'un des pages eût découvert, dans la chambre voisine, un prêtre papiste, qui répondoit aux questions faites dans l'oreille de la tête de bois, au moyen d'un tuyau dont la direction étoit vis-à-vis.

Dès l'année 1500, Ætius prétendoit guérir la goutte et les convulsions par l'aimant. Paracelse guérissoit ainsi le mal de dents. Dans le quinzième siècle, Marcellus, et Camille dans le seizième, le guérissoient aussi de même. Baptiste Porta l'a recommandé pour le même mal; et Kircher dit qu'on portoit de l'aimant au bout du nez, comme préservatif contre les convulsions et les affections nerveuses. Vers la fin du dix-septième siècle, toucher les dents et les oreilles avec l'aimant étoit un préservatif à la mode contre les maux de dents, d'yeux et d'oreilles. De nos jours, sont venus les impudens charlatans, Mesmer et Maignaduc, qui, après avoir rempli leurs coffres par le magnétisme animal, se sont retirés en riant de la crédulité de leurs imbécilles sectateurs.

Poisons secrets. M. Beckmann nous dit qu'il faut entendre, par ce mot en général, tous les poisons qui peuvent être administrés imperceptiblement, et qui, par degrés, abrègent la vie de l'homme par des maladies lentes. Le professeur regarde comme prouvé, par le témoignage de Plutarque, de Quintilien, et autres auteurs respectables, que les anciens ont connu ces sortes de poisons. Théophraste parle d'un poison préparé avec l'aconite, qui peut, étant modéré de telle et telle manière, procurer la mort en deux ou trois mois, ou en deux ou trois ans. Il nous dit aussi que Thrasyas avoit une autre préparation, par laquelle la mort étoit hâtée ou retardée sans la moindre douleur, et la corruption empêchée. Les principaux poisons connus des anciens étoient des préparations de ciguë, de pavot, et de certaines substances animales, dans lesquelles on suppose que les plus remarquables étoient le *lepus marinus* ou *aplysia depilans* (Linné); ils ne paroissent pas avoir connu les plus actifs et les plus puissans poisons du règne minéral.

Dans l'année 1659, sous le pontificat d'Alexandre VII, on remarqua, à Rome, que beaucoup de jeunes épouses étoient devenues subitement veuves, et que beaucoup de maris étoient morts dès qu'ils étoient devenus désagréables à leurs femmes. Le soupçon tomba sur une société de jeunes femmes dirigées par une vieille qui prétendoit dire la bonne aventure, et qui avoit souvent prédit la mort de certaines personnes à ceux qui avoient intérêt à cet événement. Leurs pratiques furent découvertes par une femme rusée. Toute la société fut arrêtée et mise à la torture; la sorcière, qui se nommoit *Spara*, fut pendue publiquement. Cette Spara, selon le Bret, étoit une Sicilienne, qui tenoit ses connoissances de *Tofania*, femme de Palerme. Tout le monde a entendu parler de l'*aqua Tophania*, *aqua del Toffana*, ou *acquetta di Napoli*, que cette exécrable femme faisoit profession de distribuer par charité aux femmes qui souhaitoient d'être débarrassées de leurs maris. Labat dit que Tofania distribuoit son poison dans des petites bouteilles de verre qui portoient cette inscription : Manne de saint Nicolas de Bari. Elle parvint à un âge très-avancé; mais, à la fin, elle fut arrachée d'un monastère où elle s'étoit réfugiée; et, ayant été appliquée à la torture, elle confessa ses crimes et fut étranglée. Garelli, médecin de Charles VI, roi des Deux-Siciles, au temps où Tofania fut arrêtée, écrivit au célèbre Hoffman ce qui suit :

« Votre élégante dissertation sur les erreurs relatives aux poisons a rappelé à ma mémoire un certain poison lent, qu'un infâme empoisonneur, encore existant dans les prisons de Naples, a employé pour la destruction de plus de six cents personnes. Ce n'étoit autre chose que de l'arsenic cristallisé dissous dans une grande quantité d'eau par décoction, avec addition (mais je ne sais pour-

quoi) d'une herbe appelée cymbalaire (*antirrhinum cymbalaria*). Cela m'a été communiqué par S. M. impériale elle-même, à qui la procédure, confirmée par les aveux du criminel, avoit été transmise. »

Cependant l'abbé Galiani donne une différente recette de la préparation.

« A Naples, dit-il, un mélange d'opium et de cantharides est connu pour un poison lent, le plus sûr de tous, le plus infaillible, puisqu'on ne sauroit jamais s'en défier. D'abord on le donne à petites doses, afin que ses effets soient insensibles. En Italie, tout le monde l'appelle *aqua di Tofania*. Personne n'est à l'abri de ses surprises, parce que la liqueur obtenue est aussi limpide que de l'eau de roche, et sans goût. Ses effets sont lents et presque imperceptibles. Il n'y a pas une femme à Naples qui n'en ait un flacon négligemment jeté sur sa toilette, parmi ses flacons d'odeurs; elle seule connoît celui-là, et sait le distinguer. »

Peut-on admettre cette horrible imputation? Si elle est fondée, il y a peut-être deux flacons, l'un de Garelli pour le mari, et l'autre de Galiani pour l'amant. Nous sommes portés à croire qu'on en a dit sur l'*aqua Tofania* beaucoup plus qu'elle ne mérite, et nous sommes convaincus que les constitutions délabrées qu'on rapporte de Naples doivent être moins attribuées à la puissance de l'*aqua Tofania* qu'à la débauche commune chez ce peuple dépravé, qui vit dans un climat debilitant. On ne peut cependant pas douter que l'art infâme de préparer et d'administrer secrètement différentes sortes de poisons n'ait été extrêmement répandu, vers le milieu du dix-septième siècle, à Rome et à Naples. En France, mais plus spécialement à Paris, il a été porté, s'il est possible, à un plus haut degré. Vers 1670, une dame de qualité, Marguerite d'Aubray;

femme du marquis de Brinvillier, commença par se distinguer dans ce qu'il y avoit de plus dévoué aux vices et finit par devenir l'empoisonneuse moderne la plus célèbre. Son mari jouissoit d'un revenu de 30,000 livres de rentes; et elle lui avoit apporté de plus une fortune de 200,000 liv. Le professeur a pris beaucoup de peine pour se procurer une connoissance exacte des horribles pratiques de cette exécrable femme. Voici l'abrégé de son histoire:

Un aventurier dans la misère, nommé Godin de Sainte-Croix, qui, ayant été capitaine de dragons, avoit fait connoissance avec le marquis dans les campagnes des Pays-Bas, vint à Paris, et fréquenta constamment sa maison, où, en peu de temps, il trouva moyen de s'insinuer dans les bonnes grâces de la marquise. Le marquis ne fut pas long-temps sans mourir; et pourtant pas assez pour que sa fortune et la dot de sa femme ne fussent à peu près entièrement dissipées. La conduite de la dame, qui ne prenoit aucun soin de dissimuler son intrigue amoureuse, engagea son père à faire arrêter Sainte-Croix, qui fut mis à la Bastille. Il y fit connoissance avec un Italien, nommé d'Exile, de qui il apprit l'art de préparer des poisons. Après un emprisonnement d'un an, Sainte-Croix fut relâché. Il courut chez la marquise, et l'instruisit dans cet art diabolique, qu'elle s'attacha à pratiquer pour rétablir ses affaires. Elle se déguisa en religieuse, distribua de la nourriture aux pauvres, servit les malades à l'Hôtel-Dieu, et essaya, sans être découverte, la force de ses poisons sur ces malheureux. Elle corrompit un nommé Lachaussée, domestique de Sainte-Croix, pour empoisonner son propre père, au service duquel elle l'avoit introduit, et ensuite son frère; elle tenta d'empoisonner sa sœur. Un soupçon s'étant élevé qu'ils étoient morts empoisonnés, leurs corps furent ouverts; mais, pendant

ce temps, les coupables échappèrent. Leurs horribles pratiques furent révélées de la manière suivante :

Sainte-Croix, quand il préparoit ses poisons; avoit coutume de mettre un masque de verre; mais un jour ce masque fut brisé par accident; Sainte-Croix suffoqué fut trouvé mort dans son laboratoire. Le gouvernement fit inventorier les effets de cet homme qui n'avoit point de famille, et la liste en fut écrite. On y trouva une petite boîte, à laquelle Sainte-Croix avoit joint une prière de la remettre, après sa mort, à la marquise de Brinvillier; ou, en cas que celle-ci n'existât plus, de la brûler. Cette requête étoit ainsi conçue : « Je supplie humblement ceux dans les mains de qui cette boîte peut tomber, d'avoir la bonté de la remettre aux mains seules de la marquise de Brinvillier, qui demeure rue Neuve-Saint-Paul; ce qu'elle contient ne regardant qu'elle seule, et n'y ayant d'ailleurs rien qui puisse servir à aucune autre personne. En cas qu'elle soit morte avant moi, je prie de brûler la boîte et tout ce qu'elle contient, sans l'ouvrir, ni y rien déranger; et, pour que personne n'en prétende cause d'ignorance, je jure, par Dieu que j'adore et par tout ce qu'il y a de plus sacré, que je n'avance ici rien que la vérité. Si mes intentions, toutes justes et raisonnables qu'elles sont; étoient trahies en ce point, j'en charge leur conscience, tant dans ce monde que dans l'autre, pour en décharger la mienne; protestant que c'est mon dernier désir. Donné à Paris, ce 25 mai 1672, après midi. De Sainte-Croix. »

Si quelque chose pouvoit engager à ouvrir la boîte, c'étoit cette singulière recommandation. Elle fut ouverte en effet, et on y trouva une grande quantité de poisons de toutes espèces, avec des instructions sur leurs effets, éprouvés sur des animaux. Quand la marquise apprit la mort de son amant et son maître, elle voulut avoir la

cassette, et tâcha de corrompre les officiers de justice pour se la faire remettre ; mais, n'ayant pu y réussir, elle se hâta de quitter le royaume. Lachaussée, cependant, continua de rester à Paris, et réclama la propriété des effets de Sainte-Croix. Mais il fut arrêté et emprisonné; et, comme il avoua plus de crimes encore qu'on n'en avoit soupçonné, il fut rompu vif en 1673.

La marquise s'enfuit en Angleterre, et de là à Liége, où elle se réfugia dans un couvent. Desgrais, officier de justice, fut envoyé à sa poursuite ; et, s'étant déguisé en abbé, il parvint à l'attirer hors de ce lieu privilégié, qui, comme l'observe le professeur, « étoit consacré par la folie à la protection du vice. » Dans ses effets, on trouva une confession et un catalogue complet de tous ses crimes, écrits de sa main. Elle fut amenée à Paris : son procès lui fut fait; et, le 16 juillet 1676, elle fut publiquement décapitée et brûlée. Mais la mort de cette Médée françoise ne mit pas un terme à cette pratique des empoisonnemens secrets, qui fut portée à un tel excès, qu'en 1679, une cour particulière fut établie pour juger cette classe de malfaiteurs. On l'appela chambre de poison, ou chambre ardente.

Falsification du vin. Le professeur nous dit qu'on n'a jamais inventé de falsification d'aucune denrée plus pernicieuse à la santé, et en même temps plus ordinairement pratiquée que celle du vin par des préparations de plomb ; et nous sommes en cela bien d'accord avec lui, quand il dit que l'inventeur de ces préparations mérite plus d'exécration que « Barthold Schwartz, qu'on suppose inventeur de la poudre à canon. » L'oxyde de plomb, dissous dans l'acide, gâte le vin, en donnant à la liqueur un goût sucré qui n'est pas désagréable ; il n'en change pas la couleur, et il arrête la fermentation ou corrup-

tion. Mais, dit le professeur, l'acheteur paie cher ces avantages dont le marchand profite; car ils communiquent au vin des qualités nuisibles qui, selon la quantité bue par le consommateur et sa constitution, lui occasionnent une mort prompte ou lente, de violentes coliques, des obstructions, et autres maladies; de sorte qu'on peut justement douter si Mars, ou Vénus, ou *Saturne* (le plomb); sont plus destructifs l'un que l'autre de l'espèce humaine.

Les anciens, selon lui, savoient que le plomb adoucit les vins durs, qu'il corrige leur acidité, et aussi que l'acide du vin a la vertu de dissoudre le plomb: car Pline dit que, quand les marchands de vin, grecs et romains, vouloient éprouver si leur vin étoit altéré, ils y plongeoient une lame de plomb, qui leur faisoit voir seulement si la corrosion avoit changé la couleur du plomb. Ils savoient aussi la manière de clarifier et d'améliorer leur vin, en le faisant bouillir avec de la chaux ou du gypse; ce que les modernes font encore. Mais le professeur ne pense pas que l'usage du gypse ait aucun mauvais effet; il ne croit pas que « les marchands de vin qui en emploient, ainsi que de la chaux, méritent plus d'être punis que les brasseurs de bière qui, de la même manière, rendent la bière aigre, plus potable et plus vendable. Sans préjuger ce que peuvent mériter les brasseurs de bière en Allemagne, ceux d'Angleterre ne se font pas plus de scrupule que les marchands de vin d'empoisonner leurs acheteurs, et nous croyons que le *coculus indicus*, l'*opium*, le *quassia* (bois de Surinam), et autres drogues qu'ils brassent avec leur *ale* et leur *porter*, pour leur donner une apparence de force, sont aussi nuisibles à la santé de ceux qui s'adonnent à boire ces liqueurs malfaisantes, que peut l'être la litharge dans le vin. Si donc celui qui a inventé

cette dernière pratique mérite, selon Pirkheimer, une malédiction éternelle, pour avoir rendu nuisible et destructive une liqueur qu'on emploie à des objets sacrés, et qui est la plus agréable aux hommes, nous ne pouvons penser qu'il eût été beaucoup plus indulgent pour les brasseurs de bière, qui convertissent en poisons et en causes de maladies ce que la nature nous a donné pour nous procurer de la joie, entretenir la gaîté, ou adoucir nos peines. Les marchands de vins, quand l'usage de la litharge leur fut défendu, ont eu recours au bismuth et au soufre, qui produisirent des effets si funestes, que le commerce des vins de Wurtemberg en a été presque ruiné, et qu'il a fallu porter une loi qui défendît la falsification des vins, sous peine de mort. Un homme, qui fut découvert, fut banni: un autre, nommé Ehren, fut décapité. Ces mesures extrêmes, avec l'invention d'une solution de foie de soufre et d'arsenic pour découvrir les métaux, appelée *liquor probatorius wurtembergicus*, ont rendu la réputation aux vins du Wurtemberg; et les marchands se contentent maintenant d'employer des substances non malfaisantes, le soufre, la colle de poisson et les œufs.

Le professeur blâme*, entre autres pratiques, celles des tuyaux de plomb pour amener l'eau destinée à la cuisine, et l'usage des fontaines de plomb, qui, dit-il, dans bien des occasions, ont des suites alarmantes. Nous doutons de cette assertion, à moins toutefois que l'eau ne fût imprégnée de matières salines, ou de substances acides, l'eau n'ayant point d'action quelconque sur les surfaces de plomb. Mais quand on réfléchit sur l'indifférence et l'incurie avec lesquelles des légumes acides sont mis dans des vaisseaux de cuivre, ou sur la coutume de mettre des pièces de monnoie de cuivre dans les pois et autres légumes pour les rendre plus verts, celle d'emplir de fruits acides des pots

de terre vernissés, etc., il est plus étonnant qu'un seul individu échappe à ces dangers, que de voir la moitié du monde périr de maladies de langueur. Sans être atteint des antipathies chimériques de Matthieu Bramble, nous craignons de pouvoir dire, avec vérité, comme le vieux gouverneur de Batavia, que « nous mangeons du poison « et buvons la peste à chaque repas. »

Nous nous arrêtons ici. Nous n'avons fait qu'effleurer les parties les moins profondes et les plus à la portée du peuple; mais les recherches dans l'histoire des sciences chimiques et des arts mécaniques et de leurs découvertes, forment une partie considérable de ces utiles et amusans volumes. Nous pouvons ajouter que le traducteur a rempli sa tâche d'une manière digne de toute confiance, et qu'il a partout rendu une justice exacte à son auteur.

II.

MÉLANGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Lettre sur le Bocage normand.

Je me suis toujours étonné que, parmi ces historiens célèbres, ces poètes illustres qu'a produits la Normandie, pas un seul n'ait décrit, n'ait chanté notre *Bocage*. Cependant quelle contrée est plus riche en sites pittoresques, en souvenirs attachans? César a rempli du bruit des chars et des armes ces paisibles solitudes, dont le silence n'est plus interrompu aujourd'hui que par les chants du pâtre, que par le bêlement des troupeaux. Cette colline, où la chèvre bondit sur la bruyère fleurie,

fut le théâtre d'un combat dans lequel nos aïeux humilièrent les aigles romaines; et le druide a fait entendre ses terribles accens sous ces dômes de verdure, abri fortuné du chantre mélodieux des bois. Plus loin, c'est le vieux château de l'un de ces guerriers fameux qui suivirent Guillaume aux champs d'Albion; ou bien de l'un de ces brillans paladins, célèbres par leur courage à la guerre, leurs succès dans les tournois, leur constance en amour. Ici, ce sont les débris de l'antique ermitage de quelque homme de paix dont le nom est encore invoqué dans la contrée. Las du monde, il étoit venu cacher sa vie au fond de ce vallon mystérieux; heureux de se trouver seul enfin avec Dieu, avec son cœur, avec la nature! Me plaît-il de plonger moins avant dans la nuit des temps, de cruelles guerres intestines déchirent la patrie; et la *Ligue* et la *Fronde* demandent au Bocage des partisans; elles n'y trouvent que des ennemis. Enfin, dans ces jours de douleur et d'effroi, où la France voit périr son roi sur un échafaud, voit les temples de son Dieu profanés et détruits, le Bocage reste fidèle à la cause du malheur, au culte sacré des aïeux; et c'est là que l'on combat, que l'on prie pour la gloire de la religion et des lis. Ainsi l'ame trouve en ces lieux toutes sortes d'enchantemens, ravie, agrandie à la fois et par tant d'éloquens souvenirs et par l'aspect riant des scènes présentes.

Je n'ai parcouru que la partie du Bocage qui se trouve entre Vire et Vassy. Essayons de peindre ce que j'ai vu.

La route qui conduit de Vire à Vassy est établie sur le penchant d'une colline. A gauche est le vallon où l'œil découvre dans la belle saison tout ce qui peut l'enchanter; des prairies arrosées par de belles eaux; des champs de sarrasin qui répandent une douce senteur de

miel, à côté du jonc marin qui étale l'or de ses longues quenouilles. Tous ces champs sont coupés, sillonnés par des haies d'aubépine, qui les gardent de la fureur des aquilons et des feux de l'été. Au-dessus de la haie se balancent quelques chênes ou quelques hêtres dont les têtes touffues forment de magnifiques bouquets de verdure. C'est là que l'abeille vient butiner en bourdonnant; que le ramier, la verdière et le rouge-gorge font leurs nids, tandis que l'hirondelle voyageuse rase l'émail des campagnes, et qu'épiant sa proie, le cruel tiercelet plane au haut d'un ciel d'argent et d'azur. En avançant, on aperçoit bientôt l'immense nappe d'eau de l'étang de Chenedollé. Pendant l'été, ses eaux sont tranquilles et unies comme une belle glace. Dans l'hiver, elles crient, et leur bruit mélancolique qui se joint à l'aigre chant des mauves remplit la solitude d'une tristesse qui n'est pas sans quelque charme. Enfin apparoît Vassy avec ses taillis qui s'élèvent en amphithéâtre, et ses orgueilleuses futaies.

A droite de la grande route, la scène a moins de magnificence; mais les aspects qu'elle présente varient merveilleusemunt le paysage. Sur le haut de la colline, on aperçoit et le clocher de la vieille église de Bulli qui se perd dans la nue, comme pour avertir que, par la prière, l'homme se rapproche du ciel, et quelques chaumières éparses au milieu de cours plantées de poiriers et de mûriers. Derrière la maison se trouve le *plant*, verger délicieux où croît une forêt de ces pommiers opulens que M. de Chenedollé a chantés, et qui semblent avoir reçu tant d'éclat de ses beaux vers. Ainsi la douce paix des champs emprunte je ne sais quoi de suave de la tendre mélodie du chantre des Géorgiques. Les maisons sont construites en pierres brunes, qui semblent avoir été

pétries avec du verre. Au soleil, ces pierres jettent un éclat pareil à celui du diamant.

Que si vous me demandez les mœurs des hommes qui habitent ces contrées, je vous dirai qu'elles sont simples et tout-à-fait rapprochées de la nature. Toutefois, dans les villages qui avoisinent les bourgs et les villes, on remarque les commencemens d'un luxe et d'une corruption qui jusqu'alors sembloient étrangers à cet heureux pays. L'habitant du Bocage est laborieux et plein de persévérance; mais l'habitude et la routine exercent sur lui un grand empire; il laboure et sème ses champs, comme le faisoient ses aïeux, et rejette toute innovation, même utile. Peu de crimes souillent maintenant notre Bocage; et ces paysans des environs de Vire, qu'on a représentés si souvent comme des hommes de mauvaise foi, fourbes, menteurs, ne se faisant aucun scrupule de rendre de faux témoignages en justice, sont, de tout le département du Calvados, les hommes qui plaident le moins, et qui paroissent le moins souvent devant nos cours d'assises. Ils sont hospitaliers, et jamais ils n'ont fermé leur cabane à l'homme persécuté. Durant les troubles révolutionnaires, ils l'ouvrirent plus d'une fois à des prêtres poursuivis par des assassins. Ces simples laboureurs, ces simples pâtres ont aussi montré un grand courage dans les combats. Lorsque l'illustre et malheureux comte de Frotté déploya au milieu d'eux l'étendart de la monarchie, il vit accourir sous la bannière sans tache une jeunesse ardente, brave, belliqueuse qui souvent repoussa des troupes aguerries, accoutumées à vaincre. Le Bocage a produit des hommes célèbres. L'auteur du *Génie de l'homme* a reçu le jour dans ces bosquets, et le modeste et savant ecclésiastique qui a fondé à Caen les admirables établissemens du *bon Sauveur*, M. l'abbé Jamet, est des

environs de Tinchebrai. Quoique la guerre civile ait désolé cette contrée, tous les désastres qu'elle a soufferts sont depuis long-temps réparés. La fertilité du sol et le travail des habitans ont fait bientôt disparoître jusqu'à la trace des ruines..

Si quelques débris affligent les yeux, ce sont ceux de vieux châteaux tombés sous le marteau de la *bande noire*; car, jusque dans les solitudes les plus profondes, on entend retentir ce marteau du vandalisme qui abat les monumens pour tuer les souvenirs. Déjà l'antique manoir de Bernières-le-Pâtre a disparu; et, chose déplorable! le mal est dans nos lois. En ordonnant l'égalité de partage entre les enfans, elles anéantissent les grandes fortunes. Aucun des fils n'est assez riche pour soutenir l'état du père, et la demeure des aïeux passe dans les mains d'un barbare étranger, presque toujours condamnée à une démolition sacrilége! Ne seroit-il point temps d'entendre la voix de la France qui demande que cette législation, anti-monarchique surtout, reçoive incessamment d'utiles modifications!

URBAIN GUILBERT.

Revenus du califat sous le règne de Mamoun.

Nous avons dit, dans un volume précédent, qu'il étoit impossible de déterminer avec précision les revenus de la Porte-Ottomane, à cause de la grande diversité des sources d'où ils proviennent et des modes de perception.

L'aperçu suivant des revenus du califat donne une image de cet état confus des finances orientales. Il est extrait d'Ibn Khaledoun par M. Joseph de Hammer.

Du *Bahrein*, 200 habits riches.

Du district de *Thenstan*, 240 *rotl* de terre sigillée, le *rotl* à 130 *drames* ou *drehms*.

Ahvaz, 30,000 *rotl* de sucre.

Fars, 3,000 bouteilles d'eau-de-rose, 10,000 *rotl* d'huile d'olive.

Kerman, 500 habits riches, 20,000 *rotl* de dattes, 1,000 *rotl* de *sind* (peut-être *senn*), du senné, 150 *rotl* d'aloès des Indes.

Ségistan, 3,000 pièces de brocard, 20,000 *rotl* de sucre.

Khorassan, 2,000 plaques d'argent, 4,000 chevaux, 1,000 esclaves, 27,000 pièces d'étoffe de soie, 3,000 *rotl* de myrobolans.

Djordjan, 1,000 liasses de soie.

Coumis, 1,000 plaques d'argent.

Taberistan, *Rouyan*, *Nehavend*, 600 tapis, 200 robes, 500 habits, 300 mouchoirs et autant de serviettes de bain.

Rei, 20,000 *rotl* de miel.

Hamadan, 1,000 *rotl* de confiture, dite *robb* de pommes de Grenade, 120,000 *rotl* du miel le plus doux.

Mossoul, 1,000 *rotl* de miel blanc.

Kilan, 1,000 esclaves, 2,000 outres de miel, 10 pièces, 20 robes.

Arménie, 20 tapis, 10,000 *rotl*, 10,000 d'oranges, 200 mulets (1).

Canesrin, 1,000 charges de raisins secs.

Palestine, 300,000 *rotl* de raisins secs.

Afrique, 120 tapis.

En argent comptant:

Essouad, le district de *Bassra* et *Coufa* donnaient d'argent :

(1) Il y a ici deux mots arabes que M. Hammer n'a pu traduire.

En grains	27,780,000 *drehms.*
En argent	14,800,000
Cosker	11,600,000
Kordidjle	20,800,000
Holvan	4,800,000
Ahvaz	25,000
Fars	27,000,000
Kerman	4,200,000
Mekran	400,000
Sind	11,500,000
Ségistan	4,000,000
Khorassan	28,000,000
Djerdjan	12,000,000
Coumis	1,500,000
Taberistan, avec *Rouyan* et *Nehavend*	6,300,000
Rei	12,000,000
Hamadan	11,000,000
Le district entre Bassra et Coufa	1,700,000
Cheherzor	6,000,000
Masenderan	4,000,000
Mossoul	24,000,000
Azerbeidjan	4,000,000
Alkerah	300,000
Kilan	5,000,000
L'Arménie	13,000,000
Barca	1,000,000
L'Afrique proprement dite	13,000,000
Somme	274,505,000 *drehms* ou *derhems.*

Dinars d'or.

Canesrin en donnoit	400,000
District du *Jordan*.............	96,000
Palestine......................	320,000
L'*Egypte*.......................	1,920,000
Le *Jemen*.......................	370,000
Damas..........................	420,000
Hedjaz.........................	300,000
Somme....	3,826,000 *dinars.*

Le revenu entier de l'empire oriental consistoit donc en 274,505,000 *derhems* d'argent et en 3,826,000 dinars d'or.

Un dinar équivaut, comme il est dit ci-dessus, à 1 $\frac{3}{7}$ derhem, ou un derhem est égal à sept dixièmes d'un dinar.

Pour réduire les dinars en derhems, il faut donc ajouter à la somme des dinars encore $\frac{3}{7}$. Les trois septièmes de la somme susdite font 1,639,714 $\frac{2}{7}$, lesquels, additionnés à la somme susdite, font :

3,826,000
1,639,714

5,465,714 $\frac{2}{7}$ *derhems*

lesquels, additionnés à la somme supérieure,

274,505,000
5,465,714 $\frac{2}{7}$

Font.... 279,970,714 $\frac{2}{7}$ *derhems.*

Il est cependant impossible d'évaluer cette somme en

notre monnoie, tant que nous ne connoîtrons pas au juste la valeur du derhem, qui paroît avoir été à peu près celle d'une piastre forte. Pour ce qui regarde les revenus des rois d'Andalousie, on raconte que le huitième des Ommïades, Nadir-Abdorrahman, laissa à sa mort cinq cents quintaux d'or équivalant à 5,000,000 dinars. Il est dit de même, dans les histoires les plus authentiques, que les revenus annuels du califat, sous Had-Rachid, montoient à 7,500 quintaux d'or (75,000,000 dinars). On peut juger de la richesse des Fatemites par le fait suivant : Le visir Efd'hal, fils de Bedr-Aldjemali, ayant été tué, son bien confisqué montoit à 6,250,000 ducats, outre les bijoux et les effets précieux. . . . . . .

Ibn Khaledoun, qui s'étoit trouvé au Gaire sous le règne de Malek-Ebi-Saïd-Bercouh, et qui étoit lié avec l'administration fiscale, donne ensuite un inventaire des confiscations les plus mémorables ; c'est ainsi qu'à la confiscation du ministre disgracié, Emir-Mahmoud, on trouva 260 mille ducats, outre les richesses en meubles et bijoux, etc.

Nous avons eu pour revenus du califat ; sous le règne de Mamoun, la somme de 279,970,714 $\frac{2}{7}$ derhems, lesquels, réduits en dinars, font 195,979,500 dinars ; de sorte que, si les données sont justes, les revenus du califat, qui, sous Mansour, étoient de 75 millions, auroient monté, sous Mamoun, à plus de 120 millions ; ce qui paroît incroyable à M. de Hammer. Il faut observer aussi que, quoique le mot *derhem* soit venu du mot *drachme*, il ne doit point être confondu, quant au poids, avec notre drachme, qui est un gros ou la huitième partie d'une once, dont seize font une livre, tandis que le derhem est la quarantième partie d'un occa, qui a deux livres un quart et au-delà ; de sorte que le derhem équivaut à peu près à l'once et non pas au drachme.

Envahissement de la mer.

Il paroît constant que la mer usurpe insensiblement sur la terre, du nord au sud, sur la côte orientale de l'Amérique. Au cap de Mai, où la Delaware se jette dans l'Océan atlantique, il existe une maison sur le mur de laquelle on a inscrit les observations ci-après :

	Distance de la maison à la mer.
En 1804	334 pieds.
1806	324
1807	294
1808	273
1809	267
1811	259
1812	254
1816	225
1817	214
1818	204
1819	188
1820	180

Les habitans de la côte du Brésil prétendent avoir observé la même chose ; mais nous n'avons aucun détail à ce sujet. Il existe cependant à Ilheos un bâtiment qui étoit autrefois à une distance assez considérable de la mer, et qui n'en est plus qu'à une centaine de pas.

(*Litterary Gazette.*)

Mouvemens de la population dans les états italiens de l'Autriche. (Extrait des registres officiels.)

Gouvernement de Venise, comprenant tout l'état vénitien en Italie jusqu'au Mincio :

Années	Naissances.	Morts.	Mariages.
1812	74,597	78,054	14,974.
1813	78,624	70,586	15,180.
1814	72,823	79,741	11,529.
1815	72,398	71,857	12,793.
1816	71,461	80,821	13,289.

Province de Bergame, correspondante au département du Serio :

1813	11,952	10,308	2,735.
1814	10,027	10,431	1,551.
1815	9,708	11,343	1,965.
1816	11,377	12,381	1,880.
1817	10,234	15,992	1,703.
1818	11,208	10,017	2,492.

Province de Brescia, correspondante au département du Mella :

1815	10,387	11,938	2,098.

Tout l'ex-royaume d'Italie, en

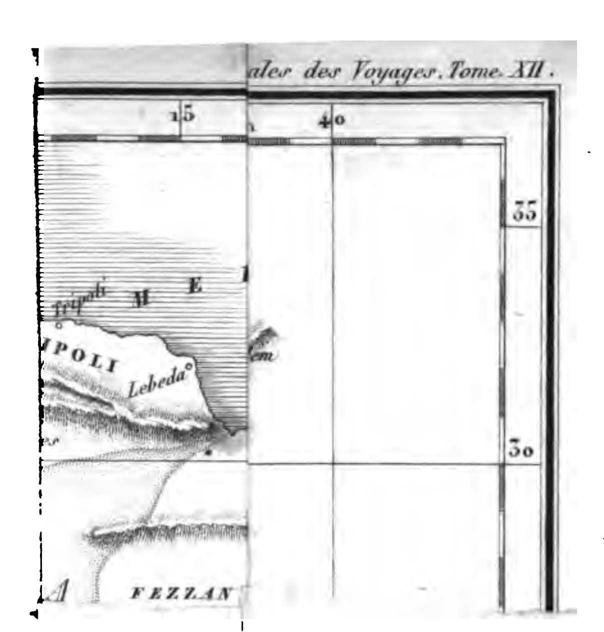
1810	25[illegible],[illegible]44	218,004	61,685.

Sur les cartes conjecturales (avec un fac-simile *de la carte de l'Afrique septentrionale,* par M. Mac-Queen (1).)

Rien n'est plus difficile à déterminer en géographie que la limite qui sépare l'abus des cartes conjecturales de leur emploi utile et permis. Quelques savans veulent qu'une carte ne contienne absolument que les choses prouvées et même fixées avec certitude; mais ce principe, incontestable lorsqu'il est question des cartes, spéciales et générales, d'une contrée ou d'un ensemble des contrées parfaitement connues, ne sauroit s'appliquer aux cartes représentant une partie considérable du globe, surtout une partie du monde quelconque, à l'exception de l'Europe et de l'Amérique méridionale. On est forcé d'admettre dans ces cartes quelques détails qui ne sont encore que probables, à moins de laisser en blanc des parties si importantes que l'on ne tireroit plus de la carte cet ensemble d'idées qu'on y cherche.

Effaceroit-on sur les cartes d'Afrique l'indication du lac Marawi ou celle du Bornou, celle de Tombouctou, parce qu'elles ne peuvent encore être que des approximations? Personne n'y penseroit. Mais où se trouve la limite entre une approximation fondée sur des itinéraires un peu plus précis qu'à l'ordinaire, et une simple conjecture appuyée sur des témoignages plus vagues et sur des détails de route plus douteux? Nous renvoyons le lecteur, jaloux d'apprécier cette question, au savant mémoire de M. Walckenaer sur les itinéraires du nord de l'Afrique; la position de Tombouctou s'y trouve fixée à vingt ou trente lieues de près; c'est désormais un des points les

(1) *Voyez* l'analyse de la *Dissertation* de M. *Mac-Queen.*


ales des Voyages. Tome. XII.
15
40
35
30
Tripoli
M E
POLI
Lebeda
FEZZAN

plus certains de l'Afrique intérieure, aussi certains peut-être que Gondar ou Sennaar; mais il s'en faut bien qu'il en soit de même de Caschena, dont on peut, d'après des raisons très-spécieuses, porter la position à deux degrés plus haut au sud; faut-il pour cela la faire disparoître de la carte?

Ce qui seroit à désirer, c'est de trouver un moyen de distinguer, soit par des teintes diverses, soit par les formes de l'écriture, ce qui est certain et ce qui est hypothétique; il seroit même à désirer qu'on pût faire remarquer ce qui, dans les parties conjecturales, est fondé sur des combinaisons scientifiques, et ce qui ne l'est que sur des indications isolées de quelque voyageur. Les graveurs de géographie qui résoudroient ce problême, s'acquerroient un mérite réel aux yeux du monde savant.

Ces vœux ont souvent occupé notre pensée; nous y sommes revenus en voyant la *Carte conjecturale du centre de l'Afrique septentrionale*, par M. Mac-Queen, et dont une copie est annexée au présent cahier. Le système que M. Mac-Queen s'est formé sur la direction des montagnes et des fleuves de cette partie du monde mérite attention; nous l'avons fait connoître dans un volume précédent; et, sur le désir de plusieurs de nos lecteurs, nous donnons ici la carte, qui, mieux qu'aucun exposé, en fait voir l'ensemble, les avantages et les côtés foibles.

Mais l'intérêt de cette carte augmente encore par les indications positives qu'on y remarque, tant dans les contrées situées à l'est du golfe de Biafia que dans les régions au nord-ouest de Bénin et au nord d'Assianthé.

On regrette deux choses: 1° que M. Mac-Queen n'ait pas publié la relation d'où il a tiré ces détails qu'il donne comme certains; 2° qu'il n'ait pas distingué avec plus de soin les parties du cours du Niger et de celui de Tzad, qui, selon son texte même, sont purement conjecturales.

Ne présentant cette carte que comme le type d'un système que nous n'adoptons pas encore avec une entière confiance, nous n'avons rien voulu y corriger, pas même des fautes évidentes.

Vengeance d'une baleine, ou *naufrage du vaisseau américain* l'Essex.

Le navire *l'Essex*, de 260 tonneaux, partit de Nantucket en août 1820 pour la pêche de la baleine : arrivé dans les mers du Sud, les commencemens de l'entreprise furent heureux; et, au mois de novembre, il avoit déjà recueilli 750 barriques d'huile. Le 13 de ce même mois de novembre, étant par le 47ᵉ degré de latitude sud et par le 110ᵉ de longitude ouest, le navire se trouva entouré d'un grand nombre de baleines. On mit aussitôt les canots à la mer pour harponner. Le capitaine G. Pollard jeune descendit lui-même dans un des canots. Il paroît que cette troupe formoit une famille, et que le chef ou le père distingua le vaisseau qu'il prit sans doute pour un animal ennemi. Quoi qu'il en soit, cette baleine énorme dédaigna les bateaux et alla droit au grand navire. Elle s'élança contre le navire et brisa une partie de la fausse quille; elle s'efforça ensuite, pendant quelque temps, de saisir le bord du bâtiment avec son énorme mâchoire. Après de vains efforts, le monstre s'éloigna de deux cents toises à l'avant, et, se retournant rapidement, vint frapper de toute sa force la proue du bâtiment. Le choc fut terrible; pour s'en former une idée, il suffit que le navire, qui filoit en ce moment cinq nœuds (six pieds par seconde), recula à l'instant avec une vitesse de quatre nœuds. Il en

résulta un remou considérable ; la mer se précipita dans le bâtiment par les fenêtres de l'arrière ; le navire se remplit et se coucha sur le côté. A la vue de ce désastre ; les canots arrivèrent ; mais tout espoir de sauver *l'Essex* fut bientôt perdu. On parvint, en enfonçant le pont, à extraire une petite quantité de pain et d'eau que l'on déposa dans les canots, dernier asile de l'équipage. On attendit trois jours dans cette situation, espérant que quelque bâtiment étranger viendroit à paroître. Ne voyant rien venir, les malheureux naufragés se décidèrent à s'avancer vers le sud pour atteindre la région des vents variables ; mais, contrariés perpétuellement par les vents d'est et de sud-est, ils allèrent toujours en dérive ; et, le 20 décembre, ils abordèrent à l'île de Ducie.

Cette île déserte n'est qu'un rocher volcanique rempli de cavernes ; elle ne produit qu'un peu de bois et de broussailles. Après un séjour d'une semaine, l'île ne fournissant aucune nourriture, les canots la quittèrent. Trois matelots seulement refusèrent de s'embarquer, et préférèrent rester dans l'île.

Un des deux canots fut rencontré en pleine mer, le 13 janvier 1821, dix-sept jours après son départ de l'île Ducie, par un bâtiment baleinier américain, qui recueillit les marins qui le montoient, et qui étaient réduits à un état déplorable.

L'autre canot, depuis son départ de l'île Ducie, s'étoit séparé du premier ; et il ne fut rencontré, par un autre baleinier américain, que quatre-vingt-dix jours après. De tous les hommes qui le montoient, il ne restoit plus que le capitaine et un mousse ; les autres avoient servi successivement de pâture à leurs compagnons. On avoit tiré au sort ceux qui devoient être mangés, et déjà huit fois le sort avoit été consulté et accompli. Enfin, le capitaine et

le mousse, seuls survivans, avoient aussi tiré au sort entre eux; et, au moment où ils furent recueillis par le navire américain, le pauvre mousse devoit incessamment servir à prolonger l'existence du capitaine. Ces deux infortunés montrèrent encore les doigts et quelques autres restes du corps de leurs malheureux compagnons.

Le capitaine Reine, de la Nouvelle-Galle du Sud, étant prêt à quitter Valparaiso, fut informé de ces tristes événemens, et résolut d'aller sauver la vie, si cela étoit possible, aux trois hommes qui étoient demeurés dans l'île de Ducie. Il fit voile pour cette île; et, en approchant de la côte, il tira un coup de canon. Peu après, trois espèces de squelettes ambulans sortirent du bois, et on mit les canots à la mer pour les recevoir; la côte étant très-dangereuse, cette opération ne put se faire sans de grandes difficultés. Ces trois infortunés racontèrent qu'ils avoient trouvé, dans une des nombreuses cavernes de l'île, des ossemens de huit hommes, et qu'ils avoient remarqué des arbres coupés et des endroits où l'on avoit fait du feu. Ils n'avoient presque plus d'espoir de sortir vivans de ce désert, où ils ne trouvoient plus de graines ni de racines pour se nourrir, lorsqu'ils furent heureusement arrachés à une mort presque certaine.

M. *Scoresby*, dans son ouvrage sur les mers polaires, raconte plusieurs traits qui prouvent l'intelligence de la baleine; lorsqu'on se rappelle que les phoques, animaux plus lourds, plus informes encore que la baleine, montrent de vives passions et des sentimens d'une grande tendresse paternelle, il ne sauroit étonner personne de voir une baleine venger une attaque contre la vie de ses petits ou de ses compagnes.

Le plus grand arbre du monde.

C'est sans doute le *Cubbihr-burr* ou bananier sacré dans l'île de Jatterah, situé dans le fleuve Nerbudda.

Cet arbre gigantesque a deux mille pieds de circonférence mesurés autour des principales branches; les branches du second ordre occupent un espace beaucoup plus étendu. Les débordemens du fleuve ont quelquefois entraîné des parties considérables de ce monstre végétal; néanmoins il lui reste encore trois cent cinquante grosses et plus de trois mille petites branches qui jettent pour la plupart des rameaux et augmentent la circonférence de l'arbre. Ce magnifique pavillon est l'abri de tous les voyageurs qui passent par cette contrée. Une grande quantité d'oiseaux, de serpens et de singes jouissent aussi de son ombrage. Les Hindous l'appellent *Cubbihr-burr* ou le bananier de *Cubbihr,* en l'honneur d'un saint brahman de ce nom. Quand Putnah, sur le bord du Nerbudda, étoit encore une ville florissante, le prince de cette ville campoit quelquefois avec toute sa suite sous cet arbre; il y avoit son salon, sa cuisine, sa chambre de travailleurs et sa chambre à coucher, son bain, et tout ce qui se trouve dans un palais oriental; pour chaque objet, on dressoit une tente particulière. Non seulement toutes ces tentes, mais aussi celles des gens de la cour, les voitures, les chevaux, les chameaux, les gardes et les domestiques étoient abrités par le majestueux bananier; dans les marches des armées, il a logé plusieurs fois jusqu'à sept mille hommes sous les voûtes de son branchage à la fête donnée sous cet arbre sacré.

(*Mémoires de Forbes*, en anglois.)

Force des préjugés chez les Hindous.

Les Rajepouts, race répandue, surtout dans le nord de l'Hindostan, est extrêmement fière de son origine, qu'elle place dans le soleil, comme les Incas du Pérou. Ils ont un esprit guerrier, une énergie et une constitution qui en fait d'excellens soldats et leur attire le respect de toutes les castes. On sait, par M. Hunter, qu'il y a des tribus de Rajepouts qui peuvent fournir vingt, trente et quarante mille soldats. L'anecdote suivante donnera une idée de la fierté superstitieuse de ce peuple. Environ quatre ans avant mon arrivée à Baroche, quelques mahométans, passant par un village où demeuroit une famille de Rajepouts, virent la porte de la maison qu'elle habitoit ouverte; et, s'avançant un peu, ils regardèrent une femme âgée assise à table; ensuite ils se retirèrent. La femme, se croyant déshonorée d'avoir été regardée par des étrangers, supplia son petit-fils, lorsqu'il rentra, de lui donner la mort. En vain celui-ci lui représenta que tout le monde ignoroit ce qui s'étoit passé; en vain d'autres personnes, à qui elle s'adressa, lui conseillèrent d'oublier un événement aussi peu important. Ne pouvant obtenir de personne le triste service qu'elle réclamoit, elle se fendit la tête contre le mur pendant que son petit-fils étoit sorti. Quand il fut rentré, elle le pria de finir ses peines. Par pitié, cet homme lui ouvrit le sein. Traduit devant le tribunal de Bombay, il fut jugé suivant les lois angloises qui sont en vigueur dans ce pays pour prévenir des crimes semblables, et condamné à mort. Il conserva jusqu'au dernier moment sa fierté, et ne s'affligea que d'avoir été en prison avec d'autres criminels.

Les préjugés religieux portent les Hindous quelquefois à

des crimes abominables. Dix ans avant l'événement que je viens de rapporter, un Hindou, qui habitoit avec sa famille un bois de cocotiers aux environs de Bombay, avoit conduit sa femme et ses deux enfans au bord de la mer, et leur avoit ordonné de se noyer dans les flots, parce qu'une vision lui avoit prescrit de faire avec eux le voyage du ciel. Un scrupule l'avoit empêché de les suivre. Il fut saisi et exécuté comme un assassin, sans que son crime lui donnât le moindre repentir; il regrettoit seulement de n'avoir pu partager le sort de sa famille.

Malheureusement, les brahmins donnent l'exemple de ces crimes. En 1791, le brahmin Soudishter, propriétaire dans la province de Bénarès, reçut une sommation de payer les impôts. A son refus répété, des hommes de justice vinrent le contraindre à obéir. Quand il les vit arriver, il coupa la tête à la veuve de son fils, et la jeta hors de la maison; il voulut d'abord tuer sa propre femme, mais sa belle-fille la supplia de lui donner la préférence. Deux autres brahmins, nommés Beechuk et Adher, ayant eu une rixe avec un habitant du même village, celui-ci vint, pendant leur absence, dans leur maison, et prit dans l'appartement de leurs femmes quarante roupies qu'il prétendoit lui être dues. Les deux frères ayant appris ce qui s'étoit passé, conduisirent, le lendemain matin, leur mère au bord d'un ruisseau auprès du village, réclamèrent à grands cris la somme enlevée; et, ne recevant pas de réponse, ils abattirent la tête à leur mère, en formant des vœux pour que l'esprit de cette femme vînt tourmenter le voleur et le poursuivre jusqu'à la mort.

Les Hindous ont, comme nos ancêtres, les usages des ondées ou des épreuves judiciaires. L'accusé plonge sa main dans un bassin rempli d'huile bouillante, et saisit une pièce de métal au fond du bassin; ensuite on enve-

loppe sa main et on y appose un cachet; et si, au bout de quelques jours, il n'y a aucune trace de brûlure, il est jugé innocent; sinon on le condamne. Quand le soupçon d'un vol plane sur les domestiques d'une maison, on fait quelquefois autant de boules de cire qu'il y a de personnes suspectes; chacune d'elles jette la sienne dans un vase plein d'eau. La boule qui surnage indique le coupable. Les juges anglois sont souvent obligés de consentir aux épreuves, quand deux Hindous se présentent devant leur tribunal pour une accusation.

Le temple de Succultrah.

Les temples du village de Succultrah, sur les bords du Nerbudda, sont visités par une foule de dévots. Ce lieu est fort ancien, comme l'a prouvé M. Wilford dans son Essai sur les *Sacred Isles of the West.* On l'appeloit *Sucla-Tirtha.* Le livre hindou, *Cumarica-chanda,* dit M. Wilford, rapporte une anecdote assez curieuse sur ce village sacré. Lors de l'invasion d'Alexandre dans l'Inde, Chanacya, prêtre foible, mais vindicatif, voulant mettre un bâtard, Chandragupta, sur le trône des Mogols, fit assassiner les huit frères légitimes de l'usurpateur. Après ce forfait, son ame, déchirée par les remords, fut troublée au point qu'il s'enfuit à Sucla-Tirtha, lieu d'adoration sur les bords du Nerbudda, pour s'y purifier de son crime. Après avoir mené, pendant quelque temps, une vie austère et offert de nombreux sacrifices, il fut obligé, par ordre des autres prêtres, de s'embarquer sur le fleuve dans un navire muni de voiles blanches. Si ces voiles, lui disoit-on, devenoient noires pendant la navigation, c'étoit un signe de

la rémission de ses péchés, parce qu'alors leur noirceur s'attacheroit au navire. Le prêtre criminel descendit avec anxiété le fleuve; mais il eut la joie de voir bientôt les voiles se noircir; il quitta alors le navire, et le laissa partir avec ses péchés pour la mer. On imite encore aujourd'hui cette cérémonie singulière pour se purifier; mais comme les frais d'un navire sont trop considérables, on se contente d'envoyer à la mer un pot de terre dans lequel on a mis une lampe allumée. Le départ du pot soulage entièrement le cœur du pécheur. La légende ajoute que Chanacya, après s'être purifié à Sucla-Tirtha, continua d'appuyer l'usurpation du bâtard Chandrugupta, et l'accompagna à cet endroit pour le faire purifier de la même manière. Le crime et le repentir de ce prêtre font, dans le Guzerat, le sujet d'un grand nombre de contes en vers.

(*Mémoires* de *Forbes*.)

III.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Assemblée générale du 15 décembre.

La commission du réglement, qui, par la force des choses, avoit dû agir provisoirement au nom de cette honorable société, a vu avec satisfaction arriver le moment où une organisation définitive va donner une impulsion régulière aux travaux, aux efforts, aux vœux communs de tant d'amis de la science et de la civilisation, réunis dans cette association par des sentimens élevés au-dessus de toute dissention.

Le président d'âge de la commission du réglement (M. Barbié du Bocage, membre de l'institut) a invité les membres à procéder aux élections qui devoient constituer les autorités de la société.

Il s'agissoit d'abord de choisir le président, les vice-présidens et les autres membres du bureau de l'assemblée générale. La société découvrit facilement sur la liste des membres les noms illustres à la fois dans les sciences, dans les lettres et dans l'ordre social qui pouvoient donner de l'éclat à ces fonctions. Il n'y avoit que l'embarras du choix.

Un objet non moins important de cette séance, c'étoit l'élection des membres de la commission centrale. Destinés à des travaux spéciaux de diverse nature, ils doivent unir au zèle, au dévouement, aux habitudes laborieuses une réunion de talens et des connoissances variées. En se consacrant au service de la société, ils doivent de plus renoncer à l'avantage de pouvoir concourir aux prix qu'elle distribuera.

Voici le résultat de cette élection :

Président. — M. le marquis DE LAPLACE.

Premier vice-président.—M. ROSILY-MESROS, vice-amiral.

Second vice-président.—M. le vicomte DE CHATEAUBRIAND.

Secrétaire. — M. le comte Amédée PASTORET.

Premier scrutateur. — M. Benjamin DELESSERT, membre de la chambre des députés.

Second scrutateur. — M. TERNAUX, *idem.*

Trésorier. — M. CHAPELLIER.

Archiviste-bibliothécaire. — M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

Commission centrale.

MM.

BAJOT.

BARBIÉ DU BOCAGE, de l'inst.

BARBIÉ DU BOCAGE (Alex.).

BEAUTEMS-BEAUPRÉ, membre de l'institut.

CASTELLAN, membre de l'institut.

CHAMPOLLION jeune.

CHATEAU-GIRON (le marquis de).

CIRBIED.

COQUEBERT-MONBRET, membre de l'institut.

CUVIER (le baron).

DENON, de l'institut.

EYRIÈS.

FÉRUSSAC (le baron).

FREYCINET, capitaine.

GIRARD, membre de l'institut.

GUILLEMINOT.

MM.

HÉRICART DE THURY, de la chambre des députés.

HUMBOLDT (le baron de).

JACOTIN, ingénieur-géographe.

JAUBERT (Amédée).

JOMARD, de l'institut.

LANGLÈS, de l'institut.

LAPIE (le chevalier).

LETRONNE, de l'institut.

MALTE-BRUN.

PASTORET (le comte).

PUISSANT, ingénieur-géographe.

ROSSEL (de), de l'institut.

ROUX.

TROMELIN (le baron).

VAUVILLIERS.

WARDEN.

VERNEUR.

WALCKENAER, de l'institut.

Liste de messieurs les membres fondateurs de la société de géographie (1).

MM.

ACY (Edouard Cadeau d').

AGUILLON, à Toulon (Var).

(1) Les personnes dont la demeure n'est pas indiquée habitent Paris.

MM.

AILLY (le baron d').

ALLARD, maire de Saint-Mandé.

ANDRÉOSSY (le comte), lieutenant-général.

BAILLEUL, avocat.

BAJOT, chef de bureau au ministère de la marine, rédacteur des Annales maritimes.

BALBI (Adrien), noble vénitien, professeur de statistique et de géographie.

BARBIÉ DU BOCAGE (J.-D.), membre de l'institut, doyen de la faculté des lettres de l'académie de Paris.

BARBIÉ DU BOCAGE (J.-G.), du ministère des affaires étrangères.

BARBIÉ DU BOCAGE (Alex.).

BARNET (Charles).

BARRIÈRE, chef de division à la préfecture du département de la Seine.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, membre de l'institut.

BELLART, membre de la chambre des députés, procureur-général.

BÉRARD, maître des requêtes.

BÉRARD DU PITHON, homme de lettres.

BERTHOLLET, pair de France.

BIANCHI, adjoint-secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales.

BOCHER, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

BOISSY (le comte Octave de).

BONNARD (de), ingénieur en chef au corps royal des Mines.

BONNET (le chevalier), colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

BORDE (le comte Alex. de la), membre de l'institut, maître des requêtes.

MM.

Bordier, instituteur, homme de lettres, à Sémur (Côte-d'Or).

Borel de Bretizel, conseiller à la cour de cassation.

Boué, docteur-médecin.

Boulard père, ancien notaire.

Boullée, secrétaire du comité de l'intérieur au conseil d'état.

Bourbouлon de Saint-Edme, receveur-général des finances du département d'Ile-et-Vilaine à Rennes.

Brousseaud, colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

Bowrich (Edwards), voyageur.

Brué, géographe.

Cadet de Metz, homme de lettres.

Caïx, professeur au collége royal de Charlemagne.

Capelle (le baron), conseiller d'état, secrétaire-général du ministère de l'intérieur.

Castellan, membre de l'institut.

Chabaud-Latour (le baron), membre de la chambre des députés, questeur.

Chabrol de Volvic (le comte), conseiller d'état, préfet du département de la Seine, membre de l'institut.

Champollion-Figeac, correspondant de l'institut.

Chapellier, notaire.

Chapsal, homme de lettres.

Chateaubriant (le vicomte de), pair de France, membre de l'institut.

Chateaugiron (le marquis de), membre du conseil général du département de la Seine.

Chaudoir (le baron de).

Cirbied, professeur de langue arménienne à l'école royale des langues orientales.

MM.

Coquebert-Montbret (le baron), membre de l'institut.

Corabœuf, chef d'escadron au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

Cottin, notaire.

Courcier.

Cousinery, ancien consul, correspondant de l'institut.

Cuvier (le baron), conseiller ordinaire du roi et du conseil royal d'instruction publique, membre de l'institut.

Dalberg (le duc de), pair de France, ministre d'état.

Danemarck (S. A. S. le prince Chrétien-Frédéric de).

Dechabrefy.

Delagonde (le baron), adjoint-maire du onzième arrondissement.

Delalive (le baron), introducteur des ambassadeurs.

Delclos, capitaine au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

Delessert (le baron Benjamin), banquier, membre de la chambre des députés.

Del'or, ingénieur-géographe, ci-devant au service de Prusse.

Denaix, chef de bataillon d'état-major.

Denon (le baron), membre de l'institut.

Desain de Saint-Gobert, adjoint au maire du septième arrondissement.

Desmoulins, employé à l'administration des douanes (Gironde).

Devilliers, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Dezoz de la Roquette, rédacteur au ministère des affaires étrangères.

Didot (Firmin), père, imprimeur de l'institut.

Doudauville (le duc de), pair de France.

Ducros, avocat à la cour royale.

MM.

Dufour (Hippolyte), géographe.
Dumont-Durville, lieutenant de vaisseau.
Duperrey, lieutenant de vaisseau.
Esquirol, docteur-médecin à la Salpêtrière.
Everat, imprimeur-libraire.
Eymery, libraire.
Eyriès, homme de lettres.
Eyriès, négociant au Hâvre (Seine-Inférieure).
Fenwick, ancien consul des Etats-Unis à Bordeaux.
Férussac (le baron de), chef d'escadron d'état-major.
Feutrier (l'abbé), vicaire général de la grande aumônerie.
Fitz-James (le duc de), pair de France, premier gentilhomme de la chambre de S. A. R. Monsieur.
Flury, conseiller d'état, chef de division au ministère des affaires étrangères.
Fourier (le baron), membre de l'institut.
Frazans (le chevalier de), conseiller à la cour royale.
Freycinet (Louis de), capitaine de vaisseau.
Froment.
Funchal (le comte de).
Gail, membre de l'institut, lecteur royal au collége de France.
Gareau, avocat.
Garnier, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.
Gastebois.
Gauttier (Pierre-Henri), capitaine de vaisseau.
Gay-Lussac, membre de l'institut.
Gentil, directeur de l'enregistrement.
Gérard van Dertaolen, professeur de dessin.
Gide père, propriétaire des nouvelles Annales des Voyages
Girard, membre de l'institut.

MM.

Gourgoff (de), banquier, directeur des assurances maritimes.

Guilleminot (le comte), lieutenant-général, inspecteur-général des ingénieurs-géographes.

Guyonnet de Sénac, docteur-médecin-oculiste à Bellay (Gironde).

Guys, vice-consul de France à Lataquié.

Hauterive (le comte d'), conseiller d'état, garde des archives au ministère des affaires étrangères, membre de l'institut.

Haxo (le baron), lieutenant-général du génie.

Hell (de), capitaine de frégate.

Hély-d'Oissel (le baron), conseiller d'état.

Henry, colonel au corps royal des ingénieurs-géographes.

Hennet, à Saint-Mandé.

Héricart de Thury (le vicomte), maître des requêtes, membre de la chambre des députés.

Héricart-Ferrand de Thury (le vicomte).

Herbin-Dehalé, sous-chef de la première division à l'administration des forêts.

Hottinguer, banquier, membre du conseil général du commerce.

Humblot-Conté, membre de la chambre des députés.

Humboldt (le baron de), membre de l'institut.

Hanski (le comte James), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de Russie, membre de plusieurs académies.

Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

Jacotin, colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, membre de l'institut d'Egypte.

MM.

JAUBERT (Amédée), professeur de langue turque à l'école royale des langues orientales.

JEHANNOT, payeur principal des dépenses des ministères.

JOMARD, membre de l'institut.

JULLIEN (M. A.), directeur de la Revue encyclopédique.

LAINÉ, ministre d'état, membre de la chambre des députés.

LANGLÈS, membre de l'institut, conservateur des manuscrits à la bibliothèque du roi.

LAPEYRIÈRE (de), receveur général des finances du département de la Seine.

LAPIE, chef d'escadron au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

LAPIE fils, ingénieur-géographe.

LAPLACE (le marquis de), pair de France, membre de l'institut.

LARBÉ, professeur au collége royal de Bourbon.

LASCASES (le comte de), à Passy.

LASCASES (Emmanuel de).

LECOUSTURIER l'aîné, chef de bureau à la direction générale des postes.

LEMAITRE, officier du génie.

LEROY, ancien consul général.

LESECQ, ancien élève de l'école polytechnique, professeur de mathématiques.

LESUEUR, ingénieur en chef du cadastre, membre de la commission royale de la nouvelle carte de France.

LESUR (Charles-Louis), homme de lettres.

LETRONNE, membre de l'institut, inspecteur-général des études.

LLORENTE, homme de lettres.

MAFFIOLI, conseiller référendaire à la cour des comptes.

MM.

Malte-Brun, homme de lettres.

Marcellus (le vicomte de), secrétaire d'ambassade.

Marcescheau, vice-consul de France à Arta.

Marcotte, receveur du premier arrondissement de Paris.

Marcotte-d'Argenteuil, administrateur des forêts.

Marcotte de Sainte-Marie, receveur des finances.

Mauger, professeur de philosophie au collége royal de Henri IV.

Maurice (le baron), membre de l'institut.

Mège, docteur-médecin, attaché au prince de Talleyrand.

Michel (F.-P.), graveur en topographie.

Michu, docteur-médecin.

Miel, chef de division à la préfecture de la Seine.

Mollien, voyageur.

Mongeot, avocat.

Montbrun des Bassayns (de), chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Moreau, négociant, membre de la chambre du commerce.

Morier (James), voyageur.

Morin (de Sainte-Colombe).

Mosburg (le comte de).

Mounier (le baron), pair de France.

Museux, homme de loi, auteur d'une carte de géographie.

Pastoret (le marquis de), pair de France, membre de l'institut.

Pastoret (le comte de), commissaire au sceau.

Perré (Louis), négociant.

Picquet père (Charles), géographe.

Picquet fils, géographe.

Pille (le comte), lieutenant-général.

MM.

Plaisance (le duc Charles de).

Portal (le baron), pair de France.

Portal fils.

Puillon-Boblayé, lieutenant au corps royal des ingénieurs-géographes.

Puissant, chef d'escadron au corps royal des ingénieurs-géographes militaires.

Rataud jeune, employé à l'administration des douanes.

Rauzan (le duc de).

Rayneval (de), conseiller d'état, sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères.

Regnier, juge au tribunal de première instance.

Renaudière (de la), homme de lettres.

Reiset, receveur-général des finances du département de la Seine-Inférieure.

Richelieu (le duc de), pair de France.

Ripault, de l'institut d'Egypte.

Rochefoucauld-Liancourt (le duc de la), pair de France.

Roger, commandant et administrateur du Sénégal.

Rosily-Mesros (le comte de), vice-amiral, directeur-général du dépôt de la marine, membre de l'institut.

Rossel (de), membre de l'institut, sous-directeur du dépôt de la marine.

Rotschild, banquier.

Roux, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Saldanha de Gama (le comte de), à Saint-Mandé.

Saulty (de), régent de la banque de France, receveur-général des finances du département de Seine-et-Oise.

Schonen (le baron de), conseiller à la cour royale.

Senonnes (le vicomte de), secrétaire général du ministère de la maison du roi.

Sidney-Smith, amiral.

Silvestre, lecteur du roi, membre de l'institut.

MM.

Smith (J.), imprimeur.

Stael-Holstein (le baron de).

Sorgo (le comte de), de Raguse.

Soustains (de), receveur-général des finances à Evreux.

Souza (de).

Sueur-Merlin, sous-chef de division, chargé de la topographie, etc., à l'administration des douanes.

Somonet (Philippe-Laurent), écuyer, maire de la commune de Villers-sous-Châtillon, député de la Marne.

Tarbé de Vauxclairs (le chevalier), maître des requêtes, inspecteur-général des ponts et chaussées.

Tardieu (Ambroise), géographe-graveur.

Ternaux (le baron), membre de la chambre des députés.

Tassin, au ministère des affaires étrangères.

Tromelin (le baron), maréchal de camp.

Tupinier, directeur des constructions navales, sous-directeur des ports au ministère de la marine.

Vauvilliers, secrétaire général du ministère de la marine et des colonies.

Verneur, rédacteur du Journal des Voyages.

Vindé (le vicomte de), pair de France.

Vivien, géographe.

Walckenaer, maître des requêtes, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, membre de l'institut.

Warden, ancien consul des États-Unis d'Amérique.

La commission centrale s'est réunie, le 23 décembre, pour s'organiser. Elle a fait, au scrutin individuel, les élections suivantes : M. de Rossel, président ; M. Walckenaer, premier vice-président ; M. Langlès, second vice-président, M. Malte-Brun, secrétaire-général.

Les autres membres se sont provisoirement classés dans leurs sections respectives.

Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve; par Adrien Balbi, ancien professeur de géographie, de physique et de mathématiques.

La révolution du Portugal aura produit un résultat avantageux aux sciences. Un savant Vénitien, M. de Balbi, a pu, grâce au nouvel esprit qui anime le gouvernement portugais, fouiller dans toutes les archives de Lisbonne, où il a extrait une foule des matériaux précieux pour la statistique. En même temps les Portugais éclairés, n'étant plus comprimés par le despotisme, n'ont pas craint de lui fournir des notes, des informations précieuses, et même des mémoires dont il a eu la liberté de se servir. Les tableaux qui forment une grande partie de son ouvrage, étant presque tous officiels, lui donnent indubitablement le mérite de présenter des faits sur lesquels on peut compter avec certitude, et des résultats et des détails nouveaux et intéressans même pour les Portugais, qui jusqu'à présent ne pouvoient aucunement les obtenir dans leur propre pays. L'auteur se propose de livrer son ouvrage à l'impression à Lisbonne et à Paris.

Nous avons eu sous les yeux l'ouvrage de l'auteur, et nous pouvons affirmer qu'il renferme les détails les plus curieux.

Nous ne transcrirons pas le plan entier de l'ouvrage; nous remarquerons seulement les articles entièrement neufs dans chaque division.

Géographie physique. — Tableau de la surface des provinces, d'après le colonel Fransini et d'après Ebeling.— Confins politiques et confins naturels. — Tableau des

principales élévations du royaume; tableau de la longueur approximative du cours des principaux fleuves du royaume, comparée à celle du cours des plus grands fleuves du globe; tableau des principales eaux minérales du royaume; climat chaud et climat froid du Portugal; localités les plus salubres et les plus malsaines du royaume; maladies dominantes dans les différentes provinces; tableau des plus grands tremblemens de terre éprouvés par la ville de Lisbonne; comparaison du climat du Portugal avec celui des parties des États-Unis d'Amérique placées sous les mêmes parallèles; tableau comparatif de la floraison du pommier, du cerisier, du pêcher et de l'abricotier dans différens endroits des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal; tableau météorologique comparé de Lisbonne, Mafra et Rio-Janeiro, dans les années 1784 et 1785; tableau des observations météorologiques faites pendant les douze dernières années à Faro, Lisbonne, Coimbra, Porto, Penafiel et autres endroits du Portugal; *idem* dans les Etats-Unis d'Amérique à Kingston, Williamsbourg, Cincinnaty, Philadelphie, New-York et Cambridge; à Paris, Londres, Madrid et Milan; aperçu des mines du Portugal; tableau de la quantité annuelle et de la valeur du sel exporté depuis 1796 jusqu'en 1820; compagnie des vins du Haut-Douro; tableau de la quantité et de la valeur annuelle des vins du Portugal exportés depuis 1796 jusqu'en 1820; *idem* des vins de Porto; *idem* des oranges, citrons, amandes, figues et autres fruits frais et secs; *idem* de l'huile importée et exportée; *idem* du froment, de la farine, du maïs, du seigle et de l'orge importés en Portugal; tableau de l'exportation annuelle de la laine; état florissant des anciennes pêcheries; décadence des pêcheries; tableau de la quantité et de la

valeur annuelle de la morue importés depuis 1796 jusqu'en 1820; compagnie des pêcheries de l'Algarve; tableau du produit des pêcheries du royaume..

Géographie politique et administrative. — Différentes opinions sur la population du Portugal; quelle a été l'époque dans laquelle ce royaume a eu le plus grand nombre d'habitans? tableau de la population du royaume par provinces et *comarcas*, telle qu'elle a été trouvée en 1801; *idem* par diocèses en 1801; mouvement de la population du royaume en 1801; *idem* dans les cinq dernières années; *idem* en différentes parties de l'Europe dans le siècle actuel; mouvement de la population de quelques villes du Portugal, comparé à celui observé dans d'autres villes de l'Europe; tableau de la population du Portugal, classifiée d'après l'âge, le sexe et l'état en 1801; *idem* d'après les différentes conditions et différens emplois; considérations sur les causes qui ont retardé l'accroissement de la population en Portugal. — Gouvernement avant le 24 août et 15 septembre 1820. — Précis des changemens politiques arrivés depuis le 24 août 1820 jusqu'au 19 mars 1821; liste des députés, et remarques biographiques sur les personnages marquans des cortès et du gouvernement actuel; exposition de l'état actuel du royaume; revenus en 1806; revenus en 1821, calculés sur celui des trois dernières années; dépenses en 1821, calculées sur celles des trois dernières années; revenus et dépenses du royaume du Brésil en 1815; arsenaux, places fortes et places d'armes; orgnanisation de l'armée; distribution et cantonnement de l'armée et des milices. — *Ordénancas;* tableau de la solde des différens grades de l'armée; influence nuisible du règlement de 1816 sur les progrès de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du com-

merce; tableau de la flotte en 1793; *idem* en 1807; *idem* en 1821.

Géographie littéraire. — Université de Coimbra; tableau du nombre d'écoliers qui ont fréquenté l'université depuis 1796 jusqu'en 1800, et depuis 1810 jusqu'en 1821; tableau du nombre d'écoliers qui ont fréquenté les différentes écoles du royaume dans les vingt dernières années; nombre d'ouvrages publiés annuellement depuis 1800 jusqu'en 1820. — Langue portugaise, son origine, caractère et grande analogie avec la latine; fragmens et compositions en portugais, choisis sous chaque règne de la monarchie portugaise, pour faire voir la marche progressive de la formation de la langue jusqu'en 1495.

Géographie commerciale. — Commerce avec le Brésil, et bilan de ce commerce depuis 1796 jusqu'en 1820; *idem* avec les places de l'Asie, et particulièrement avec l'Inde et la Chine; *idem* avec les places de l'Afrique occidentale et les îles de Saint-Thomas, du Prince et du Cap-Vert; *idem* avec les îles Açores et Madère; tableau de la valeur totale des marchandises coloniales importées dans le royaume de Portugal, dans l'année 1796; *idem* pour les années 1806 et 1819; tableau de la valeur totale des marchandises exportées du Portugal pour ses possessions extra-européennes, dans l'année 1796; *idem* pour les années 1806 et 1819; bilan général du commerce du Portugal avec toutes ses possessions depuis 1796 jusqu'en 1820; commerce avec l'Angleterre et bilan de ce commerce dans les années 1796, 1806 et 1819; *idem* avec l'Espagne; *idem* avec la France; *idem* avec l'Italie; *idem* avec la Russie; *idem* avec la Suède; *idem* avec le Danemarck; *idem* avec la Prusse; *idem* avec Hambourg; *idem* avec la Hollande; *idem* avec la Barbarie; *idem* avec les États-

Unis d'Amérique; tableau de la valeur totale des marchandises importées par les nations étrangères dans le royaume de Portugal dans l'année 1796; *idem* pour les années 1806 et 1819; tableau de la valeur totale des marchandises exportées du royaume de Portugal par les nations étrangères en 1796; *idem* pour les années 1806 et 1819; bilan général du commerce du Portugal avec les nations étrangères depuis 1796 jusqu'en 1820. — Tableau de la navigation du Portugal, ou du nombre des vaisseaux portugais et étrangers entrés et sortis des principaux ports du royaume dans les années 1796, 1800, 1806, 1815, 1817, 1818, 1819 et 1820; tableau des principales manufactures et fabriques du royaume en 1821; tableau de la valeur des manufactures et fabriques du royaume exportées annuellement pour le Brésil et pour les autres possessions portugaises depuis 1796 jusqu'en 1820; *idem* classifié dans les articles étoffes de coton, de laine, de soie et de lin pour les années 1796, 1806 et 1819.

Topographie. — Division actuelle du royaume; confusion entre les limites des divisions administratives, financières, judiciaires, ecclésiastiques et militaires.—Tableau comparatif des différentes divisions du Portugal, ou indication alphabétique des endroits les plus remarquables disposés par provinces, diocèses, *provedorias*, *comarques*, *juizados-de-fora*, et *donatarios*; tableau de la surface et de la population absolue et de la population relative des possessions portugaises. — Tableau comparatif du Portugal et de la monarchie portugaise avec les principaux états du globe sous le triple rapport de la surface, de la population absolue et de la population relative. — Tableau comparatif de la population des principales villes du Portugal avec celles d'égale population dans les autres états de l'Europe.

Considérations politiques. — Quelle doit être la capitale de la monarchie portugaise? Considérations sur l'importance politique de la monarchie portugaise, et sur des réformes qu'il seroit nécessaire de faire dans la division territoriale, le système judiciaire, financier et administratif, et pour encourager l'agriculture, les fabriques et les manufactures, le commerce et la navigation.

Les souscriptions pour le Portugal se reçoivent chez tous les principaux libraires de Lisbonne; pour les autres pays, chez les principaux libraires de Paris, Madrid, Londres, Hambourg et Milan.

Le prix des deux volumes *in*-8°, chacun de 350 à 400 pages, sera, pour les souscripteurs, de 400 reis ou 6 cruzades (16 francs). On donne *gratis* le dixième exemplaire à celui qui en prendra neuf.

Voyage de M. Campbell en Afrique australe (1).

M. Campbell rédige en ce moment la relation d'un voyage qu'il vient de faire dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, dans des contrées où aucun voyageur n'avoit encore pénétré. En attendant que cet ouvrage soit publié, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant l'extrait d'une lettre que cet auteur vient de faire insérer dans le journal philosophique d'Edimbourg.

« A l'égard des nations chez lesquelles j'ai voyagé au-delà de Lattakou ou Litakou, « dit M. Campbell, » la première est celle de Tammahà, dont la principale

(1) Quoique nous ayons déjà donné une annonce des découvertes de M. Campbell, l'article présent, traduit de l'*Edimburgh Philosophical Journal*, contenant plus que nous n'en avions dit, nous a paru mériter d'être inséré ici.

ville est Meribowhey, qui est située à environ deux cents milles au nord-est du Nouveau-Lattakou. Il se trouve dans ce pays un grand nombre de bestiaux, et l'on cultive aux environs de cette ville, jusqu'à une distance considérable, une espèce de millet qu'on nomme le blé des Caffres. Au delà du Tammaha est le Mashow, dont la principale ville, portant le même nom, n'est qu'à une journée de distance de Meribowhey, et contient environ douze mille habitans, qui ont à peu près les mêmes mœurs que ceux de Lattakou, et qui parlent la même langue. A environ cent milles plus loin se trouve Kurrichène, principale ville du Maroutzi, contenant environ seize mille habitans. Ils sont plus civilisés qu'aucune des nations qui sont plus voisines du cap. Ils savent fondre le fer et le cuivre, et travailler ces métaux. Les murs sont peints dans l'intérieur de leurs maisons. Ils travaillent fort bien en poterie de terre. Ils ont un gouvernement régulier qui est monarchique, et ils parlent la même langue qu'à Lattakou, de même que plusieurs nations situées encore plus au nord. Ils sont en même temps pasteurs et cultivateurs. Je crois que Kurrichène est située vers le 24° degré de latitude méridionale. Le Nouveau-Lattakou se trouve près de la source du Krouman. En revenant de Kurrichène, je descendis ce Krouman qui coule à l'ouest, et sur les bords duquel je trouvai plusieurs villes. Quoique ce soit une rivière considérable, je trouvai qu'elle se perd près du grand désert de *Zahara du Sud* (1). Je fis un voyage de deux journées dans ce désert, et j'avançai jusqu'à un groupe de montagnes où se

(1) Cette assertion sur l'existence d'un grand désert semblable au Sahara, dans l'Afrique méridionale, est extrêmement remarquable; mais nous la croyons fort exagérée.

(*Note du rédacteur.*)

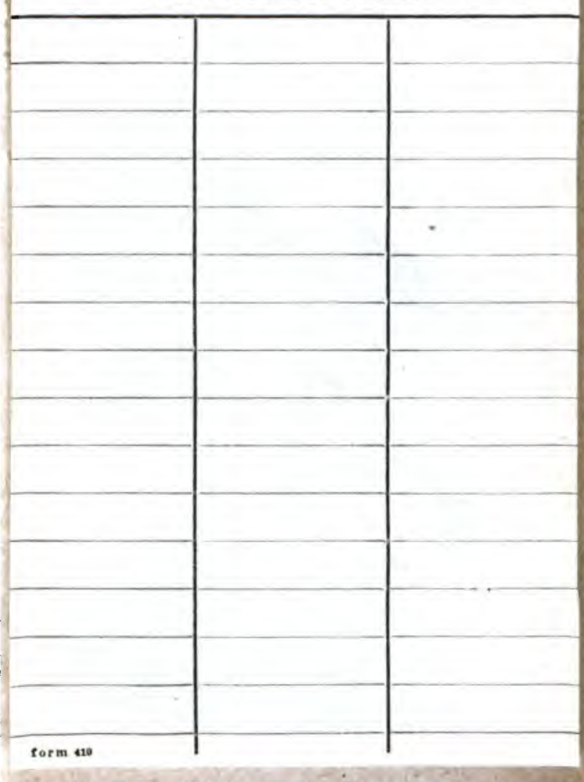
trouve la ville de Tourihey, qui est la résidence du roi du Matslarou. Les maisons y ressemblent à celles de Lattakou. Leurs bestiaux et leurs champs fournissent à leurs besoins. Je trouvai aussi dans le désert deux ou trois petits villages de la nation de Cavanna. Je crois que Kurrichène est à environ trois cents milles au nord-est du Nouveau-Lattakou, et Tourihey environ cent milles à l'ouest. Ces distances ne paroissent rien à des voyageurs habitués à de bonnes diligences et à d'excellentes routes; mais, dans un pays où il ne se trouve rien de tout cela, on ne peut les parcourir sans beaucoup de peines et de difficultés. A Botany-Bay et au port Jackson, on n'a, pendant trente ans, avancé dans l'intérieur que de soixante-dix milles du côté des Montagnes-Bleues; et je crois que, même à présent, on n'a encore guère pénétré au-delà de cent milles, ce qui prouve les obstacles qu'on a à surmonter. Quand nous aurons établi une mission à Kurrichène, on pourra connoître bien des contrées inconnues aux Européens. Je crois, avec bien des gens instruits, que c'est le seul moyen de connoître l'intérieur de l'Afrique. On court de grands risques, en avançant dans des contrées où l'on n'a pas encore entendu parler d'hommes blancs. Les nations sauvages désirent avoir tout ce que vous possédez, et il n'existe pas de lois pour vous protéger. »

FIN DU TOME XII ET DE LA TROISIÈME ANNÉE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VOLUME XII.


form 410

